



ŒUVRES

DE

LOUIS XIV.

TOME III.

ŒUVRES

DE

LOUIS XIV.

TOME III.

MÉMOIRES
ET PIÈCES MILITAIRES.

A PARIS,

Chez Treuttel et Würtz, libraires, ancien hôtel de Lauraguais, rue de Lille, n° 17, vis-à-vis les Théatins;
Et à Strasbourg, même maison de commerce.

1806.

ŒUVRES

DE

LOUIS XIV.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES

ET

PIÈCES MILITAIRES.

AVERTISSEMENT.

L'ÉDITEUR des Œuvres de Louis XIV, croit ne pouvoir mieux faire, que de placer ici la lettre dont M. le général Grimoard a accompagné les Mémoires et les Pièces militaires de ce monarque, en les lui adressant pour les mettre sous presse, parce qu'elle offre tous les détails qu'on peut desirer à cet égard.

7 décembre 1805.

Voici, Monsieur, les Mémoires et les Pièces militaires de Louis XIV, disposés convenablement pour être imprimés. Quoiqu'au premier coup-d'œil ils ne paroissent pas susceptibles d'intéresser également toutes les classes de lecteurs, il est cependant incontestable qu'ils contiennent des exposés de faits parfaitement présentés, des détails précieux pour l'histoire et qu'on ne trouve pas ailleurs, et que, par cette raison, les Opuscules militaires de Louis XIV ne sont pas moins dignes d'attention que ses Mémoires politiques; car on y apperçoit, peut-être encore plus fréquemment que dans ceux-ci, des traits caractéristiques propres à bien faire connoître ce monarque. Cette partie de ses ouvrages, entièrement écrite de sa main, évidemment la plus négligée, et dont Pellisson ne corrigea pas le style, est sans doute la plus originale, et on doit regretter qu'il s'y trouve autant de lacunes. Les Mémoires politiques sur 1667 et 1668 prouvent qu'il

projetoit de laisser aussi à son fils, sous les rapports militaires, des instructions basées seulement sur ses propres campagnes ; ce qui le mettoit dans la nécessité d'en rédiger des relations suivies, qu'il a commencées et interrompues. Celles de 1673, 1678 et 1692 sont les seules complètes : il existe sur 1672, 1674 et 1676 des fragmens intéressans, de simples lambeaux sur 1667 et 1668 dans les instructions politiques, et rien sur 1675, 1677, 1684, 1691 et 1693.

Avant de détailler les soins que j'ai cru devoir me donner pour rendre plus utiles ces écrits militaires, dont il sera certainement question dans la préface des Œuvres, il faut vous parler d'un article essentiel, sur lequel vous ne pouvez, je crois, garder le silence dans votre notice sur Louis XIV : c'est d'examiner la mesure de sa capacité militaire. Vous répondrez peut-être que n'étant pas homme de l'art, il vous est impossible d'entrer dans cette discussion malgré son intérêt ; c'est pourquoi je vais tâcher de poser les bases nécessaires pour établir, sur ce point, une opinion juste et raisonnable.

Il me semble que le moyen le plus sûr d'atteindre le but proposé, et de prévenir en même temps tout reproche de partialité quelconque, c'est de ne prononcer sur l'aptitude guerrière de l'illustre monarque, que d'après les titres qu'il fournit lui-même, titres qui contiennent incontestablement tout ce qu'il a pu alléguer de plus favorable à sa cause, et qui sont d'ailleurs plus que suffisans pour le bien juger sous cet aspect.

Je débuterai par jeter un coup-d'œil sur les moyens militaires de la France, au moment où Louis commença à régner par lui-même en 1661, après la mort du cardinal Mazarin; parce que ces moyens influèrent essentiellement sur le rôle guerrier que joua ce prince. Il trouva: 1°. l'armée la plus nombreuse, la mieux constituée, la mieux administrée et la plus aguerrie de l'Europe; 2°. pour la commander, le maréchal de Turenne et le prince de Condé, les plus grands généraux de leur temps; les maréchaux de Grammont, de Choiseul-du-Plessis-Prâlin et d'Aumont, qui avoient montré des talens; le marquis de Créqui, le comte de Schomberg et le duc de Luxembourg, déjà reconnus dignes de succéder un jour à Turenne et à Condé, qui les avoient formés; 3°. une vingtaine de lieutenans-généraux ou de maréchaux-de-camp, capables de conduire avec distinction des corps détachés; une multitude de jeunes militaires de la plus grande espérance, au nombre desquels étoient Catinat, le duc de Vendôme et le marquis de Villars, qui ne tardèrent pas à percer la foule avec éclat; 4°. Saint-Hilaire et du Metz, aussi instruits dans l'artillerie qu'on pouvoit l'être alors; 5°. enfin, le chevalier de Clerville, Vauban, Paul, Mégrigni et Choisi, les plus habiles ingénieurs du siecle. Avec ces avantages multipliés, qui ne se trouvoient à la disposition d'aucun autre potentat, Louis étoit assuré de vaincre par ses généraux, quand même il n'auroit pas jugé à propos de paroître à la tête de ses armées; mais il aspiroit à tous les genres de gloire, et il ambitionna, pour le

moins, autant de cueillir des lauriers que de s'illustrer par un bon gouvernement intérieur ; route qui lui étoit d'ailleurs ouverte, comme celle de la victoire, par d'habiles ministres, consommés dans l'exercice de leur emploi, tels que Lyonne, le Tellier, Colbert, Louvois ; par l'étendue, la population, la richesse de son royaume, l'industrie de ses habitans et la multitude de grands hommes dans tous les genres, produits par l'administration ou les établissemens de l'immortel cardinal de Richelieu, qui a plus contribué qu'on ne le croit communément, à la grandeur du siècle auquel on a donné le nom de Louis XIV.

Aucun roi n'obtint jamais du hasard autant de moyens pour se livrer à son penchant pour la renommée. Né avec un sens droit, un esprit médiocre, la faculté de s'appliquer, de la suite dans les idées, de la constance et même de la fermeté dans ses résolutions, du courage d'esprit, de l'élévation dans le caractère, de la dignité dans les manières, il reçut une éducation trop peu soignée, quoique moins négligée qu'on ne l'a dit. Telle est l'opinion qu'on doit se former du caractère de Louis XIV, après un examen long et réfléchi ; mais la nature lui accorda-t-elle du génie ou un talent distingué quelconque ? Il faut, Monsieur, vous laisser le soin de traiter cette question sous le rapport de la politique intérieure et extérieure, et me borner à la discuter uniquement sous les rapports militaires.

On vit plusieurs fois Louis XIV dans les camps, pendant la guerre terminée par le traité des Pyré-

nées en 1659; mais il étoit alors trop jeune pour retirer beaucoup d'instruction de ces courses, car ce ne fut pas autre chose; d'ailleurs il n'avoit aucune théorie, et il faut regarder la campagne de 1667 comme son véritable début dans la carrière des armes. Il déclara lui-même, en partant pour l'armée, qu'il desiroit se former sous Turenne, qui le guida effectivement, et lui fit conquérir rapidement une partie des Pays-Bas, à la vérité fort mal défendus par l'Espagne. Dans la campagne de 1668, Louis se borna sagement à suivre la route que lui fraya le prince de Condé, pour s'emparer de la Franche-Comté, plus mal défendue encore que les Pays-Bas; cependant il parle à peine de ces deux grands généraux dans ses Instructions ou Mémoires politiques, et le peu qu'il en dit, tend à les présenter comme les simples exécuteurs de ses projets et de ses ordres. Cette dissimulation, qui se renouvelle fréquemment dans ses relations militaires, à l'égard des maréchaux de Créqui, de Schomberg, de Luxembourg, de Vauban, comme à celui de Turenne et de Condé, expose le monarque au reproche fondé, d'avoir cherché à s'approprier la gloire d'autrui. En eût-il usé ainsi, s'il se fût senti du génie pour les armes? Non, sans doute; car alors, riche de son propre fonds, il auroit dédaigné un mérite d'emprunt et une réputation usurpée. Ainsi, il faut conclure que, d'après sa propre conduite, Louis reconnoissoit tacitement que le génie militaire n'étoit pas son partage.

Ses succès en 1672 furent encore incontestablement

le fruit des conseils et de l'habileté de Turenne et de Condé; mais c'est dans cette campagne qu'il commença à donner la vraie mesure de sa capacité. Ses réglemens pour l'infanterie et la cavalerie, ses ordres pour les marches de l'armée et le détail du service journalier, qu'il écrivoit tous de sa main, ses lettres à ses généraux et au marquis de Louvois, manifestent une extrême application, un esprit d'ordre susceptible d'embrasser une foule d'objets, mais presque toujours minutieux, une attention aussi continuelle que scrupuleuse à les suivre jusqu'au bout, quelque minces qu'ils fussent, et sans s'appercevoir qu'il noyoit sa grandeur dans des bagatelles très au-dessous de sa sphère, et qui ne captivent jamais aussi exclusivement un esprit vaste ni le vrai talent, qui manquoient donc à Louis, comme le génie. Mais sa médiocrité militaire tourna cependant à son avantage, parce que l'opinion de son active surveillance des détails une fois établie dans ses armées, chacun craignant d'être pris en faute, voulut faire remarquer son exactitude et son zèle, et toutes les parties du service marchèrent avec la plus grande régularité.

Ce que je viens d'avancer, prouvé par les faits comme par les écrits de Louis XIV, démontre avec évidence, qu'il confondit toujours le mécanisme ou les simples élémens de la guerre avec les grandes parties de cette science, qu'il ne posséda donc jamais. A force d'avoir vu des siéges, il en apprit assez bien la pratique qui, n'offrant qu'un petit nombre de variétés, n'est qu'une affaire d'habitude; aussi vouloit-

il toujours assiéger des places, parce que c'étoit l'occasion où il se sentoit le moins d'infériorité. Quant à la guerre de campagne, qui exige une aptitude naturelle et une promptitude de conception toutes particulières, il ne les montra dans aucune circonstance, ni sur le terrein, ni même dans ses Mémoires ou ses dépêches. On ne trouve dans ces dernières ni vues, ni combinaisons un peu étendues qui lui soient propres. Après une discussion souvent oiseuse, il laisse, pour l'ordinaire, aux autres le soin d'imaginer, de se décider, et finit toujours par retomber dans la discussion des plus minutieux moyens d'exécution, dont, à la vérité, il n'omet pas un seul. Ceux à qui ce résultat est inconnu, ne verront pas sans surprise dans une lettre adressée, le 16 août 1675, au prince de Condé, et dont l'objet étoit fort important, puisqu'il s'agissoit de raffermir l'armée d'Allemagne ébranlée par la mort de Turenne, et de réorganiser l'armée de la Moselle défaite à Kond-Saarbruck, *qu'il fait partir le même jour de Paris, deux mille juste-au-corps pour habiller les soldats, et autant de mousquets et de bandoulières pour les armer*. Et c'est de sa main qu'un puissant monarque trace de semblables détails, qui ne doivent être que du ressort d'un commis subalterne; mais Louis se livroit tout entier à ce qui l'occupoit, et aucune fatigue ne lui coûtoit. Une de ses lettres au marquis de Louvois, du 23 décembre 1672, prouve qu'il se relevoit la nuit pour s'occuper de ses affaires; ce qui est très-louable, quand même la seule inquiétude d'esprit eût été l'unique mobile

de cette activité ; mais la dépêche dont il s'agit étant à-peu-près insignifiante, elle pouvoit, sans inconvénient, se remettre au lendemain ou au surlendemain, s'il avoit desiré moins ardemment que tout allât bien, et de paroître tout faire, tout imaginer, tout voir, tout savoir, tout ordonner. Encore une fois, ce n'est-là ni du génie, ni du talent, et c'est prouver seulement qu'on n'épargne pas sa peine. Cependant, comme les hommes sont rarement justes dans leur propre cause, sur-tout quand ils écoutent trop leur amour-propre, il y avoit des instans où Louis XIV, égaré par la flatterie ou par les séduisantes cajôleries de sa bonne fortune, se croyoit ou tâchoit de se faire passer pour un grand capitaine ou une grave autorité militaire. On trouvera à ce sujet, parmi ses Mémoires ou pièces sur la guerre, trois lettres très-remarquables. Dans la première, écrite à Colbert le 31 mai 1672, il l'informe qu'il conduit lui-même quatre siéges à-la-fois : ceux d'Orsoi, de Rhinberg, de Burick et de Wesel, et il parle de Turenne et de Condé, qui faisoient les deux derniers, comme de deux simples lieutenans-généraux qui ne le dispensoient pas d'étendre sa surveillance sur leurs opérations. Dans la seconde lettre, du 27 décembre 1672, il dit nettement à Louvois : *Vous savez que je ne peux plus être que seul à commander une armée*. Enfin, dans la troisième, adressée, le 28 juillet 1691, au maréchal de Luxembourg, il tente d'établir de la similitude entre ses conceptions et celles de ce général, auquel il mande : *Quand nous avons été à la guerre en-*

semble, nous nous sommes bien entendus. Il me semble que la distance qui est entre nous, n'empêche pas que nos pensées ayent assez de rapport: je m'en réjouis par bien des raisons, et sur-tout pour le bien du service. Cette réjouissance étoit gratuite; car quel rapport pouvoit-il y avoir entre les pensées de Louis et celles du maréchal de Luxembourg, qui se donnoit rarement la peine de prévoir, parce qu'il trouvoit toujours en lui-même, au moment du besoin, et avec la rapidité de l'éclair, ces ressources du génie qui triomphent de tous les obstacles?

Un simple coup-d'œil sur les campagnes de Louis XIV en 1672, 1673, 1678 et 1692, suffira actuellement pour terminer la discussion dont je m'occupe. Ses pièces militaires sur 1672, à l'exception du préambule et de la conclusion, morceaux aussi courts qu'intéressans, ne sont que des ordres ou des réglemens, tels qu'un jeune officier d'état-major n'en tireroit pas vanité. Les relations de 1673, 1678 et 1692, sont d'un autre genre, et remarquables par leur méthode et leur clarté. Louis y raconte ses entreprises avec cette extrême complaisance qui exclut la briéveté; s'il n'omet aucun fait important pour l'histoire, il n'oublie pas, d'un autre côté, la moindre circonstance, ni ne néglige aucune occasion de dogmatiser à perdre haleine, ou de multiplier les préceptes, même avec pédanterie, sur des lieux communs ou des évidences que personne n'ignore ni ne conteste; il insiste sur des choses indifférentes avec la plus stérile abondance, n'imagine rien de saillant, est sans cesse occupé de

gardes du camp, de vedettes, de discipline, de police et de ces détails minutieux, plutôt du ressort d'un major ou d'un lieutenant-colonel, que de celui d'un simple officier général, et à plus forte raison d'un grand roi. Enfin, Louis XIV raisonne quelquefois sur la guerre, à-peu-près comme j'ai entendu raisonner dans ma jeunesse, de vieux capitaines de grenadiers, qui ne passoient pas pour des aigles, sur le siége de Philisbourg, le passage de la Secchia et les campagnes de Bohême où ils s'étoient trouvés. Ce qu'on vient d'alléguer, d'après des preuves irrécusables, n'offre pas sans doute le caractère du génie, ni même celui du talent militaire, mais ne nuit pas au mérite politique de Louis XIV, qu'on ne peut contester, et qu'il vous est réservé, Monsieur, de présenter dans tout son jour.

Il est un autre point, encore relatif au militaire, sur lequel beaucoup d'auteurs contemporains, et ceux qui les ont copiés, inculpent Louis XIV. Ils lui refusent la valeur, pour n'avoir pas traversé le Rhin à la nage en 1672 avec sa cavalerie, et attaqué le prince d'Orange près de Valenciennes en 1676. Quoique ces deux faits ayent porté une fâcheuse atteinte à la réputation du monarque, il paroît injuste d'en conclure, que la nature lui avoit totalement refusé le genre de courage indispensable à un homme de guerre. On a prétendu aussi qu'il n'aimoit tant les siéges, que parce qu'un roi n'y paie de sa personne que quand il le veut bien, tandis que, dans une bataille, il risque autant que le moindre soldat, et que c'est pour cette raison

que Louis les évita toujours. Cette assertion n'est pas concluante ; car le canon et la mousqueterie d'une place tuent comme ceux d'une armée ; et toutes les histoires du temps répètent à l'envi, qu'à la tranchée devant Lille, Louis montra du calme et de la bravoure dans la circonstance très-périlleuse où le vieux comte de Charôt lui dit : *Le vin est tiré, sire, il faut le boire.* Enfin, quand même sa prétendue timidité seroit aussi évidemment démontrée qu'elle le paroît peu, elle ne pourroit le priver de diverses espèces de gloire qui lui reviennent légitimement ; et il auroit seulement prouvé, qu'on peut être un grand roi et faire de grandes choses, sans être ni un homme parfait, ni un grand capitaine, ni un bon officier général, ni un guerrier intrépide.

Quelques écrivains ont prétendu que Louis XIV fut entièrement redevable de l'éclat militaire de son règne au marquis de Louvois : il est certain que celui-ci y contribua, mais ce ne fut pas exclusivement ; et, pour être juste, il ne faut adopter ni cette opinion, ni celle de l'abbé Vittorio-Siri, qui n'aimant pas Louvois, disoit dans son baragouin moitié italien et moitié français : *C'est le plous grand commis et le plous grand broutal qu'on puisse voir.* Un mot peut être plaisant sans être vrai ; et celui de Siri, en consacrant la brutalité de Louvois, que personne ne nie, ne peut atténuer sa réputation administrative, justifiée par tant de preuves irrécusables. Mais un genre de mérite qu'on ne connoissoit pas jusqu'ici à Louis XIV, et dont il convient, Monsieur, que vous

lui fassiez honneur, c'est d'avoir été lui-même, en grande partie, son propre ministre de la guerre, depuis le 16 juillet 1691, époque de la mort de Louvois, jusqu'au 9 juin 1709, que M. de Chamillart fut renvoyé, après avoir désorganisé en même temps les finances, le crédit public et l'administration militaire, à l'insu du roi, qui vieillissoit et ne pouvoit tout faire par lui-même, ni suppléer à tous égards à l'incapacité absolue de ce ministre. Quoi qu'il en soit, Louis, qui ne se dissimuloit pas l'inexpérience du marquis de Barbesieux et de M. de Chamillart, (qu'il ne forma ni l'un ni l'autre, quoiqu'il en eût contracté l'engagement,) crut y remédier en présidant lui-même pendant ces dix-huit années, avec une application également soutenue et louable, à la rédaction de la correspondance avec les généraux. Je possède des manuscrits qui constatent, que toutes les lettres un peu importantes furent minutées de sa main, ou dictées par lui à MM. de Barbesieux, de Chamlai, de Chamillart, la Cossière et Pinsonneau, chefs de la secrétairerie particulière du roi, qui fréquemment prenoit la plume et achevoit lui-même ce qu'il avoit fait commencer par eux. Ces dépêches, généralement, verbeuses et trop dépourvues d'idées, ne sont pas comparables aux lettres laconiques, souvent sèches et même dures, mais toujours substantielles du marquis, de Louvois; cependant elles démontrent à quel point Louis XIV étoit susceptible de s'attacher aux objets qui lui paroissoient essentiels, et de les suivre sans distraction. En 1709, il confia le département de la

guerre à M. de Voisin, qui se trouva assez de talens pour le soulager enfin de cette sollicitude, et réparer, à beaucoup d'égards, les impérities de son prédécesseur.

Je ne dois pas omettre, Monsieur, de vous parler des mauvais choix de généraux qu'on a reprochés à Louis XIV, sur-tout pendant la guerre de 1701, pour la succession d'Espagne, et de la double conclusion qu'on a prétendu en tirer, qu'il manquoit de jugement, et n'avoit aucune connoissance des hommes. Cette décision est plus que sévère ; car il y a une grande différence entre une incapacité totale, une absence entière de sagacité, ou se tromper quelquefois, ainsi qu'il est arrivé à ce monarque, de même qu'à bien d'autres. Il est très-vrai qu'en prenant les rênes du gouvernement, il eut le rare avantage, comme je l'ai observé plus haut, de trouver à-la-fois d'habiles ministres dans ses conseils, de grands généraux à la tête de ses armées, et d'être affranchi de l'embarras du choix des uns et des autres. Il est vrai encore que ceux qu'il choisit ensuite lui-même, étoient au-dessous de leurs devanciers ; mais fut-ce entièrement sa faute, et dépendit-il de lui de leur donner des successeurs qui les valussent ? Il est certain qu'il eut constamment l'intention de faire pour le mieux ; mais que la retraite de Condé, la mort des maréchaux de Turenne, de Créqui et de Luxembourg, et l'émigration de Schomberg pour cause de religion, le privèrent en peu d'années, de ces cinq personnages nécessaires au soutien de sa grandeur. C'est alors qu'on voit pa-

roître Catinat, Vendôme, Boufflers, Villars, Berwick et le duc d'Orléans, qui furent certainement de son choix, et ne le déshonorèrent pas; car la France n'offroit alors rien de plus distingué. On lui reproche, d'un autre côté, Villeroi, Tallard et Marcin. Il est effectivement blâmable de s'être obstiné à soutenir à la tête de ses armées, malgré ses mauvais succès, le premier, qui n'étoit qu'un favori sans talens, mais non sans qualités, et d'ailleurs fortement protégé par madame de Maintenon; mais lorsqu'il nomma maréchaux de France Tallard, qui avoit déjà gagné une bataille, et Marcin, ils jouissoient, dans leur sphère, d'une réputation distinguée, qu'ils ne justifièrent pas; car les revers qu'ils essuyèrent, produisirent les humiliations dont Louis XIV fut abreuvé pendant les premières années de la guerre de 1701 : seroit-il équitable de les lui imputer exclusivement? Non sans doute; mais une faute dont on ne peut le disculper, quoiqu'elle n'ait été que le résultat de l'affoiblissement nécessaire produit par la vieillesse, et de l'asservissement auquel une vieille coquette, devenue dévote, l'avoit réduit, c'est d'avoir permis que la cabale des hypocrites persécutât le maréchal de Catinat; d'avoir cessé ensuite de l'employer, quoiqu'il fût encore en état de servir glorieusement, qu'il ne pût se dissimuler sa capacité, ni avoir oublié qu'il dit en lui donnant le bâton, que c'étoit la vertu couronnée; enfin, d'avoir fini par adopter l'opinion de madame de Maintenon, qui ne le trouvoit pas assez bon chrétien pour commander alors les armées françaises. Au surplus, cette injustice

ne servit qu'à faire éclater davantage la vertu de Catinat, qui ne se plaignit de personne (1), quoique les mauvais succès qu'il avoit éprouvés, n'eussent d'autre principe que l'impéritie du ministre Chamillart, et la trahison du duc de Savoie, Victor Amédée, allié du roi, qui ne s'en défioit pas assez. Enfin, Louis fut assez heureux pour que le duc d'Orléans, bientôt après régent du royaume, le duc de Vendôme, les maréchaux de Villars et de Berwick, qui furent les quatre meilleurs généraux de la fin de son règne, soutinssent la monarchie jusqu'au moment où la lassitude, l'épuisement et une révolution dans le système politique de l'Angleterre, divisèrent les

(1) On ne peut mettre mieux en évidence la sagesse et la modération du philosophe Catinat, qu'en rapportant une lettre, inconnue jusqu'ici, qu'il adressa à M. de Croisilles son frère, relativement aux injustices et aux intrigues dont on le rendit victime.

Au camp d'Antignato, le 22 août 1701.

« J'ai reçu, mon cher frère, votre lettre du 12, par laquelle vous m'informez de tout ce qui se débite contre moi sur les affaires d'Italie. J'y ai fait de mon mieux; les événemens en sont désagréables; il faudroit bien des pages d'écriture, pour montrer comment ces disgraces sont arrivées, les motifs qui y ont donné occasion, et comment les fautes y ont été commises. Je ne vous en dirai pas davantage là-dessus. Je suis bien persuadé de la part sensible que vous prenez à mon état présent. L'on n'est pas toujours heureux à la guerre; c'est un métier où la fortune

alliés en 1713, et amenèrent enfin en 1714 une paix générale, qui affermit la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V, petit-fils de Louis, et permit à celui-ci de terminer tranquillement sa longue et laborieuse carrière.

Il me reste maintenant à détailler le travail qu'ont exigé les Mémoires et les Pièces militaires de Louis XIV. Il écrivoit sur des feuilles volantes non étiquetées, et sans mettre de titres, négligeant même les dates et les indications des années. Un accident quelconque brouilla une grande partie de ces feuilles, que le maréchal de Noailles, à qui le roi les donna, ne put ou n'essaya pas de remettre en ordre, et ses secrétaires les trans-

---

met beaucoup du sien. Ce qui me donne le plus grand déplaisir dans ces tristes conjonctures, c'est que j'en connois les grandes conséquences pour les affaires générales de l'Etat. La perte de mes biens me laisseroit plus de force à me consoler. J'ai reçu avant-hier une lettre du roi et une autre de M. de Chamillart, par laquelle le départ de M. de Villeroi m'est mandé. Cela ne m'a pas fait de peine, et je suis disposé de la meilleure foi du monde et du fond du cœur, de joindre mes soins, mes peines et les connoissances que je puis avoir du pays, pour contribuer au rétablissement de la gloire et de la réputation des armes du roi. J'aime mon maître et ma patrie. Je suis frappé de cet objet au milieu de ma disgrace, et de la mauvaise satisfaction que le roi a de mes services pendant cette campagne; j'y vois reluire quelques égards de sa bonté pour ne me pas abattre; je ressens cela comme je dois. Adieu, mon cher frère, c'est vous en dire assez sur un sujet triste ».

crivirent dans la confusion où ils les trouvèrent. Elle étoit encore augmentée par une foule de pièces oiseuses, telles que des listes d'officiers généraux et particuliers, d'états de troupes sans spécification des années ou des époques auxquelles ils devoient se rapporter. J'ai commencé par supprimer tous les papiers superflus; car que faire aujourd'hui d'une longue et stérile nomenclature de personnes et de régimens également oubliés? J'ai ensuite débrouillé le chaos, en rapprochant d'abord les feuilles ou cahiers relatifs à la même campagne, et en les plaçant successivement dans leur ordre chronologique, qu'il a fallu rechercher. Il n'a pas été moins nécessaire de rectifier les noms de lieux, la plupart peu lisibles dans les manuscrits du roi, ou entièrement défigurés par les copistes: opération qui n'a pu s'exécuter qu'en suivant sur la carte les mouvemens des armées, et en recherchant la vraie date de chacun. Ce travail m'a convaincu de deux vérités; la première, que ce qui est déjà publié sur l'histoire militaire de ce règne est peu exact; la seconde, que la chronologie des faits est également infidelle dans nos histoires: par exemple, en supposant que le choix des événemens contenus dans l'Abrégé chronologique du président Hénaut, soit le meilleur possible (1),

---

(1) Le président Hénault nous apprend, que le 19 novembre 1669, M. de Lyonne donna à Surêne à un envoyé turc, une audience dans laquelle on servit du café; mais il a omis la date de la naissance du Dauphin, fils unique de Louis XIV.

un assez grand nombre de dates, particulièrement parmi celles de 1672, sont fautives. C'est pour cette raison qu'en réunissant plusieurs états dressés par le roi lui-même, et en y ajoutant quelque chose, j'ai formé des événemens de cette campagne mémorable, un tableau qui en rétablit la chronologie; et pour suppléer à divers détails omis par Louis XIV, j'ai placé parmi ses ordres, et à leur date, quelques-unes de ses lettres à ses généraux et à ses ministres. J'en ai usé de même pour les autres campagnes, d'après l'opinion que c'étoit le supplément le plus convenable à ses Mémoires, et que le rapprochement de ces pièces ne peut qu'ajouter de nouveaux résultats à ceux qu'on a déjà sur le caractère et les vues d'un roi, dont le règne est une des époques les plus intéressantes de notre histoire. J'ai ajouté des notes explicatives et des dates par-tout où elles m'ont semblé nécessaires.

Lorsque Louis XVI me chargea de préparer l'édition des Mémoires de Louis XIV, il me dit que, malgré l'estime due à ce monarque, il ne falloit dissimuler ni ses fautes, ni ses défauts; qu'il s'étoit formé, par exemple, de la vraie grandeur une idée exagérée qui le tenoit dans une représentation continuelle et presque théâtrale; que, d'un autre côté, la flatterie continuelle l'avoit rendu vain; que cette vanité se montroit trop fréquemment dans ses écrits, et notamment dans les Mémoires militaires; et que, comme le travail dont il me chargeoit, étoit destiné à l'éducation de ses enfans, que l'espèce humaine, sur-tout dans l'âge tendre, a malheureusement plus de propension à imiter les

mauvais exemples que les bons, il me sauroit un gré infini, (ce furent les propres termes du roi,) de relever ces écarts de Louis XIV, de manière à faire sentir combien il eût été plus grand encore, et plus respectable aux yeux de la postérité, si, foulant au pié l'orgueil, qui ne produit que des résultats ridicules ou humilians, il eût mieux distingué de l'enflure, la véritable élévation et la dignité noble et simple, si nécessaires à l'exercice de la souveraineté. Comme cette collection a changé d'objet, et n'est plus destinée à être un ouvrage purement classique, j'ai cru pouvoir me dispenser de suivre rigoureusement la recommandation du roi, et me borner à joindre quelques notes aux passages où Louis XIV paroît trop occupé de lui, et trop peu de rendre justice aux autres. J'ai donc évité d'imiter ces déclamateurs passionnés, qui ont pris à tâche de le déprécier, comme s'il n'avoit eu que des défauts ou même des vices, sans avoir suffisamment approfondi son vrai caractère, duquel il résulte qu'il avoit de grandes qualités et même des vertus qui emportent incontestablement la balance.

Louis XVI me prescrivit en outre, de présenter un ensemble complet de la carrière militaire de Louis XIV, en rédigeant, d'après les matériaux les plus authentiques que je pourrois me procurer, et dont il me remit quelques-uns tant imprimés que manuscrits, des supplémens pour remplir les fréquentes lacunes qui existent dans ses Mémoires militaires, depuis 1667, qu'il se mit à la tête de ses armées, jusqu'en 1693, qu'il y parut pour la dernière fois. J'ai réalisé

de mon mieux le desir de Louis XVI, qui ne peut qu'être satisfaisant, surtout pour les militaires, à l'aide de mes nombreuses collections et d'un superbe manuscrit en vélin, composé, je crois, par M. de Chamlai pour Louis XIV, et contenant les journaux et les cartes de campagnes de ce prince, depuis 1675 jusqu'en 1678, qui étoit alors dans la bibliothèque particulière du roi, et qu'on a recueilli après sa mort à la Bibliothèque nationale. J'ai rapporté également quelques lettres ou Mémoires particuliers, quand ils m'ont paru propres à éclaircir les relations de Louis XIV; mais, afin qu'on ne puisse confondre celles-ci avec ces supplémens ou comblemens de lacunes, il est à propos de les imprimer d'un caractère plus petit que celui qui sera employé pour les propres écrits de Louis. Je vais d'ailleurs indiquer ceux que contiennent les trois volumes déposés en 1749, par le maréchal de Noailles, à la bibliothèque du roi; et cette liste aidera encore à faire distinguer mes additions.

1°. Préambule sur la guerre de 1672. Ordres pour le mouvement des troupes. Réglemens pour le service de l'infanterie et de la cavalerie. Fragment sur les opérations de la fin de 1672.

2°. Projet d'arrangemens pour le siége de Maestricht en 1673, avec la relation entière de cette campagne.

3°. Projets formés à la fin de 1673 et au commencement de 1674, et exécutés dans les campagnes suivantes. Notes sur les principaux événemens de la

campagne de 1674. Fragment sur cette campagne. Siége de Besançon.

4°. Neuf fragmens relatifs à la campagne de 1676.

5°. Campagne de 1678, et paix de Nimègue.

J'ai ajouté le surplus, c'est-à-dire des relations, pour suppléer à celles que Louis XIV n'a pas écrites, depuis 1667 jusqu'en 1693, ses lettres particulières à ses généraux et à ses ministres, et quelques pièces ou Mémoires de ceux-ci, quand je les ai jugés susceptibles de répandre du jour sur quelque fait de guerre important. Comme je n'ai pas prétendu donner une histoire militaire complète de Louis XIV, je n'ai pas parlé des opérations de toutes ses armées, et je me suis borné à rassembler ses écrits militaires les plus dignes d'être connus. Je crois inutile d'en dire davantage sur mes recherches et leur résultat, parce que la table placée à la fin de chaque volume des Mémoires militaires, présentera l'ensemble de ce travail.

PHILIPPE-HENRI DE GRIMOARD.

MÉMOIRES
ET
PIÈCES MILITAIRES DE LOUIS XIV.

GUERRE DE 1667,

POUR SOUTENIR LES DROITS DE LA REINE.

LORSQU'ON signa, le 7 novembre 1659, la paix des Pyrénées, et le contrat de mariage de Louis XIV, avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, qu'il épousa le 5 juin 1660, la cour de Madrid stipula, par le trente-troisième article du traité, de la part de cette princesse et de celle de son mari, une renonciation à ses droits sur la succession paternelle. Le ministère français, persuadé en général de la nullité des renonciations, souscrivit facilement à celle qu'on demandoit, et qui, à la rigueur, ne pouvoit être valable que pour les Etats de la Monarchie espagnole, où les loix autorisent la faculté de renoncer. Après la mort de Philippe IV, arrivée le 17 sep-

tembre 1665, le roi de France exposa ses prétentions à la régente d'Espagne, mère du roi Charles II : elles s'étendoient sur le duché de Brabant, une des principales parties du comté de Flandre, la seigneurie de Malines, Anvers, la Haute-Gueldre, le comté de Namur, le duché de Limbourg, la contrée appelée pays d'Outre-Meuse, le Hainaut, l'Artois, le Cambresis, la Franche-Comté ou comté de Bourgogne, et le duché de Luxembourg. Il paroît que Louis XIV ne motiva d'abord sa réclamation que d'après un raisonnement très-simple, pris dans le droit commun : La reine, disoit-il, étant mineure quand elle a signé son contrat de mariage, n'a pu renoncer à ses droits légitimes, qui lui étoient acquis antérieurement; d'ailleurs, la dot de cinq cent mille écus d'or, promise par son contrat de mariage, n'ayant point été payée, la renonciation fondée sur ce paiement est nulle. Mais la question ne tarda pas à se compliquer, par les consultations de divers jurisconsultes, tant français qu'étrangers, auxquels le roi s'adressa. Un secrétaire du maréchal de Turenne, nommé Duhan, qui avoit quelque teinture de jurisprudence, excité par les discussions qu'il entendoit journellement à ce sujet chez son maître, qui avoit à cette époque, quoique secrètement, la plus grande influence sur les résolutions quelconques de Louis XIV, fit personnellement des recherches, qui le conduisirent à présenter la question sous un nouveau point de vue, qui avoit échappé jusque-là. Il prétendit que le roi Charles II, issu du second mariage de Philippe IV, ne pouvoit exclure la

reine de France, issue du premier, de la totalité de la succession paternelle; qu'elle étoit fondée à réclamer en entier les Etats où le droit de dévolution étoit en vigueur, et en vertu duquel la propriété de certains biens est affectée aux enfans du premier lit, lorsque leur père ou leur mère passe à de secondes noces (1). Que ce droit de dévolution avoit donc assuré à la reine la propriété des Etats contestés, du jour de la mort de sa mère, et qu'à compter de celle de son père, la jouissance devoit se réunir à la propriété. Le roi de France, éclairé par le maréchal de Turenne, goûta la logique de Duhan, dont il fit imprimer le travail à l'imprimerie royale, sous le titre de *Traité des Droits de la reine très-chrétienne, sur divers Etats de la monarchie d'Espagne* (2). On lit à la tête du volume ce qui suit :

Peu de temps après que la feue reine-mère

---

(1) Philippe IV fut marié deux fois. Il épousa : 1°. le 25 novembre 1615, Isabelle ou Elisabeth de France, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII, (morte le 6 octobre 1644,) de laquelle il eut plusieurs enfans, dont aucun, excepté Marie-Thérèse, née le 20 septembre 1638, et femme de Louis XIV, ne lui survécut. 2°. Le 8 novembre 1649, Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III et sœur de Léopold Ier, (morte le 16 mai 1696;) elle fut mère du roi Charles II, né le 6 novembre 1661, et mort le 1er novembre 1700.

(2) Il y en eut deux éditions successives, l'une *in*-4°. et l'autre *in*-12. Bientôt il en parut une troisième, aussi *in*-12,

(du roi de France) (1) eut rendu à la mémoire du Roi Catholique son frère, et à la reine sa veuve, tous les devoirs et toutes les civilités qui sont ordinaires en ces occasions, elle envoya appeler le marquis de la Fuente, ambassadeur d'Espagne, et lui fit entendre, de sa propre bouche : Que parmi toutes les douleurs d'une maladie mortelle, dont elle étoit attaquée (2), elle s'estimeroit néanmoins heureuse, si elle pouvoit mourir avec cette consolation, de voir la paix des deux couronnes assurée pour jamais, contre tout ce qui la pourroit altérer. Que sur ce motif, et sans aucun autre intérêt que celui du repos public, elle desiroit de tout son cœur que l'Espagne se portât à faire raison au roi son fils, de quelques Etats qui lui étoient échus dans les Pays-Bas, du chef de la reine son épouse; parce que le refus d'un droit si naturel et si légitime, causeroit nécessairement de la division entre les deux rois; mais qu'elle le chargeoit d'en écrire à la reine sa belle-sœur, et de la conjurer, de sa part, qu'elle ne perdît

et sans nom d'imprimeur. La meilleure et la plus complète est l'*in*-12, de l'imprimerie royale, en 1667.

(1) Morte le 20 janvier 1666.

(2) Un cancer au sein.

pas l'occasion d'employer le peu de vie qui lui restoit, qu'elle lui offroit pour terminer une affaire si importante aux Etats du Roi Catholique son fils, et à toute la chrétienté, l'assurant que son entremise ne lui seroit point inutile auprès du roi (de France) son fils, dont elle connoissoit assez les bontés et la modération, pour se promettre qu'à sa prière et en faveur de la paix, il se relâcheroit de ses intérêts. Le marquis de la Fuente se chargea d'en écrire; et la réponse qu'il eut, après un assez long intervalle, fut un ordre précis de déclarer à la reine-mère, comme il fit, que la reine sa maîtresse ne vouloit, pour quelques considérations que ce pût être, entendre parler d'aucun accommodement sur des prétentions qu'elle estimoit destituées de toute apparence; d'autant moins que le feu roi son mari, lui avoit défendu par son testament, d'aliéner aucune portion, non pas même un seul village ou hameau de la souveraineté des Pays-Bas. Et bien qu'un refus si formel et si positif, pût dès lors porter les choses à quelque ressentiment, toutefois le Roi très-chrétien, au lieu d'exercer ses droits, suspendit volontiers le dessein de les poursuivre pour quelque temps, dans la créance que la reine d'Espagne prendroit le soin de s'en faire mieux instruire.

Mais enfin, voyant qu'une plus longue patience pourroit nuire aux intérêts de la reine son épouse, puisque même l'Espagne s'en étoit déjà prévalue, en exigeant un nouveau serment de ces Etats qui lui sont échus, il a fait publier l'écrit qui suit, pour informer toute l'Europe de la justice de ses droits, et fait donner avis au conseil du Roi Catholique, qu'il marchoit pour en prendre possession, en état d'assurer le repos des sujets qui lui seront fidèles, ou de forcer la rébellion de ceux qui ne voudront pas le reconnoître pour leur véritable et légitime souverain. En même temps, il veut bien que le public sache, que son intention est de posséder les Etats qui sont échus à la reine dans les Pays-Bas, au même titre que le Roi Catholique les a possédés à l'égard de l'empire.

L'Espagne répondit constamment d'une manière négative à tous les argumens du roi, et soutint en dernier lieu, que le droit de dévolution, dérivant de la coutume, ne régloit que les successions des particuliers, et ne pouvoit infirmer les loix fondamentales de l'Espagne, qui établissoient l'indivisibilité de la monarchie, et qui déféroient la succession entière à Charles II, frère de la reine de France, sans le moindre partage. La cour de Madrid fit développer ses raisons par un gentilhomme franc-comtois très-instruit,

nommé le baron de Lisola, qu'elle chargea en même temps de réfuter les écrits publiés par le gouvernement français. Préparé depuis long-temps à la guerre, il résolut de la commencer; et quoique la préface rapportée plus haut, du Traité des Droits de la reine, fût réellement un manifeste, avant de partir pour l'armée, Louis XIV crut encore à propos de feindre la modération, pour mettre les apparences de son côté, en faisant une nouvelle tentative pour porter l'Espagne à un accommodement, et d'écrire, le 8 mai 1667, à la régente, que ses dénis de justice le forçoient d'aller se mettre en possession de ce qui lui appartenoit, du chef de la reine, ou d'un équivalent; n'entendant pas, au reste, que la paix fût rompue de sa part, par son entrée dans les Pays-Bas, quoiqu'à main armée, puisqu'il n'y marchoit que pour recouvrer une usurpation.

Comme Louis XIV ne parle, dans ses Mémoires, que très-superficiellement de cette guerre, qui fut la première à laquelle il participa essentiellement, il est indispensable de suppléer à ce qu'il n'a pas dit, et d'offrir un précis suffisamment étendu des événemens militaires arrivés en 1667 et 1668. D'ailleurs, cette courte guerre mérite d'autant plus d'attention, qu'elle devint la source de celles qui éclatèrent en 1672, 1683 et 1688.

Il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la quantité de troupes que le roi avoit sur pié, au moment où il attaqua les Pays-Bas Espagnols, en 1667. L'auteur des *Recherches sur la force*

de l'armée française, depuis 1600 *jusqu'en* 1805 (1), les apprécie (page 53), à 125,000 hommes; mais son calcul, quoique fondé sur des documens administratifs, qu'il devoit croire incontestables, peut n'être pas exact, par l'effet d'une ruse que Louis XIV paroît avoir employée à deux époques, c'est-à-dire avant les guerres de 1667 et de 1672, et qui consistoit à faire croire ses forces plus nombreuses qu'elles n'étoient réellement. Il en existoit deux états, l'un enflé, qui étoit pour le public, et sur lequel l'auteur des Recherches s'est basé; l'autre effectif, et qui paroît avoir été un secret exclusivement réservé au roi et au ministre de la guerre. Le premier assure, (livre III, section 3 des Instructions pour le Dauphin son fils,) qu'à la réforme de 1660, sur dix-huit cents compagnies d'infanterie, il n'en conserva que huit cents, et sur mille compagnies de cavalerie, seulement quatre cent neuf. Comme les compagnies des deux armes étoient à cinquante hommes, non compris trois officiers, on trouve:

	hommes.
Infanterie.	40,000
Cavalerie.	20,450
Officiers des deux armes.	3,227
Maison du roi, à pié et à cheval, environ. .	8,000
Total de l'effectif de l'armée, en 1660, suivant Louis XIV.	71,677

Il convient, dans un autre endroit de ses instructions, qu'il la renforça depuis cette année, par des

(1) Volume *in*-8°. de 216 pages, publié en 1806, chez Treuttel et Würtz, libraires à Paris.

levées successives, mais sans expédier de commissions pour toutes les compagnies qu'on formoit; de manière qu'il y avoit un certain nombre de troupes réellement sur pié, sans que personne, excepté le roi et le ministre, en connût le nombre et même l'existence. On sent qu'il est impossible à l'écrivain le plus sagace et le plus laborieux, de pénétrer aujourd'hui de semblables mystères. Quoi qu'il en soit, comme Louis XIV convient dans ses Mémoires, qu'il étoit décidé à profiter de toutes les occasions favorables, pour reculer ses frontières, notamment de la mort du roi d'Espagne Philippe IV, son beau-père, que des infirmités graves faisoient juger prochaine dès 1660; que d'un autre côté, les traités de Westphalie et des Pyrénées avoient déjà étendu les bornes de la France dans une proportion telle, que soixante-onze mille hommes étoient évidemment insuffisans pour le service intérieur du royaume et la garde des places; enfin, que le roi augmenta encore ses forces à la fin de 1667 et au commencement de 1668; il est très-vraisemblable qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue le 2 mai 1668, il dut garder sur pié, au moins environ cent trente-un mille hommes effectifs, ainsi que l'avance l'auteur des Recherches, (page 54,) d'autant qu'il méditoit une nouvelle guerre.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV, EN 1667.

Louis XIV règle avec le maréchal de Turenne les arrangemens de la guerre qu'il va commencer ; déclare qu'il veut apprendre l'art militaire sous ce général, suivre exclusivement ses conseils, et marcher en personne à la tête de l'armée principale, indépendamment de laquelle il y aura deux corps séparés : l'un, aux ordres du maréchal duc d'Aumont, et l'autre à ceux du marquis de Créqui, lieutenant-général. Toutes ces forces devoient opérer de manière à inquiéter également les Espagnols sur un grand nombre de points, pour que, réduits à disséminer le peu de troupes qu'ils avoient, ils fussent partout également foibles. L'objet de la grande armée étoit d'abord de se présenter entre la Meuse et la Lys, pour couper les Pays-Bas par le milieu, se rendre maîtresse du cours de la Sambre, afin d'assurer ses derrières, couvrir la Champagne et la Thiérache, et assiéger successivement, en se jetant sur la gauche, diverses places situées à la rive droite de la Lys. Le corps du maréchal d'Aumont avoit pour objet d'attaquer celles qui se trouvent entre la rive gauche et la mer. Le marquis de Créqui eut ordre, le 7 mai, de se rendre sur la Moselle avec deux mille hommes d'infanterie, et autant de cavalerie ou

de dragons ; il devoit être joint par mille fantassins et quinze cents cavaliers que le duc de Lorraine s'étoit engagé à fournir au roi. Les instructions de M. de Créqui, rédigées par le vicomte de Turenne, lui prescrivoient : 1°. de rassembler ses forces à Sierck. 2°. De veiller le long du cours du Rhin, depuis le Vieux-Brisach jusqu'en Hollande, sur les mouvemens des troupes de l'Empereur et des princes d'Allemagne, qui tenteroient de secourir les Pays-Bas Espagnols, soit directement par des envois de troupes auxquelles il falloit s'attacher à couper le chemin, soit par des diversions, tendantes à enlever à la France Brisach et Philisbourg ; de ne rien négliger pour contrarier les entreprises des Allemands à la gauche du Rhin, soit seul, soit de concert avec les membres de l'Empire dévoués aux intérêts du roi ; mais de ne quitter Sierck, et sur-tout de ne traverser le Rhin, que dans le cas de la marche d'une armée autrichienne, afin qu'il fût notoire que les Français ne violoient pas les premiers le territoire germanique, mais que c'étoit l'Empereur lui-même, pour soutenir une querelle étrangère aux intérêts de l'Empire. 3°. De se défier du duc de Lorraine, quoiqu'une partie de ses troupes secondât celles du roi, et d'empêcher le reste de se glisser par pelotons dans les Pays-Bas, pour servir l'Espagne. 4°. Enfin, de donner une attention particulière au duché de Luxembourg, d'y inquiéter vivement les Espagnols, et de tâcher de surprendre les villes de Luxembourg, Arlon et Marche en Famène, pour resserrer le pays de

manière qu'ils ne puissent y établir des quartiers de troupes.

Des garnisons françaises bien emplacées, eurent pour but d'empêcher les partis ennemis de pénétrer dans les provinces frontières du royaume, par l'entre-deux de la Moselle et de la Meuse, et sur la rive gauche de cette dernière rivière. Le duc de Noailles fut envoyé dans son gouvernement de Roussillon, avec des forces peu considérables à la vérité, mais suffisantes pour contenir les Espagnols qui ne pouvoient former dans cette partie aucune entreprise importante, la plupart de leurs troupes étant employées contre le Portugal. Quoiqu'ils dussent prévoir depuis long-temps une aggression de la part de Louis XIV, ils avoient si peu de forces dans les Pays-Bas, que le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur-général ou administrateur de ces provinces, loin de pouvoir rassembler un corps pour tenir défensivement la campagne, eut d'abord beaucoup de peine à garnir, même assez mal, les principales places, et se vit dans la nécessité de ruiner les fortifications des moins essentielles, afin qu'elles ne servissent pas aux Français, qui durent surtout la rapidité de leurs succès, à la foiblesse ou à la mauvaise qualité des garnisons des villes qu'ils assiégèrent.

Vers le 10 mai, le maréchal de Turenne commence à réunir en trois divisions, sur la rive droite de la Somme, à Péronne, Corbie et Amiens, l'armée principale, qui devoit être de trente-cinq mille hommes, dont dix mille de cavalerie. Le maréchal d'Aumont

rassemble en même temps aux environs d'Abbeville, six ou sept mille hommes d'infanterie et deux mille de troupes à cheval. Le 14 mai, le marquis de Louvois, ministre de la guerre, part pour devancer à l'armée Louis XIV qui, le même jour, charge la reine du gouvernement pendant son absence, lui choisit un conseil, et mande les députés des cours souveraines, pour leur ordonner de prendre ses ordres. Ce n'étoit guère qu'une vaine formalité, puisqu'elle accompagna le monarque, et resta à Compiègne pendant les courts intervalles qu'elle ne parcourut pas avec lui les villes des Pays-Bas. Il convenoit de la montrer aux peuples qu'on venoit conquérir en son nom.

Le 16 mai, le roi et la reine se rendent de Saint-Germain-en-Laye à Champlatreux, le 17 à Liancourt, le 19 à Breteuil, et le 20 à Amiens. Le lendemain 21, le roi visite le camp, d'où le maréchal de Turenne détache quinze cents hommes de cavalerie, aux ordres du comte d'Artagnan et de Desfourneaux, brigadiers, qui s'avancent à Arras et de-là vers Armentières, entre Lille et Ypres, où ils joignent une troupe d'infanterie, partie d'Arras et de Saint-Venant, pour s'emparer de concert d'Armentières; ce qui est exécuté le 24. On fait prisonnier le commandant, qui veut se mettre en défense d'autant plus mal-à-propos, qu'il démolissoit ses fortifications, ainsi qu'on avoit déjà fait à la Bassée, à Condé, à Saint-Guilain et autres petites places que les Espagnols ne pouvoient garder. Artagnan et Desfourneaux rejoignent l'armée, et Michel de Fisicat, ci-devant lieu-

tenant-colonel du régiment de Turenne, reste à Armentières avec trois cents hommes d'infanterie et cent de cavalerie. On se proposoit de réparer cette place; mais on reconnoît ensuite qu'elle n'en vaut pas la peine, qu'elle est démantelée, au point qu'on y rentrera à volonté, et on l'abandonne, afin d'employer plus utilement la garnison.

Le maréchal de Turenne avoit résolu de commencer les grandes opérations en occupant Charleroi, qui lui permettroit ensuite d'entrer à son choix en Brabant ou en Hainaut. Le 25 mai, la reine part d'Amiens pour Compiègne, en même temps que le roi, suivi de ses troupes, prenant la route de Péronne, va camper à Ancre: il marche, le 26, au mont de Saint-Quentin, à un quart de lieue de Péronne, dont il visite le camp, où Monsieur, duc d'Orléans, frère du Monarque, arrive de Paris le même jour. Le lendemain 27, le comte, depuis duc de Duras, suivi de dix ou douze mille hommes, dont quatre mille d'infanterie, prend le chemin de la Fère, Guise, la Capelle, Liessies, Beaumont et Ham-sur-Heure, pour arriver devant Charleroi, sur la rive droite de la Sambre, en même temps que l'armée y arrivera sur la rive gauche. Le roi et le vicomte de Turenne marchent du mont de Saint-Quentin au Catelet, d'où le second envoie des détachemens vers Cambrai, pour en contenir la garnison: objet qui est surtout rempli par deux corps de cinq cents chevaux chacun, aux ordres du marquis de Rochefort et de Pilloi, brigadier, dont le premier fut détaché le 27 et le second

la nuit suivante. Le 28, l'armée marche à Briat, au-dessous de Cateau-Cambrésis, où Rochefort la rejoint. Le 29, les bagages sont envoyés à Landrecies, et elle vient camper à Villerspol, entre le Quesnoi et Valenciennes. Le 30, elle s'avance à Tainière, au-delà de Bavai et de la rivière d'Honneau. Le corps de Pilloi continue à battre le pays, du côté où les Espagnols ont des garnisons; mais comme ils peuvent réunir contre lui des forces supérieures aux siennes, le duc de Coislin est détaché avec la brigade de Desfourneaux et quelques troupes à cheval de la maison du roi, pour le soutenir au besoin, et retenir la cavalerie ennemie dans les places.

Le 31, l'armée marche de Tainière à Binche, (qui ouvre ses portes sans résistance,) et campe, près de la ville, à Péronne-au-Val, d'où elle s'avance, le lendemain premier juin, à Piéton. En passant près de Binche, le roi visite la ville et le château, et comme ce poste paroît utile à occuper, le maréchal de Turenne y laisse trois cents hommes d'infanterie et cent de cavalerie. Le comte de Duras avoit envoyé à l'avance le 30 mai, le maréchal-de-camp de Podwils, (né dans le Brandebourg, excellent militaire formé à l'école de Turenne,) et le comte de Sault, avec quinze cents hommes d'infanterie et douze cents de cavalerie, pour occuper Charleroi, d'où le marquis de Castel-Rodrigo, dans l'impossibilité de garder la place, avoit retiré l'artillerie et les munitions, et fait sauter les fortifications commencées depuis deux ans, et avant même qu'elles fussent achevées. Podwils

passe la Sambre à Marchiennes, et prend, le 2 juin, possession de Charleroi, évacué par les Espagnols le 27 mai. Le maréchal de Turenne frappé de l'importance de la place, dont les dehors étoient restés entiers, décide le roi à en faire réparer promptement le corps; travail auquel on emploie l'armée qui vient camper, le 2 juin, à portée de la ville, où elle est rejointe par le comte de Duras qui, retardé par les mauvais chemins et le mauvais temps, traverse enfin la Sambre à Marchiennes le 4 juin. Tandis qu'on relève les remparts de Charleroi, Louis XIV va, le 9, passer quelques jours à Avesnes avec la reine qui s'y étoit rendue de Compiègne. Comme l'épouvante étoit extrême dans les Pays-Bas, ce fut peut-être une grande faute de retenir quinze jours l'armée à Charleroi, qu'on pouvoit réparer à loisir, et de ne pas marcher brusquement droit à Bruxelles, dont on se seroit sans doute rendu maître sans coup férir. Alors la désorganisation des administrations qui s'y trouvoient réunies, pouvoit produire l'entière dissolution du gouvernement, et entraîner la perte totale des Pays-Bas; mais il seroit inconsidéré d'improuver affirmativement un général comme Turenne, surtout quand on a lu dans les Mémoires de Louis XIV, que le maréchal observa, que l'infanterie étant nouvelle, on pouvoit craindre qu'elle se ruinât ou se rebutât, si on l'employoit d'abord à un siége d'autant plus long et plus difficile, qu'il étoit vraisemblable que les Espagnols concentreroient alors toutes leurs forces dans Bruxelles.

Le maréchal d'Aumont marche, le 29 mai, d'Abbeville à Auxi-le-Château, le 30 à Vieux-Hédin, et le premier juin à Lisbourg, où une pluie très-violente le retient le 2. Le 3, il s'avance vers Saint-Omer, jusqu'au fort Rouge, (rasé aujourd'hui, sur le Neu-Fossé, ou Canal qui va d'Aire à Saint-Omer;) le 4, à Eckelsbeck, sur la route de Bergues, qu'il envoie investir par le comte du Passage, lieutenant-général. Le lendemain 5, il arrive à huit heures du matin devant la place, où il fait ouvrir la tranchée le soir. On forme deux attaques. Tous les dehors sont emportés ensuite, et la garnison qui capitule le 6 dans la matinée, est remplacée immédiatement par celle d'Armentières, qui en étoit sortie la veille. Le 9, le maréchal d'Aumont marche à Furnes, l'attaque le soir même par trois points différens, et force le gouverneur à se rendre le 12. Le 17, un détachement sorti de Dunkerke, s'empare du fort de Saint-François, situé près de Bergues, sur le canal qui va à Furnes. Le maréchal se disposoit à l'attaque de Dixmude, lorsqu'il reçoit ordre de se porter à Armentières, et de prendre diverses mesures pour seconder le siége de Tournai, que Turenne avoit résolu de venir former de son côté. Les garnisons indispensables aux places qu'on occupoit, affoiblissant les armées, et l'Allemagne ne manifestant aucune vue hostile contre la France, on avoit mandé aux troupes auxiliaires de Lorraine, commandées par le comte de Lillebonne, prince lorrain, de ne pas joindre le marquis de Créqui à Sierck, mais de venir à Arras, d'où

le maréchal d'Aumont les fait avancer à Armentières. Il part lui-même, le 17 juin, de Furnes pour s'y rendre. Outre que cette position menace Lille d'un côté, il le menace d'un autre par un détachement de mille hommes d'infanterie qui se porte à la Bassée, en même temps que le comte de Lorges, maréchal de camp, avec douze cents chevaux et le corps lorrain, resserre Tournai à la rive gauche de l'Escaut. Ces dispositions étoient combinées avec celles du maréchal de Turenne, qui se réservoit de faire investir la place sur la rive droite.

La reine part, le 14 juin, d'Avesnes pour Compiègne, tandis que le roi retourne à Charleroi, dont les fortifications étoient presque achevées. Il donne, le 15, le gouvernement de la place au comte du Montal, avec une garnison de deux mille hommes d'infanterie et de quatre cents de cavalerie. Pour mieux cacher le projet d'attaquer Tournai, et empêcher qu'on n'y jette du renfort, le maréchal de Turenne menace Bruxelles, où le marquis de Castel-Rodrigo étoit renfermé avec un corps de troupes encore si foible, qu'il n'osoit le mettre en campagne. Le 16, la cavalerie française part de Charleroi, et prend le chemin de Nivelle. Le reste de l'armée la suit le 17, et campe à Renisart, à une lieue en-deçà de Nivelle. Le 18, elle tourne vers Braine-le-Comte, et campe auprès à Petit-Roux, d'où on détache quinze cents chevaux aux ordres de Podwils qui, suivant d'abord la route de Grammont et d'Oudenarde, rabat ensuite sur sa gauche vers Tournai. En même temps qu'il

fait ce circuit, Desfourneaux vient, avec quatre cents hommes de cavalerie, se poster à Mortagne, sur la rive droite de l'Escaut, entre Condé et Tournai. Pendant les marches des 16 et 17, on n'apperçoit pas un seul ennemi ; le 18, on découvre un parti d'environ cent chevaux, qui sont promptement dissipés. L'armée fait, le 19, moins une marche qu'une promenade de Petit-Roux à Moflette, car il n'y a guère qu'une demi-lieue ; mais il falloit user le temps. Le 20, on prend la route d'Ath, qui se rend au moment où les troupes en approchent. Comme cette place est située avantageusement pour gêner celles qui l'avoisinent, et ouvrir l'entrée du pays ennemi, on y laisse quatre cents hommes d'infanterie et cent de cavalerie, et on campe à la Chapelle, au-delà de Ligne, tandis que le marquis de Bellefonds et le comte de Duras, suivis chacun d'un corps de troupes, vont compléter l'investissement de Tournai, à la droite de l'Escaut. Environ deux cents fantassins tirés d'Oudenarde et cinq cents hommes de milices, qui tentent de se jeter dans la place, sont pris ou dispersés. Le 21 de grand matin, l'armée arrive. Le roi et le maréchal de Turenne règlent les quartiers, et font jeter, au-dessus de Tournai, un pont de bateaux, pour établir une communication entre la grande armée et celle du maréchal d'Aumont qui, laissant la plupart de ses troupes à Armentières, pour contenir la garnison de Lille et assurer la marche des convois qu'on tiroit d'Arras, vient au siége avec le reste. Le 22 au soir, on ouvre deux tranchées. Les assiégés tirent

beaucoup, résistent assez courageusement, mais ne peuvent empêcher les assiégeans de s'emparer de quelques dehors. La discorde se met entre le marquis de Trazegnies, gouverneur de la place, qui veut continuer à se défendre, et les bourgeois qui veulent se rendre. Ceux-ci, infiniment plus nombreux que la garnison, la compriment, demandent à capituler le 24 au point du jour, et Trazegnies se retire dans la citadelle, devant laquelle on ouvre la tranchée dès le soir. La garnison, écrasée par un feu de canon très-violent, et d'ailleurs trop foible pour opposer une bonne défense, prend aussi le parti de se rendre le 25 dans la matinée, et évacue le lendemain la place. Le maréchal d'Aumont retourne alors à Armentières.

Tournai muni et réparé, on pouvoit attaquer Oudenarde qui auroit aidé à couper la communication entre Bruxelles et Gand, ou Courtrai qui auroit étendu la domination française en Flandre; mais le maréchal de Turenne juge préférable de prendre Douai qui, resserrant Cambrai et Lille, se rattachoit mieux à Arras, à Tournai, fort avancé dans le pays ennemi, et aux autres places de la frontière, en la couvrant dans la partie la plus foible, qui étoit alors celle de Bapaume et de Péronne. Le général français dissimule d'ailleurs son projet assez habilement, en faisant menacer Lille par le maréchal d'Aumont, pour que les Espagnols ne jettent aucun renfort dans Douai, dont la garnison étoit très-foible. L'armée qui s'étoit réunie le 27 à la gauche de l'Escaut, près de

Tournai, descend la rivière, marche le 28 à Helchin, près de la rive gauche, position d'où elle menace à la fois Oudenarde et Courtrai; mais la nuit du 29 au 30, le comte de Duras, détaché avec deux mille chevaux et deux bataillons, passe la Scarpe à Marchiennes, et investit Douai du côté de Lille, tandis que les Lorrains, renforcés d'une trentaine d'escadrons et de deux bataillons français, passant le canal de Lille à Pont-à-Sau, et la Scarpe à Brebière, au-dessus de la place, l'investissent du côté de Bouchain et de Cambrai. Le 30, l'armée part d'Helchin, et remontant l'Escaut, campe à Esquelmes, au-dessus de Tournai, le premier juillet, à Pont-à-Marque, entre Lille et Douai, en même temps que le maréchal d'Aumont s'avance, avec une partie de ses forces, d'Armentières à Haubourdin, pour harceler la garnison de Lille, et en brûler les moulins à vent et les faubourgs; il se porte ensuite à Pont-à-Tressin, de l'autre côté de la ville. Ces mouvemens, en inquiétant la garnison, l'empêchèrent de faire sortir comme auparavant, des partis qui couroient jusqu'aux portes de Tournai et dans d'autres directions, ce qui compromettoit les convois de l'armée. Le 2 juillet, elle arrive de Pont-à-Marque à Douai, où l'on ouvre la tranchée le 3, et le lendemain 4 devant le fort de Scarpe: l'un et l'autre se rendent le 6. On travaille sans perdre de temps, à remettre la place en état de défense, et comme le maréchal de Turenne juge indispensable d'accorder du repos aux troupes, très-fatiguées par les marches et les siéges précédens, Louis

part le 8, pour aller passer quelques jours à Compiègne, après avoir décidé que le maréchal d'Aumont prendra Courtrai pendant son absence. Le 9, le maréchal de Turenne campe près de l'abbaye de Flines, à peu de distance de Douai, et le 10 à Coutiche, près d'Orchies, où le quartier général est établi jusqu'au retour du roi. Le temps que l'armée passa dans l'inaction, eut autant pour objet de la délasser de ses travaux, que de faire les préparatifs de plusieurs siéges qu'on se proposoit encore. Outre qu'il étoit nécessaire de remplir le vide produit par les garnisons des nouvelles conquêtes, il convenoit d'augmenter les embarras des Espagnols, par une diversion imprévue; c'est pourquoi M. de Turenne manda, le 14, au marquis de Louvois, que si, dans quinze jours ou trois semaines, le calme continuoit en Allemagne, il étoit d'avis de tirer le marquis de Créqui des environs de Sierck, et de le faire venir sur la Sambre, vers Charleroi, d'où il pourroit pénétrer en Brabant, ou opérer ailleurs selon les circonstances.

La grande armée renforce celle du maréchal d'Aumont, de quatre mille hommes d'infanterie et de deux mille de cavalerie, aux ordres du marquis de Puiguilhem (1), maréchal de camp. Le vicomte de Turenne détache encore, le 12 juillet, deux mille chevaux, commandés par le marquis de Bellefonds,

(1) Plus connu sous le nom de comte de Lausun, et par ses aventures et son mariage clandestin avec mademoiselle d'Orléans-Montpensier.

avec ordre de s'avancer à Harlebeck, au-dessous de Courtrai, et d'y rester jusqu'à la reddition de cette place. Cet officier ne peut empêcher qu'un renfort de deux cent cinquante hommes n'y entre le 12, et il fait poursuivre sans succès le détachement de cavalerie qui a escorté ce secours. Le maréchal d'Aumont part le 13, de Tressin, n'accorde à ses troupes d'autre repos que de simples haltes, et arrive le 14, en une seule marche, devant Courtrai, où il fait ouvrir la tranchée le lendemain au soir. On forme trois attaques; les dehors sont emportés dès la première nuit, et la place se rend le 16; mais comme la garnison s'étoit retirée dans la citadelle, on en commence l'attaque le 17 du côté de la ville et de la campagne, et elle capitule le 18. On remarqua, comme une rare singularité, que les assiégés eussent perdu plus de monde que les assiégeans.

Le roi et la reine arrivent de Compiègne à Arras le 22, et le 23 à Douai, d'où ils se rendent le 25 à Orchies, chez le maréchal de Turenne, qui leur donne une fête, à la suite de laquelle ils partent le 26, pour Tournai; ils reviennent, le 29, à Orchies, d'où la reine reprend le chemin de Douai et d'Arras. Quant au roi, il rejoint l'armée, qui avoit marché, le 27, d'Orchies à Froyennes, près de Tournai. Le 28, elle passe l'Escaut sur un pont construit à Constantin, au-dessous de la place, et campe à Herinnes, près de la rive droite du fleuve. Le lendemain 29, elle s'avance à Nieukerken, peu éloigné d'Oudenarde, dont le siége étoit décidé, et que les Lorrains,

ainsi que les détachemens des marquis de Bellefonds et de Puiguilhem, envoyés pour concourir à l'attaque de Courtrai, avoient investi la nuit précédente des deux côtés de l'Escaut. Le 30, l'armée s'approche d'Oudenarde, et le soir la tranchée est ouverte. On foudroie, le lendemain 31, la place par un si grand feu de canon, qu'elle capitule dans la soirée du même jour.

Le maréchal d'Aumont, parti le 27 de Courtrai avec ses propres troupes, pour rejoindre celles qu'il avoit laissées au camp d'Armentières ou de Frelingen, continue à observer la garnison de Lille. Les circonstances tenoient sur la Moselle, le marquis de Créqui, dans une inaction peu analogue à ses talens et à son caractère. Son séjour à Sierck ne fut marqué que par un seul événement peu important, dont on ignore même les causes et le détail. On sait seulement, que le 14 juillet, il s'empara de Bitbourg, Berbourg ou Betbourg, qui avoit peut-être refusé de contribuer. Cette ville est située dans le duché de Luxembourg, à douze ou treize lieues de la capitale de ce nom, entre les rivières de Kill et de Nims. Il faut également tirer de l'oubli une autre expédition particulière assez difficile, dont le comte du Montal, gouverneur de Charleroi, chargea La Haye, brave officier, ci-devant capitaine dans le régiment du maréchal de Turenne qui l'honoroit de son estime. Le bourg de Saint-Vibert ou Saint-Hubert, à environ six lieues de Charleroi, entre cette ville et Louvain, étant occupé par des soldats espagnols et des

paysans armés, se crut en mesure de refuser le paiement des contributions. Il falloit le punir, et La Haye y réussit, le 20 juillet, avec autant de résolution que d'intelligence. Le mont Saint-Vibert fut forcé et pillé, après une vigoureuse résistance ; mais le détachement français ne put revenir à Charleroi et y ramener son butin, qu'en dissipant un nombreux rassemblement de paysans qui tenta de lui couper la retraite. L'ennemi se vengea quelques jours après de cet échec, sur trois cents cavaliers des garnisons de Philippeville et de Charleroi, commandés par le marquis de Vaubrun-Nogent qui, ayant rencontré le 5 août, deux mille chevaux espagnols, aux ordres du prince de Ligne, ne put résister à une supériorité aussi grande, et fut accablé par le nombre après une résistance opiniâtre. Le même La Haye, dont on vient de parler, fut blessé et fait prisonnier dans cette action.

Le siége d'Oudenarde n'avoit été entrepris que pour faciliter une conquête plus importante. Le maréchal de Turenne projetoit de s'emparer de Dendermonde, dont la situation lui eût procuré de grands avantages, en gênant la communication entre Bruxelles, Gand et Anvers. Le comte de Duras est donc détaché, la nuit du 31 juillet au premier août, avec quinze cents hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie, pour inquiéter Bruxelles, en montrant des troupes dans cette direction, rabattre ensuite sur Alost, s'en emparer en passant, et investir ensuite Dendermonde. Duras met si peu d'ordre dans sa marche, que ses

troupes se dispersent, au point qu'elles ne se réunirent que vers le soir près d'Alost, où il entre un secours de cavalerie espagnole qui veut d'abord résister; mais quelques coups de fusil suffisent pour intimider les habitans, et les engager à se rendre. Le lendemain 2 août, on leur envoie de l'armée une garnison, et le comte de Duras marche à Dendermonde. Le retard occasionné par les mauvais arrangemens de la veille, avoit donné le temps au comte de Marcin, commandant du petit nombre de troupes que le gouvernement espagnol avoit pu rassembler, d'y amener de Bruxelles un renfort de cinq cents hommes de cavalerie et de treize cents d'infanterie, et de faire lâcher les écluses pour inonder les environs de la place.

L'armée marche le 2 août d'Oudenarde à Hofstade, et le 3 à Appels, sur la rive droite de l'Escaut, près de Dendermonde. On commence aussi-tôt au-dessus de la place, près d'Appels, un pont sur l'Escaut. On fait aussi passer dans des barques de l'infanterie et de la cavalerie, et il s'engage au-delà du fleuve un combat contre des détachemens ennemis, qui sont renversés, malgré la supériorité de leur nombre. Une partie de l'armée passe le 4, pour investir Dendermonde du côté d'Anvers, où l'on suppose l'attaque plus facile que de celui de Bruxelles; mais l'inondation oblige à un très-grand détour, pour arriver à portée du faubourg vers Anvers. On considère alors que la largeur de l'Escaut et de l'inondation rend les approches très-difficiles de toutes parts, qu'on manque de bâti-

mens propres à fermer entièrement le canal du fleuve, par lequel les Espagnols, pour peu que le vent ou la marée les favorise, jetteront tous les secours qu'ils voudront dans la place, dont la garnison déjà forte de deux mille hommes d'infanterie et de cinq cents de cavalerie, peut encore être augmentée au point que, si l'on s'obstine au siége, on risque d'y employer inutilement le reste de la campagne. On renonce donc à l'attaque de Dendermonde qui, par la nature de ces difficultés, paroît beaucoup moins avantageuse que celle de Lille, dont la possession importe d'autant plus au roi, qu'elle liera ses conquêtes dans un point très-rapproché de ses frontières; c'étoit d'ailleurs une entreprise bien plus éclatante que celle qu'on abandonnoit. Dès le 5, les bagages et l'artillerie reprennent le chemin d'Oudenarde. Aussi-tôt les ennemis du maréchal de Turenne, se croient permis de blâmer sa conduite, et de représenter la marche infructueuse sur Dendermonde, non-seulement comme une fatigue inutile pour les troupes, mais comme une flétrissure pour les armes du roi. Le monarque et Turenne laissent dire les censeurs, et ne les mettent pas dans le secret. Si le passage de l'Escaut eut l'utilité d'enrichir des partis français, qui allèrent piller l'opulent pays de Vaes, il fut nuisible à d'autres, que l'ardeur du butin avoit emportés trop loin et qui, à leur retour, trouvant le pont replié, furent faits prisonniers par les Espagnols.

Le 6 août, l'armée revint camper à Hofstade, près d'Alost; le 7, elle marche à Welden, au-dessous

d'Oudenarde; le 8 à Helchin, près de la rive gauche de l'Escaut, sur la route de Tournai; le 9 à Varcoin, toujours en côtoyant l'Escaut, et le 10 devant Lille, que le marquis d'Humières, avec deux mille chevaux, et le comte de Lillebonne, avec les Lorrains (1), détachés le 6 par le maréchal de Turenne, avoient investi le 8 d'un côté; tandis que le comte de Lorges, avec la cavalerie du maréchal d'Aumont, l'investissoit de l'autre. Cette entreprise, la plus importante de la campagne, avoit des contradicteurs. Ils insistèrent d'abord sur des généralités, telles que la difficulté de l'opération en elle-même, la fatigue des troupes, l'approche de la mauvaise saison, propre à l'augmenter encore, leur diminution par une multitude de garnisons, et l'incertitude du succès, sur-tout après l'espèce d'affront qu'on avoit essuyé à Dendermonde, et qui devoit rendre plus circonspect à hasarder. Ils ajoutèrent ensuite, que Lille étoit une place immense, forte par elle-même, défendue par une garnison que les rapports les plus certains portoient à trois mille hommes d'infanterie, et à douze cents de cavalerie, l'élite des troupes d'Espagne, aux ordres du comte de Brouai, qui passoit pour brave; que la ville renfermoit, outre la milice *des Curlins*, fort estimés dans le pays, et presqu'aussi aguerris que les soldats, une bourgeoisie, que les uns apprécioient à vingt mille hommes, et les autres à quinze mille, en état de porter les

(1) Le roi lui avoit mandé, le 7, d'être rendu le 9 à Bondues, entre Lille et Menin.

armes; qu'il résultoit au moins de cette diversité, la certitude que les bourgeois étoient très-nombreux, et même trop, relativement à la force de l'armée, qui ne pourroit jamais garnir convenablement les lignes de contrevallation, indispensables pour résister aux sorties, et encore moins celles de circonvallation, si l'on en faisoit, pour arrêter les secours, qu'on ne pouvoit douter que le gouverneur-général des Pays-Bas ne fît l'impossible pour jeter dans la place; qu'avec beaucoup de peine, à la vérité, il commençoit à rassembler à Ipres, aux ordres du comte de Marcin, une armée montant à quinze mille hommes, dont la moitié de cavalerie; mais qu'en supposant qu'il ne pût s'en procurer davantage avant la fin du siége, ce corps habilement commandé, suffisoit pour le troubler, pour percer dans un seul point, et secourir Lille; ce qui forceroit le roi à s'en éloigner, sinon avec perte, du moins avec honte. Le maréchal de Turenne, qui n'avoit peut-être pas plus d'idées qu'un autre, mais qui avoit toujours la meilleure et la plus juste, caractère distinctif et infaillible de la supériorité et du génie, ne fut pas plus ébranlé que le roi, par toutes ces objections. Il observa, que l'exemple de Dendermonde étoit insignifiant, puisqu'on avoit renoncé à l'attaquer, uniquement parce que les difficultés locales le rendoient trop peu accessible, et non par des raisons qui tinssent au mérite de la place en elle-même, au nombre ou à l'habileté des ennemis; que d'ailleurs cette conquête ne valoit pas le temps qu'elle auroit exigé; que Lille n'étoit pas imprenable,

et qu'on la soumettroit avec de la conduite et de la persévérance; que sa nombreuse population, fatiguée par les incommodités d'un siége, seroit plutôt une cause de reddition, qu'un moyen effectif de résistance; qu'une ligne de contrevallation bien tracée et garnie seulement dans les points essentiels, mettroit obstacle aux sorties de la garnison, et que quant aux secours extérieurs, on pouvoit les empêcher avec de la vigilance et de l'activité, malgré la vaste étendue de l'enceinte de la place; que les corps aux ordres du maréchal d'Aumont et du marquis de Créqui, offroient une ressource en troupes, qu'on ne calculoit pas assez, puisqu'elles seroient supérieures en qualité, et à peu de chose près égales en nombre à celles du comte de Marcin; et que, comme M. de Créqui ne seroit, dans les conjonctures présentes, guère plus utile sur la Sambre que sur la Moselle, c'étoit le cas de renoncer à l'une et à l'autre diversion, et de ne pas différer à lui faire joindre l'armée; enfin, qu'en dépit de toutes les critiques, la raison de guerre prescrivoit le siége de Lille. Aussi, le roi y étoit-il résolu, et à suivre, sur tous les points, les avis du maréchal de Turenne.

Louis XIV prit d'abord son quartier le 10, au village d'Equermes. A peine y fut-il établi, que le gouverneur, comte de Brouai, l'envoya complimenter, le suppliant de choisir, pour se loger, la plus belle maison des environs de la ville, de laquelle on fourniroit avec abondance et empressement, tout ce qui seroit nécessaire pour en rendre l'habitation commode

et agréable, et de lui faire connoître promptement l'emplacement de son quartier, afin qu'il donnât ordre de n'y pas tirer; enfin, de ne point trouver mauvais qu'il défendît la place avec la dernière vigueur, pour le service du roi d'Espagne son souverain. Louis chargea l'envoyé de remercier le comte de Brouai de son attention; de lui dire, que son quartier seroit par tout son camp, et que plus la résistance de Lille seroit opiniâtre, plus sa conquête seroit glorieuse. On sut en même temps, que le gouverneur avoit fait prêter un nouveau serment aux bourgeois, dont plus de dix mille jurèrent de périr plutôt que de se rendre; que la place en renfermoit à-peu-près quinze mille en état de porter les armes; et que la garnison consistoit en dix-huit cents hommes d'infanterie, Espagnols, Italiens, Anglais et Walons, tous hommes choisis; en deux mille Curlins, et en mille hommes de la meilleure cavalerie d'Espagne, commandés par le marquis de Richebourg, frère du prince d'Epinoi, et Massiete, officier de réputation dans ce service. On apprit aussi, que les habitans persuadés qu'on seroit forcé de lever le siége, s'étoient moqués d'avance des assiégeans, en plaçant devant l'hôtel-de-ville un grand cheval de bois, avec une botte de foin et un poteau chargé de cette pièce triviale, de très-mince poésie, en rimes assez riches pour des flamands:

C'est en vain, Français, que vous pensez nous prendre,
Encore que tout secours nous manque au besoin.

Vous perdez votre temps. Plutôt qu'on nous voye rendre,
Ce cheval mangera cette botte de foin.

Le cheval de bois ne mangea pas le foin, et la ville fut prise.

Dès le 10 août, à neuf heures du soir, on commença, à sept ou huit cents pas des glacis de la place, une ligne de contrevallation, composée d'un fossé de six pieds de profondeur, et d'un parapet formant, de distance en distance, des redans, dans lesquels on se proposoit de mettre les petites pièces de canon que chaque bataillon menoit dès lors avec lui. Le lendemain matin 11, ce travail étoit déjà avancé, et les assiégés n'y opposèrent qu'un grand feu de canon. On leur en supposoit une centaine de pièces, mais si elles existoient, toutes ne servirent pas, à beaucoup près; au reste, les batteries des remparts, donnant en plein dans le village d'Equermes, le roi recula son quartier à Los. On apprit ce jour-là, qu'après la défaite des trois cents chevaux du marquis de Vaubrun, le prince de Ligne avoit pris le chemin d'Ipres, pour y joindre le comte de Marcin. On sut aussi que des partis de Valenciennes et de Cambrai, avoient commis d'assez grands dégâts dans le territoire français. Le même jour 11, le comte de Duras s'empara, à deux cents pas du glacis de Lille, d'une redoute dont le feu incommodoit le travail de la ligne de contrevallation. On commença celle de circonvallation, et les troupes concoururent avec ardeur à la former, secondées par un grand nombre de paysans rassemblés à cet effet. Ces travaux, ainsi que divers préparatifs,

qui exigeoient plusieurs jours, ne furent dans leur état de perfection que le 18; et comme les Français ne tiroient encore que quelques coups des pièces de campagne, placées le 13 dans les redans, les assiégés crioient ironiquement à nos soldats, que le roi avoit sans doute vendu son gros canon pour leur acheter du pain. Cette raillerie étoit fondée sur la disette que les troupes françaises avoient éprouvée et éprouvoient encore, par la faute du marquis de Louvois, qui, sans expérience, n'ayant jusque-là réglé les préparatifs d'aucune guerre, et ne connoissant pas la nécessité de cette prévoyance qu'il manifesta dans la suite, avoit si mal arrangé la partie des approvisionnemens, surtout celui des subsistances et des moyens de transport, que les mesures du maréchal de Turenne en furent souvent déconcertées. La consistance et la réputation de ce grand homme lui persuadèrent, qu'il avoit le droit de faire à ce sujet, une espèce de réprimande à un jeune ministre, qui s'étoit peut-être montré un des contradicteurs du siége de Lille, et qui avoit besoin de leçons et de se former. On raconte que Louvois reçut d'abord, sinon avec plaisir, du moins avec les dehors de la reconnoissance, les avis du maréchal; mais que le vieux ministre le Tellier, son père, et Colbert, jaloux de l'influence que cet illustre guerrier avoit sur le roi, persuadèrent à Louvois, qu'il étoit personnellement intéressé à s'entendre avec eux, pour tâcher de l'affoiblir, et que telle fut l'origine de la mésintelligence, qui exista depuis entre le général et le ministre.

Le rassemblement de troupes commencé par les Espagnols, à Ipres et à Alost, pour menacer Oudenarde, donnant quelques inquiétudes, tant pour le secours de Lille, que pour les conquêtes vers la mer, la Lys et l'Escaut, où les garnisons étoient foibles, et les places peu approvisionnées, le maréchal d'Aumont eut ordre d'observer les ennemis de ce côté, et de celui de la Scarpe. Il partit donc d'Armentières, pour aller camper sous Tournai, avec son corps d'armée, fort diminué par l'absence des mille chevaux détachés aux ordres du comte de Lorges, pour investir Lille, et qui ne le rejoignirent pas, parce qu'on trouva plus utile de les employer à garder les passages de la Lys à Menin, Commines, Warneton et Armentières, afin de veiller spécialement sur le rassemblement d'Ipres, et de s'opposer, de concert avec la grande armée, aux secours partiels que les ennemis pouvoient tenter d'envoyer à Lille par cette direction.

Le 17, vers dix heures du soir, le feu prit accidentellement au quartier du roi, qui eut des équipages et des chevaux brûlés. Un courtisan bel esprit, qui vouloit flatter, même par de mauvais vers en style barbare, présenta ceux-ci au monarque, en assurant que c'étoit un quatrain de Nostradamus, prédisant la prochaine soumission de Lille; comme si Nostradamus avoit eu, plus qu'un autre, le don de connoître l'avenir :

Quand des fleurs d'or (1), roi preux et sans égal,

---

(1) Les fleurs-de-lys d'or, armoiries du roi.

D'un double cercle (1) aura ceint l'Insulaire (2),
Château flambant (3) lors sera le signal,
Qu'il sera temps qu'on lui soit tributaire.

Le 18, à l'entrée de la nuit, on ouvre enfin la tranchée devant Lille, à huit cents pas de la place, du côté de la porte de Five. On forme deux attaques, distantes l'une de l'autre d'environ cent toises, mais se dirigeant sur le même point. Le 19, au jour, les assiégés font sortir deux détachemens peu nombreux. Le premier, de cavalerie, se retire promptement, et on rechasse vivement l'infanterie, jusque dans les palissades, où elle rentre en désordre. On avoit fait environ cinq cents pas de travail pendant la nuit. Celle du 19 au 20, est moins employée à étendre les travaux qu'à les perfectionner, et on les avance au plus, d'une centaine de pas. Vers neuf heures du matin, une seconde sortie des assiégés leur réussit aussi mal que la première. Le 21, à la pointe du jour, une batterie de vingt-quatre pièces de gros canon commence à tirer contre la porte de Five et les dehors voisins, avec tant de succès, que l'artillerie de la place est bientôt démontée, à l'exception de quatre pièces, et le rempart fort endommagé. On avance les tranchées jusqu'à cent pas du glacis : une des attaques reste cependant un peu en arrière. Le 22, l'une atteint

(1) Les lignes de contrevallation et de circonvallation qu'on achevoit alors.

(2) Epithète désignant la ville de Lille.

(3) Le château de Los, où le feu avoit pris.

presque le glacis et l'autre en approche. La garnison tente une troisième sortie, mais si foible, qu'on ne dut la regarder que comme une reconnoissance. La nuit suivante, deux officiers anglais déserteurs, disent au roi, que son artillerie a tué dans la journée, les quatre meilleurs canonniers de la place, ainsi qu'un des principaux bourgeois, et que les autres, frappés de cet accident, ont déclaré au comte de Brouai, que s'ils n'étoient secourus le 27, selon qu'il les en flattoit, ils feroient leur capitulation. Ces officiers ajoutent, que pour remonter le courage du peuple, on a porté dans les rues un grand tableau représentant le jeune roi d'Espagne, en même temps qu'on faisoit dans les carrefours une exhortation publique, de défendre ce royal enfant, que la France vouloit, disoit-on, dépouiller de ses Etats, et que l'inefficacité de ce sermon politique étoit prouvée, par le peu de succès d'une levée d'hommes de toutes sortes de métiers, pour les employer plus spécialement à la défense de la place; qu'on n'en avoit trouvé que huit mille au plus, et qu'il avoit même fallu prendre auparavant, la précaution d'enfermer dans des couvens, pour éviter une émeute, les femmes du petit peuple, parce qu'elles ne vouloient pas que leurs maris prissent les armes.

Le 23, dans la matinée, le marquis de Créqui qui a accéléré, autant qu'il étoit possible, sa marche depuis les bords de la Moselle, et pris les devants avec sa cavalerie et les dragons, entre dans les lignes. Le maréchal de Turenne lui ordonne aussi-tôt de se ren-

dre, avec la plus grande partie de ses troupes, à Commines, sur la Lys, de se réunir à celles qu'il y trouvera, de remplacer le comte de Lorges, et de l'envoyer au siége où l'on retient le reste des forces de M. de Créqui. Une nouvelle batterie de quatre pièces de canon est en état de tirer. A mesure qu'on approche de la place, le travail devient, selon l'usage, plus difficile, plus lent et plus périlleux ; cependant les deux attaques portant directement sur deux angles saillans, des ouvrages avancés ou dehors, touchent presque au glacis. Tel fut le résultat de la nuit du 23 au 24, pendant laquelle le feu des assiégés s'amortit sensiblement. La nuit du 24 au 25, la contrescarpe est attaquée et emportée, et on se loge même dans le chemin couvert, de manière à découvrir entièrement le fossé et le corps de la place. Le 25, à neuf heures du soir, le feu de vingt-deux pièces de vingt-quatre, établies à couvert sur la contrescarpe, se joignant à celui des deux batteries de la tranchée, répand l'effroi dans la ville, où les boulets pénètrent fort loin. Le 26, les assiégés font, sans effet, une quatrième sortie, qui, ainsi que les précédentes, ne parut avoir d'autre objet, que de reconnoître la direction des attaques, afin d'y mieux pointer leur canon.

Le comte de Marcin étoit le 25 à Ipres, avec onze ou douze mille hommes, et le projet apparent de percer un quartier des assiégeans, pour secourir Lille. Le roi quitta alors Los, pour s'établir à Helemmes ; ce qui le rapprochoit de la tranchée et des quartiers les moins garnis de troupes, et où il étoit, par consé-

quent, plus vraisemblable que Marcin feroit une tentative, quand il auroit reçu quelques renforts qu'il attendoit encore. La nuit du 26 au 27, les assiégeans s'emparent de deux demi-lunes, et s'y logent, à la suite d'un combat assez vif. Ce succès permet d'avancer sur la contrescarpe, du canon pour battre une espèce de fausse-braye, ainsi que le parapet de la courtine, et faire des trous dans la muraille, pour y attacher le mineur. Ce nouveau feu augmente les alarmes du peuple qui, le 27 après minuit, se porte en foule à l'hôtel-de-ville, où l'on prend la résolution de députer plusieurs notables au comte de Brouai, pour lui demander communication des lettres par lesquelles l'administrateur général des Pays-Bas promettoit, disoit-on, que la ville seroit secourue ce jour-là. Le gouverneur ne répond d'abord que par l'exhortation de rester fidèles au roi d'Espagne, et de continuer à se défendre, d'autant que le danger n'est pas imminent, que le canon des assiégeans ne produit d'autre mal, que de briser des toitures de maisons, et qu'on ne peut craindre qu'ils pénètrent d'emblée dans la ville. Les députés peu satisfaits de cette solution, insistent si fortement sur l'exhibition des lettres, que le comte de Brouai ne peut s'y refuser. On voit alors que le secours n'est promis que vers le 10 septembre, et encore avec incertitude. Sur ce rapport, les bourgeois déclarent, que comme ils sont évidemment abandonnés par le roi d'Espagne, qui n'a pas même en campagne une armée suffisante pour les secourir, ils ne doivent pas préférer une fidélité

inutile et leur ruine à leur salut, et veulent capituler dans le jour. La multitude, bientôt instruite de l'état des choses, approuve cette résolution, et les mêmes députés envoyés au gouverneur, se rendent sur les remparts, et crient aux canonniers de cesser le feu. Les assiégeans en font de même; mais une batterie de la place, qui probablement n'étoit pas encore avertie, fait sa décharge et les Français recommencent à tirer. Le mal-entendu est bientôt réparé, et le feu cesse de nouveau de part et d'autre. Le comte de Brouai charge le marquis de Richebourg et deux autres officiers, de demander au roi quatre jours, pour informer le comte de Marcin de l'état de la place, qui se rendra à des conditions raisonnables, si elle n'est secourue dans ce délai. Le roi rejette cette proposition, et ordonne même à un de ses aides de camp d'aller faire recommencer l'attaque; il finit cependant par accorder aux députés quelques heures, pour retourner à Lille, et se munir de nouvelles instructions. On les donne conformes aux desirs du roi; enfin, une capitulation favorable aux bourgeois et honorable à la garnison qui obtient les honneurs de la guerre, met les Français en possession d'une porte de la ville le 27 au soir.

Ce siége important, terminé avec autant d'avantage que de gloire, démontre la justesse des calculs du maréchal de Turenne, qui étoit cependant devenu l'objet d'une sorte de déchaînement, à mesure qu'on apprit dans l'armée que les troupes espagnoles tirées des garnisons, se réunissoient vers Ath et Ou-

denarde, qu'elles feignirent d'abord de vouloir attaquer, et ensuite à Alost, Gand et Bruges, pour se rendre sous Ipres; ce qui menaçoit nos places sur l'Escaut, la Lys et le bord de la mer. Les ennemis du maréchal profitèrent de ces apparences pour le décrier, l'accusant en outre de conduire mollement l'attaque de Lille, dont la longueur des opérations, jointe à un temps pluvieux, accabloient les troupes de fatigues, dans la seule vue de prolonger son commandement et son crédit auprès du roi, qui n'écoutoit que lui. Turenne méprisa ces injustes murmures, et résista constamment à l'opinion de ceux qui vouloient qu'on précipitât les travaux; alléguant qu'il valoit encore mieux les avancer sûrement que promptement; qu'en suivant la règle qu'il s'étoit prescrite, il prendroit indubitablement la place, en ménageant le sang des soldats, qu'il valoit encore mieux faire mouiller que tuer. Le 28, la garnison de Lille, en partant pour Ipres, défila devant Louis XIV qui traita le comte de Brouai avec distinction. *Vous êtes,* lui dit-il, *un loyal et brave homme, qui a bien fait son devoir pour le service de son roi, et je vous en estime davantage. — Sire,* répondit Brouai, *je remercie V. M. de ses sentimens flatteurs pour moi; mais si j'avois été le maître de la bourgeoisie, ils me seroient encore plus avantageux.* Le roi entre ensuite dans Lille, où il établit lui-même la garnison française.

Dès le 27, au moment où les assiégés demandèrent à capituler, le maréchal de Turenne jugea possible

de couper, de joindre et de battre le comte de Marcin, si l'on marchoit promptement sur Ipres, ou à sa poursuite, en supposant, comme il étoit vraisemblable, qu'à la nouvelle de la reddition de Lille, il prît le parti de se retirer vers Bruges ou Gand. En conséquence, le maréchal manda au marquis de Créqui, de quitter ses postes de Commines et de Warneton sur la Lys, et de marcher avec la plus grande promptitude possible, entre Courtrai et Deinse, à Vife-Saint-Eloi, pour se porter de-là sur le canal de Bruges, et même sur celui du Sas-de-Gand, selon les nouvelles qu'il auroit des mouvemens du comte de Marcin, après s'être fortifié de la cavalerie et de l'infanterie du maréchal d'Aumont, à qui le roi écrivit de venir prendre le commandement du corps qu'il laisseroit près de Lille, voulant marcher lui-même avec M. de Turenne, à la tête du reste de son armée, pour soutenir M. de Créqui. On avertit en même temps les troupes de se tenir prêtes à marcher au premier ordre, et on fit partir sur-le-champ le comte de Lillebonne avec ses Lorrains, pour suivre et renforcer au besoin le marquis de Créqui.

Le 28, dans l'après-midi, l'armée ne laissant devant Lille que peu de troupes, alla camper à Pont-à-Marque, et le lendemain 29, au-dessous de Courtrai à Harlebeck, d'où le marquis de Bellefonds fut détaché avec quinze cents chevaux, pour se porter sur le canal de Bruges et y seconder le marquis de Créqui. La nuit du 29 au 30, on fit encore partir le maréchal de camp Podwils, avec un pareil nombre de

troupes, afin de soutenir M. de Bellefonds, qui s'avança sur le canal à Winderhout, où M. de Créqui, après l'avoir passé, partagea au-delà ses troupes en trois divisions, disposées de manière à couper, vers sa droite, aux ennemis le chemin de Bruges à Gand : il étoit en personne à la tête du corps le plus avancé. Le marquis de Bellefonds, se jetant un peu sur sa gauche, mais sans s'éloigner autant du canal, occupa, en faisant face à Bruges, l'espace que M. de Créqui n'avoit pu remplir. Quant à l'armée, elle vint passer le 30, la Lys à Deinse, où le quartier général fut établi, et campa sur le chemin de Gand.

Le comte de Marcin n'apprend que le 28 dans la matinée, que les Français sont maîtres de Lille. Craignant alors qu'ils ne se portent le long de la mer, ou vers Gand et Bruxelles, où il ne restoit pas de troupes, ou enfin qu'ils ne marchent brusquement sur lui pour l'accabler, il décampe aussitôt d'Ipres, envoie de l'infanterie à Dixmude, Nieuport et Ostende, et prend, avec le reste de ses forces, la route de Bruges, se proposant d'aller ensuite se poster à Gand avec toute sa cavalerie, montant à huit mille hommes, qui lui paroissent suffisans pour empêcher le roi d'attaquer la place. A peine arrivé à Bruges le 30 au soir, il apprend confusément par des paysans, qu'un corps de troupes françaises, dont on ignore le nombre, a passé le canal et barre le chemin de Gand. Il espère qu'en surprenant ce détachement, qu'il ne juge pas considérable, il pourra sinon le dissiper, du moins le percer, et s'ouvrir ainsi le passage ; fait remonter

sur le champ ses troupes à cheval, les partage en trois corps destinés à se flanquer mutuellement, se met lui-même à la tête du premier, fort d'environ quatre mille chevaux, et se dirige sur le point occupé par le marquis de Créqui. Celui-ci qui se tient sur ses gardes, n'est nullement étonné à la vue d'une troupe ennemie qui s'avance le 31, au point du jour, jusqu'à ses vedettes, et il la fait pousser, pour découvrir jusqu'à quel degré elle est soutenue. Marcin apprend alors que les Français sont plus nombreux qu'il ne l'a cru; qu'il est arrivé successivement différens corps sur le canal, et que leur armée, campée à Deinse, va sans doute arriver elle-même. Il y avoit deux partis à prendre: l'un, de persévérer dans la résolution de percer le corps du marquis de Créqui, par une charge très-vigoureuse, et de gagner Gand; l'autre, de retourner à Bruges, au risque d'être vivement harcelé dans sa retraite, et peut-être forcé à combattre avec désavantage. Quoique Marcin, formé à l'école du prince de Condé (1), fût brave et assez habile, il adopte l'expédient de regagner Bruges: c'étoit le plus mauvais; car, quoique prévenu, il auroit peut-être encore mieux valu, ne voulant plus

(1) Il étoit un des lieutenans-généraux du prince de Condé, dans la guerre que celui-ci, uni aux Espagnols, fit à la France, et que le traité des Pyrénées termina en 1659. Le comte de Marcin fut le seul officier du prince, que le cardinal Mazarin ne voulut pas laisser revenir dans le royaume, et il resta au service d'Espagne. Après sa

attaquer ce qu'il avoit en tête, tâcher de gagner le Sas-de-Gand par un détour sur sa gauche; mais l'activité du marquis de Créqui ne laisse pas à Marcin le temps de se reconnoître; il a à peine celui de déployer autant de troupes que le terrein resserré par des haies et des fossés le permet: elles sont chargées et renversées avec la rapidité de l'éclair, malgré une vigoureuse résistance. On les poursuit jusqu'à la tête d'un village, où elles se rallient, et tentent le sort d'un nouveau combat qui leur est encore plus défavorable que le premier; elles prennent alors la fuite, se débandent, et la plus grande partie est vivement poursuivie par le marquis de Créqui, jusqu'à la vue du fort de Philippine, sur le territoire hollandais. Le marquis de Bellefonds, aussi empressé de se signaler que son collègue, qu'il avoit d'abord suivi, jugeant que le gros des Espagnols voudra sans doute regagner Bruges, retourne dans cette direction, en se rapprochant un peu du canal, rencontre le second corps des ennemis, qui s'étoit partagé en plusieurs troupes, qu'il culbute successivement, non sans résistance; car cette cavalerie se battit avec acharnement. Le comte de Lillebonne ayant rencontré à-peu-près en même

---

mort, le prince de Condé fit rentrer son fils à celui de France, où il obtint le cordon bleu le 2 février 1703, et le bâton de maréchal de France le 12 octobre suivant. Blessé et fait prisonnier à la bataille de Turin, perdue le 7 septembre 1706, en grande partie par sa faute, il mourut le 9.

temps le troisième corps, il l'attaque et le défait. On poursuit les fuyards presque jusqu'aux portes de Bruges. Le prince de Ligne commandoit sous Marcin, qui perdit dans ces combats partiels, outre plusieurs officiers généraux ou supérieurs, quinze cents cavaliers faits prisonniers, beaucoup de chevaux, cinq paires de timballes et dix-huit étendards; enfin il se trouva affoibli de deux mille hommes au moins.

Le roi, informé vers cinq heures du matin, à Deinse, que ses troupes sont aux mains au-delà du canal de Bruges, part avec les premiers escadrons qu'il rencontre, et prend en diligence le chemin de Winderhout, suivi par le maréchal de Turenne, qui se met à la tête de la plus grande partie de la cavalerie. En arrivant à Winderhout, il passe le canal, et dispose les troupes de manière à soutenir au besoin les combattans; mais on ne tarde pas à apprendre leur victoire, et comme toute la cavalerie est également fatiguée, soit de l'action, soit de la course qu'elle vient de faire, et que d'ailleurs les marquis de Créqui et de Bellefonds ne sont pas encore de retour, on campe, pour les attendre, en avant du canal, entre Gand et Winderhout, où l'on mande de Deinse, à tout événement, un renfort de trois mille hommes d'infanterie.

Toutes les troupes étant revenues de la poursuite le 1er septembre, on repasse le canal de Bruges pour camper auprès de Gand, dont plusieurs généraux proposent en vain le siége. Comme la défaite du comte de Marcin avoit répandu l'épouvante dans les

Pays-Bas, on s'étonne de ce que le roi n'en profite pas pour étendre ses conquêtes. Il étoit, à la vérité, absolument le maître de la campagne, et de choisir les places dont il voudroit encore s'emparer; mais il faut considérer que la saison étoit déjà avancée, et extraordinairement pluvieuse, que les troupes étoient harassées par la quantité de siéges et marches qu'elles avoient faites, ayant parcouru trois fois les Pays-Bas, en profondeur, depuis l'ouverture de la campagne; que l'infanterie étoit diminuée, tant par les pertes inévitables dans les siéges, que par les garnisons des places conquises; que celles qui restoient à prendre, étoient ou fortes, ou bien munies, ou enfin d'une étendue qui en auroit rendu la garde très-difficile; que Gand étoit incontestablement de ce nombre, et qu'enfin on avoit pour l'année suivante des projets et des craintes qui exigeoient qu'on ménageât soigneusement l'armée. On décida donc très-sagement, que jusqu'à la fin de la campagne, elle ne formeroit d'autres entreprises, que celles qui deviendroient indispensables pour la faire subsister dans l'abondance aux dépens du pays ennemi, qu'on se proposoit d'épuiser de vivres et de fourrages. Le roi résolut alors de retourner en France. Il se rendit, le 2 septembre, à Lille, et rejoignit, le 3, la reine à Arras. Ils en partirent le 4 pour Péronne, d'où, par Mouchi et Senlis, ils arrivèrent le 7 à Saint-Germain-en-Laye.

Après le départ du roi, les troupes du maréchal d'Aumont sont séparées et mises en garnison. Le

2 septembre, le maréchal de Turenne ramène au camp de Deinse celles qui sont aux environs de Gand. Le marquis de Créqui retourne sur la Moselle avec le corps qu'il en a amené. On vient de voir que le maréchal n'avoit d'autre objet que de subsister dans les Etats Espagnols jusqu'au 1er novembre, époque fixée pour envoyer les troupes dans leurs quartiers d'hiver; mais une tentative du gouvernement de Bruxelles l'oblige de s'écarter de ce plan. Le marquis de Castel-Rodrigo fait occuper la ville d'Alost, où les Français n'avoient pas jugé à propos de laisser garnison. Il se propose d'en réparer les fortifications, et d'y établir pendant l'hiver un corps assez considérable pour couvrir Bruxelles et ses environs, et pour resserrer les places conquises par le roi, dont les garnisons eussent été alors exposées à une petite guerre continuelle. Le vicomte de Turenne ne peut se dispenser de chasser d'Alost les Espagnols. Il résolut aussi de s'établir ensuite sur la Dender, et d'en consommer les subsistances, afin d'ôter à l'ennemi cette ressource pour ses quartiers d'hiver. Le 8 septembre, l'armée se porte de Deinse à Oudenarde, d'où elle arrive en deux marches, le 11, à la vue d'Alost, que le maréchal de Turenne fait sommer. Sur le refus d'ouvrir les portes, il ordonne de jeter sur la Dender deux ponts au-dessous de la place, que les troupes environnent, et attaquent par deux ou trois endroits, sans creuser de tranchée, ni faire aucun travail analogue. Les Espagnols, quoique déconcertés par cette agression aussi brusque qu'imprévue, résistent néan-

moins avec valeur ; mais se voyant au moment d'être accablés, ils capitulent, après avoir tué ou blessé cinq ou six cents hommes, et évacuent Alost le lendemain 12. Les censeurs du maréchal improuvent sa manière d'opérer dans cette circonstance, et prétendent qu'il auroit pu éviter cette perte d'hommes ; mais il étoit trop éclairé et trop avare du sang des soldats, pour qu'on puisse croire qu'il ne prît pas alors, comme toujours, le parti le plus convenable. Il craignit sans doute que s'il différoit l'attaque seulement jusqu'au lendemain, les ennemis ne profitassent de ce délai pour se fortifier au point d'exiger ensuite un siége en règle, que la saison auroit pu rendre long, et par conséquent plus meurtrier qu'une action chaude, mais courte. Au surplus, comme Alost étoit une grande et mauvaise place, dont la conservation auroit exigé une nombreuse garnison, il résolut de la démanteler, et d'en faire raser les remparts par les paysans des environs, afin d'épargner cette fatigue aux troupes.

Tandis qu'on travaille à cette démolition, le maréchal remonte la Dender, et campe le 18 septembre sur la rive droite, près de Likerke, entre Alost et Ninove. Cette position fait craindre au marquis de Castel-Rodrigo que le général français ne veuille s'emparer de Vilvorden, pour s'établir sur le canal de Bruxelles à Anvers, et ruiner le seul pays qui reste pour donner des quartiers d'hiver aux débris des troupes espagnoles : mais des pluies presque continuelles ont tellement détrempé le sol, que les char-

rois étant absolument impraticables, Turenne ne peut penser à pénétrer plus loin, par l'impossibilité de tirer aucune ressource de ses derrières; et il ne laisse pas ignorer au roi, que la saison est si mauvaise, qu'il faudra bientôt renoncer à tenir la campagne. Il réussit néanmoins par la terreur qu'il inspire, à étendre les contributions jusqu'à deux lieues de Bruxelles. La démolition d'Alost étant achevée dans les derniers jours de septembre, le maréchal de Turenne transfère son quartier de Likerke à Gamerache, entre Ninove et Lessines, ayant toujours ses boulangeries à Ninove et Grandmont, ce qui le dispense de tout charroi. L'armée, répartie sur la droite de la Dender en divers quartiers s'étendant jusqu'à Ath, se remet de ses fatigues dans cette position, qu'elle garde pendant le mois d'octobre en entier, pour achever de consommer les fourrages.

Quatre lieutenans-généraux, indépendans les uns des autres, mais chargés de s'aider mutuellement au besoin, furent destinés à commander sur la frontière pendant l'hiver. Le marquis de Bellefonds, à qui on réservoit Lille, préféra d'être employé entre Sambre-et-Meuse, et de s'établir à Charleroi. Le comte de Duras, fixé à Tournai, devoit étendre sa surveillance à la rive droite de l'Escaut. Dès le 5 octobre, le marquis d'Humières se rend à Lille avec un corps d'infanterie, et se charge de veiller sur le plat pays entre l'Escaut et la Lys, ayant sur sa gauche le comte du Passage, choisi pour commander entre la Lys et la mer. Le marquis de Bellefonds, à peine arrivé dans

son département, défait près de Mons, dans les derniers jours d'octobre, avec huit cents chevaux, plus de quinze cents Espagnols, tant cavalerie qu'infanterie, qui outre l'avantage du nombre, avoient celui d'être appuyés à un bois. Enfin, le 1er novembre, l'armée est entièrement séparée dans les garnisons, et le maréchal de Turenne part pour la cour, où il arrive le 6. Il avoua à ses amis, que depuis vingt-cinq ans qu'il étoit maréchal de France, il n'avoit fait aucune campagne, où les mauvaises mesures pour les approvisionnemens, et les intrigues de ses envieux lui eussent causé autant de sollicitudes, que celle qui venoit de finir; laquelle n'eût pas été, à beaucoup près, aussi glorieuse et aussi utile, sans la confiance absolue que le roi lui accorda. Le maréchal se plaignit, en outre, de la trop grande quantité de chariots, de bagages et de chevaux, dont les courtisans avoient embarrassé l'armée; ce qui en avoit appesanti les marches et consommé en pure perte les subsistances. Il n'avoit pas dissimulé au roi, qu'il falloit renvoyer au moins la moitié de ces équipages surperflus, parce que ce luxe effréné et destructeur des armées pouvoit d'ailleurs tirer à conséquence, quand on étoit attaqué dans des défilés, et faire perdre une bataille, par le désordre que cette multitude de voitures et de valets, répandoit nécessairement parmi les troupes, durant le tumulte d'un combat.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1667.

LE ROI A M. COLBERT.

Au camp de Péronne-le-Val, près Binche, le 1er juin 1667.

J'ai reçu votre billet d'hier. Nous serons demain à Charleroi, et j'y séjournerai ; mais les troupes que j'ai étant fort fatiguées du mauvais temps et de la longueur de nos marches, j'envoie ordre à Duras de détacher de celles qui sont sous son commandement, l'escorte qu'il faudra pour y amener les farines de Rocroi.

Mon intention est de conserver le poste de Charleroi, et le soin que vous prendrez de disposer toutes choses, pour en réparer les fortifications, me sera fort agréable (1).

(1) Il s'agissoit de fournir de l'argent.

AU PRINCE DE CONDÉ.

Au camp de Charleroi, le 2 juin 1667.

MON COUSIN, sans la marche continuelle où nous avons été depuis la nouvelle de la mort de la reine de Pologne, je vous en aurois fait plutôt ma condoléance, en étant sensiblement touché pour l'amitié que j'avois pour elle, pour le déplaisir que vous en aurez (1), et pour le préjudice que cet accident pourroit apporter aux affaires, quoique je ne néglige aucune des choses qui peuvent y remédier. Je n'eusse pas différé aussi à vous donner part, de l'empressement avec lequel mon cousin le duc d'Enghien, me pria de lui permettre d'aller en parti avec six cents chevaux, que j'avois donnés à Pilloi, pour entrer dans le pays. Je vous avoue que de la manière qu'il me demanda cette permission, tout ce que je pus faire, fut de l'obliger à me prometre, qu'il ne se laisseroit pas emporter au torrent de son ardeur pour la gloire, et de recommander à ces messieurs qui sont auprès de sa personne, et à Pilloi même, d'avoir l'œil sur lui. Cette

(1) Elle se donnoit des mouvemens pour porter le prince de Condé au trône de Pologne.

précaution ne fut pas inutile; car ayant rencontré un parti de cinquante maîtres, il fut le premier à le pousser; et de la sorte qu'il y alloit, on ne l'eût jamais pu retenir, si on ne lui eût parlé de moi; mais enfin, il me tint parole, quoiqu'avec assez de peine. Dieu vous le conserve.

AU COMTE DE LILLEBONNE, COMMANDANT DES LORRAINS.

A Avesne, le 10 juin 1667.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre. Je suis très-aise du choix que mon frère le duc de Lorraine a fait de votre personne, pour commander les troupes qu'il m'envoie; et je ne doute pas, que non-seulement pour satisfaire à ses ordres, mais aussi de votre chef, vous ne me donniez tout sujet de me louer de votre conduite. Pour mon cousin le prince de Vaudemont, je n'aurai pas grande peine à répondre à ses bons sentimens, par les effets de ma bienveillance, ayant déjà beaucoup d'estime pour lui. Je me remets du surplus à la vive voix du sieur d'Aubeville, qui vous expliquera quelques changemens que j'ai faits à votre route (1).

(1) Il devoit d'abord joindre le marquis de Créqui sur la Moselle, mais on préféra ensuite de faire venir les troupes lorraines en Flandre.

AU MARQUIS D'HUMIERES (1).

Au camp devant Tournai, le 24 juin 1667, après midi.

Comme il est immanquable de prendre le château de Tournai (2), et qu'il n'importe pas de l'avoir un jour plutôt ou un jour plus tard, je desire que vous conserviez le plus qu'il se pourra les troupes qui l'attaqueront, et que pour cet effet, vous vous contentiez de faire aujourd'hui une batterie pour quatre pièces, que je mande au sieur de Saint-Hilaire de vous mener incessamment, et que vous teniez cependant votre monde à couvert par les fascines. Il ne faut qu'en demander aux deux brigades que vous avez dans votre quartier, lesquelles étant dans les bois, en feront avec facilité, et n'auront pas loin à les porter.

A M. DE SAINT-HILAIRE.

Au camp devant Tournai, le 24 juin 1667, après midi.

Le sieur de Saint-Hilaire fera marcher incessamment quatre pièces de canon, avec les

(1) Maréchal de France le 8 juillet 1668.

(2) Il est vraisemblable qu'il avoit proposé à Louis XIV de brusquer l'attaque de la citadelle de Tournai.

officiers et munitions nécessaires vers le château de Tournai, où il recevra les ordres du marquis d'Humières, qui est chargé de l'attaque. En son absence, l'officier commandant au parc, exécutera cet ordre sans aucun retardement, et j'entends que les quâtre pièces soient logées cette nuit.

LOUIS.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Compiègne, 11 juillet 1667.

VOUS verrez par le mémoire ci-joint, les nouvelles assurées que j'ai reçues d'Angleterre, Flandre et Allemagne. Elles me paroissent très-bonnes, et me font espérer que la fin de cette campagne sera aussi heureuse que le commencement.

J'aurois quelqu'envie, en retournant, de mener la reine avec moi jusqu'à Arras, et peut-être jusqu'à Douai et Tournai. Le voyage pour aller ne m'embarrasse pas; car avec l'escorte que vous m'enverrez, je la peux mener partout; il n'y a que le retour qui me fasse peine, quoiqu'il ne soit pas si prompt, car elle prétendroit être un mois dehors. Je vois bien que nous serons si avant dans le pays, que nous aurons peine à lui envoyer des gens pour la

conduire. La force des garnisons, ou plutôt celle de Tournai, m'embarrasse ; car il me semble que si la reine y demeure, il faudra y laisser plus de gens, et par conséquent nous affoiblir. Voilà tout ce que je pense sur ce voyage. Je vous le mande, afin que vous m'écriviez vos sentimens devant que je prenne ma résolution.

Je suis arrivé à midi ici et sans nulle incommodité. Je crains bien que la cavalerie qui m'a escorté, ne soit fort fatiguée. Ne perdez pas de temps à me faire réponse.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Compiègne, le 12 juillet 1667.

Vous verrez par le mémoire ci-joint, beaucoup de choses que je ne répéterai point, et qui sont très-bonnes. Je vous en dirai beaucoup d'autres quand je vous verrai, qui me font espérer la continuation des facilités que nous avons trouvées jusqu'à cette heure. J'aurois quelqu'inquiétude de ce que vous me mandez de la marche des ennemis, si je ne connoissois que dans un pays comme celui où ils vont, il est difficile qu'il arrive rien de considérable entre de la cavalerie. Tout ce que vous avez fait et mandé me paroît très-bien, et me fait

espérer que Courtrai sera bientôt pris. Macé vous dira quelque chose sur mon voyage, qui seroit ennuyeux à écrire. M. le Prince me pria l'autre jour de vous mander, de ne pas détacher la brigade de Bissi, s'il vous étoit possible, tant que son fils n'y seroit pas, parce que cela le mettroit au désespoir. Ce que les habitans d'Ath ont fait, quand ils ont cru être attaqués, nous doit apprendre à ne rien hasarder aux autres villes.

J'essaie à me divertir ici, et serai très-aise d'en partir quand il sera temps de faire quelque chose. Le mémoire dont je vous parle, est changé en une lettre de Louvois.

AU COMTE DE LILLEBONNE.

Au camp de Welden, près Oudenarde,
le 7 août 1667.

Mon Cousin, je desire qu'incontinent que vous aurez reçu cette lettre, vous marchiez avec le corps qui est sous votre charge, pour venir camper à Bondues, et que vous vous y rendiez mardi prochain 9, de bonne heure. C'est entre Lille et Menin, et vous y trouverez les ordres que vous aurez à suivre.

l'exécuter, quoi qu'il en coûte. Vous verrez, par ce que vous en écrira Louvois, les troupes que je destine pour servir hors de Flandre, avec de nouvelles que j'y joindrai.

Je vous envoie un mémoire très-important, sur lequel je serai bien aise d'avoir votre avis, avant que de prendre aucune résolution. Vous verrez aussi quelques avis que j'ai reçus de gens fort assurés. J'ai commandé que l'on vous envoyât mille choses; c'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Saint-Germain-en-Laye, le 20 septembre 1667.

J'ai vu, par la lettre que Roncherolles m'a apportée, que vous avez pris Alost, et de quelle manière tout le monde s'est comporté dans cette attaque. Je suis fâché qu'il y ait eu tant de gens blessés, devant un lieu comme celui-là. Vous verrez, par un mémoire que vous adresse Louvois, mes intentions sur beaucoup de choses, et comme je veux avoir vos avis sur d'autres. J'ai la dernière application pour faire préparer toutes choses, pour que la campagne prochaine il ne nous manque rien, pour parvenir au but que je me suis proposé. J'essaie à faire en sorte que le dehors concoure à

mon dessein, et suis résolu de n'épargner rien pour cela. Je repasse dans ma tête des desseins que je ne trouve pas impossibles. Qu'ils me paroissent beaux! Comme cela n'est pas pressé, je me contenterai de vous en entretenir à votre retour. Il me semble que ce qui est le plus important, c'est de conserver les troupes, et de les faire retirer dans leurs quartiers, en état d'en pouvoir sortir toutes les fois qu'elles en auront ordre. Je me remets du surplus au mémoire que vous verrez, et finis en vous assurant que j'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour vous.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Saint-Germain-en-Laye, le 4 octobre 1667.

J'AI vu toutes les lettres que vous m'avez écrites, et celles que vous avez adressées à Louvois. Je lui ai ordonné de vous mander mes intentions sur toutes choses; c'est pourquoi je n'entrerai dans aucun détail avec vous, si ce n'est pour vous dire que vous devez prendre vos mesures, pour ne mettre les troupes en quartier d'hiver, qu'au premier novembre, à cause de leur paiement et des fourrages, qui ne seront prêts qu'en ce temps-là, et finiroient avant que l'on pût mettre en campagne, si on commençoit à les cantonner plutôt.

J'ai fait les réponses que je vous ai mandées à Van Beuningen (1), et me suis conformé à vos sentimens. Il me semble que toutes choses se disposent à réussir selon ce que je desire.

AU MARQUIS DE BELLEFONDS.

Saint-Germain-en-Laye, le 2 novembre 1667.

J'ai vu, par votre relation, les particularités de l'avantage que vous avez remporté sur les ennemis auprès de Mons, et comme l'action est complète, soit pour la conduite, soit pour la valeur. Il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que j'en ai. J'ai lu aussi votre lettre; et pour réponse, mettez-vous dans l'esprit une fois pour toutes, que vous devez être content lorsque je le suis de vous.

AU MÊME.

Janvier 1668.

J'ai reçu votre lettre, et vu tout ce que vous avez écrit au sieur de Louvois. Je n'ai pas de peine à me résoudre à faire des gratifications aux officiers de mes troupes; mais j'estime qu'il sera bon d'attendre encore quelque temps, comme il vous sera expliqué par ledit sieur de

(1) Ambassadeur de Hollande.

Louvois. Pour l'entreprise dont vous me parlez, il faut la suivre avec soin, et observer les choses ; en sorte qu'on soit sûr d'y réussir, quand on voudra l'exécuter.

Je serai parti pour mon voyage avant que cette lettre vous soit rendue ; et si vous veniez ici dans cette conjoncture-là, vous perdriez un temps qui sera plus utilement employé aux lieux où vous êtes, continuant d'y agir avec votre application et votre zèle ordinaires.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV,

EN 1668.

Louis XIV, sans cesse occupé des moyens d'étendre sa domination aux dépens de la Monarchie espagnole, résolut de se rendre maître de la Franche-Comté, avant la saison où l'on entre ordinairement en campagne. La possession de cette province lui ouvroit un passage de plus pour pénétrer en Allemagne, et le fermoit aux ennemis du côté de la France. Le marquis de Louvois et M. le Tellier, son père, jaloux de la confiance que le roi accordoit au maréchal de Turenne, imaginèrent de lui opposer le prince de Condé qui, depuis sa rentrée dans le royaume, après la paix des Pyrénées, n'avoit reçu aucune marque de considération, ni même de bienveillance de la part du monarque, que les deux ministres excitèrent à fournir au prince les moyens de réparer ses torts pendant les troubles de la minorité, en le chargeant de l'expédition de Franche-Comté; observant que le gouvernement de Bourgogne, dont il étoit pourvu, le mettoit plus en mesure qu'aucun autre général, de faire secrètement les préparatifs de cette entreprise et de l'exécuter. Lorsque Condé apprit la résolution du roi, il sentit renaître son ardeur martiale, calcula et proposa les meilleurs moyens

d'assurer le succès de l'opération qui lui étoit confiée, et partit de la Cour dans les derniers jours de novembre 1667, sous prétexte d'aller tenir les Etats de Bourgogne, qu'on avoit avancés. Louis vouloit que l'expédition fût terminée à la fin de février, afin que les troupes qu'on devoit y employer, eussent le temps de se reposer deux mois, et pussent rentrer en campagne complètes et réparées, au commencement de mai. Le prince se hâta donc de faire à Auxonne, Saint-Jean-de-Lône, Verdun et Châlons, une course, durant laquelle il régla avec une extrême prudence divers arrangemens préparatoires essentiels; il chargea en même temps des militaires clairvoyans, tels que le comté de Chamilli, le chevalier de Rivière, Ricousse et quelques ingénieurs, de reconnoître en secret l'état des troupes, des places et du pays; leur prescrivant de se déguiser, ou de se conduire avec la plus grande prudence; parce que le plus léger soupçon du projet, pourroit amener de la part des Franc-Comtois, des mesures défensives susceptibles de faire échouer, ou du moins de rendre beaucoup plus difcile la conquête de la province, quand même elle ne recevroit aucun secours étranger de Flandre, d'Allemagne, d'Italie ou de la Ligue Helvétique. Il étoit sur-tout à craindre que celle-ci ne lui en fournît, en vertu du voisinage, des anciens traités et de la proposition faite depuis peu de mois, au moment où la guerre avoit éclaté entre la France et l'Espagne, d'envoyer en Franche-Comté un corps subsidiaire de quatorze mille Suisses. Ce fut spécialement pour em-

pêcher cet accord, que le roi chargea d'abord Moulier, son résident en Suisse, et successivement le prince de Condé, d'ouvrir avec les Franc-Comtois une négociation, tendante au renouvellement de la neutralité qui avoit existé à l'époque des différentes guerres entre l'Espagne et la France, à laquelle la province payoit annuellement une somme fixe, pour conserver sa tranquillité.

La Franche-Comté avoit alors pour gouverneur, sous l'autorité du marquis de Castel-Rodrigo, administrateur-général des Pays-Bas, le marquis d'Ienne, de la maison de la Baume, brave et ancien militaire, mais peu propre à son emploi, et que des défauts de caractère privoient même d'une partie de la considération dont il auroit dû s'environner. Entre douze principales villes, on en comptoit quatre plus fortes et plus considérables: Dôle, Grai, Besançon et Salins. Les deux premières étoient de véritables places de guerre, avec des garnisons de troupes réglées, mais peu nombreuses. Il y en avoit de semblables dans quelques châteaux bien fortifiés. Les trois bailliages ou districts de Dôle, d'Aval et d'Amont, formant la totalité de la province, devoient entretenir et faire marcher au premier ordre, chacun un régiment de trois mille hommes qui, réunis à l'arrière-ban de la noblesse servant à cheval, composoient les forces ordinaires du pays, qu'on pouvoit porter facilement à douze mille hommes, peu aguerris à la vérité, mais auxquels l'amour de la patrie auroit tenu lieu d'expérience. L'effectif des trois régimens étoit de huit

mille trois cents hommes. Quoique le roi d'Espagne, et en son nom le gouverneur des Pays-Bas, eussent beaucoup d'influence dans le gouvernement et la nomination des principaux emplois, l'autorité réelle résidoit dans un parlement établi à Dôle, composé presque en totalité de bourgeois ou de praticiens, plus propres à juger des procès qu'à administrer, jaloux de leurs prérogatives et de la noblesse qui les méprisoit, et toléroit avec peine qu'ils eussent envahi successivement un pouvoir, dont ils s'efforçoient d'user sans partage. Mais ces haines et ces divisions intestines n'excluoient ni la défiance, ni la vigilance de la part des Franc-Comtois, sur ce qui se passoit au-dehors concernant leurs intérêts.

Après ses courses sur la frontière de Bourgogne, le prince de Condé étoit revenu tenir les Etats à Dijon, motif plausible pour déguiser le but réel de son séjour dans cette ville, et qui pouvoit cependant ne pas suffire pour écarter toute suspicion; aussi étoit-il forcé, pour cacher ses démarches et ses préparatifs, d'user sans cesse de ruses et d'artifices. Les rapports de ses émissaires le convainquirent que quatorze ou quinze mille hommes suffisoient pour l'expédition projetée : le roi y en avoit destiné dix-huit ou vingt mille. L'embarras étoit de les faire arriver, ainsi que les munitions et les vivres nécessaires, sans donner de soupçons, dans les lieux d'où il falloit partir pour opérer. Tandis qu'on faisoit courir des bruits contradictoires, sur de prétendues entreprises que le roi devoit aller exécuter incessamment lui-même, tantôt

en Lorraine ou dans le Luxembourg, tantôt en Flandre ou sur le Rhin, on publia qu'on se disposoit à rassembler en Roussillon une armée nombreuse, dont Monsieur, frère du Roi, auroit le commandement. On répandit encore, que la Cour vouloit réprimer sévèrement quelques mutineries peu importantes qui avoient éclaté vers Gueret, dans la province de la Marche. Alors on crut pouvoir expédier des ordres, pour se rendre en Roussillon ou ailleurs, aux troupes destinées pour la Franche-Comté, et leur marche à travers la Bourgogne, qui se trouvoit naturellement sur leur route, fut calculée de manière que le prince de Condé pût les arrêter et les diriger à jour fixe sur les points d'attaque fixés d'avance. On décida que l'armée seroit de douze mille hommes d'infanterie et de trois mille de cavalerie. Les places de Bourgogne renfermoient assez d'artillerie, qu'on mit en état de servir, sous prétexte de l'envoyer en Roussillon; et quand on la fit partir, c'étoit, disoit-on, pour conduire à Paris ou à Lyon quelques pièces qui avoient besoin d'être refondues. La poudre, le plomb, les boulets, la mèche, les outils et les sacs à terre pour les siéges, soigneusement emballés, arrivèrent à Dijon et à Auxonne, de Paris et de Champagne, comme des marchandises expédiées, les unes pour Lyon, les autres pour l'Italie. On assuroit même, que plusieurs de ces énormes et lourdes caisses renfermoient des statues de marbre, qu'un cardinal, habile antiquaire, avoit achetées très-chèrement en France. Pendant ce temps, des ballots semblables arrivoient de Lyon à Dijon ou

à Auxonne, où tout se rassembloit insensiblement. Quant aux moyens pour conduire l'artillerie, les munitions et les subsistances, on régla qu'une certaine quantité de chevaux haut-le-pied, rassemblés sur divers points assez éloignés, arriveroient à jour fixe dans les lieux où il y auroit des chargemens à faire, et qu'on prendroit en outre des chevaux de rouliers et des voitures de paysans, qui peuvent se commander du jour au lendemain. Le plus grand embarras à surmonter, concernoit les vivres. Outre que sans risquer de tout découvrir en formant des magasins, on ne savoit ni où, ni comment moudre assez de farine et cuire assez de pain pour en fournir aux troupes dans les premiers momens de leur arrivée en Bourgogne, et de leur brusque entrée en Franche-Comté, et jusqu'à ce qu'on pût former les établissemens convenables, le prince de Condé s'avisa d'envoyer dans les villages de son gouvernement les plus rapprochés des points par lesquels il projettoit de faire son invasion, deux commis aux vivres très-fidèles, qui vérifièrent que les moulins et les fours de ces villages suffiroient momentanément, pour assurer la subsistance de l'armée, quand même on ne se précautionneroit que du jour au lendemain.

Le mois de janvier s'écouloit. Dès le 6, le prince de Condé avoit adressé au roi le plan des places, avec les renseignemens topographiques propres à régler les opérations militaires. Le lendemain, le marquis de Laubépin, chevalier d'honneur du parlement de Dôle, et Joublot, conseiller, arrivèrent à Dijon avec une

autorisation de cette compagnie, pour conclure le traité de neutralité entamé à Soleure par le résident de France en Suisse, et suspendu parce que ce dernier avoit fait naître des difficultés sur la modicité de la somme, et les époques de paiement proposées par les Franc-Comtois. Le prince leur répond, qu'ignorant ce qui s'est passé en Suisse, il enverra le comte de Chamilli y chercher des éclaircissemens; qu'il lui faut, en outre, des instructions de la cour, qu'il demandera par le premier courrier; et qu'en attendant, ils doivent retourner à Dôle, pour obtenir du parlement un pouvoir plus ample, parce qu'il n'est pas vraisemblable que leurs offres satisfassent le roi, qui ne se contentera pas de deux cent mille livres, et exigera probablement que la somme soit doublée. Comme le prince ajoute qu'il écrira à Moulier de se rendre de Soleure à Neufchâtel, pour s'y aboucher avec le comte de Chamilli, Joublot propose de l'accompagner, et on le prend au mot, parce que cet arrangement fournissoit à son compagnon de voyage, le moyen de traverser une seconde fois la Franche-Comté, et d'y recueillir de nouveaux renseignemens utiles, sans inspirer la défiance. Les députés partent le 8, et Chamilli revient le 22, après avoir reconnu, mieux que la première fois, divers points essentiels, notamment Besançon et Salins. Le prince de Condé qui ne cherche qu'à gagner du temps, fait dire à Laubépin et à Joublot, qu'il n'a pas encore les derniers ordres du roi pour traiter avec eux, qu'il ne les recevra guère avant les premiers jours de février;

mais que s'ils peuvent obtenir du marquis de Castel-Rodrigo, un pouvoir ou une promesse de ratifier la convention, précaution que le Monarque juge indispensable, il croit qu'il se relâchera sur les cinq cent mille livres et sur les termes du paiement. Pour mieux donner le change, le prince lit publiquement chez lui, une lettre de la main du roi, datée du 20 janvier, par laquelle il lui prescrit de venir le joindre à Metz le 10 février; et afin de rendre la chose plus vraisemblable, on avoit envoyé les fourriers de la Cour marquer les logemens sur cette route.

Comme les correspondances de Paris commençoient à parler de la prochaine attaque de la Franche-Comté, le prince manda au marquis de Louvois, que pour remédier à cet inconvénient, il falloit retenir les lettres, et ne les remettre à la poste que quand leur publicité ne seroit plus dangereuse. Le ministre enchérit encore sur cette précaution, en faisant voler les courriers et enlever les dépêches. Deux jours après, on envoya, par une méprise simulée, les lettres de Lyon en Franche-Comté, et celles pour Dijon, Dôle et Besançon, à Lyon; quiproquo impossible à réparer avant dix ou douze jours, et qu'on imputa à l'étourderie du commis chargé d'étiqueter les paquets. On craignoit toujours que les Comtois n'obtinssent des secours des Suisses, et comme ceux-ci devoient assembler leur diète le 4 février, le résident de France eut ordre d'intriguer pour la retarder. Il la fit remettre au 20; ce qui permettoit de conquérir une partie de la Franche-Comté, avant qu'ils pussent prendre au-

cune mesure en sa faveur. Les députés du parlement, toujours occupés de la neutralité, arrivent à Auxonne le 25 janvier. Le prince de Condé, craignant que s'il leur permet de venir à Dijon, ils n'y fassent quelque fâcheuse découverte, leur envoie déclarer par le comte de Chamilli, qu'il est superflu qu'ils viennent, avant de s'être expliqués positivement sur la quotité de la somme demandée, sur l'époque du paiement, sur la ratification, et sur-tout avant l'arrivée des ordres définitifs du roi. Ils répondent, qu'ils desirent la neutralité pour trois ans, qu'ils paieront annuellement trois cent mille livres, et fourniront la ratification du marquis de Castel-Rodrigo dans trois mois, ou celle de la cour d'Espagne dans six. Condé qui vouloit rompre une négociation désormais sans objet, réplique, le 2 février, que ces propositions lui paroissent déraisonnables, et qu'il doute que le roi les accepte.

Cependant les bruits publics commençant à alarmer les Comtois, qui s'étoient d'abord imaginé que les préparatifs de guerre n'avoient d'autre objet que de les intimider, pour leur faire augmenter leurs offres, ils députent Humbert Précipiano, abbé de Bellevaux, et Wateville, maître des requêtes au parlement, et haut-doyen de Besançon, pour demander des secours, l'un à la diète de Ratisbonne, et l'autre aux Suisses; en même temps, ils ordonnent le rassemblement de la milice et de l'arrière-ban pour le 8 février. Le prince de Condé sent alors la nécessité d'exécuter son projet sans délai; il termine les Etats

de Bourgogne, et informe la cour de l'état des choses. Le roi part de Saint-Germain-en-Laye le 2 février, sans s'expliquer sur le but de son voyage, traverse Paris en carrosse, gagne Charenton où il monte à cheval pour le reste de la route, ainsi que toute sa suite assez nombreuse, mais seulement pourvue, comme lui, d'un fort léger bagage. Il va coucher à Brie-Comte-Robert, prend le lendemain 3, le chemin de Nangis et de Brai-sur-Seine, d'où, faisant quatorze ou quinze lieues par jour, par des routes détournées et des villages presque ignorés (sans communication entr'eux, puisqu'il fallut souvent recourir à des guides), tels que Saint-Maurice-aux-riches-Hommes, Saint-Liébaut, Saint-Fal, Cheslai, Aisai-le-Duc, Salive, Dienai, il arrive le 7 février à Dijon.

Le plan d'opérations du prince de Condé consistoit à porter le gros de son armée d'Auxonne à Rochefort, laissant Dôle sur la droite, et de-là à Besançon, pour couper la Franche-Comté à-peu-près par le milieu, mettre les milices dans l'impossibilité de se réunir, isoler les places susceptibles de résistance, les empêcher de se prêter un secours mutuel, et accélérer ainsi la soumission de la province. Le 3 février, le comte de Chamilli part d'Auxonne, envoie sur sa gauche un détachement qui s'empare de Pesme, tandis que lui-même marche à Rochefort, qu'il occupe le 4, ainsi que le pont sur le Doux. Le prince se rend ce jour-là de Dijon à Auxonne, en même temps que le duc de Luxembourg en part pour Rochefort. Condé y marche lui-même le lendemain 5,

après avoir détaché quelques troupes à Port-l'Aîné, ou simplement Port, sur le Doux, au-dessus de Port-Aubert, et au-dessous de Dôle, que cette position resserroit d'un côté, comme il l'étoit de l'autre par le corps destiné à rester à Rochefort. Le prince campe à Châtenai, à un quart de lieue de ce bourg ou petite ville, et envoie un détachement pour s'emparer de Marnai, sur la rivière d'Oignon, au-dessus de Pesme. Il semble qu'on auroit pu commencer les opérations par l'attaque de Dôle; mais en le laissant de côté, on espéra que la soumission des autres villes l'engageroit à se rendre sans résistance, et qu'on s'épargneroit ainsi un siége. D'ailleurs que pouvoit faire cette place environnée par Auxonne, Saint-Jean-de-Lône, Port et Rochefort? La garnison qu'elle renfermoit ne devoit donner aucune inquiétude aux Français, toujours en mesure de l'attaquer dans les formes, s'il falloit en venir à cette extrémité. En entrant en Franche-Comté, le prince de Condé fit répandre un placart ou manifeste, imprimé à Paris, et qui exhortoit les peuples à recevoir Louis XIV comme leur souverain légitime, en vertu du droit de la reine, les avertissant qu'il dépendoit d'eux de s'attirer les meilleurs traitemens, s'ils se soumettoient, ou d'être traités comme rebelles, s'ils osoient résister.

Le duc de Luxembourg se dirige, le 5 au matin, de Rochefort sur Salins, où il arrive le 6, et qu'il trouve déjà resserré par un détachement parti le 3 de Châlons, et qui s'étoit emparé, chemin faisant, de Bletterans, de Poligni et d'Arbois. Le 5, un corps de

cavalerie, aux ordres du comte d'Artagnan, part du camp de Châtenai, pour aller investir Besançon. Le lendemain au point du jour, il est suivi par le comte d'Espence avec de l'infanterie et de la cavalerie. Quelques instans après, le prince de Condé prend lui-même le chemin de Besançon, et arrive le soir devant cette place qu'il envoie sommer, en prenant les plus grandes précautions pour cacher le petit nombre de ses troupes, car il lui restoit à peine deux mille hommes. Le corps municipal craignant les inconvéniens d'un siége, cherche à l'éviter, en alléguant que Besançon dépend de l'Empire, en paix avec la France. Le prince décline cette prétention, soutient que la ville n'est point impériale, mais sujette du roi d'Espagne, en guerre avec la France, et qu'à ce seul titre elle doit se soumettre, ou endurer les rigueurs de la guerre. Alors les députés demandent la conservation de la religion catholique, sans liberté de conscience, et qu'on ne leur ôte, sous aucun prétexte, le saint-suaire, qui est pour les habitans ce que le palladium étoit pour les Troyens. Comme on se propose de conquérir une province et non des reliques, cette condition ne souffre pas la moindre difficulté, et les portes sont ouvertes aux Français le 7 février; soumission qui dispense d'attendre le roi, qui avoit fait mander au prince, par le marquis de Louvois, qu'il ne vouloit pas qu'on tirât contre Besançon un seul coup de canon avant son arrivée. Lorsque le duc de Luxembourg parvient, le 6, devant Salins, il trouve les habitans occupés à brûler leurs faubourgs. Il les repousse

jusque dans la ville, d'où on lui tire quelques coups de canon et de fusil, dont un seul cavalier est tué et huit autres blessés. Bientôt la première résolution des bourgeois se change en amour de la paix : ils capitulent le même jour, et les deux forts, qui faisoient appréhender une plus longue résistance, se rendent ensuite.

Le marquis de Louvois, depuis le 6 à Auxonne, y reçoit le 7 les capitulations de Salins et de Besançon, qu'il se hâte de porter lui-même au roi à Dijon, où il arrive quelques heures après le monarque. La facilité de ces premiers succès faisant présumer que Grai et Dôle n'opposeront aucune résistance, on se détermine sur-le-champ à presser cette dernière place, qu'on envoie ordre au duc de Roquelaure, à Auxonne, d'investir le lendemain, 8 février, à la droite du Doux, en même temps que les troupes qui occupent Rochefort et Port, l'investiront sur la rive gauche. Le roi se rend le 8 à Auxonne, et le 9 devant Dôle. Il établit son quartier à Faucherans, où le prince de Condé, revenu de Besançon avec ses troupes, et le duc de Luxembourg le joignent. Il avoit détaché un trompette pour demander qu'un de ses officiers fût reçu dans la ville, pour faire des propositions, mais on le renvoie sans réponse. La journée du 9 est employée à reconnoître la place, et on se détermine à hasarder tout d'un coup le logement sur la contrescarpe, par trois attaques, et à ouvrir ensuite au besoin la tranchée en face de l'endroit le plus foible, c'est-à-dire, au bas de la colline près du

Doux, au même lieu où étoit la principale attaque pendant le siége de 1636 (1). Le 10 février, on fait une nouvelle tentative auprès des assiégés, qui refusent une lettre du roi adressée au parlement. Le soir, mille travailleurs sont disposés pour faire les communications et ouvrir la tranchée, en arrière et durant les attaques, qui commencent vers neuf heures, et réussissent toutes trois, après une résistance vigoureuse et assez meurtrière pour les assiégeans, qui s'emparent, en outre, d'une demi-lune. Les logemens sont achevés la nuit du 10 au 11, mais non entièrement perfectionnés, et ne communiquant encore ni entre eux, ni avec la tranchée : objets qu'il falloit remplir avant d'entreprendre autre chose.

Le 12, le fameux chevalier ou comte de Grammont (dont le comte d'Hamilton, son beau-frère, a écrit des Mémoires si gais), courtisan aimable, sans talens, mais doué de beaucoup d'esprit, enfin un de ces hommes qui, sans être ni militaires, ni politiques, se mêlent cependant quelquefois d'affaires et de guerre, toujours avec originalité, rappelle au roi que la campagne précédente, il a contribué, par ses argumens et son aptitude toute particulière pour séduire les gouverneurs de places, à la reddition de Tournai et de Lille ; il ajoute qu'on ne tient encore qu'un très-petit mor-

(1) Le feu prince Henri de Condé, père de celui qui commandoit en 1668, attaqua inutilement Dôle avec une armée de vingt mille hommes, depuis le 17 mai jusqu'au 15 août 1636, qu'il en leva le siége.

ceau de Dôle, et que si on veut le laisser agir, il espère prendre à lui seul le reste, sans risquer autre chose que des frais d'éloquence, et de compromettre sa réputation dans l'art de persuader. Louis XIV ayant adopté cet expédient économique, le comte de Grammont obtient la liberté d'un officier franc-comtois, nommé Toulongeon, fait prisonnier dans une attaque, et le renvoie à Dôle pour y préparer sa négociation. Il s'approche ensuite lui-même d'une porte de la ville, et demande à entrer. On lui crie de s'éloigner; il ne se rebute pas, se retire seulement un peu, attend, revient, demande à parler d'abord au commandant de la garde, qui refuse de se montrer, successivement à d'autres personnes dont il sait le nom, prie et menace alternativement, lie conversation avec les soldats, qui s'étoient fait scrupule de tirer sur un homme seul et désarmé, feint d'avoir soif, décide un milicien de la ville à lui apporter à boire, récompense magnifiquement ce léger service, fait l'éloge du roi, exalte sa puissance, la force et le courage de son armée, et passe ainsi quatre heures, attendant patiemment que l'officier de garde soit relevé par un autre plus traitable. Enfin, soit par l'effet de la persévérance, des démarches de Toulongeon, ou d'une plus grande facilité de la part du nouveau commandant du poste, un tambour le fait entrer, et le conduit dans une maison où trois membres du parlement et plusieurs officiers viennent le joindre. Il débute par les embrasser très-affectueusement, quoiqu'il ne les eût jamais vus, assure qu'il vient les tirer du plus grand embar-

ras dans lequel ils se soient encore trouvés, leur représente les droits du roi, sa clémence, sa puissance, l'abandon où les laisse la Cour d'Espagne, la duperie de risquer leur existence sous le ridicule prétexte de rester fidèles à un roi enfant, qui ne parle pas même leur langue, et qu'ils ne connoîtront jamais; enfin le danger d'une plus longue résistance, qui ne peut que compromettre leurs biens et leur vie, et fournir la matière d'une horrible tragédie, dont les principales circonstances seroient le viol des femmes et des filles, et le massacre des hommes. *C'est*, ajouta-t-il d'un ton pathétique, *une épouvantable opération que d'être passé tout vif au fil de l'épée.* S'appercevant que sa harangue ne produit pas encore tout l'effet qu'il desire, il s'interrompt, raconte quelques anecdotes divertissantes, fait rire les Dôlois, puis revenant brusquement à son sujet, il allègue la rivalité qui existe entre leur ville et Besançon, qui desire et espère la destruction de la première, et qu'effectivement si elle irrite le roi, elle finira par être prise de vive force, et perdra ses priviléges, le parlement, la chambre des comptes et l'université, qui seront transférés à Besançon. Cet argument opère plus efficacement que celui du pillage, du viol et du meurtre. Les Dôlois témoignent desirer une suspension d'armes pour capituler; et leur séducteur emmène avec lui le greffier en chef du parlement, chargé de la demander au roi, qui l'accorde facilement. C'est ainsi que le comte de Grammont remplit la promesse de prendre Dôle avec des mots. La capitulation fut signée le lende-

main 13. Le 14, Louis entre dans la ville, le parlement lui prête serment de fidélité, lui remet trois cent mille livres, destinées à réparer les fortifications des places, et rend un arrêt qui déclare rebelles les Comtois qui refuseront de se soumettre.

Pendant le siége de Dôle, Noisi-Maupeou, commandant de Salins, envoie inviter les villes de Noseroi et de Pontarlier, ainsi que les châteaux des environs, à prévenir les maux de la guerre, en s'épargnant une résistance inutile, et ils y consentent. Maupeou, informé que le marquis d'Ienne s'est retiré avec quelques restes de troupes dans le château de Joux, la meilleure forteresse de la province, juge prudent, à cause du voisinage, de mettre d'abord en sûreté Pontarlier par une garnison de cent hommes d'infanterie et de vingt cavaliers, qu'il y conduit lui-même de Salins. En passant près du fort de Sainte-Anne, ou plutôt de Sainte-Agnès, château réputé imprenable, il s'abouche avec le commandant, qui s'engage à suivre le sort du fort de Joux et du marquis d'Ienne. Maupeou envoie alors demander à celui-ci, ce qu'il prétend faire contre le roi et son armée. Il charge peu après un trompette d'aller sommer ceux qui sont réfugiés dans Joux, de se retirer chacun chez soi, comme sujets de la France, par les droits de la reine, menaçant, s'ils résistent, de brûler leurs maisons, de confisquer leurs biens, et de les punir de mort, comme rebelles, aussitôt qu'ils seront pris. Il s'approche ensuite du château, suivi seulement de cent quarante hommes, dont vingt étoient des habitans de Pontar-

lier, occupe audacieusement les avenues du fort, réitère ses menaces, et ajoute que tous ceux qui l'occupent seront pendus sans rémission, si l'on tire un seul coup de fusil sur les Français. Le marquis d'Ienne étonné, ou convaincu que ses soldats sont trop intimidés pour se défendre, consent à se rendre, et que la capitulation provisoire du fort de Sainte-Anne soit exécutée. Maupeou fait ensuite évacuer de même divers postes susceptibles de défense.

Il restoit à prendre Grai, qu'on disoit plus fort que Dôle; néanmoins le roi, résolu au siége de cette ville, l'envoie investir le 15 février, s'avance le même jour de Dôle à Pesme, et arrive le 16 à Vélême, à peu de distance de Grai. Il avoit été précédé par deux conseillers du parlement, chargés par ce corps d'engager le marquis de Lullin, gouverneur de la place, de la remettre au roi. Il refuse d'écouter ces magistrats, et ne répond ce jour-là et le lendemain 17, que par des coups de canon à deux sommations particulières du monarque. Comme l'infanterie et l'artillerie n'étoient pas arrivées, on remet l'attaque au 18. Ce jour-là, Noisi-Maupeou amène au camp de Vélême le marquis d'Ienne et l'abbé de Wateville, le même que le parlement avoit envoyé en Suisse. Avant que sa négociation soit commencée, il apprend que Salins et Besançon sont au pouvoir des Français, juge que le reste de la province ne tardera pas à suivre cet exemple, et que désormais son intérêt l'attache à la France plutôt qu'à l'Espagne, avec laquelle il n'a d'autre lien que par le baron de Wateville, son

frère, connu par l'entreprise violente qu'il forma le 10 octobre 1661 à Londres, tandis qu'il y étoit ambassadeur de la Cour de Madrid, pour forcer le comte d'Estrades, ambassadeur de Louis XIV, à lui céder le pas. Il quitte donc brusquement la Suisse, pour venir prier le comte de Chamilli d'assurer au prince de Condé, qu'il est devenu français avec sa patrie ; il espéra certainement de faire décider à son avantage un différent sur le haut-doyenné de Besançon, auquel il s'étoit fait porter par une partie du chapitre, mais qui lui étoit contesté par l'abbé de Bellevaux, envoyé par la province à la diète de Ratisbonne. Wateville étoit un de ces intrigans effrontés que les plus grandes difficultés et aucun rôle ne rebutent. Parvenu au grade de colonel dans les troupes espagnoles, il quitte ce service par mécontentement, et sur-tout parce qu'il craint les suites d'un duel dans lequel il avoit tué son adversaire. Il se sauve en France, arrive à Paris, manque le but qui l'y amène, et, dans un accès de désespoir, se fait chartreux. Bientôt ennuyé du cloître, il réussit à se procurer des habits pour se déguiser, poignarde le prieur du couvent, qui le surprend et tente de s'opposer à son évasion, saute ensuite les murs du jardin, trouve au-delà un cheval qu'on lui tient prêt, et fuyant par des routes détournées, il arrive le soir, mourant de faim, dans un cabaret isolé et si mal pourvu, qu'il n'y avoit qu'un seul morceau de viande ; un autre voyageur veut se l'approprier exclusivement, et Wateville lui casse la tête d'un coup de pistolet, pour terminer une

querelle fort vive. Il remonte ensuite précipitamment à cheval, a enfin le bonheur de gagner la frontière de France, et se réfugie à Venise, où ne trouvant aucune ressource, il passe à Constantinople, se soumet à l'opération inutile et douloureuse de la circoncision, devient musulman, obtient le commandement d'une place dans la Morée, autrefois le Péloponèse, la livre en trahison aux Vénitiens, alors en guerre avec le Sultan, et revient à Venise. Le crédit de son frère, aidé de celui des Vénitiens, lui fait obtenir son pardon à Madrid, et à Rome une absolution avec des dispenses, en vertu desquelles on lui confère l'abbaye de Baume et la coadjutorerie de Luxeuil. Bientôt on ajoute à ces avantages un emploi de maître des requêtes au parlement de Dôle. Ce mauvais prêtre ambitionnant la faveur de Louis XIV, propose, de concert avec Maupeou, au marquis d'Ienne de l'accompagner à Grai, pour engager le gouverneur à se rendre. Ienne refuse d'abord, et consent ensuite. Reçus dans la place, mais ne pouvant surmonter la répugnance du marquis de Lullin pour une capitulation qu'il taxe d'infamie, l'abbé agit si efficacement auprès des magistrats et des bourgeois, qu'en peu d'heures le gouverneur n'en est plus le maître. Le 18 au soir, ils écrivent au roi, pour le supplier de différer l'attaque, d'après la résolution qu'ils viennent de prendre de lui proposer le lendemain des conditions raisonnables. Le roi les agrée; les portes lui sont ouvertes le 19; il entre dans la place, donne une somme considérable à Wateville, et le reconnoît

pour le véritable haut-doyen de Besançon. L'abbé de Bellevaux, absent pour un intérêt opposé à celui de Louis XIV, ne pouvoit qu'avoir tort avec un compétiteur présent et utile.

Lure, Faucognei et les autres postes voisins s'empressèrent de congédier leurs garnisons. La Franche-Comté entièrement soumise en quatorze jours, et avant que toutes les troupes destinées à la conquérir fussent arrivées, étoit un succès du plus grand éclat, et dont le roi sentit tout l'avantage. Il prouva sa reconnoissance pour le prince de Condé, en lui donnant le gouvernement de cette province, et en disant au duc d'Enghien son fils : *J'ai toujours estimé votre père; mais je ne l'avois jamais aimé. Aujourd'hui, je l'aime autant que je l'estime.* Il charge le prince de régler les garnisons et de séparer l'armée, et part le 19 février, dans l'après-dînée, pour Champlitte. Le 20, il se rend à Arc en Barrois, le 21 à Troyes, le 22 à Provins, le 23 à Cramayel, et le 24 à Saint-Germain-en-Laye. Après avoir accordé quelques jours de repos aux troupes, le prince de Condé remit le commandement de celles qui ne restèrent pas aux ordres du comte de Gadagne, choisi pour commander en Franche-Comté, au duc de Luxembourg, pour les conduire dans la province dont il portoit le nom, et dans le duché de Limbourg, qu'il soumit à de fortes contributions.

Quoiqu'on négociât de toutes parts, Louis XIV s'étoit préparé à une nouvelle campagne, et avoit formé trois armées. Il devoit commander en personne

la principale, avec le maréchal de Turenne sous lui. La seconde, destinée à opérer entre la mer et la Lys, étoit réservée à Monsieur, duc d'Orléans, avec le marquis de Créqui pour conseil. La troisième, aux ordres du prince de Condé, avoit pour objet la conquête des duchés de Luxembourg et de Limbourg. Celle du roi commençoit à s'assembler sur la Dender, presqu'à la vue de Bruxelles, et les deux autres vers les points où elles pouvoient agir avec le plus d'avantages. On ne se proposoit rien moins que la soumission du reste des Pays-Bas Espagnols; mais la politique déconcerta ce vaste plan militaire. Lorsque Louis XIV commença à les attaquer en 1667, il étoit en guerre avec la Hollande contre l'Angleterre. Son entreprise inquiétant également ces deux puissances, elles hâtèrent leur réconciliation, et conclurent la paix à Breda le 31 juillet, sous la médiation de la Suède. Le roi, fortement contrarié par cet accommodement, ne poussa pas moins ses conquêtes, qui alarmèrent les Anglais et les Hollandais, au point de les engager à signer avec la Suède, le 28 janvier 1668, le traité connu sous le nom de *la triple alliance*. Elle tendoit à empêcher Louis XIV de s'emparer de la totalité des Pays-Bas, et même à le forcer de donner la paix à l'Espagne, à des conditions modérées. Il sentit la nécessité de céder aux circonstances, pour se ménager les moyens de dissoudre la triple alliance, et conclut la paix avec la cour de Madrid, à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668, garda ses conquêtes en Flandre, mais rendit la Franche-Comté, après avoir fait ruiner en

partie les fortifications de Dôle, de Grai et de plusieurs châteaux. Irrité de voir ses projets d'agrandissement retardés, il conserva le ressentiment le plus vif contre Jean de Witt, grand-pensionnaire de Hollande, qui gouvernoit les Provinces-Unies, et avoit été l'instigateur de la triple alliance. Ce fut pour se venger, qu'il entreprit contre elles, en 1672, une guerre qui produisit l'élévation de Guillaume III, prince d'Orange, et le renversement du grand-pensionnaire et de son parti. Louis XIV ne fit que changer d'ennemi.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA CAMPAGNE DE 1668.

LE ROI AU PRINCE DE CONDÉ.

Paris, le 23 décembre 1667.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre et le plan que vous m'avez envoyé. J'ai vu aussi le mémoire que vous avez adressé au sieur de Louvois; et comme je lui ai commandé de vous expliquer mes intentions (1), je m'en remets à lui, vous assurant seulement qu'il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que j'ai de la manière dont vous en usez, ni à l'estime et à l'amitié que j'ai pour votre personne, laquelle je prie Dieu d'avoir, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

(1) Sur le projet d'attaquer la Franche-Comté, dont on étoit alors occupé, et de l'exécution duquel le prince étoit chargé.

AU MÊME.

Paris, le 8 janvier 1668.

Mon Cousin, je serois bien aise de m'entretenir avec vous d'une entreprise que j'ai en Flandre, parce qu'il s'agit d'une place dont vous connoissez le fort et le foible (1) autant que pas un autre; mais comme l'exécution presse, c'est à vous de voir si vous pourriez, sans préjudicier à mes affaires dans les états de Bourgogne (2), finir assez tôt l'assemblée pour être ici avant mon départ. Si cela se peut, j'en aurai beaucoup de joie et de satisfaction, sinon il faudra se contenter de celle que je dois attendre de vos services dans ladite assemblée.

AU MÊME.

Paris, le 8 janvier 1668.

Mon Cousin, vous verrez par les dépêches du marquis de Louvois, ce que j'ai résolu sur les choses que vous me mandez. Je m'y remets entièrement.

(1) Cette lettre destinée à être montrée, n'avoit d'autre objet que de donner le change, et d'empêcher que le public ne soupçonnât que le roi songeoit à s'emparer de la Franche-Comté.

(2) Le prince de Condé tenoit alors cette assemblée.

AU MÊME.

Paris, le 20 janvier 1668.

Mon Cousin, voyant que les états de ma province de Bourgogne ne peuvent finir assez tôt, avec la satisfaction que j'en attends, pour vous permettre d'être ici avant le jour de mon départ, je vous fais savoir par cette lettre, que je desire, qu'ensuite de la conclusion desdits états, vous ayez à vous rendre à Metz dans le 10 du mois prochain, afin que m'entretenant avec vous des lieux où j'ai dessein d'agir, je puisse me prévaloir des lumières particulières et de la connoissance exacte que je sais que vous en avez. Réservant donc toutes choses à votre arrivée auprès de moi, je finis la présente.

AU MÊME.

Dijon, le 8 février 1668.

Mon Cousin, je viens d'apprendre avec la joie que vous pouvez juger, la prise de Besançon et celle de Château-Salins. Un si heureux commencement ne nous promet pas moins que la conquête de tout le reste de la Franche-Comté; sur quoi, me remettant à ce que j'ai commandé au sieur de Louvois de vous écrire de plus particulier, je prie Dieu, &c.

AU DUC DE LUXEMBOURG.

Dijon, le 8 février 1668.

Mon Cousin, au même moment que je reçois la nouvelle de la prise de Château-Salins, je vous écris cette lettre, pour vous témoigner la satisfaction que j'ai de ce bon succès, lequel est dû principalement à votre vigueur et à votre conduite; et me remettant au surplus à ce que le sieur de Louvois vous mandera de ma part, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

GUERRE DE 1672.

QUOIQUE Louis XIV ait fait précéder ce qu'il a écrit sur la guerre de 1672, d'un préambule assez intéressant, il est si court, qu'il ne suffit pas pour donner une juste idée des arrangemens pris pour préparer et ouvrir la campagne ; c'est pourquoi on va y suppléer.

Le maréchal de Turenne, qui n'avoit pas oublié les inconvéniens qui résultèrent en 1667, des mauvaises mesures relatives aux approvisionnemens de vivres et de munitions, et sur-tout aux moyens de transport, intervint lui-même dans les préparatifs de la guerre de 1672; mais le marquis de Louvois, instruit par ses propres fautes, ne négligea de son côté, aucune précaution susceptible d'assurer le succès des entreprises du roi ; néanmoins le maréchal craignant que les opérations ne souffrissent encore par imprévoyance, dressa trois projets généraux ou états qu'on va rapporter. Ils sont d'autant plus intéressans, qu'ils montrent la différence existante entre ce que plusieurs objets coûtaient alors et leur prix actuel.

PREMIER ÉTAT
DU MARECHAL DE TURENNE.

Vivres et munitions pour la Meuse et le Rhin.

A KEISERSWERT, deux mois de vivres pour les deux armées.

— Quarante pièces de canon.

— Des boulets pour tirer cinq cents coups de chacune.

— Plomb et mèche.

— Deux cents milliers de poudre.

— Cinquante mille outils.

— Cent mille grenades.

— Cent mille sacs à terre.

— Cent paires d'armes (1).

— Un pont de trente bateaux.

A LIÉGE, quarante pièces de canon.

— Des boulets pour tirer cinq cents coups de chacune.

— Plomb et mèche.

— Deux cents milliers de poudre.

— Soixante mille outils.

— Cent mille grenades.

— Cent mille sacs à terre.

— Cent paires d'armes.

— Trente bateaux.

(1) Il s'agit ici de cuirasses et de casques ou pots à tête, à l'usage des travailleurs dans les siéges.

A CHARLEROI, pour un mois de vivres pour une armée.

A MÉZIÈRE, pour douze jours de vivres.

A AHT, pour deux mois de vivres pour les deux armées.

— Pour des canons et munitions, on en fera venir de Flandre où il y en a beaucoup.

Emplacement et quantité des subsistances.

Keiserswert	70,000 septiers de blé.
Dorstein.	60,000
Liége.	40,000
Charleroi.	30,000
Aht.	25,000
Mézière.	6,000.
	251,000 septiers de blé.

A raison de cent mille rations par jour, c'est vingt mille septiers de blé par mois.

SECOND ÉTAT
DU MARÉCHAL DE TURENNE.

Prix de diverses choses pour l'artillerie, etc.

Poudre, la livre. . . . neuf sous.
Plomb. . . . . trois sous, ou dix francs le cent.
Mèche. . . . . deux sous et demi, ou huit francs le cent.
La rosette. . . . . . . quinze sous la livre.
La rosette rectifiée. . . il y a perte de dix pour cent.

Une pièce de canon de 24, coûte quatre mille francs.

Pour faire du canon, il faut, ou du vieux métal de pièces, ou de la rosette rectifiée.

Le fer coûte dix deniers la livre.

Le fer de Bourgogne. . . . . . 110 liv. le millier.
Le fer de Champagne. . . . . . 85 liv. le millier.

Il y a dans une grenade, coûtant cinq sous, deux livres de fer.

Les petits outils coûtent quatre sous la pièce, l'un portant l'autre.

Il faut compter à six sous la livre de fer travaillé pour chaque outil.

Une pelle de fer en emploie trois livres ou deux livres et dem.

Bêche de fer à douille, qui sont les meilleures. . . . . . . trois liv. et un quart.

Pic à bec. . . . . deux livres et demie.

Pic à hoyau. . . . . trois livres et demie.

Cognée . . . . quatre livres.

Hache. . . . . quatre livres.

Serpe. . . . . deux livres.

Pour un affut de 24, le bois coûte. cent francs.

Pour les roues. . . . . trente francs.

Pour le fer. . . . . deux cents francs.

Pour les quatre emboîtures, pesant quatre-vingts livres, pour une pièce de 24. . . . . soixante-quatre livres.

Chariot à porter corps de canon. . . . . deux cent cinquante livres.

Une chèvre garnie. . . . . . . quarante écus.

Une charrette. . . . . soixante-dix liv.

Un caisson. . . . . cinquante-cinq fr.

Le cordage commun. . . . . . cinq sous la livre.

Le mousquet. . . . . six livres.

La bandoulière (1). . . . . deux livres.

La pique. . . . . trente sous.

---

(1) La bandoulière tenoit lieu de la giberne. C'étoit un baudrier de cuir ou de buffle, auquel pendoient des étuis de bois, contenant chacun une charge de poudre; d'autres ne renfermoient que des balles. On a substitué les cartouches à ces étuis.

TROISIÈME ÉTAT
DU MARÉCHAL DE TURENNE.

PAIEMENT DE L'ARMÉE.

Troupes.

1200 compagnies d'infanterie, à deux mille écus chacune.	7,200,000 liv.
400 compagnies de cavalerie, à cinq mille écus chacune.	6,000,000
Somme pour les troupes. . . .	13,200,000 liv.

Artillerie.

Pour 1200 chevaux d'artillerie. . .	432,000 liv.
Pour les munitions, outils, et dépenses extraordinaires.	600,000
Pour le paiement des officiers. . .	200,000
Somme pour l'artillerie. . . .	1,232,000 liv.

Vivres.

Pour 1200 chevaux de vivres. . .	432,000 liv.
Pour l'achat de cinquante mille septiers de blé.	500,000
Pour les autres dépenses.	150,000
Somme pour les vivres. . . .	1,082,000 liv.

Récapitulation.

Infanterie.	7,200,000 liv.
Cavalerie.	6,000,000
Artillerie.	1,232,000
Vivres.	1,082,000
Somme totale. . .	15,514,000 liv.

L'auteur des *Recherches sur la force de l'Armée française, depuis 1600 jusqu'en 1805*, apprécie, (page 54), les troupes de Louis XIV, au moment où il attaqua les Hollandais, à environ 176,000 hommes. Ce résultat, quoique fondé sur des documens, tant historiques qu'administratifs, est incertain; car Louis XIV convient, dans les instructions pour son fils, que dès 1660, il exagéra ou affoiblit la quantité de ses forces, dans plusieurs circonstances, selon qu'il convenoit à ses vues que l'une ou l'autre opinion circulât dans le public. Un autre motif qui peut faire croire que l'armée française n'étoit pas de 176,000 hommes au commencement de la guerre de 1672, c'est qu'on voit dans le troisième Etat du maréchal de Turenne, qui connoissoit certainement l'effectif de l'armée, que les calculs de dépenses ne sont faits que pour douze cents compagnies d'infanterie, et quatre cents de cavalerie, toutes à cinquante hommes, non compris trois officiers; ce qui donne :

Infanterie.	60,000 hommes.
Cavalerie.	20,000
Officiers des deux armes.	4,800
Total. . .	84,800 hommes.

Si on y ajoute, pour la maison du roi à pié et à cheval, au moins huit mille hommes, on trouvera en tout 92,800 hommes pour la force effective de l'armée, sans compter les troupes auxiliaires de Cologne, de Munster et d'Angleterre, qu'on peut apprécier à 30,000 hommes; ainsi, la masse qui agit d'abord contre les Hollandais, et servit à contenir les Espagnols, ne paroît pas avoir excédé 122,800 hommes; mais il est certain que Louis XIV ne tarda pas à faire, tant en France qu'en Suisse, des levées qui durent porter sa propre armée à 176,000 hommes, et même à plus. Il est seulement à propos d'observer que ce ne fut ni pendant la première, ni peut-être la seconde campagne.

Quant à la composition des troupes, à l'époque dont il s'agit, voici quelques détails nécessaires.

Les bataillons étoient formés de douze compagnies de cinquante hommes chacune, et d'une compagnie de grenadiers. Un bataillon consistoit donc en six cent cinquante hommes, sans compter les officiers, au nombre de trois par compagnie.

Tous les régimens n'avoient pas le même nombre de bataillons, et les brigades d'infanterie n'étoient pas composées d'un nombre égal de bataillons; mais les moindres étoient de quatre.

Chaque escadron consistoit en trois compagnies de cinquante hommes, sans compter trois officiers pour chacune.

Les régimens royaux, c'est-à-dire ayant la dénomination de royal, avoient trois escadrons, tandis que

ceux qui portoient des noms de gentilshommes n'en avoient que deux.

Les brigades de cavalerie étoient au moins de cinq escadrons, mais elles en avoient souvent davantage, et même jusqu'à dix.

Il reste encore à exposer les mesures que prit Louis XIV pour opérer. Il décida que ses forces seroient partagées en quatre corps principaux, qui se subdiviseroient au besoin : 1°. la grande armée, commandée, sous lui par Monsieur, duc d'Orléans, et par le maréchal de Turenne, et qui devoit s'assembler sur la Sambre. 2°. L'armée du prince de Condé, ayant à ses ordres les maréchaux de Bellefonds et d'Humières, se réunissant à Sedan et aux environs. 3°. Le corps du maréchal de Créqui, formé d'une partie des troupes françaises qui avoient hiverné dans l'électorat de Cologne, et d'un détachement de l'armée du roi, avoit pour point de rassemblement, le voisinage de Maestricht. 4°. Le duc de Luxembourg, avec le surplus des troupes du roi reçues dans les Etats de l'électeur de Cologne, étoit destiné à seconder l'armée combinée de ce prince et de l'évêque de Munster. Ces arrangemens furent réglés en avril. Comme les circonstances pouvoient obliger les armées à se réunir, Louis XIV jugea à propos de prévenir, par la décision suivante, les différens que la prérogative du commandement pouvoit faire naître entre les généraux.

Réglement, suivant lequel M. de Turenne doit précéder tous les maréchaux de France.

Le Roi voulant régler comment se gouverneront ceux qui commandent ses armées, quand différens corps se joindront, entend: Qu'en sa présence ou en son absence, Monsieur étant la première personne après lui, quand le corps que commandera M. le Prince, joindra, il prenne le mot de Monsieur; que, quand le corps de M. le Prince sera joint à l'armée du roi, que M. de Turenne prendra le mot de M. le Prince; que MM. les maréchaux de France, quand ils se trouveront aussi joints, prendront le mot de M. de Turenne. L'intention du roi est, que ceux à qui sa majesté donnera des armées ou des corps à commander, ou qui auront l'honneur d'être dans la sienne, ayent toujours le commandement sur l'armée, ou sur le corps où le roi les aura mis, rendant seulement ce devoir, de recevoir le mot de ceux que sa majesté a ordonné devoir les précéder.

Jusqu'à cette époque, les maréchaux de France employés dans la même armée, avoient roulé pour le commandement, sans égard à l'ancienneté, et aucune subordination entre eux. Les importans ser-

vices rendus par le vicomte de Turenne, pendant la guerre terminée par la paix des Pyrénées, déterminèrent le roi à lui proposer l'épée de connétable, s'il vouloit abjurer le calvinisme; il s'y refusa alors, et se convertit dans la suite pour rien, le 23 octobre 1668 : mais comme la Cour sentoit la convenance de lui accorder une récompense éclatante, il fut nommé, le 5 avril 1660, maréchal-de-camp général des armées du roi, dignité que divers guerriers avoient obtenue avant lui (1), et dont l'objet évident étoit de leur donner le pas sur les autres maréchaux de France. On ignore s'ils y souscrivirent. En 1667, il ne s'éleva aucune difficulté entre les maréchaux de Turenne et d'Aumont, qui agirent toujours séparément; mais en 1672, les maréchaux de Bellefonds, de Créqui et d'Humières, sous prétexte de ne pas laisser ternir l'éclat de leur rang, déclarèrent qu'ils ne pouvoient se conformer au réglement du roi, en se considérant comme inférieurs à M. de Turenne. Le monarque, irrité de cette désobéissance, les exila sur-le-champ, et ne leur permit de rentrer au service à la fin de la campagne, qu'après qu'ils se furent

(1) En 1558, Louis de Birague.
1568, Armand de Biron.
1577, Jean de Leaumont.
1577, Henri de Lenoncourt.
1584, Jean de Termes.
1586, Bernard de la Valette.
1592, Charles de Biron.
1621, François de Bonne de Lesdiguières.

soumis, en se rendant successivement à l'armée du vicomte de Turenne, pour recevoir une fois l'ordre de lui; mesure qui attribua désormais le commandement à l'ancienneté. Le comte de Chamilli fut nommé, le 18 avril 1672, pour remplacer le maréchal de Créqui, à la tête du corps qu'on lui avoit destiné.

Quant aux opérations des armées, le maréchal de Turenne rassembla celle du roi le 1er mai, sur la rive droite de la Sambre, au camp de Châtelet, entre Pont-de-Loup et Charleroi. Celle du prince de Condé devoit s'avancer entre la Meuse et le Rhin, pour s'emparer de Wésel et des autres places occupées, dans cette partie, par les Hollandais, sur la rive droite du fleuve; tandis que le roi, traversant la Meuse au-dessus de Maestricht, s'approcheroit lui-même du Rhin, pour se rendre maître des places situées à la rive gauche. On se flattoit de pénétrer ensuite facilement dans les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Hollande et de les subjuguer. Comme le gouvernement espagnol des Pays-Bas, sans se déclarer contre la France, avoit cependant fourni aux Hollandais plusieurs régimens qui renforcèrent leurs garnisons, spécialement celle de Maestricht, au point de la rendre susceptible d'inquiéter les derrières des armées de Louis XIV et de troubler ses entreprises, le comte de Chamilli étoit destiné à bloquer la place, en occupant Viset au-dessus, Maseick au-dessous, et plusieurs postes sur les deux rives de la Meuse. Le duc de Luxembourg devoit d'abord seconder les opé-

rations du prince de Condé, et aider ensuite l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster à enlever aux Hollandais les forteresses des provinces d'Over-Issel, de Frise et de Groningue, à la rive droite de l'Issel. Il existe, parmi les manuscrits de Louis XIV, un état de quarante-huit places principales, qu'on joint ici; parce que, outre qu'il prouve par les titres indicatifs, le degré d'importance qu'on attachoit alors à chacune d'elles, il démontre que, non-seulement on espéroit les conquérir toutes, mais que le roi en avoit formé des lots distincts, dont le meilleur étoit pour lui. Le roi d'Angleterre, Charles II, s'étoit réservé un démembrement des Provinces-Unies. Il est également certain que Louis XIV projetoit de s'emparer des Pays-Bas Espagnols, dès 1667; que ce coup manqué par la jalousie et l'inquiétude des Hollandais, qui provoquèrent la triple alliance et la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668, il s'irrita contre ces républicains, et voulut s'approprier une partie de leur territoire, afin que, resserrant désormais entre ses propres frontières et ses conquêtes en Hollande, les Pays-Bas, ils se trouvassent dans l'impossibilité de lui résister. Il est bon d'observer que Orsoi, Rhinberg, Burick, Wésel, le fort de la Lippe, construit auprès sur la rivière de ce nom, Reez, Emmerick et Dotekum, n'appartenoient pas en propre aux Provinces-Unies, mais la première à l'électeur de Cologne, et les autres à l'électeur de Brandebourg, sur lesquels la république les retenoit à titre de séquestre; c'est pourquoi elle y entretenoit garnison.

ÉTAT DES PLACES.

1°. *Places importantes ou bien fortifiées.*

1. Rhinberg.
2. Wesel.
3. Reez et son fort.
4. Le fort de Schenck.
5. Nimègue.
6. Arnheim.
7. Doesbourg.
8. Zutphen.
9. Grave.
10. Bommel.
11. Utrecht.

2°. *Places rasées ou peu fortifiées.*

12. Orsoi.
13. Burick.
14. Le fort de la Lippe, près de Wesel.
15. Emmerick.
16. Dotekum.
17. Gennep.
18. Le fort d'Engelen ou Saint-Ange (1).

3°. *Places moins importantes.*

19. Hattem.
20. Campen.
21. Elbourg.
22. Harderwick.
23. Amersfort.
24. Naerden.
25. Woerden.
26. Oudevater.
27. Montfort.
28. Isselstein.
29. Crevecœur.
30. Fort de Saint-André.
31. Fort de Woorn.
32. Tiel.
33. Wick-Duerstède.
34. Rhenen.
35. Wageningen.
36. Fort de Knotsenbourg, ou de Nimègue.

---

(1) Il existe plusieurs Engelen : on croit qu'il s'agit de celui qui se trouve entre Crevecœur et Bois-le-Duc.

4°. *Places des Alliés* (1).

37. Breword.
38. Grol.
39. Lochem.
40. Deventer.
41. Zwol.
42. Hasselt.
43. Swarlsluis.
44. Blockzil (2).
45. Ommer.
46. Cœvorden.
47. Waltersluis.
48. Bourtang.

---

(1) C'est-à-dire, que prendront les alliés. Il semble que Louis XIV regardoit celles qui précèdent comme son lot.

(2) Ce nom étoit à-peu-près illisible ; on y a suppléé d'après les vraisemblances.

PRÉAMBULE DE LOUIS XIV,

SUR LA GUERRE DE 1672.

Après avoir pris toutes les précautions de toutes manières, tant par des alliances que par des levées de troupes, des magasins, des vaisseaux et des sommes considérables d'argent, j'ai fait des traités avec l'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, pour attaquer les Hollandais; avec la Suède, pour tenir l'Allemagne en bride; avec les ducs d'Hannover et de Neubourg et avec l'Empereur, pour qu'ils ne prissent aucune part dans tous les démêlés qui alloient se mouvoir. Comme j'ai été obligé de faire des dépenses immenses de tous côtés pour cette guerre, tant devant que dans le fort de mes travaux, je me suis trouvé bien heureux de m'être préparé comme j'ai fait depuis long-temps; car rien n'a manqué dans mes entreprises, et dans le cours de cette guerre, je peux me vanter d'avoir fait voir ce que la France peut faire seule. Il en est sorti des millions pour mes alliés, j'ai répandu des trésors, et je me trouve en état de faire crain-

dre mes ennemis, de donner de l'étonnement à mes voisins, et du désespoir à mes envieux. Tous mes sujets ont secondé mes intentions de tout leur pouvoir, dans les armées par leur valeur, dans mon royaume par leur zèle, dans les pays étrangers par leur industrie et leur capacité; pour tout dire, la France a fait voir la différence qu'il y a des autres nations à celle qu'elle produit.

Lorsque Louis XIV chargea le duc de Luxembourg d'aller prendre le commandement des troupes de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, il lui remit, pour ces princes, les deux lettres suivantes :

LE ROI A L'ÉLECTEUR DE COLOGNE.

A Saint-Germain-en-Laye, le 11 janvier 1672.

Mon Frère, votre desir m'obligeant d'envoyer quelqu'un pour commander l'armée qui sera composée de vos troupes et de celles de mon cousin l'évêque de Munster, j'ai cru ne pouvoir choisir personne plus propre pour cet emploi, que mon cousin le duc de Luxembourg, dont toutes les qualités et naturelles et acquises, ne me permettent pas de douter qu'il n'y réussisse pleinement. Je me promets que vous serez bien aise de le voir, et qu'au

reste, vous entendrez volontiers les assurances particulières que je l'ai chargé de vous donner de mon amitié.

A L'ÉVÊQUE DE MUNSTER.

A Saint-Germain-en-Laye, le 11 janvier 1672.

Mon Cousin, j'accompagne de cette lettre mon cousin le duc de Luxembourg, que j'envoie pour commander vos troupes, n'ayant pas cru pouvoir mieux satisfaire à votre desir que par le choix d'une personne de cette naissance et de ce mérite; il vous témoignera plus particulièrement mes sentimens à votre égard, et l'état solide que vous en pouvez faire; et comme je ne doute pas que vous ne soyez bien aise de le voir et de l'entendre, je n'ai qu'à me remettre à lui du surplus.

Louis XIV partit de Saint-Germain-en-Laye le jeudi 28 avril 1672, et par Nanteuil, Soissons, Laon, Marle et Aubenton, arriva le 2 mars à Rocroi, où des troupes destinées à composer l'armée qu'il avoit résolu de commander en personne, étoient rassemblées. Ce fut à Rocroi qu'il commença à donner les ordres qui suivent.

ORDRES ET DISPOSITIONS DE LOUIS XIV, POUR LA CAMPAGNE DE 1672.

Ordre du lundi 2 mai, à Rocroi (1).

La cavalerie qui est campée sous Rocroi, marchera aussitôt qu'elle aura reçu son étape, pour se rendre incessamment à Philippeville. Celle qui est campée auprès de moi, marchera à une heure après minuit, et ira droit audit Philippeville.

L'argent, le bagage de la Cour et puis celui des troupes, marcheront à la pointe du jour, pour passer incessamment les défilés.

Le maréchal de camp de jour ira au logement. L'infanterie battra le premier à cinq heures et marchera à dix heures.

(1) Le 3 mai, Louis XIV marcha de Rocroi à Marienbourg, le 4 à Philippeville, et le 5 à Charleroi et Châtelet, où il réunit les troupes qu'il amenoit, au gros de son armée.

Le 3 mai, à Marienbourg.

Cinquante hommes par bataillon pour aller au camp, qui marcheront à la tête des bagages, et prendront l'étape à Philippeville pour toutes les troupes.

Trois cents hommes commandés pour aller dans le bois garnir les postes nécessaires, pour assurer le chemin.

Marcher le bagage à la pointe du jour, les trousses les premières, et à la tête des charrettes l'argent, accompagné de deux escadrons de ma garde.

Battre le premier à six heures. Charger les officiers d'empêcher qu'on ne sorte des rangs (1).

Réglement du Roi pour l'infanterie (2).

Les Gardes battront les premiers la générale, et après les autres régimens, selon qu'ils seront campés, jusqu'à la gauche.

---

(1) Il n'y a pas d'ordre de marche pour les 4 et 5 mai; parce qu'il fut probablement le même que celui qu'on vient de lire.

(2) Les trois réglemens qui suivent, furent rédigés par

Le régiment qui aura la droite de la seconde ligne, battra aussitôt après les Gardes, et ensuite les autres régimens, comme à la première ligne.

L'assemblée étant battue, les officiers feront sortir les soldats des tentes le plus promptement qu'il sera possible.

Les sergens iront marquer le terrein pour le bataillon, afin que la ligne soit droite.

Tout le monde étant sous les armes, les drapeaux s'avanceront dans le terrein destiné pour se mettre en bataille.

Les officiers feront former les rangs à leur compagnie, pour marcher aussitôt qu'on battra le drapeau, pour former le bataillon.

Les colonels, commandans de bataillon et majors, feront exécuter régulièrement ce que dessus.

Le major répétera tous les soirs à l'ordre, ce que les officiers devront faire.

Il renouvellera tous les soirs, les défenses

Louis XIV lui-même, qui commença probablement à les faire exécuter au camp de Châtelet. S'ils prouvent que ce monarque s'attachoit à mettre de l'ordre dans le service des deux armes, on trouvera peut-être, d'un autre côté, qu'il s'occupoit de détails bien minutieux pour un [illegible]nd souverain; mais tel étoit son caractère.

de tirer sous quelque prétexte que ce puisse être, sans ordre.

Le commandant de chaque bataillon fera décharger les armes, quand il croira qu'il sera nécessaire : il y sera présent et tous les officiers. Ils prendront garde que ce soit en lieu où l'on ne puisse blesser personne.

On ne quittera jamais les rangs sans congé, et ceux qui le feront seront châtiés; et les officiers qui le souffriront seront punis, suivant les ordonnances qui seront publiées.

Le major général prendra un soin particulier de bien faire entendre les ordres qui lui seront donnés.

Ledit major général m'avertira si quelqu'un manque à ce que je desire, et me nommera les régimens.

Tous ceux qui seront destinés pour aller au camp, se rendront à la tête du camp des Gardes, à l'heure qui leur sera donnée par le major général, pour aller au logement avec lui.

Le major général tiendra la main à ce que les maréchaux-des-logis et fouriers portent ce qui leur est nécessaire, pour faire et dresser le camp comme il est ordonné.

Les officiers commandés pour aller au campement marcheront à la tête des fouriers de

leur régiment, et il sera fait un peloton des fouriers de chaque brigade.

Ils marcheront tambour battant en entrant et en sortant du camp; ils suivront l'ordre qui leur sera donné par le maréchal de camp qui ira faire le camp.

Les officiers prendront le même soin, que les fouriers ne s'écartent pas, tant qu'on sera au corps des régimens, sous les mêmes peines des ordonnances.

Les bataillons étant à la tête du camp, il sera détaché de chaque brigade trois cents hommes, qui marcheront à la tête de la brigade, si on ne le leur commande autrement.

Ces détachemens ne seront point comptés, s'ils ne marchent ailleurs qu'avec la brigade. Ils n'entreront dans le camp que deux heures après que les régimens auront posé les armes.

S'il y a quelques postes où l'on croie nécessaire de mettre de l'infanterie, on prendra desdits commandés pour faire ces sortes de gardes.

Dans les marches, les brigades rouleront, hormis celle des Gardes, qui marchera toujours la seconde.

Les gens détachés de la brigade qui fermera la colonne d'infanterie, marcheront à la queue de leur brigade.

Les officiers règleront leurs soldats de manière qu'il n'y en ait jamais que deux par chambrée, qui sortent du camp pour aller au bois et à la paille, afin que les deux autres demeurent pour faire la hutte et bouillir la marmite.

Le major général tiendra la main à ce qu'on prenne le pain dans le temps qui sera marqué, et que, par négligence ou autrement, il ne manque rien de ce qu'ils devront prendre, pour le temps qui sera commandé, dont le major de chaque régiment répondra.

On laissera un officier et un sergent par brigade, pour conduire les malades ou incommodés de ladite brigade.

Il y aura toujours des officiers commandés pour prendre garde au feu, qui seront relevés tous les jours, et qui répondront du feu qui arrivera pendant leur garde.

Ils empêcheront que les camps ne soient brûlés quand on décampera.

Chaque brigade mettra ses menus bagages ensemble, et donnera, par bataillon, un officier à cheval pour les conduire; et pour les faire suivre, un drapeau qui leur sera donné; il y aura aussi un vague-mestre dans chaque brigade, pour conduire les gros bagages de la brigade : il y aura deux aides avec lui.

On ne souffrira aucun détachement audit bagage.

Le vague-mestre prendra l'ordre du vague-mestre général de l'armée, pour la marche des bagages de chaque brigade, et le fera ensuite exécuter pour les bagages dont ils auront besoin.

Les officiers ou sergens qui commanderont les gardes des officiers-généraux, releveront leur garde d'assez bonne heure, pour qu'ils puissent rejoindre leur régiment devant qu'ils marchent.

Réglement du Roi pour la Cavalerie.

On prendra un soin particulier que le camp soit droit, que les tentes soient bien tendues, les étendards bien dressés, et que la garde se fasse régulièrement.

Le boute-selle commencera par les premiers régimens des brigades à l'aile droite, et à la gauche ce qui viendra de la gauche.

Tous les officiers ou cavaliers d'un régiment, qui iront au campement, iront ensemble.

Et ceux de la brigade feront une troupe, qui marchera où il lui sera ordonné par le maréchal de camp qui ira ce jour-là au camp.

Pour l'ordinaire, il les fera marcher dans le

rang que la brigade dont ils seront, tiendra ce jour-là dans la marche de l'armée.

Les mêmes défenses seront faites, tant dans la cavalerie que dans l'infanterie, de quitter les rangs, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans congé, aux peines portées par les ordonnances, tant pour les officiers que pour les gardes, gendarmes, mousquetaires et cavaliers.

Le boute-selle étant sonné, les officiers prendront soin que leurs cavaliers soient en état de monter à cheval, dans le moment qu'on y sonnera.

Quand on aura sonné, les officiers feront avancer les étendards.

A la tête du camp, chaque capitaine fera une troupe de sa compagnie, et les colonels et majors feront former l'escadron sans perdre de temps.

Les escadrons étant prêts à marcher, il sera détaché de chaque brigade cent cinquante maîtres, avec des officiers à proportion, qui marcheront à la tête de la brigade; et si on ne leur commande rien en arrivant dans le camp, ils mettront pié à terre en même temps que le reste de la brigade.

Ces détachemens ne seront point comptés,

s'ils ne marchent ailleurs qu'à la tête de la brigade.

La gendarmerie et la cavalerie légère serviront suivant le réglement fait entre elles, quand elles se trouveront ensemble en gros ou en détail; mais, pour l'ordinaire, on ne les mêlera point, et elles feront leurs détachemens séparément, tant pour les gardes ordinaires que pour le reste du service.

Quoique la gendarmerie soit plus forte que les brigades de cavalerie légère, elle ne fera le service que pour une brigade, à cause de la garde qu'elle aura toujours devant mon logis.

Quoiqu'elle campe à la ligne ou auprès de mes tentes, les détachemens seront pris de tous pour les gardes ordinaires et pour le reste du service.

Il y aura un tour particulier, pour la garde de mon logis, dans la gendarmerie, qui n'empêchera pas qu'elle ne donne les grandes gardes du camp, quand elle les devra fournir.

Il y aura un officier qui fera le détail de la gendarmerie, sur les ordres en gros du commandant et du maréchal général des logis de toute la cavalerie de l'armée.

Chaque brigade mettra ses menus bagages ensemble.

Les mêmes bagages suivront un étendard

qui leur sera donné dans chaque brigade : on y détachera quinze maîtres et un maréchal des logis, pour les contenir dans l'ordre qui leur sera prescrit.

Chaque étendard suivi des valets, tiendra le rang que la brigade aura ce jour-là dans la marche.

Il y aura un vague-mestre dans chaque brigade, qui conduira les gros bagages de la brigade, dans l'ordre qui lui sera donné par le vague-mestre général de l'armée.

On détachera tous les jours un officier et vingt cavaliers de chaque brigade, pour conduire les fourrageurs de leur brigade, et on ne souffrira, sous quelque prétexte que ce soit, que personne ne passe les gardes sans cette escorte, en quelque lieu que l'on puisse être.

Les marches se feront comme il sera commandé, sans qu'il y ait rien de réglé pour l'avant-garde ou l'arrière-garde, suivant ce qui sera le plus commode.

Il y aura, pour l'ordinaire, deux grandes gardes : une de chaque aile. Pour les ordinaires, elles se feront par aile aussi, et on les séparera suivant ce qui sera jugé nécessaire.

On mettra les timballes à la droite des escadrons, les jours qu'il y aura quelque chose à

faire, avec un brigadier et six cavaliers qui ne songeront qu'à leur conservation.

Les étendards seront dans le second rang, en de pareilles rencontres, et on mettra à droite et à gauche desdits étendards, des cavaliers qui n'aient rien à faire que de les bien conserver.

On mettra, les jours de combat, le premier lieutenant à la queue de l'escadron, avec les maréchaux des logis, si c'est dans un lieu ouvert; mais s'il est serré, on y enverra encore, avec ce lieutenant, le dernier capitaine de l'escadron.

Autre Règlement du Roi pour la Cavalerie.

COMME il est de nouveaux officiers qui pourroient ignorer ce à quoi ils sont obligés, il est bon qu'ils sachent que la volonté du roi est, que tous les soirs, après le guet sonné, les lieutenans rendent compte aux capitaines du détail de leur compagnie, et en leur absence les cornettes; que lesdits lieutenans ayent soin d'en faire faire la visite devant eux par les maréchaux des logis et brigadiers, et que les capitaines eux-mêmes prennent soin d'entrer dans ces détails, et rendent aussi compte tous les soirs aux mestres de camp ou à ceux qui

commandent, de l'état de leur compagnie; que, lorsqu'il y aura quelque chose d'extraordinaire, les mestres de camp en rendent compte aux brigadiers, et les brigadiers au commandant de la cavalerie.

Et afin que les majors s'acquittent de leur charge, sa majesté veut que l'ordre se prenne, par les majors de brigade, du maréchal des logis de la cavalerie; que les aides-majors le prennent du major de brigade, et le portent à leurs majors, ou à ceux qui en font la charge; que les majors le portent à leurs mestres de camp, et leur rendent compte de tout ce qu'il y a de commandé, tenant un contrôle exact de tous les détachemens faits, et qu'ils sachent à qui des officiers c'est à marcher, pour en rendre compte aux mestres de camp, toutes et quantes fois ils le demanderont; que les aides-majors tiennent un même contrôle, pour qu'on ne soit pas embarrassé en l'absence des majors.

Qu'il ne se fasse aucun détachement que les majors ne le voyent, et qu'ils n'examinent si les cavaliers sont bien en état de servir, attendu que, si le commandant de la cavalerie les voyant marcher ne les trouve pas comme il faut, il s'en prendra aux majors.

Les aides-majors mèneront tous les détache-

mens aux lieux commandés ; mais lorsqu'il y marchera des étendards, ce sera le major.

Et comme il est très-nécessaire, dans une armée, de savoir les postes des gardes, aussitôt qu'elle séjournera, les majors reconnoîtront celle de leur aile, pour y conduire leur régiment s'il en étoit besoin ; et lorsque leur régiment sera de garde, ils le visiteront une fois le jour et une fois la nuit. Les mestres de camp et les brigadiers en feront de même.

Les brigadiers et mestres de camp commandés pour le piquet, ne pouvant pas quitter le camp, auront aussi soin d'envoyer, chacun à leur aile, reconnoître par de bons officiers les postes des gardes, afin qu'au besoin ces officiers puissent les y conduire.

Rien n'étant si important pour une armée, que la diligence dans les marches, sa majesté veut aussi que, bien que les mestres de camp et les majors soient obligés de prendre soin de faire passer promptement les défilés à leur régiment, que de chaque corps il y ait encore un capitaine particulier commandé pour cela.

Comme il est aussi d'une très-grande conséquence de remédier aux désordres des fourrages, les plus grands venant de ce que les fourrageurs partent devant l'escorte, ou qu'ils se brouillent de plusieurs brigades, sa majesté

veut qu'ils s'assemblent à la tête de leur régiment, et qu'outre les officiers particuliers et gens commandés de chaque régiment pour les conduire, il y ait encore un major de chaque brigade; que les brigadiers ayent soin que pas un fourrageur ne se détache, et qu'eux-mêmes les mènent en ordre derrière l'escorte qui est commandée, et puis les fassent partir suivant l'ordre des brigades, les remettant à celui qui commande l'escorte, et laissent aux majors commandés le soin de les mener, et de les faire fourrager le plus ensemble qu'ils pourront; après quoi chaque major, rassemblant les officiers et gens commandés des régimens de leur brigade, feront des corps qui serviront pour l'escorte du fourrage, et qui seront postés suivant que le commandant de l'escorte le jugera à propos.

Ces escadrons ne revenant au camp que lorsque le commandant de l'escorte les fera marcher, il pourra se servir de deux ou trois de ces escadrons, suivant qu'il en aura besoin, pour rester dans les endroits où il craindra qu'il ne vienne de petits partis ennemis pour prendre des fourrageurs, et pourra aussi en faire marcher quelques-uns parmi les fourrageurs, pour les assurer et pour les faire diligenter.

Il est bon encore, que de chaque brigade il y ait un officier entendu, qui suive le commandant de la cavalerie les jours de marche, pour porter plus sûrement les ordres de bouche aux brigadiers, s'il arrivoit quelque chose de conséquence, comme cela peut être à tout moment, les cavaliers d'ordonnance n'étant pas bien propres pour de telles commissions.

Sa majesté desirant que les officiers de ses armées se rendent capables de la servir, elle veut que tous les jours, un brigadier de l'aile droite et un de la gauche prennent l'ordre du commandant de la cavalerie, pour avoir soin, chacun dans son aile, de faire exécuter avec la dernière diligence, généralement tous les commandemens qui seront faits, visitant régulièrement tous les détachemens qui seront faits, pour qu'il n'en parte point du camp qu'en état de bien servir; que les jours de marche, ils aillent au campement avec le maréchal de camp de jour, afin d'apprendre, non-seulement à bien camper une armée, mais aussi les raisons du campement, à cause des ennemis.

Pendant que le maréchal de camp de jour postera la garde du quartier du roi, il pourra envoyer les brigadiers poster celles de leur aile, ce qui fera qu'elles seront mises en fort

peu de temps, que le camp sera couvert devant que l'avant-garde de l'armée arrive, et que par-là l'on empêchera beaucoup de valets de s'écarter.

Le maréchal de camp fera aussitôt sa visite, pour voir s'il trouve les gardes bien, et s'il n'y aura rien à changer. Pendant l'absence des brigadiers, les mestres de camp les plus anciens dans les brigades, prendront soin d'en faire le détail.

Au camp de Châtelet (1), *le 10 mai* (2).

Douze chariots pour les malades. Les faire trouver à six heures au pont qui est auprès de mon quartier.

Ordonner aux officiers de prendre garde à bien passer les défilés.

Faire fournir l'étape aux troupes qui ne l'ont pas eue.

Cent chevaux commandés pour faire la garde du camp, des trois régimens de cavalerie qui sont ici.

---

(1) Le maréchal de Turenne étoit parti de ce camp le 9 mai, avec un corps assez nombreux, tant pour dégager la marche du roi, que pour régler les dispositions relatives au blocus de Maestricht.

(2) L'armée du roi marcha, le lendemain 11, de Châtelet à Tongrenelle, après avoir passé la Sambre.

Le reste desdits régimens fera l'arrière-garde du tout.

Le corps détaché (1) marchera à la tête de l'infanterie.

L'artillerie qui a passé la rivière, marchera à la pointe du jour, par le même chemin où celle de M. Turenne a passé, et se rendra au-dessus de Châtelet, où elle recevra ordre de ce qu'elle aura à faire. Les fusiliers (2) marcheront avec elle. Les vivres passeront la Sambre au pont auprès de Charleroi : ils marcheront à la pointe du jour, et iront par les chemins où mes bagages ont passé, et se rendront à Tongrenelle.

Il marchera par ce chemin la brigade de Lostanges, et les Gardes Françaises et Suisses.

Le bagage du quartier du roi suivra les vivres.

Monsieur.

La Feuillade.

Le chevalier de Lorraine.

L'argent partira à la pointe du jour, et ira

---

(1) Il existe, dans les manuscrits de Louis XIV, l'état d'un corps détaché composé de vingt bataillons, dont neuf de Gardes Françaises et Suisses, et de trente-trois escadrons; mais on ignore si c'est de ce corps qu'il est question ici.

(2) Aujourd'hui le corps de l'artillerie.

droit passer au pont le plus près de Châtelet.

La première ligne de l'infanterie le suivra, et la deuxième passera au pont qui a été fait en-deçà, et marchera le long de l'eau (1), pour se rendre au lieu où les troupes étoient campées sous Châtelet.

La première ligne sera commandée par Gadagne, la deuxième par Martinet.

La Gendarmerie marchera à la tête de l'argent, et sera suivie des brigades de Monclar et de Konigsmarck.

Et celles de la Feuillée et du comte de Roye, marcheront à la tête de l'artillerie.

La deuxième ligne d'infanterie suivra l'artillerie, et la première l'argent.

Le chevalier de Lorraine marchera avec la cavalerie qui suivra le chemin de l'artillerie.

Le bagage de chaque troupe suivra sa colonne, et on laissera à la queue un escadron de chaque corps, c'est-à-dire, un par Saint-François, l'autre par le chemin haut, et l'autre par Charleroi.

Les troupes marcheront sur deux colonnes, la cavalerie à la tête.

La Gendarmerie marchera à la droite avec toute la cavalerie de la droite.

---

(1) La Sambre.

La première ligne d'infanterie suivra. L'aile gauche marchera à la gauche de la chaussée.

La deuxième ligne d'infanterie la suivra : l'argent marchera à la tête.

Les vivres, l'artillerie, et après le bagage.

Toutes lesdites charrettes marcheront sur la chaussée.

L'infanterie marchera à la pointe du jour en deux colonnes.

L'argent marchera dans le milieu.

Il y aura une brigade de cavalerie destinée pour marcher à la tête et à la queue de l'infanterie.

Le reste de la cavalerie marchera en deux colonnes, l'une à droite de l'infanterie, et l'autre à gauche.

Les vivres, l'artillerie et le bagage marcheront par le pont de pierre, et seront escortés par le détachement d'une brigade d'infanterie, les fusiliers et quatre escadrons tirés de différentes brigades.

Il faut cent pionniers à la tête de l'argent, et une charrette d'outils.

(Louis XIV partit de Tongrenelle le 12 mai, et campa à Pervis; le 13, à Vaseige ou Branchon; le 14, à Hologne, où il séjourna le 15; le 16, il marcha à Freren, et campa, le 17, sur la rive gauche de la Meuse, en face de Viset, au-dessous duquel on cons-

truisit un pont de bateaux. On n'a pas trouvé dans les papiers du roi le détail de ces cinq marches, qui se firent sans doute d'après le même ordre que celle de Châtelet à Tongrenelle.

Pendant la campagne de 1672, lorsque le marquis de Louvois ne se trouvoit pas auprès du roi, celui-ci lui écrivit quelques lettres, qu'on placera, selon leur date, parmi les dispositions ou ordres du monarque, auxquels elles sont relatives. Ces lettres ne font point partie des papiers remis par Louis XIV au duc de Noailles.)

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Du camp d'Hologne ou Grand-Hacq, le 14 mai 1672.

J'IRAI demain camper à Freren, où j'ai envoyé voir s'il y avoit de l'eau. On y en a trouvé suffisamment. Je serai le 17 de bonne heure vis-à-vis de Viset, et j'enverrai Langlée pour travailler aux logemens. J'attends avec impatience des nouvelles de Mazeick (1).

Du 18 *mai* 1672.

Détacher trois brigades pour aller camper où est le comte de Lorges à Emal (2), et com-

(1) Le maréchal de Turenne étoit parti le 9 mai de Châtelet avec des troupes, pour faire attaquer, occuper et fortifier cette ville, située au-dessous de Maestricht.

(2) Il occupoit cette position, pour observer la garnison de Maestricht.

mander aux brigades de Calvo et de Pilloi de me venir joindre à Viset, et même toute la cavalerie qui est avec de Lorges. Les trois brigades seront Roye, Konigsmarck et Lucinge.

(Le 24 mai, l'armée passa la Meuse sur le pont de Viset, et campa à Bernauwe. Le 25, le maréchal de Turenne alla faire occuper le château de Fauquemont, dont la garnison s'enfuit à Maestricht.)

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp de Bernauwe, le 26 mai 1672.

M. DE TURENNE partira le 28, et se rendra le 29 au soir ou le 30 au matin, sous Keiserswert ou Ordingen, avec les brigades de Monclar, de des Fourneaux et de Calvo, pour être devant Burick le premier juin sans faute, qui est le jour que Luxembourg sera devant Vesel. Il marchera avec tout le corps que commande Montal, et vous donnerez ordre qu'il trouve toutes les munitions, outils et vivres qui lui sont nécessaires.

Le roi marchera le 28 à Rolduc, le 29 à Broicht, le 30 séjour, le 31 et le 1er juin sur le Rhin avec la cavalerie, pour être le 2 devant Rhinberg et Orsoi.

Toute l'infanterie de l'armée suivra, et arrivera le 3 à Ordingen, où elle recevra mes ordres.

LE MARQUIS DE LOUVOIS AU ROI.

Au camp devant Keiserswert (1), le 24 mai 1672.

SIRE,

J'arrivai avant-hier au soir à Nuitz. M. (l'évêque) de Strasbourg s'y rendit le lendemain sur le midi, et deux heures après partit pour s'en venir ici, où je l'ai entretenu ce matin fort amplement. Il seroit inutile que je rendisse compte à V. M. de tout ce qu'il m'a dit; parce que cela sera aussi bon, lorsque j'aurai l'honneur de me rendre auprès d'elle. Je me contenterai de le faire des choses sur lesquelles j'ai besoin de ses ordres, ou que je croirai qu'il est nécessaire qu'elle sache.

Je commencerai par ce qui regarde la visite que M. l'électeur de Cologne veut rendre à V. M. Il fait état d'aller, le 2 du mois prochain, au-devant d'elle, jusqu'à une heure près du lieu où V. M. aura campé, de mettre pié à terre de fort loin, aussitôt qu'il aura apperçu V. M., et après l'avoir saluée et l'avoir entretenue autant de temps qu'elle voudra bien lui donner, de remonter à cheval pour la suivre, jusqu'à une demi-heure en-deçà de Lidberg, où il prétend faire préparer sous une feuillée une manière de dîner pour V. M., devant laquelle il ne prétend point

(1) Le comte de Montal commandoit ce camp, formé d'une partie des troupes françaises qui avoient hiverné sur le Rhin, dans les Etats de l'électeur de Cologne.

REPONSE DU ROI.

Au camp de Bernauve, le 26 mai 1672.

J'APPROUVE ce que vous me proposez. Il faudroit seulement que le repas fût court.

Suite de la Lettre du marquis de Louvois.

de fauteuil; parce que, dit M. de Strasbourg, Monsieur (1) n'en prenant point, auquel il cède la main dans son pays, il n'en doit pas avoir. Par ce moyen, il sera établi qu'un électeur aura vu V. M., et se sera contenté d'un siége, quoique l'Empereur leur donne une chaise pareille à la sienne (2).

M. de Strasbourg a remis à demain à parler de l'affaire de Mazeick, après qu'il aura vu M. (l'évêque) de Munster, et tâché de le disposer à conclure le traité des contributions, et à ne prétendre aucune part dans celles que la garnison de Mazeick pourra lever. Nous partons pour cela demain matin, pour aller à Oneros, sur la rivière d'Emser, avec toutes les troupes de l'armée de M. le Prince (de Condé) qui sont ici.

Nous laisserons, en passant sur la Roër, des pontons pour y faire un pont, et trois cents dragons pour le garder, et M. de Pilloi, avec le reste desdites troupes, attendra sur la rivière d'Emser, M. le Prince. Il y fera raccommoder les ponts, empêchera que les Hollandais ne les aillent brûler, comme ils en ont menacé les habitans, s'ils ne le faisoient eux-mêmes, et fera passer sûrement à Dorstein d'autres pontons que je lui enverrai, aussitôt que les chevaux d'artillerie qui doivent être partis du camp de V. M. seront arrivés ici; ce qui donnera moyen à M. le

(1) Frère du roi.

(2) On ne négligeoit aucune occasion de flatter Louis XIV.

Suite de la Réponse du Roi.

Tout ce que vous faites me paroît à propos pour les ponts et les voitures.

Suite de la Lettre du marquis de Louvois.

Prince de faire sa marche bien plus commodément, sans que les troupes de V. M. courent aucun risque, les Hollandais n'ayant dans Rhinberg, dans Wesel et dans Orsoi, que quatre cents chevaux, et des garnisons si foibles, qu'il n'y a pas d'apparence que la plus forte puisse tenir dix jours, s'il n'y arrive point d'autres troupes. De plus, M. de Pilloi sera en état d'empêcher, que des troupes que les Hollandais attendent tous les jours d'Allemagne, et qui viennent entre la Lippe et la rivière d'Emser, n'arrivent si librement qu'elles ont fait jusqu'à présent, n'y ayant pas encore deux jours qu'il y a passé un régiment et deux cents chevaux.

Le pont du Rhin a été achevé en quatre jours. Il est de la même largeur que celui sur lequel V. M. doit passer la Meuse, et est encore plus ferme. Il y a outre cela un pont volant, sur lequel toute l'infanterie de l'armée de M. le Prince passera en douze heures de temps; en sorte que si les Hollandais assembloient un grand nombre de troupes à Wesel, pour venir attaquer M. de Pilloi, tout ce qu'il y a de cavalerie pourroit, en trois heures de temps, l'avoir joint.

Il a fallu prendre ce parti, sans attendre les ordres de V. M., parce que M. de Strasbourg ne pouvoit pas se résoudre à voir séjourner si long-temps ce corps sur les terres de M. l'électeur (de Cologne), et qu'il ne vouloit pas envoyer les troupes de M. l'électeur audit Dorstein, sans que celles de V. M. fussent

Suite de la Réponse du Roi.

Ce que vous me dites des places du Rhin me fait plaisir ; mais ils y mettront du monde (ce n'est pas que je croie qu'ils n'auront de la peine, en ayant beaucoup en Flandre et à Maestricht), de derrière l'Issel.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez des ponts du Rhin.

J'approuve fort le parti que vous avez pris.

avancées au-delà de la Roër, et M. de Munster assemblant présentement toutes ses troupes à Bocholt. J'ai vu qu'on pouvoit donner cette satisfaction à M. de Strasbourg, et profiter de cette commodité, pour faire passer à Dorstein trois cents chariots du pays chargés de munitions de guerre, lesquelles on n'avoit pu faire passer audit Dorstein depuis six semaines, à cause que les partis hollandais couroient le pays, et que M. de Strasbourg ne vouloit pas que les troupes de V. M. qui ont hiverné dans l'électorat, se missent en hasard d'être obligées de faire aucun acte d'hostilité contre les Hollandais.

Nous avons parlé, après dîner, cinq heures durant, des projets pour la campagne, et des moyens de faire que leur armée ne manquât pas de pain; mais ç'a été comme à l'ordinaire de ce pays-ci, sans rien conclure, si ce n'est que M. de Strasbourg a donné parole, de faire joindre au corps commandé par M. de Turenne, le régiment de Furstemberg, jusqu'au 20 juin, à condition que, pendant ce temps-là, V. M. lui feroit fournir du pain et se chargeroit de sa solde; à quoi je n'ai pas cru devoir faire de difficulté.

Pour le pain de leur armée et les autres préparatifs nécessaires pour la faire agir, je n'en dirai rien à V. M. Je la supplie seulement de se souvenir de tout ce que je dis, l'année passée à feu M. de Lyonne, étant à Dunkerke, en présence de V. M., sur les armées qu'auroient les princes ses alliés. J'ai trouvé ici mot pour mot les affaires au même état;

Suite de la Réponse du Roi.

J'approuve cet article.

Suite de la Lettre du marquis de Louvois.

c'est-à-dire que les troupes ne sont point complètes à beaucoup près; qu'il n'y a pas un grain de blé; que ce qu'ils ont acheté est gâté; qu'il n'y a pas un cheval d'équipage; et que les deux cents charrettes d'artillerie que M. l'Electeur doit fournir à M. de Munster, ne sont pas encore commencées.

J'espère que le méchant état de toutes les troupes, rendra M. de Munster un peu plus traitable sur tout ce que j'ai à lui proposer de la part de V. M., et je crois avoir disposé M. de Strasbourg à lui parler de manière, qu'il n'aura d'autre parti à prendre, que de se laisser conduire aveuglément par V. M. Je lui rendrai compte de ce à quoi il se sera résolu, tout aussitôt que je serai de retour; ce que je pense qui sera après demain au soir, au plus tard.

M. de Strasbourg souhaiteroit fort qu'il plût à V. M. de loger à Wickerad, parce que ce lieu-là n'est point de l'électorat. V. M. peut s'assurer qu'il y a de l'eau suffisamment pour toute son armée. De-là V. M. auroit une furieuse marche pour se rendre à Clostermer, si elle y venoit en passant tout proche de Nuitz; c'est pourquoi j'ai prié ce matin M. du Montal, d'aller reconnoître le chemin, pour y venir tout droit, en passant par les bois. Il a trouvé que, par Louwenbourg, la marche seroit très-belle, et qu'il n'y auroit qu'un défilé de cent pas de long, tout le reste de la forêt étant une futaie, dans laquelle on peut marcher facilement en bataille. Il croit que V. M. pourra aisément aller camper dans la plaine

Suite de la Réponse du Roi.

Je ne doute pas que vous ne le persuadiez.

J'ai vu sur la carte, et je trouve que si je peux faire ce que M. de Strasbourg demande pour Wickerad et pour Ordingen, je pourrai aussi aller dans la plaine de Linne.

Suite de la Lettre du marquis de Louvois.

de Linne, parce qu'auprès de Clostermer, il assure que l'on n'y peut pas camper plus de dix à douze mille hommes de pié et quatre mille chevaux.

M. de Strasbourg souhaite fort que dudit Clostermer, V. M. aille camper un peu par-delà Ordingen, dans le comté de Meurs, pour épargner encore ce campement-là à l'archevêché, qu'il prétend devoir être entièrement ruiné par la garnison de Maestricht, si l'on ne prend quelque poste qui l'empêche de sortir si librement; et pour cet effet, il vouloit cette après-dînée, détacher un homme par chaque compagnie d'infanterie, et un par chaque compagnie de cavalerie, pour envoyer dans Fauquemont; ce qu'il alloit faire exécuter sur-le-champ, sans que M. de Luxembourg et moi lui avons tant dit de choses, que nous lui avons fait promettre qu'il n'y songeroit plus.

M. l'évêque de Strasbourg demande à voir le traité que V. M. a fait avec le roi d'Angleterre, afin de pouvoir assurer M. l'Electeur, que le roi d'Angleterre a promis à V. M. de ne point faire la paix sans son consentement. J'ai cru que je devois en avertir V. M. à l'avance, afin qu'elle ait le temps de commander à M. de Pomponne, d'en faire faire une copie dans laquelle on ôtera les articles qu'il n'est pas bon que ledit sieur évêque voie, en cas qu'il y en ait quelqu'un de cette nature.

Il est impossible que M. Robert (1) puisse aller

(1) M. de Barillon, destiné à l'intendance de l'armée du

Suite de la Réponse du Roi.

Cela se peut, comme je vous l'ai déjà dit.

Vous aurez déjà vu, par mon autre lettre, que le poste de Fauquemont est occupé.

Je ferai voir le traité et la ratification que j'ai ici.

Bon.

Suite de la Lettre du marquis de Louvois.

joindre M. le Prince, qu'après que V. M. aura passé ici. Si V. M. l'a pour agréable, je prierai M. de Barillon de suivre M. le Prince encore pour huit ou dix jours, après qu'il aura passé le Rhin, l'assurant qu'après cela il viendra rejoindre V. M.

Un parti se disant hollandais, a enlevé sur le pays de Trèves, celui qui s'étoit chargé de fournir des chevaux de poste depuis Metz jusqu'à Nuitz, et lui a emmené trente chevaux. J'ai dépêché un courrier à M. de Trèves, pour lui en faire plainte, et lui faire entendre, que s'il ne pourvoit à empêcher que les Hollandais ne fassent dans son pays des actes d'hostilité contre les sujets de V. M., elle sera obligée d'y envoyer des troupes pour les y défendre. J'ai mis cela en termes assez honnêtes pour qu'il ne puisse s'en plaindre, mais assez clairs pour qu'il puisse comprendre ce que j'ai cru lui devoir faire entendre, pour qu'une pareille chose n'arrive plus.

Quoique les fortifications de Nuitz soient extraordinairement avancées, il y a encore plusieurs endroits qui sont fort ouverts. Il me semble que V. M. m'a commandé d'y faire entrer une compagnie par régiment suisse, pour, avec celle de Schmiedman, en faire cinq compagnies; ce qui sera exécuté, à moins qu'il ne lui plaise de me donner d'autres ordres.

En arrivant à Nuitz, j'appris qu'il y étoit arrivé,

---

roi, étoit avec le prince de Condé, tandis que M. Robert, destiné à l'intendance de l'armée de celui-ci, se trouvoit auprès de M. de Louvois.

Suite de la Réponse du Roi.

Vous avez bien fait d'écrire à l'Electeur de la manière que vous me mandez.

Bon.

Vous avez très-bien fait de faire arrêter ce messager, et de tirer parole du capitaine. Je mande à M. le Prince, que je crois que d'Erlach ne feroit pas de difficultés, n'ayant pas

Fin de la Lettre du marquis de Louvois.

la veille, un messager suisse, avec des lettres du canton de Berne pour M. d'Erlach. Je l'envoyai arrêter aussitôt, et le fis mettre en lieu où il demeurera jusqu'à ce que j'aie les ordres de V. M. La lettre qu'il avoit dudit canton pour M. d'Erlach, lui défend de servir contre les Hollandais. Ledit messager étoit arrivé avec un capitaine du même régiment d'Erlach, que ce canton avoit chargé de lui dire la même chose; mais j'ai fait en sorte qu'il m'a donné parole, de ne s'acquitter point de cet ordre, moyennant que je lui ai promis que sa compagnie demeureroit à Nuitz, et qu'ainsi il auroit moyen de répondre à ses supérieurs, que n'ayant pas pu quitter sa compagnie, il n'avoit pu joindre M. d'Erlach, pour s'acquitter de la commission qu'ils lui avoient donnée.

Depuis cette lettre écrite, un député du pays de Clèves m'est venu trouver, pour offrir de contribuer à V. M.; parce que, m'a-t-il dit, son maître (1) signe le traité avec les Hollandais, et qu'il a envoyé un de ses ministres à Hambourg, pour y toucher trois cent mille écus de l'argent des Hollandais. Je lui ai répondu que V. M. n'avoit encore aucune connoissance de ce traité, et que dans huit jours que l'on seroit plus éclairé des intentions de son maître, il me revînt trouver; et cependant j'ai cru en devoir rendre compte à V. M., afin qu'elle puisse prendre sur cela les résolutions qu'elle jugera les plus convenables.

---

(1) L'électeur de Brandebourg.

Fin de la Réponse du Roi.

reçu la lettre; mais que s'il en faisoit, il faudroit se servir de toutes les voies de douceur et de menaces, et qu'à l'extrémité, on lui pourroit proposer de ne pas passer le Rhin et de servir dans mon armée; mais cet expédient ne me paroît pas bon, car c'est contre les Hollandais, que le canton ne veut pas qu'il fasse la guerre. Vous verrez avec M. le Prince, ce que vous croirez qu'il y aura à faire, s'il passe.

Cette nouvelle n'est pas bonne; mais j'espère qu'elle ne m'empêchera de rien.

Au camp de Bernauwe, le 27 mai.

On marchera pour aller camper à Otweiler (1). L'infanterie marchera à la pointe du jour, sur deux colonnes; la première ligne à la droite, et la seconde à la gauche.

La brigade de Monclar marchera à la tête et à la queue.

La cavalerie marchera à cinq heures. La Gendarmerie la première, et après les brigades de la Feuillée, comte de Roye et Lucinge, qui ne sortira de son camp, qu'après que l'infanterie sera toute passée.

La brigade de Konigsmarck s'ira porter sur une hauteur qui regarde Maestricht, dès la pointe du jour, et y demeurera jusqu'à ce que tout ait passé.

On détachera de la brigade de Monclar deux escadrons, pour marcher un à la tête et l'autre à la queue des bagages, et un détachement d'une des brigades d'infanterie. Ledit bagage prendra le chemin de la droite.

Le chevalier de Lorraine ira faire le camp.

De Lorges sera à la tête de tout, pour faire marcher chacun où il est ordonné, et s'avancera pour poster les gardes.

---

(1) En avant de Rolduc.

Gadagne commandera l'infanterie.

Martinet sera à la deuxième ligne d'infanterie.

La Feuillade commandera l'aile gauche de la cavalerie.

Le comte de Soissons sera au poste qui lui est destiné.

Rochefort sera à la Gendarmerie, et Vitri se rendra auprès de moi, pour voir si j'ai quelque chose à commander.

Fourille me suivra aussi.

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp de Bernauwe, 27 mai, à 7 heures du soir.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite, et les copies des traités (1) et lettres que vous avez écrites à M. le Prince. Pour réponse à tout cela, je vous envoie le mémoire que j'ai fait de mes intentions, afin que vous donniez ordre que tout soit prêt pour l'entière exécution de mes projets, qui me paroissent conformes à la raison et à ce que l'on desire de moi.

---

(1) Relativement au partage des contributions entre les alliés.

MÉMOIRE DU ROI.

Quatre milliers de poudre.

Balles et mèches à proportion.

Quatre ou cinq mille outils à proportion, de toutes sortes.

Quatre ou six pièces de batterie.

Des boulets pour tirer quarante coups de chacune.

Et s'il se peut, que tout ce que dessus se trouve à Ordingen, le premier juin.

Deux mille grenades chargées.

S'il n'y a pas assez de poudre, vous en enverrez, si vous pouvez, davantage.

Il seroit bon d'avoir aussi des pots (1) et des cuirasses à l'épreuve.

LE ROI AU PRINCE DE CONDÉ.

Le 27 mai 1672.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre de ce matin, avec la copie de celle que le sieur de Louvois vous a écrite. J'ai vu aussi les traités qu'il a faits avec l'évêque de Munster et l'évêque de Strasbourg, comme plénipotentiaire de l'électeur de Cologne. Je ne puis mieux vous informer de mes intentions sur tout cela,

(1) Pour garantir la tête des travailleurs dans les siéges.

que par le mémoire que j'ai fait ce soir audit sieur de Louvois, dont je vous envoie la copie ci-jointe : vous verrez ce qu'elle contient. Je m'y remets entièrement, vous assurant que, de ma part, il sera ponctuellement exécuté; cependant vous satisferez à tout ce que ledit sieur de Louvois vous propose par sa lettre, en conformité desdits traités, et vous serez toujours bien persuadé de mon amitié.

Au camp d'Otweiler, le 28 mai.

L'INFANTERIE marchera à la pointe du jour sur une colonne, la première ligne à la tête, et la seconde après, et marchera par le chemin de la droite. La cavalerie marchera à la gauche de tout. Les brigades du comte de Roye et de Konigsmarck, marcheront à la pointe du jour pour couvrir les bagages qui marcheront dans le milieu.

La Gendarmerie et les brigades de Monclar et de Lucinge, marcheront à cinq heures, par le même chemin de la cavalerie. La brigade de la Feuillée marchera à la queue de l'infanterie, et détachera deux escadrons pour aller avec le bagage.

Il y aura deux détachemens d'infanterie avec l'argent, caissons, artillerie et bagages, qui se suivront tous.

Martinet ira au camp.

Gadagne posera les gardes.

La Feuillade mènera l'infanterie.

Fourille ira avec les brigades qui couvriront le bagage.

Rochefort sera à la Gendarmerie.

Le comte de Soissons mènera les brigades du Colonel-général et de Lucinge.

Lorges et le chevalier de Lorraine se tiendront auprès de moi.

Au camp de Kufe, le 28 *mai* (1).

DEMAIN à la pointe du jour l'infanterie marchera sur deux colonnes; la première ligne

(1) Il est très-difficile d'expliquer pourquoi il existe deux ordres de marche différens, du 28 mai, pour être exécutés le 29, et datés, l'un d'Otweiler, et l'autre de Kufe, si l'on n'admet pas deux hypothèses : 1°. Que Louis XIV changea d'idée, et que l'un de ces deux ordres, ou même celui du 27, ne fut qu'un simple projet qui ne servit pas. 2°. Que l'armée partit de Bernauwe en deux divisions, l'une le 27, l'autre le 28, que la première campa à Otweiler, et la seconde à Rolduc, ou plutôt à Kufe, qui se trouve à côté de ce lieu, et où il est vraisemblable que le roi établit son quartier. Les deux suppositions sont également admissibles; car on trouve, page 34 de la première partie du Journal de la Guerre de Hollande, par H. Etienne du Belle, (imprimé chez Barbin en 1673,) que le corps d'armée dans lequel il servoit, par-

aura la droite, et la seconde marchera à la gauche.

La brigade du comte de Roye aura la tête et la queue de l'infanterie.

La Gendarmerie marchera à la gauche de l'infanterie.

Les brigades de la Feuillée, Konigsmarck et Lucinge la suivront.

Le bagage marchera dans le grand chemin, et sera escorté par quatre escadrons détachés de la brigade du comte de Roye, et de deux détachemens d'infanterie.

La Feuillade mènera l'infanterie.

Martinet la deuxième ligne.

---

tit de Bernauwe le 27 dans la matinée, pour aller à Weiler (c'est-à-dire Otweiler,) malgré un temps affreux qui incommoda extrêmement les troupes. Alors on peut croire que l'ordre daté du 27, fut dressé et exécuté ce jour-là; que l'un du 28 servit le 29 pour le corps qui étoit à Otweiler, et l'autre pour celui qui campoit à Rolduc ou Kufe. Quant à l'itinéraire de Louis XIV, il ne présente aucune incertitude, puisqu'on voit par sa lettre du 26, qu'il marchera le 28 de Bernauwe à Rolduc, le 29 à Broicht, et qu'une autre lettre subséquente, rapportée à la suite du dernier ordre du 28, et datée de Broicht, le 29, prouve incontestablement qu'il y étoit arrivé ce jour-là, et qu'il y séjourna le 30 avec l'armée. Broicht, dont il est question ici, est situé presque entre Aix-la-Chapelle et Eschwiller.

Le comte de Soissons ira pour les gardes, après avoir tout mis en marche.

De Lorges commandera les trois brigades de cavalerie de la Feuillée, Konigsmarck et Lucinge.

Le chevalier de Lorraine ira faire le camp.

Fourille se tiendra auprès de moi.

Rochefort et Genlis se tiendront à leurs postes ordinaires.

L'argent marchera à la tête de l'infanterie.

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp de Broicht, le 29 mai 1672, à 5 heures du soir.

J'ai quelques pensées pour lesquelles ce que je vous demande dans le mémoire ci-joint, m'est nécessaire; au pis-aller il ne sera qu'avancé (1). Je n'en dirai pas davantage, jusqu'au jour que nous nous verrons.

Je vous ai déjà mandé que l'infanterie sera payée de pain jusqu'au 3, ledit 3 compris. La cavalerie l'est aussi de même.

J'arriverai le premier de juin à *Wrimersheim* sur le Rhin, avec la Gendarmerie, douze cents chevaux en trois brigades de cavalerie, trois mille ou quatre mille cinq cents mous-

(1) On ignore en quoi consistoient ces pensées de Louis XIV.

quetaires. J'irai loger le 31 à Aldenhoffen, et le premier, comme je vous l'ai marqué, à *Wrimersheim*, pour être le 2 juin où j'ai dessein d'aller.

L'armée ira le 31 à Holtzheim, comme le desire l'évêque de Strasbourg (1); pour moi je ne saurois, car il faut que je sépare mes trois journées en deux, le premier à Aldenhoffen ou à Broicht (2), le 2 à Nuitz (vous voyez que je m'avance pour passer le pont, à cause de la prière qu'on m'a faite), et le 3 où elle doit arriver; auquel jour il lui faudra du pain, et il sera bon que le gros des munitions soit arrivé, et sur-tout beaucoup d'outils.

Je voudrois pouvoir vous envoyer demain les caissons, comme j'avois projeté; mais il est impossible; et ils sont si fatigués des chemins que nous avons passés, et du temps que nous avons eu un jour, qu'il est absolument nécessaire qu'ils se reposent un jour: ils marcheront avec l'armée. Si les trois brigades de la cavalerie que je mènerai sont complètes, elles

(1) Il étoit de la maison de Furstemberg, premier ministre de l'électeur de Cologne, et entièrement dévoué à Louis XIV.

(2) Il s'agit ici d'un autre Broicht, situé entre Juliers et Linnich, sur la rive droite de la Roër.

doivent avoir plus de mille chevaux; mais comme les bagages demeureront, je crois qu'elles ne seront pas plus fortes. Je vous fais ce détail pour que nous ne nous trompions pas.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp de Broicht, le 30 mai 1672.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite, par laquelle je vois le chemin que vous croyez le meilleur pour l'armée. Cela m'a fait changer de résolution. Après avoir discouru avec des gens du pays, j'ai résolu d'aller demain loger avec la cavalerie portée dans le mémoire que vous avez, et quatre mille cinq cents mousquetaires à Holtum ou Holtzheim, à une heure de Nuitz, et de me rendre devant Keiserswert le premier juin à une heure du matin.

M. l'électeur pourra me voir plus commodément en ce lieu-là, et mes troupes prendront ce que vous leur aurez fait préparer de pain, d'outils et d'autres choses. Faites charger sur des chariots le reste de ce que je vous ai demandé, afin que je le puisse mener avec moi. A midi je pourrai me mettre en marche, pour aller camper par-delà Ordingen.

Que mon autre lettre ne vous fasse pas de

peine, car voilà la résolution que j'ai prise, et qui sera exécutée (1).

J'enverrai à midi l'argent que vous me mandez, et ferai avancer les caissons, pour qu'ils se rendent à Keiserswert le premier juin au soir.

Le reste de l'armée marchera, et ira le 31 à Grewenbroicht, le premier juin à Burick ou sur le Rhin vis-à-vis. Le 2 elle passera Ordingen, et là recevra mes ordres de ce qu'elle aura à faire.

J'ai fait donner encore à la cavalerie un jour de pain qui restoit dans les caissons, afin qu'ils marchassent plus légèrement.

Je dirai au cardinal de Bouillon d'éviter le repas.

Ce que vous avez fait à l'égard des Suisses est très-bien.

AU MÊME.

Au camp de Broicht, le 30 mai 1672.

Vous aurez vu mes dernières résolutions par la lettre que je vous ai écrite ce matin. Tout ce que je vous puis dire, c'est que je

(1) Cette résolution paroît être celle d'éviter de visiter l'électeur dans son château, comme on le voit par la lettre du 31 mai ci-après.

partirai demain à la pointe du jour pour l'exécuter, et que personne ne sera fatigué. J'envoie demain l'argent, les caissons et les malades à Nuitz, escortés par une compagnie de Suisses, parce que l'autre y est déjà, et les cent chevaux commandés qui y doivent demeurer.

Je suis bien fâché que l'armée ne passe pas où j'avois mandé, et où l'évêque de Strasbourg desiroit; mais tous ceux à qui j'ai parlé des chemins, les ont fait si difficiles, que je n'ai pas cru devoir épargner une heure de marche pour les éviter. J'irai donc camper à Holtzheim. Si vous avez quelque chose à me faire savoir, j'y serai sur les deux heures.

Si les caissons ne peuvent aller à Nuitz, ils en iront si près, qu'ils y seront après demain de très-bonne heure.

NOTE DE LOUIS XIV.

Au camp de Broicht, le 30 mai.

Je marcherai le 31 avec la cavalerie et les quatre mille cinq cents commandés, à la pointe du jour, c'est-à-dire à deux heures, pour aller camper à Holtzheim ou Holtorp (1).

Lorges détachera une escorte de l'armée,

(1) Entre Linnich et Erkelens.

pour conduire à Nuitz cinq charrettes d'argent et les vivres, qui partiront à la pointe du jour aussi, immédiatement après moi.

ORDRE POUR L'ARMÉE.

Au camp de Broicht, le 30 mai.

TOUTE l'armée se mettra en marche à trois heures, laissant les gros bagages derrière avec une escorte, et ira camper le 31 mai à Grewenbroicht, le premier juin à Buderich (1) ou sur le Rhin, le 2 à Asbourg (2), où j'enverrai ordre de ce que l'on aura à faire.

Je marcherai le 31 à deux heures. Les caissons me suivront. Lorges leur donnera une escorte pour les conduire à Nuitz. Envoyer avec eux cinq charrettes d'argent, pour être mis à Nuitz.

NOTE DE LOUIS XIV.

J'IRAI camper le 31 près de Nuitz, et serai devant Keiserswert le premier juin à six heures du matin, où je pourrai voir l'électeur de Cologne.

Mes troupes prendront ce qui leur sera destiné, et je pourrai, sur le midi, m'avancer par-delà Ordingen, pour être le lendemain,

(1) Au-delà de Neuss ou Nuitz.

(2) Près de Meurs.

2 juin, de bonne heure, devant Rhinberg et Orsoi.

L'armée pourroit aller le 31 à Grevenbroicht, le premier juin à Buderich, le 2 à Asbourg, et le 3 à Orsoi et Rhinberg.

Faire passer le régiment d'Anjou.

Envoyer Montal.

Faire passer le régiment Dauphin-cavalerie.

Faire passer deux pièces de vingt-quatre et deux de campagne, de la poudre, de la mèche, du plomb et des outils.

Mander à M. le prince (de Condé) (1), d'envoyer quatre escadrons devant Orsoi.

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp d'Holtzheim, le 31 mai 1672, à 6 heures du soir.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite aujourd'hui, et vu le prince Guillaume (2) qui dit, que M. l'électeur de Cologne est bien fâché que j'aie changé de route, parce qu'il prétendoit me donner à déjeûner dans son château, pour faire après le droit chemin de Keiserswert, où il ne me donnera pas à man-

---

(1) Il étoit alors en marche pour attaquer Wesel.

(2) De Furstemberg, frère de l'évêque de Strasbourg.

ger, par les raisons que je vous dirai. Il me viendra trouver dans la marche, et me fera partir une heure plus tard; de sorte que je ne serai devant ledit Keiserswert, qu'à sept heures.

Je voudrois bien trois mille outils au lieu de deux mille. Si cela ne se peut, je m'en passerai.

Je ne sais pas où vous avez pris que je ne vous ai rien dit des cent chevaux commandés pour Nuitz, car il me paroît que je vous l'ai mandé. Ils y sont déjà et les caissons aussi. C'est à vous à leur faire savoir ce qu'ils ont à faire.

Pour ce qui est du duc de Lorraine, nous en parlerons demain.

A M. COLBERT.

Au camp, près de Nuitz, le 31 mai 1672.

Il m'a paru si important à la réputation de mes armes, de ne commencer ma campagne que par quelque chose de grand éclat, que je n'ai pas jugé que l'attaque de Maestricht suffît pour cela (1), outre qu'il y avoit trop de monde pour le pouvoir emporter dans un

---

(1) On a vu qu'on s'étoit borné à faire bloquer Maestricht par le comte de Chamilli.

espace de temps qui ne rompît pas mes autres vues. J'ai estimé plus avantageux à mes desseins et moins commun pour la gloire, d'attaquer tout à la fois quatre places sur le Rhin, et de commander actuellement en personne à tous les quatre siéges. J'ai choisi, pour cet effet, Rhinberg, Wesel, Burick et Orsoi. Je me suis chargé particulièrement du siége de Rhinberg, comme le mieux fortifié, et d'où je pourrai visiter chaque jour les travaux de tous les autres siéges. Mon frère aura soin du détail du siége d'Orsoi, M. le Prince de celui de Wesel, et M. de Turenne de celui de Burick (1). J'espère qu'on ne se plaindra pas que j'aie trompé l'attente publique.

Au camp de Wrimersum (2), le 1er juin.

Demain on détachera cent hommes avec des outils, qui marcheront au petit jour pour accommoder les chemins, couper les haies, et faire ce que celui qui les commandera jugera nécessaire (Montal).

---

(1) Des seconds, comme le prince de Condé et M. de Turenne, épargnèrent certainement à Louis XIV la plus grande partie des soins dont il parle.

(2) Près du Rhin, au-dessous d'Ordingen.

On marchera à quatre heures, la Gendarmerie à la tête, la brigade du comte de Roye après, et puis les brigades de la Feuillée et Konigsmarck, qui demeureront derrière le bois pour faire des fascines.

L'infanterie marchera après, et fera halte derrière le bois, au lieu qu'elle ne puisse être vue de la place (1). Il y aura huit cents hommes commandés pour faire des fascines, et tout le régiment d'Artois. Le détachement de l'artillerie nécessaire pour l'attaque d'Orsoi marchera après, et fera halte derrière l'infanterie.

Les bagages marcheront ensuite.

Les quatre compagnies suisses attendront que le régiment passe, et en attendant prendront soin de l'artillerie.

Il faut laisser un escadron pour la garde de ladite artillerie, qui demeurera ici suivant ce que j'ai ordonné au grand-maître (2).

La Feuillade est allé où je lui ai commandé.

Le comte de Soissons mènera l'infanterie.

Le grand-maître aura soin de l'artillerie.

Rochefort marchera avec Genlis à son poste.

Le chevalier de Lorraine me suivra.

Montal ira devant pour faire accommoder

(1) Orsoi.

(2) Le comte du Lude, grand-maître de l'artillerie.

les chemins ; il aura les gardes du camp avec lui, et les cent hommes commandés.

Fourille sera auprès de moi.

Le 1er juin.

ÉTAT DE CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR L'ATTAQUE D'ORSOI.

Six pièces de vingt-quatre, pour être mises demain au soir en batterie, en sorte qu'elles tirent après demain à la pointe du jour.

Des munitions pour l'artillerie et pour l'attaque de la contrescarpe, par deux mille hommes, mille grenades, vingt paires d'armes à l'épreuve et des pots (1), deux mille sacs à terre.

Cent haches pour ceux qui attaqueront la contrescarpe.

Quinze cents serpes et cinq cents haches, marcheront à la tête de l'artillerie.

Tout ce que dessus défilera où il lui sera marqué, et le reste de l'artillerie ira droit au lieu qui lui aura été marqué pour le parc d'artillerie.

Il faut mettre les pièces sur les six affûts dès ce soir.

---

(1) A couvrir la tête.

On mènera avec cela tous les soldats et ouvriers du régiment, nécessaires pour la batterie.

Il faut que ce détachement marche avec tous les officiers nécessaires, à la queue de l'infanterie.

Le reste de l'artillerie demeurera où elle est présentement, jusqu'à ce que l'armée passe, et alors elle prendra la tête des bagages pour aller jusqu'au camp (1).

Le 3 juin.

Il faut envoyer demain retirer les gens qui qui sont dans les châteaux aux environs du camp (2).

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp de Rhinberg, le 7 juin 1672.

Les vingt commissaires partent; les bateaux sont partis il y a deux heures, et tout le mémoire est exécuté, à ce que vient de mander le grand-maître, à la réserve de quelques

---

(1) Orsoi se rendit le 3 juin, et Rhinberg, investi le même jour, capitula le 6.

(2) Ces gens étoient des sauve-gardes ou de très-foibles détachemens.

petits bateaux qui ne sont pas encore partis, et qui vont descendre.

Je m'avancerai demain avec mon quartier sur le chemin de Burick, et le reste ne bougera. Quand nous serons ensemble, je verrai ce qu'il y aura à faire pour le régiment italien. J'approuve ce que vous avez fait pour les Suisses.

Le 7 juin (1).

L'ARTILLERIE marchera demain à la pointe du jour, et ira camper entre Burick et Wesel, sur le bord du Rhin. Elle passera dans la ville, et le grand-maître aura soin de faire visiter si les ponts (2) sont en bon état.

L'infanterie de ce quartier, c'est-à-dire les Gardes Françaises et Suisses, mon régiment du Roi, le Dauphin et Anjou marcheront par le chemin qu'on leur a préparé, et prendront les armes à cinq heures du matin.

La Gendarmerie marchera avec moi.

Le corps que commande Rochefort me suivra, et montera à cheval à six heures.

(1) En vertu de l'ordre qui suit, l'armée de Louis XIV décampa, le 8, des environs d'Orsoi et de Rhinberg, et se porta à Ossenberg.

(2) On construisit sur le Rhin un pont de bateaux, pour communiquer de Burick à Wesel.

La brigade d'Hautefeuille marchera après. On laissera les gardes de cavalerie du camp, jusqu'à tant que tous les bagages aient défilé par la ville ou par d'autres chemins qu'on leur marquera.

Le quartier du comte de Soissons ne bougera demain de son camp, ni celui de Gadagne.

Le chevalier de Lorraine ira au camp.

Gadagne ira voir les gardes.

La Feuillade mènera l'infanterie.

Rochefort et Genlis seront à leur poste ordinaire.

Montal se tiendra auprès de moi, et Fourille aussi.

LE ROI AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp d'Ossenberg, le 8 juin 1672.

Sur un billet que je vis hier de M. le Prince, je mandai à M. de Turenne de laisser à Wesel le régiment de Bourgogne, pour le faire passer à M. de Luxembourg, en cas qu'il n'en eût pas besoin, et je lui dis que je ferai avancer les régimens des Vaisseaux et de Vermandois, pour qu'il les eût à la place, s'il croyoit qu'ils lui fussent nécessaires. Il me mande, qu'il envoie Bourgogne à Wesel, où il attendra mes

ordres, et me prie de faire marcher jusqu'à Burick les deux autres régimens, en cas qu'il en ait besoin. Je les fais partir pour cela, et je desire qu'aussitôt que Bourgogne sera à Wesel, vous lui donniez ordre d'aller joindre Luxembourg, pour n'avoir rien à me reprocher de tout ce qui peut abattre mes ennemis (1).

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Au camp d'Ossenberg, le 8 juin 1672.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite. J'envoie ordre aux régimens des Vaisseaux et de Vermandois, de passer aussitôt qu'ils auront reçu l'ordre que je leur envoie par d'Albaret. J'ai destiné l'infanterie qui doit passer sur le pont volant et sur la redoute, et je la fais marcher demain devant le jour.

J'envoie Martinet faire le camp, avec ordre de l'avancer le plus qu'il lui sera possible, pour que j'aie plus de facilité à marcher à Reez. M. de Turenne a pris le fort, et on dit que la garnison s'est retirée de la ville, et que les ennemis se sont aussi retirés; les uns disent

(1) Voilà un trait de caractère bien prononcé, relativement à un objet aussi mince, qu'un régiment de plus ou de moins.

dans la Betuwe, et Vignacourt assure que c'est à Utrecht.

Les caissons marcheront à la tête de l'argent. J'envoie six mille pistoles par des cavaliers. Je suis bien aise de ce que vous me mandez pour les vivres.

A Ossenberg, le 8 juin.

ENVOYER ordre aux régimens des Vaisseaux et de Vermandois, de passer le Rhin sur le pont volant, aussitôt qu'ils en recevront l'ordre.

L'infanterie de mon quartier se tiendra prête, marchera à une heure et se préparera à passer dans le pont flottant (1). Je suivrai dans la même marche avec la cavalerie de ce quartier. Le corps détaché à la tête, la brigade d'Hautefeuille après.

L'infanterie du quartier de Gadagne marchera devant le jour, et prendra le chemin

(1) C'étoit un énorme ponton, formé de deux bateaux de 70 piés de longueur, fixés à côté l'un de l'autre, à 15 piés de distance, par de forts madriers. Cette machine, imaginée par un nommé Dolé, passoit à la fois et assez rapidement un grand nombre de chevaux et d'hommes. On plaçoit les premiers sur un pont de madriers, élevé sur les bateaux, dans lesquels les derniers se rangeoient très-serrés, au-dessous des chevaux. On pouvoit même établir du canon sur le pont.

de la gauche. La brigade du comte de Roye la suivra. En arrivant au Rhin, il préparera l'infanterie pour le passer sur la redoute flottante, et laissera la cavalerie en lieu commode pour passer, quand le pont (de bateaux) sera fait.

L'infanterie du comte de Soissons suivra la même marche, et marchera après la cavalerie. Il mettra les brigades de la Feuillée et de Lucinge à la queue. Les caissons marcheront à la tête de tout. Les bagages, l'argent iront après, et le reste des bagages chacun dans leur rang.

Les bagages des quartiers du comte de Soissons et de Gadagne, suivront l'ordre que les troupes auront tenu.

L'infanterie de mon quartier, la Feuillade, Martinet ira au logement, et aura soin des troupes à mesure qu'elles passeront.

Montal ira à l'infanterie avec la Feuillade.

Gadagne et Vitri marcheront avec les troupes de leur quartier, le comte de Soissons avec celles du sien.

Rochefort et Genlis à l'ordinaire.

Le chevalier de Lorraine et Fourille viendront avec moi.

Il demeurera trois escadrons pour les bagages.

Le 9 juin, l'armée du roi passa le Rhin à Wesel, campa le long des fossés de cette place, à la droite de la Lippe, et s'avança, le lendemain 10, à Reez. Ce fut dans ce camp que le maréchal de Turenne représenta à Louis, la nécessité de passer le Rhin entre le fort de Schenck et Arnheim, afin de pénétrer dans l'intérieur des Provinces-Unies. Ce projet adopté, le prince de Condé, dont l'armée campoit, depuis le 8, à Emmerick, eut ordre de l'exécuter. Il marcha, le 11 à Elternberg, dans l'intention de faire jeter un pont de bateaux sur le Rhin, au-dessous du Tolhuis, qui n'est qu'un simple château, composé d'une tour environnée d'un mur précédé d'un fossé. La rive droite du fleuve fut bordée de troupes, et une forte batterie construite pour favoriser la construction du pont. Le roi qui vouloit être présent au passage du Rhin, partit du camp de Reez avec six mille chevaux, et arriva à Elternberg le 11 juin à dix heures du soir. Le lendemain matin, 12 juin, le pont étant très-peu avancé, on risqua de traverser le fleuve à la nage : Louis XIV, au lieu de s'y jeter comme les autres, ce qui ne l'auroit exposé qu'à un très-foible danger, se borna au simple rôle de spectateur, et personne n'ignore combien cet excès de prudence a nui à sa gloire; car la postérité, non plus que ses contemporains, n'ont pas jugé que ces vers de Boileau :

> Louis les animant du feu de son courage,
> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage,

fussent une apologie péremptoire. Le prince de Condé,

qui passa le Rhin en bateau, eut le bras gauche cassé au-dessus du poignet. Cette blessure le mettant hors d'état d'agir, le maréchal de Turenne prit le commandement de son armée. Celle du roi s'avança le même jour de Reez à Emmerick, où il la rejoignit le lendemain 13, avec ses six mille chevaux. Le Rhin passé, il falloit encore traverser l'Issel, dont le prince d'Orange gardoit le passage; ce fut pour cette opération que Louis rédigea l'ordre daté du 13 juin, qui devint superflu, par le parti que prit le prince d'Orange, d'abandonner, le 13, la défense de la rive gauche de l'Issel, pour aller couvrir la province d'Hollande.

LE ROI AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au bord du Rhin, près de Tolhuis, le 12 juin 1672, à dix heures du matin.

J'ai estimé à propos de vous dépêcher ce garde, pour prévenir les fausses nouvelles. En substance, la cavalerie a passé à gué et l'infanterie dans les bateaux, et le pont sera fait dans deux heures. Il est vrai que nous avons eu quelques gens de qualité blessés et tués à ce passage, et depuis à une certaine barrière de-là l'eau. M. le Prince est du nombre des premiers, et Marsillac, Vivonne, le comte de Sault et quelques autres; et entre ceux qui ont été tués,

M. de Longueville, Guitri (1) et Nogent. Ce garde vous en pourra dire le détail. Dieu l'a permis pour tempérer ma joie; car, à cela près, toutes choses sont ici en fort bon état. Je vous écrirai ce soir encore, pour vous faire savoir mes intentions, et quel parti je prendrai.

A LA REINE.

Au camp de devant le Tolhuis, sur le bord du Rhin, le 12 juin 1672.

Avant-hier au soir j'eus avis de Groll, par M. de Luxembourg, général des troupes de M. l'évêque de Munster, que cet évêque assiégeoit en personne cette place avec ses troupes et celles de M. l'électeur de Cologne. Quoique ce soit une des meilleures places des Hollandais, elle vient de se rendre, après n'avoir tenu que quatre jours. M. le Prince m'ayant rendu compte des gués et passages, que j'avois ordonné de faire reconnoître sur le Rhin, depuis le fort de Schenck jusqu'à Arnheim, je partis d'auprès de Reez avec ma gendarmerie, et je vins à son camp près d'Emmerick, où je soupai; et au sortir de table je montai

(1) Le comte de Guitri étoit grand-maître de la garde-robe du roi.

à cheval avec lui, après avoir donné mes ordres pour un détachement de mille hommes de son infanterie, et pour faire marcher les bateaux de cuivre et l'artillerie, avec sa cavalerie et ses dragons, et je suis arrivé ce matin avec le jour ici. J'avois un guide fort pratique des gués de cette rivière, sur le rapport duquel, ayant commandé au comte de Guiche de reconnoître un certain endroit nommé le Tolhuis, il l'a trouvé guéable. J'ai aussi disposé deux batteries sur le bord du Rhin, contre tout ce qui s'opposeroit à la cavalerie, que j'avois destinée pour passer à droite et à gauche, tandis que je ferois faire un pont de bateaux dans le milieu, pour faire passer l'infanterie; mais sur le rapport dudit comte de Guiche, j'ai commandé deux mille chevaux de l'aile gauche pour passer le Rhin, sous la conduite dudit comte, au gué qu'il avoit reconnu devers le Tolhuis. Le régiment des Cuirassiers qui avoit ordre de passer le premier, a détaché dix à douze cavaliers qui s'efforçoient de passer tantôt à gué, tantôt à la nage. Ces gens-ci ont vu venir à eux trois escadrons qui sortoient de derrière des haies et des saules, et ont été chargés bravement par les officiers du premier escadron; ce qui les ayant obligés de reculer quelques pas dans la rivière pour attendre

leur corps, ils ont marché tous ensemble aux ennemis, l'épée à la main, avec tant de vigueur, que le second et troisième escadrons ont tiré d'effroi leurs coups en l'air, et ont pris aussitôt la fuite; et le premier escadron, qui jusque-là avoit tenu assez bonne contenance, a lâché le pié comme les autres, à quoi n'a pas peu contribué le canon, et alors tout le reste de la cavalerie a passé la rivière, et une partie a marché avec le comte de Guiche aux ennemis. Le reste a demeuré en bataille sur le bord, avec le bonheur et l'éclat que nous pouvions souhaiter, n'ayant perdu au passage que fort peu de cavalerie, et n'y ayant que le seul comte de Nogent, de personnes remarquables, qui a été noyé, et presque point de blessés. Mais ensuite le malheur a voulu que M. le Prince, à qui j'avois mandé de ne pas passer le Rhin, étoit parti dans un petit bateau avant l'arrivée de mon ordre, pour aller voir ce que l'on mettroit de gens dans le château de Tolhuis, et pour faire reconnoître les postes de-delà l'eau; de sorte que, n'ayant rien su de mon intention, et ayant vu M. le duc d'Enghien et M. de Longueville, courir à toute bride vers une batterie où les trois escadrons dont j'ai parlé avoient joint d'autre cavalerie et quelque infanterie,

il y est accouru aussi, et a été suivi de quantité de gens qui n'ont plus gardé de mesure après un tel exemple. D'abord M. le Prince et ces messieurs ont poussé les ennemis, et M. le comte de Guiche les a pris par derrière, en sorte qu'ils se disposoient à mettre bas les armes, à condition d'avoir bon quartier. Mais M. de Longueville étant entré dans la barrière, a en ce moment crié : *Point de quartier*, même, selon quelques-uns, tiré un coup de pistolet : le désespoir a fait faire une salve aux ennemis, dont M. le Prince a eu l'os au-dessus du poignet gauche froissé, MM. de Longueville et de Guitri tués sur-le-champ, et plusieurs autres dont vous verrez la liste. Un peu de patience, il ne nous eût pas échappé un seul de ces gens-là. Le comte de Guiche les avoit enveloppés d'un côté, et d'un autre nous les eussions poussés avec les autres escadrons et avec l'infanterie, qui étoit presque passée dans les bateaux, au lieu que cet emportement nous a coûté cher; mais, à cela près, les affaires sont en si bon état, que j'y ai tout sujet de louer Dieu de cette entreprise.

AU MARÉCHAL DE GRAMMONT.

Au camp sur le bord du Rhin, le 12 juin 1672.

Mon Cousin, ce qui s'est passé aujourd'hui à notre entrée dans la Bétuwe (1), est mémorable par d'assez beaux endroits; mais je vous assure, qu'entre ce qui me touche le plus, je puis mettre la distinction que le comte de Guiche (2) a méritée. On ne peut pas montrer plus de valeur, ni de sagesse et de bonne conduite. Je vous en donne part avec plaisir, afin que, tandis qu'il semble que tout me rit en ces quartiers, vous puissiez jouir de votre côté, par plus d'une raison, du succès de mes entreprises.

Au camp d'Emmerick, le 13 juin.

ORDRE QUE JE VEUX ÊTRE OBSERVÉ POUR LE PASSAGE DE L'ISSEL.

Il faut donner des munitions à toute l'infanterie.

On détachera deux mille mousquetaires, qui marcheront après les escadrons de la garde.

Les bateaux suivront avec ce qui leur est nécessaire, pour faire diligemment un pont.

(1) Contrée des Provinces-Unies, dans laquelle les Français venoient de pénétrer.

(2) Il étoit fils du maréchal de Grammont.

Il y aura douze cents travailleurs avec des outils.

Après, le canon marchera et tout ce qui est nécessaire pour le servir.

Le reste de l'infanterie suivra, et aura à sa tête toutes les compagnies de grenadiers de l'armée, et quatre pelotons de six cents hommes chacun, prêts à marcher où on les commandera.

Les gens commandés pour passer, seront à part, et suivront les deux mille mousquetaires qui devront faire feu. On fera, s'il est possible, de grands logemens à droite et à gauche, et on travaillera aussi à faire des batteries droites et d'autres qui se croisent.

On n'oubliera pas à l'artillerie, tout ce qui est nécessaire à une grande action.

Les grenades.

Les outils.

Les boulets.

La poudre.

La mèche.

Le plomb.

Les ouvriers.

Les affûts haut le pié.

Et tout ce que l'on peut souhaiter pour faire réussir l'entreprise que l'on fait.

La cavalerie suivra la Gendarmerie la pre-

mière, et puis la cavalerie légère, laquelle se mettra dans l'ordre et les lieux qui lui seront marqués. On aura soin que nul bagage ne se mêle dans les troupes.

Au camp d'Emmerick, le 15 juin (1).

CORPS QUI DOIT MARCHER POUR PASSER L'ISSEL, OU POUR CAMPER DESSUS.

Les Dragons à la tête.
Les Gendarmes après.
Les brigades de Monclar,
Des Fourneaux,
Comte de Roye,
Et Konigsmarck.

Les bateaux, avec ce qui est nécessaire pour faire le pont.

Les deux cents mousquetaires commandés.

Le reste de l'artillerie de Dumetz (2).

---

(1) Louis XIV ayant résolu de passer l'Issel et d'attaquer Doesbourg, dès le 13 le marquis de Fourille avoit été détaché pour reconnoître les bords du fleuve. Le 16, l'armée partit d'Emmerick et campa à Latem sur l'Issel, ou plutôt sur le canal de Drusus; car la partie de cette rivière depuis Arnheim jusqu'à Doesbourg, est un canal creusé par les Romains, pour faire communiquer le Rhin à l'Issel.

(2) Commandant de l'artillerie.

Les deux brigades de Calvo et de Lucinge : ce corps ne menera que son petit bagage.

La brigade de Picardie et celle de Piémont, suivront la même route.

Les brigades de Hautefeuille et de la Feuillée, iront investir Doesbourg du côté de Zutphen (1), et prendront tous les postes que Fourille croira nécessaires aux environs de la place, depuis le grand jusqu'au petit Issel.

Le reste de l'infanterie marchera une heure après le premier corps, et ira camper à Dotekum (2), où elle recevra ordre de ce qu'elle aura à faire le lendemain.

Le gros bagage suivra l'infanterie.

On détachera quatre escadrons des brigades de Monclar, des Fourneaux, comte de Roye et Konigsmarck, pour aller deux avec l'infanterie, un à la tête, l'autre à la queue, et les deux autres avec le bagage, l'un devant et l'autre derrière.

Les caissons destinés pour l'armée de M. de

---

(1) Tandis qu'on resserreroit Doesbourg à la droite de ce fleuve, le comte de Lorges devoit le passer avec quatre mille chevaux pour investir la place sur la rive gauche ; il traversa l'Issel le 16, et resserra Doesbourg le 17, ainsi qu'on le verra par l'ordre suivant.

(2) Le marquis de Beauvezé, détaché par le prince de Condé, avoit occupé cette ville dès le 8 juin.

Turenne, marcheront droit à Huessen (1) en-deçà du Rhin, et seront escortés par cent chevaux qui seront détachés, qui les meneront ensuite où le commis des vivres qui les conduira jugera à propos.

La grosse artillerie marchera à la queue du gros bagage, par Dotekum (2).

Le chevalier de Lorraine marchera avec moi.

La Feuillade prendra soin que la cavalerie et les détachés de l'infanterie, marchent comme je l'ordonne.

Gadagne menera l'infanterie à Dotekum. Vitri ira avec lui. Martinet marchera à la tête des détachés de l'infanterie.

Montal menera les deux brigades de Picardie et Piémont, qui me doivent suivre.

Les autres officiers généraux se tiendront auprès de moi, pour exécuter ce que je leur ordonnerai.

Le corps de l'Issel marchera à dix heures du matin.

Celui de Dotekum à trois heures.

---

(1) A l'opposite d'Arnheim.

(2) Un grand marais obligeoit de se porter d'abord à Zevenaer ou Sewenter, et de reprendre ensuite la route de Dotekum, pour aller à Doesbourg.

Au camp de Latem, le 16 juin.

Il marchera trois brigades de celles qui ont passé la rivière d'Issel, demain à la pointe du jour, pour aller investir Doesbourg du même côté de la rivière où elles sont.

La quatrième brigade de celles qui sont passées, attendra les brigades d'infanterie de Picardie et de Piémont qui doivent camper du même côté de la rivière, et passer le pont à la pointe du jour, pour marcher où le comte de Soissons leur ordonnera.

Les deux mille mousquetaires commandés rejoindront leurs corps. Ceux de la brigade de Picardie et de Piémont les joindront en passant, et les autres iront où on leur dira qu'ils trouveront leur brigade.

On fera passer le pont, à la queue de Piémont, à des charrettes chargées de trois mille outils de toutes sortes, pour travailler à la circonvallation aux quartiers des comtes de Soissons et de Lorges.

On fera descendre le pont qui est fait sur l'Issel, pour le refaire au lieu qui sera marqué par M. le duc d'Enghien (1). On enverra ordre

(1) Après le passage du Rhin, le maréchal de Turenne ayant pris le commandement de l'armée du prince de

à Gadagne à Dotekum, d'amener les brigades de Normandie et des Suisses, pour camper depuis Bingarden jusqu'au petit Issel. Vitri viendra au même quartier.

La brigade de Calvo ira au même quartier, et marchera le long de la digue.

La brigade de Lucinge marchera à six heures avec mon frère (1), et attendra dans son camp l'ordre qu'il lui enverra.

On enverra ordre à Gadagne de faire passer à Dotekum les brigades des Gardes et du Roi avec tout le bagage de ce quartier là, le plutôt qu'il se pourra, pour que mon frère ne soit point embarrassé à son passage audit Dotekum.

Mon frère choisira son quartier où il jugera à propos, et fera camper les troupes dans l'ordre ordinaire; c'est-à-dire, la brigade des Gardes le plus près de mon logis, et le corps de ma garde. Pour les autres brigades, du Roi, de la Feuillée, d'Hautefeuille et de Lucinge, il les mettra comme il jugera à propos.

Il fera marquer un parc à l'artillerie le plus près qu'il pourra du lieu où l'on croira faire les attaques.

Condé, que sa blessure mettoit hors d'état d'agir, la sienne fut fondue dans celle du roi, que le duc d'Enghien commanda alors sous le Monarque et sous Monsieur.

(1) Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Il fera aussi marquer de bonne heure le parc des vivres, pour qu'ils y puissent décharger promptement du pain et en retourner querir.

Le corps de ma garde se tiendra prêt pour me suivre à sept heures du matin.

La Feuillade ira demain matin avec mon frère, et demeurera dans le quartier depuis le grand Issel au petit. Rochefort y sera aussi, Genlis et Martinet qui marcheront avec mon frère. Les comtes de Soissons et de Lorges, le chevalier de Lorraine et Montal au quartier au-delà du grand Issel.

Depuis le grand Issel jusqu'au petit, du côté de Bingarden, Gadagne et Vitri.

Le reste des bateaux (1) ira passer sur le pont qui sera fait à Bingarden, ou sur celui qui l'est présentement, pour en aller faire un autre au-dessous de Doesbourg.

Au camp de Latem, le 17 juin.

On commandera demain cent chevaux, pour aller conduire un convoi d'artillerie et le ramener ici.

Cinquante chevaux pour Boekholt (2), conduire mes chariots qui vont querir du pain et

(1) Les pontons.

(2) En avant de Wesel, et sur la droite de Reez.

les ramener, et cinquante chevaux pour mener des caissons à Dorstein (1) et les ramener.

Au grand-maître, qu'il envoie faire un pont de bateaux ou de chevalets pour passer au quartier de Gadagne.

Commander trois cents Suisses pour travailler à des gabions.

Commander à la cavalerie et aux dragons de faire demain des fascines.

Commander mille hommes des brigades des Gardes et du régiment du Roi pour en faire aussi, et à la Gendarmerie du corps de ma garde de les aller prendre pour les porter où on l'ordonnera.

Avertir ceux qui doivent être de garde à la tranchée.

Remarquer un endroit où l'on pourra porter le jour tout ce qui sera nécessaire pour la tranchée et la batterie.

Faire travailler sans cesse aux ponts de communication.

Au camp de Latem, le 18 juin.

FAIRE assembler les fascines de la cavalerie à la tête de son camp; commander à la cavalerie d'en faire encore.

(1) Sur la Lippe, au-dessus de Wesel.

Commander trois bataillons des Gardes pour ouvrir la tranchée (1), et les avertir qu'ils se fourniront leurs travailleurs.

Commander deux cents mousquetaires, pour s'aller poster aux environs de la place.

Faire donner des outils à ces deux cents commandés et des munitions.

Au camp de Latem, le 19 juin.

COMMANDER pour demain, à la pointe du jour, cinquante chevaux pour aller escorter des caissons qui iront à Emmerick, et de là où Jacquier (2) leur dira.

Ordonner que mes chariots repartent pour aller à Boekholt.

Commander cinquante chevaux pour les conduire.

Commander à la cavalerie de faire des fascines, et de les porter à la queue de la tranchée.

Prendre garde qu'il ne manque rien à la tranchée, tant d'artillerie que d'autres choses.

---

(1) Devant Doesbourg, dont le commandant refusoit de se rendre.

(2) Munitionnaire général des armées.

Au camp de Latem, le 20 juin.

Commander cinquante chevaux pour aller à Boekholt conduire mes chariots et ceux de mon frère, qui vont chercher du pain.

Commander cent chevaux pour aller à Dorstein mener des caissons et les ramener.

Commander cinq cents hommes pour faire des fascines.

Commander au corps détaché de les aller querir, pour les porter à la queue de la tranchée.

Commander à la cavalerie de faire des fascines, et de les porter à la queue de la tranchée.

Recommander que la batterie soit bien servie.

Faire avertir les régimens de Picardie et de Piémont qu'ils monteront demain la tranchée.

Tenir quatre compagnies de grenadiers prêtes, outre celles des deux régimens des Gardes.

Commander encore à l'ordre qu'on enterre les ordures à la tête des camps.

Avertir l'artillerie qu'il y ait demain plus de grenades à la tranchée qu'il n'y en a présentement.

De Lorges mènera la cavalerie de l'autre côté de l'eau (1), pour se poster devant Zutphen. Calvo ira avec de Lorges.

(1) Sur la rive gauche de l'Issel.

Gadagne mènera les quatre bataillons de son quartier à la tête de la brigade de la Feuillée.

Le chevalier de Lorraine mènera les bataillons de-là l'eau (1) et viendra passer au pont du comte de Soissons.

Hautefeuille se trouvera à la tête de la Feuillée, pour faire ce que mon frère lui commandera, avec les escadrons de deçà.

LE ROI A LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE.

Au camp devant Doesbourg, le 20 juin 1672.

Ma Cousine, l'extrême déplaisir que j'ai de la mort de mon cousin le duc de Longueville, et la crainte de vous donner une si mauvaise nouvelle, ne m'ont pas permis de vous rendre plutôt, ce que l'amitié et la parenté desiroient de moi en cette rencontre. J'y satisfais maintenant, en vous assurant par cette lettre, qu'outre qu'une perte si considérable m'est très-sensible par elle-même, je sens encore plus que personne votre propre affliction, et que je voudrois de tout mon cœur pouvoir la soulager.

---

(1) L'infanterie que le roi envoyoit, pour resserrer, ainsi que le comte de Lorges, Zutphen à la gauche de l'Issel.

Ma consolation est de croire, que Dieu ne vous refusera pas celle que votre piété mérite.

AU MARÉCHAL DU PLESSIS-PRALIN.

Au camp devant Doesbourg, le 20 juin 1672.

Mon Cousin, je voudrois pouvoir vous faire réponse avec la même joie que vous m'avez écrit sur le bonheur de mes armes; mais ce qu'il vous coûte ne le permet pas (1). S'il vous est de quelque consolation de savoir la part que je prends à la perte que vous avez faite, je vous assure qu'on n'en peut pas être plus touché que je le suis. Je prie Dieu qu'il vous donne la même force pour soutenir cette dernière épreuve de votre vertu, qu'il vous a donnée déjà plus d'une fois en de pareilles occasions (2).

Au camp de Latem, le 21 juin.

On commandera cinquante chevaux pour aller à Emmerick mener un convoi d'artillerie, et cinquante autres cavaliers qui aient ordre de se tenir prêts en cas de besoin.

(1) Le comte du Plessis, son fils, avoit été tué d'un coup de canon, le 15 juin, au siége d'Arnheim.

(2) Il avoit eu déjà plusieurs de ses enfans tués à la guerre.

La cavalerie fera encore des fascines, et les portera à la queue de la tranchée, par le chemin qui lui sera marqué.

On commandera cinq cents hommes pour faire des fascines, et le corps détaché les portera.

On avertira Piémont et mon régiment Royal qu'ils doivent demain monter la garde à la tranchée.

Commander trois cents travailleurs pour raccommoder la tranchée, qui se trouvent demain à quatre heures du matin à la tranchée, avec un officier qui les mette entre les mains d'un ingénieur.

LE ROI AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp de Doesbourg, le 21 juin 1672.

Mon Cousin, je me remets à ce que j'ai ordonné au marquis de Louvois de vous mander, n'ayant que le temps de vous dire que la reine est accouchée d'un garçon. Je crois que cette nouvelle vous fera plaisir, sachant l'amitié que vous avez pour moi.

A L'ÉVEQUE DE MUNSTER.

Au camp de Latem, le 22 juin 1672.

Mon Cousin, étant nécessaire pour le prompt abattement des Hollandais que nos armées

agissant de concert, puissent en même temps donner jalousie à la plus grande partie des Provinces-Unies, afin que rappelant leurs troupes, leur armée se dissipe, j'envoie vers vous Verjus, pour vous expliquer quelles sont mes pensées là-dessus, et en même temps vous faire des plaintes de quelques choses qui se sont passées depuis quelques jours, contraires aux traités que nous avons faits ensemble. A quoi m'assurant que vous remédierez, je ne vous ferai la présente plus longue, que pour vous assurer de mon amitié, et prier Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde.

Au camp de Latem, le 22 juin.

DÉTACHEMENT POUR ALLER A ZUTPHEN.

Officiers généraux.

Gadagne.
De Lorges.
Le chevalier de Lorraine.

Brigadiers d'Infanterie.

Mailli.
Madine.

Régimens d'Infanterie.

	Bataillons.
Normandie	1
Orléans	1
Phiffer	2
Les Vaisseaux	2
Castelnau	1
Anjou	2
Turenne	1
	10

Brigadiers de Cavalerie.

Hautefeuille.
Calvo.

Cavalerie.

	Escadrons.
Les Ecossais	1
Gendarmes et Chevaux-Légers d'Orléans	1
Beaupré	2
La Feuillée	1
Sommièvre	1
Orléans	2
Sourdis	2
Chevrier	2
	12

Artillerie.

Deux pièces de 24, quatre pièces de 8, deux

cents boulets de 24, quatre cents boulets de 8, six milliers de poudre, trois milliers de plomb, six milliers de mèches, mille grenades, grand nombre de sacs à terre et deux mille outils.

Major de Brigade.

La Motte.

Commander demain, 23 juin, le reste de la brigade de Calvo et celui de Lucinge, pour joindre mon frère à Zutphen, et les régimens de Piémont, la Reine et Artois.

Envoyer quatre pièces de batterie et ce qui est nécessaire pour les servir, et de la poudre pour faire l'attaque de Zutphen.

Un bataillon du Dauphin à Amersfort et Naerden, cinquante chevaux pour les conduire, qui y demeureront.

Trois bataillons des Gardes Françaises et deux de Suisses.

Deux compagnies des Gardes du Corps.

Au grand-maître, d'envoyer avec les Gardes trois charrettes composées de munitions, c'est-à-dire, poudre, plomb et mèches.

La brigade du comte de Roye sera sur le Rhin, vers Burick.

Picardie.

Konigsmarck.

Stopa.

Lucinge.

Normandie.

La Feuillée.

La petite Gendarmerie.

Les Gardes Françaises et Suisses.

La brigade du roi.

Le corps de ma garde, où je le jugerai à propos (1).

L'on mettra les troupes de deux en deux (2), c'est-à-dire deux escadrons et deux bataillons, sans compter le corps de ma garde.

Le nombre de cavalerie.

Le nombre d'infanterie.

Le temps qu'ils ont du pain : cela est déjà fait.

Deux ou trois mille outils de toutes sortes.

Quelques munitions.

Quelques canons de batterie.

Ce qui précède et ce qui suit exige quelques explications. Le 18 juin, le roi envoya sommer Doesbourg, dont le gouverneur ne voulut ni écouter le trompette, ni même recevoir la lettre qu'il portoit. Le même jour, le marquis de Rochefort, lieutenant-général et capitaine des gardes-du-corps, qui avoit

---

(1) Il paroît que Louis XIV vouloit envoyer ces troupes devant Zutphen, et s'y rendre lui-même.

(2) Autour de Zutphen.

eu ordre de se tenir prêt à pénétrer dans les provinces d'Utrecht et d'Hollande, avec quatre mille chevaux, partit seulement avec dix-huit cents, parce qu'on ne put lui remettre des subsistances que pour ce nombre, passa l'Issel à la nage, marcha le reste du jour et toute la nuit, se dirigeant sur Amersfort. Le 18 au soir, le roi reçut le détail de la victoire navale remportée le 7 sur les Hollandais, par sa flotte aux ordres du comte d'Etrées, jointe à celle des Anglais. Le 19, on se prépara à l'attaque de Doesbourg, en continuant à faire des fascines, des gabions et des ponts de communication. Rochefort, arrivé devant Amersfort vers deux heures après-midi, y est reçu sans résistance. Le lendemain matin, 20, un de ses détachemens occupe de même Naerden, tandis que de petits partis s'avancent, en pillant, presque à la vue d'Amsterdam; l'un d'eux entre même dans l'importante forteresse de Muyden, et n'en sort que parce qu'il se trouve trop foible pour la garder: des troupes hollandaises y rentrent aussi-tôt, d'autant plus heureusement pour la république, que cette forteresse est la clef d'Amsterdam, où les Etats-Généraux, ne se jugeant plus en sûreté à la Haye, s'étoient réfugiés le 17. Utrecht, disposé à se soumettre, députe le 19 au marquis de Rochefort qui renvoie la députation au roi; mais ses détachemens occupent Rhenen, Wick-Duerstede, Isselstein, Montford et Oudewater. Il se rend ensuite à Utrecht le 20, avec le gros de ses troupes, tandis qu'un de ses partis s'empare du château d'Eem, situé vers l'embouchûre de la rivière de

ce nom dans le Zuiderzée. Le 20, on ouvre la tranchée devant Doesbourg, tandis que le marquis de la Trousse s'approche, avec quelques escadrons, de Zutphen, qui paroît disposé à capituler. Le 21, Monsieur, frère du roi, y marche avec 6000 hommes d'infanterie et 2000 de cavalerie, que la ville refuse alors de recevoir, parce qu'il y étoit entré un renfort. Le 22, Doesbourg se rend, et le roi envoie aussi-tôt devant Zutphen, un nouveau corps de quatre mille hommes d'infanterie et de quinze cents de cavalerie. Le marquis de Rochefort est joint à Amersfort, le même jour, par les 2200 chevaux qui n'avoient pu partir avec lui: alors celles de ses troupes qui n'étoient pas employées à garder des places, viennent camper, le 23, aux environs d'Utrecht, en-dehors de la porte de Sainte-Catherine, sur le canal qui va à Leiden et Roterdam, et envoie occuper, sur les derrières, Wageningen, qu'il avoit d'abord négligé, on ne sait pourquoi. Le même jour, on commence à canonner Zutphen, où Louis XIV envoie encore des troupes le 24; enfin le lendemain, la garnison, forte de 3000 hommes d'infanterie et de 250 cavaliers, se rend prisonnière de guerre. Le roi détache en même temps pour Utrecht, six bataillons de sa garde, dont trois suisses, avec deux compagnies des gardes-du-corps. Buren, Cronenbourg et d'autres lieux avoient reçu garnison du marquis de Rochefort qui, le 27, occupa encore Voerden. Le 26, Louis XIV partit de Doesbourg, passa l'Issel et campa à Biloin ou Bilon, sur le chemin d'Arnheim. Le 27, il avança avec

son armée à Rhinkum, près de Wageningen; le 28, à Amerongen et le 29; à Zeist, près d'Utrecht.

Au camp de Latem, pour le 26 juin.

L'INFANTERIE marchera à deux heures par le chemin qui lui sera marqué, entre les bagages et la cavalerie.

La cavalerie partira à quatre heures par la bruyère à la droite.

Le bagage partira avec le jour.

On enverra deux cents mousquetaires commandés aux bagages et un escadron.

Il y aura deux escadrons pour aller avec l'infanterie.

L'argent marchera à la tête du bagage, et sera escorté par la garde ordinaire et par un bataillon du régiment du Roi.

Les caissons marcheront à la tête des bagages, s'ils sont arrivés; sinon, ils couperont lesdits bagages en quelque endroit qu'ils se trouvent.

L'artillerie marchera à la queue de tout.

La cavalerie marchera sur deux colonnes.

Le corps détaché à la tête de celle de main droite, après la Gendarmerie, et après la brigade de la Feuillée.

Les trois autres brigades auront la colonne de main gauche, auprès de l'infanterie.

Je marcherai à la tête de la colonne de main droite.

M. le duc d'Enghien, à celle de main gauche.

Le comte de Soissons, à l'infanterie.

Le grand-maître, à l'artillerie.

Vitri, au campement.

Montal avec le comte de Soissons, à l'infanterie.

Fourille se tiendra auprès de moi.

On mettra quelques cavaliers de chaque brigade, qui auront soin du petit bagage de la brigade; ils le feront marcher à la queue de la colonne où sera la brigade, dans le rang qu'elle marchera.

Au camp de Biloin, pour le 27 juin.

L'INFANTERIE partira à la pointe du jour, et marchera à la tête de tout.

La cavalerie suivra par le même chemin.

L'argent marchera à la tête du bagage, et aura un bataillon de Picardie et sa garde ordinaire.

Les caissons après.

Le bagage et l'artillerie à la queue.

On mettra deux escadrons à la tête de l'infanterie et un autre à la queue de tout.

Le comte de Soissons mènera l'infanterie.

Je serai avec la cavalerie.

Montal ira au campement.

Le grand-maître fera marcher l'artillerie.

Vitri aura soin de l'argent.

Les menus bagages marcheront à la queue de la cavalerie, dans le rang de leur brigade (1).

Au camp de Zeist, le 1er juillet.

ENVOYER demain à la pointe du jour les charrettes d'artillerie, mes chariots, ceux de mon frère et des courtisans de bonne volonté, pour aller à Arnheim querir des farines.

Envoyer vingt-cinq bateaux au quartier de Lorges, pour faire un pont.

Faire partir Montal, pour aller au corps que commande de Lorges.

Donner à de Lorges les ordres de ce qu'il aura à faire.

Dire que tous les soldats qui sont malades, seront sur les chariots qui vont querir la farine à Arnheim, pour être mis à l'hôpital (2).

---

(1) On n'a pas trouvé d'ordres pour le 28 et le 29 juin.

(2) Le 2 juillet, le roi envoya un renfort de cent dragons au comte de Lorges qui étoit, avec un camp volant, à quatre lieues de Zeist, vers Arnheim. Le même jour, Gennep, sur la Meuse au-dessus de Grave, se soumit au comte de Chamilli qui s'y étoit avancé de Mazeick. Le 5,

Au camp de Zeist, le 6 juillet.

Les régimens de la Reine et des Vaisseaux marcheront demain avec leurs bagages, pour aller à la porte d'Utrecht attendre les ordres de Rochefort.

Les Gardes Françaises et Suisses se tiendront prêts à marcher, quand ils seront relevés par les troupes destinées pour entrer dans Utrecht, et viendront camper dans le camp des régimens qui seront partis d'ici.

La Gendarmerie ne mettra plus de garde à Utrecht.

Rochefort enverra demain les deux compagnies de Mousquetaires pour me joindre, et rentrer dans le corps où ils ont coutume de marcher.

Les brigades de des Fourneaux et de la Feuillée marcheront, quand on le leur commandera.

Une partie de l'équipage de l'artillerie qui

---

il s'empara de Grave. La nuit du 5 au 6, le feu prit à la maison qu'occupoit, dans le quartier du roi, le duc de Montmouth, (fils naturel du roi d'Angleterre Charles II,) et qui avoit joint l'armée française le 13 juin avec sept mille hommes de troupes anglaises. Presque tous ses équipages qui étoient considérables, furent brûlés.

est ici, ira joindre Rochefort, à la réserve des pièces de vingt-quatre qui reviendront avec moi.

Les fusiliers et les officiers, à la réserve de ceux qui sont nécessaires pour l'équipage, reviendront aussi ici.

On fera un détail des chevaux.

Au camp de Zeist, le 8 juillet.

FAIRE partir demain matin l'artillerie, pour aller vers Arnheim. Ordonner au grand-maître de faire charger, dès après-demain, audit Arnheim, tout ce qu'il pourra, de passer le pont le plutôt qu'il lui sera possible, et de faire raccommoder tout ce qu'il y aura de gâté.

Faire partir aussi les brigades de la Feuillée et de des Fourneaux demain matin, pour se rendre à six heures à la porte d'Utrecht, où elles recevront ordre de Rochefort de ce qu'elles auront à faire.

Mander à de Lorges de défaire demain le pont qui est derrière son camp, pour le renvoyer avec l'artillerie à Arnheim.

Lui ordonner de décamper dimanche 10 juillet, et d'aller au même camp que je choisirai auprès de Rhenen.

Au camp de Zeist, le 9 juillet (1).

L'INFANTERIE marchera demain à la pointe du jour, par le chemin qui passe au bord des bruyères, et aura à la tête et à la queue un escadron.

La brigade d'Hautefeuille et celle de la Feuillée marcheront à trois heures, et feront une colonne à la droite du corps détaché.

Le corps détaché marchera à la gauche de tout, et fera une colonne.

L'argent marchera à la pointe du jour, après les caissons et le bagage.

L'argent aura sa garde ordinaire, et un bataillon des Gardes Françaises.

La Feuillade mènera l'infanterie.

Le chevalier de Lorraine ira au camp.

Vitri conduira l'argent.

Et les autres officiers généraux se tiendront près de moi, pour faire ce que je leur ordonnerai.

On fera une défense expresse de ne pas quitter les rangs, et quand on ira à la paille, de

(1) Le 10, Louis XIV alla camper à Greb, entre Rhenen et Wageningen. Le duc de Luxembourg prit le même jour le commandement du camp d'Utrecht et des troupes que le roi laissoit dans cette partie.

ne pas rapporter autre chose que du bois, de la paille ou des herbes, à peine de la vie. Les officiers seront chargés d'avertir les commandans, des soldats qui auront quitté les rangs, à peine d'être cassés.

On avertira le prévôt de marcher sur les ailes, pour prendre tous ceux qui s'écarteront ou emmèneront du bétail, si ce n'est six soldats avec un sergent, qui mènera le troupeau du régiment par ordre.

On enverra plusieurs petits partis à droite et à gauche, pour arrêter tous les cavaliers qu'on trouvera écartés, pour les remettre au prévôt.

Il y aura deux cents mousquetaires commandés au bagage, et deux escadrons, dont l'un sera à la tête et l'autre à la queue dudit bagage.

Au camp de Greb, le 10 juillet (1).

L'AILE droite de cavalerie marchera à la pointe du jour, et enverra au pain, en passant à Arnheim. Les deux brigades qui la composent sont Hautefeuille et Konigsmarck, qui passeront sur le pont et iront camper de l'autre

(1) Le 11, le roi campa près du faubourg d'Arnheim.

côté de la rivière (1), au bout du pont dans le Betau (2). Leurs bagages les suivront, et passeront ledit pont comme elles, quand ils arriveront; car les gros bagages ne marcheront qu'avec les autres bagages.

On donnera ordre à la brigade de Lucinge de passer aussi le pont, et de joindre les autres pour camper avec elles. Il faut qu'elle prenne aussi du pain.

L'infanterie marchera par le chemin de Wageningen, et partira à trois heures.

On fera les mêmes défenses que l'on fit hier au soir, touchant la marche et le temps que les troupes iront à la paille.

Il y aura un escadron à la tête et l'autre à la queue de l'infanterie, qui seront de la brigade de la Feuillée.

On enverra un escadron de la même brigade à la queue du bagage.

On commandera deux cents hommes pour marcher avec ledit bagage.

L'argent marchera à la tête, et aura sa garde ordinaire et un bataillon des Gardes Françaises.

La brigade des Gardes aura l'avant-garde.

---

(1) Le bras du Rhin appelé le Leck.

(2) Les Hollandais nomment cette contrée la Betuwe.

Le corps de ma garde marchera à quatre heures par le chemin de la gauche, par les prés; la brigade de la Feuillée le suivra, et ils camperont en-deçà de la rivière, la brigade de la Feuillée à la gauche de l'infanterie.

On mettra la droite de ladite infanterie le plus près du pont qu'on pourra.

La Gendarmerie campera à l'ordinaire auprès de mon logis.

Le comte de Soissons mènera l'infanterie.

Montal ira au campement.

Gadagne passera la rivière avec les brigades qui camperont de l'autre côté de l'eau, et marchera avec elles.

Le chevalier de Lorraine aura soin de l'argent, et les autres officiers généraux se tiendront auprès de moi.

Au camp d'Arnheim, le 11 juillet (1).

Les trois brigades qui ont passé le pont, marcheront à la pointe du jour, pour aller camper auprès de Nimègue, de l'autre côté du Waal.

Le régiment de Bourgogne marchera aussi à

---

(1) Le roi alla camper le 12, près de Knotsenbourg, ou fort de Nimègue, après avoir passé le Leck ou Rhin.

la pointe du jour, passera ledit Waal et campera avec la cavalerie.

Gadagne marchera avec ce corps, et donnera tous les ordres nécessaires pour que les troupes ne s'écartent point.

L'artillerie marchera après, et passera le Waal, pour camper avec la cavalerie et l'infanterie qui passeront.

L'infanterie de mon quartier se trouvera au bout du pont à quatre heures, et prendra pour cela les armes à trois heures et demie.

On mettra au pont une garde qui ne laissera passer aucun bagage, que l'infanterie n'ait passé.

La Gendarmerie et la brigade de la Feuillée marcheront à cinq heures, et passeront le pont après l'infanterie.

Les troupes de cavalerie et d'infanterie mèneront leurs petits bagages avec elles, et ils passeront dans les intervalles.

Les gros bagages passeront après, dans leur rang.

On mettra un escadron à la queue des bagages, et deux cents hommes commandés à la tête.

L'argent marchera le premier, et aura sa garde et un bataillon des Gardes Françaises.

Les vivres après.

Et le reste à l'ordinaire.

On donnera ordre à la garde qui demeurera au pont, de faire ce que mon aide de camp et le vaguemestre leur dira.

On laissera au pont vingt cavaliers avec le même ordre.

On renouvellera les défenses faites pour les marches; et quand on sera arrivé, de Lorges marchera avec l'infanterie.

Vitri ira au camp, Montal mènera l'argent, et les autres officiers généraux se tiendront auprès de moi.

Il sera détaché deux petits partis de chaque côté de la marche, pour arrêter les soldats et cavaliers écartés, pour les remettre le soir entre les mains du prévôt (1).

---

(1) Le 12, le roi partit d'Arnheim, passa le Rhin sur un pont de bateaux, au-dessous de cette ville et vint traverser le Waal, sur un grand ponton en face de Nimègue où il s'établit, tandis qu'on travailloit, sur le Waal, près de Nimègue, à la construction d'un pont assez solide pour le passage de l'artillerie, des équipages et des troupes, dont une partie resta la nuit dans la Bétuwe, le pont n'ayant été achevé que le 12 fort tard. Le temps nécessaire pour faire passer l'attirail de l'armée, força Louis XIV de séjourner à Nimègue le 13.

Les petits bagages, tant de la cavalerie que de l'infanterie, marcheront dans les intervalles.

On commandera deux compagnies de Chevaux-Légers pour aller avec le régiment de Bourgogne.

On renouvellera les défenses aux mêmes peines ordinaires, et l'on avertira les soldats, que je veux qu'ils vivent tout le reste de la campagne, en quelque pays que l'on soit, comme on a fait depuis les dernières défenses.

On détachera un escadron pour faire l'arrière-garde de tout.

Les cinq cents chevaux commandés pour ramener le canon de Tiel (1), auront ordre de marcher avec l'artillerie sous les ordres du grand-maître, jusqu'à ce qu'elle ait joint l'armée.

L'artillerie ne marchera qu'après avoir fait tout ce qui reste à faire ici.

On détachera quelques partis à droite et à gauche, pour arrêter les soldats écartés, et on les mènera au prévôt.

L'argent marchera à la tête de l'infanterie, et aura pour sa garde un bataillon des Gardes Françaises, et le reste à l'ordinaire.

---

(1) Petite ville sur la rive droite du Waal, au-dessous de Nimègue.

On prendra un soin particulier en passant dans Grave, que nul cavalier ou soldat ne s'arrête dans la ville.

Les caissons marcheront à la queue de la cavalerie, et après les bagages qui resteront.

Les carrosses passeront après l'argent. On mettra une garde au pont, pour empêcher que les bagages n'approchent trop près, et qu'il n'y ait de la confusion.

La Feuillade marchera avec l'infanterie.

Le comte de Soissons marchera avec les trois brigades qui auront l'avant-garde.

Montal ira au campement, Vitri mènera l'argent, et les autres officiers généraux se tiendront auprès de moi pour faire ce que je leur ordonnerai.

LE ROI A L'ÉVEQUE DE MUNSTER.

Au camp près de Knotsenbourg, le 13 juillet 1672.

Mon Cousin, j'ai reçu avec beaucoup de joie la nouvelle de la prise de Covorden, non-seulement parce que c'est un affoiblissement considérable de nos ennemis communs, mais aussi pour l'honneur et l'avantage qu'elle vous apporte en votre particulier. Croyez que j'aurai toujours la même satisfaction des progrès que vous ferez, m'assurant que, de votre

part, vous me donnerez aussi toujours lieu de me louer de vous, et que ce qui s'est passé dont j'avois lieu de me plaindre, ayant été fait à votre insu, aura été réparé.

A Neer-Asselt, le 14 juillet.

L'INFANTERIE marchera à trois heures, et passera la rivière (1) à la tête de tout. Les menus bagages la passeront dans les intervalles. Le bagage passera après l'argent.

La Gendarmerie marchera à sept heures, et la cavalerie légère, c'est-à-dire les brigades de la Feuillée et du comte de Roye, à onze heures. Les petits bagages de la cavalerie passeront avec elles.

Les défenses ordinaires seront renouvelées, avec les circonstances marquées dans le Mémoire d'hier au soir.

On avancera fort les gardes, afin que les soldats et cavaliers puissent trouver, sans les passer, de la paille et du fourrage. On arrêtera tous ceux qui le voudront faire contre les défenses renouvelées.

L'argent passera à la queue de l'iufanterie

(1) La Meuse. L'armée campa le 15 à Reek, village peu éloigné de Grave.

avec sa garde ordinaire et un bataillon des Gardes Françaises.

Le comte de Soissons mènera l'infanterie, Vitri ira au camp, le chevalier de Lorraine mènera l'argent.

On prendra garde qu'il ne se fasse nul désordre en passant dans Grave, et on aura soin qu'il ne s'y arrête ni cavalier ni fantassin.

Les autres officiers généraux viendront avec moi.

NOTES OU AGENDA.

Au camp de Reek.

Mon départ.

Que je ne veux plus qu'on fasse rien.

Qu'on achève (le siége de) Crèvecœur (1), et qu'on aille à Bommel (2).

La distribution des troupes.

Eindhoven ou Helmont à fortifier.

L'ordre qu'on doit observer.

Manger le pays derrière Breda et proche de Berg-op-Zoom.

---

(1) Comme Crèvecœur se rendit le 19 juillet, cette date prouve que ces notes furent écrites le 15.

(2) Le maréchal de Turenne entra le 20 dans l'île de Bommel.

Au camp de Reek, le 15 juillet (1).

La brigade de la Feuillée marchera à la pointe du jour où j'ai ordonné.

L'infanterie marchera à trois heures sur deux colonnes, la brigade des Gardes à la droite, et celle du régiment du Roi à la gauche.

La cavalerie marchera à quatre heures sur trois colonnes, la Gendarmerie du corps détaché aura la droite.

La Gendarmerie, la brigade d'Hautefeuille et celle de Lucinge marcheront à la gauche, et les brigades du comte de Roye et de Konigsmarck feront la colonne gauche, auprès de l'infanterie,

Le bagage marchera à la gauche de l'infanterie, sur autant de colonnes que l'on pourra.

On mettra un escadron à la tête de chaque colonne d'infanterie, et un à la queue de chacune aussi.

L'argent marchera à la tête des bagages, avec la garde ordinaire et un bataillon des Gardes Françaises.

Les caissons après, et le reste à l'ordinaire.

---

(1) Le lendemain 16 juillet, l'armée campa à Heeswick, bourg sur la rive droite de l'Aa, qui passe à Bois-le-Duc.

On donnera deux escadrons pour marcher avec le bagage.

Les défenses seront encore renouvelées, sous les mêmes peines.

On enverra des partis à droite et à gauche, pour arrêter tout ce qui sera écarté, pour le remettre ensuite au prévôt.

Il y aura deux cents hommes commandés avec les bagages.

On avancera fort les gardes, pour donner sûreté aux fourrageurs, et on empêchera tout le monde de les passer.

On commandera cent chevaux pour aller conduire des caissons.

On en laissera deux cents autres à Grave, pour escorter M. le duc d'Enghien jusqu'à l'armée.

On laissera audit Grave les cinq escadrons choisis, pour mener les convois qui iront aux armées.

Gadagne mènera l'infanterie, le chevalier de Lorraine ira au camp, Montal mènera l'argent, et les officiers généraux avec moi.

A Heeswick, le 16 juillet.

On enverra trois escadrons se poster devant Bois-le-Duc, au village (1) où j'ai été aujour-

(1) Probablement Dungen, sur la rive gauche de l'Aa,

d'hui, qui mettront une garde à la tête des haies, qui y demeureront jusqu'à sept heures du soir, qu'ils se retireront au camp, à Boxtel (1).

Il y aura trois autres escadrons qui s'iront poster du côté de Boxtel, devant Bois-le-Duc, et qui y demeureront jusqu'à sept heures du soir : ils se mettront en lieu qu'ils voient tout ce qui sortira, sans qu'on puisse leur tirer du canon.

On enverra ordre à la Feuillée, de me venir demain rejoindre au camp de Boxtel.

Les brigades de Hautefeuille et de Konigsmarck marcheront à la pointe du jour, pour passer le pont où M. de Bouillon a sa garde.

L'infanterie les suivra par le même passage.

La Gendarmerie et les brigades du comte de Roye et de Lucinge marcheront à six heures, par le gué de la petite allée.

---

afin de masquer Bois-le-Duc, où il y avoit une garnison hollandaise, qui auroit pu troubler la marche de Heeswick à Boxtel, où Louis XIV campa le 17 juillet. Boxtel est un bourg, situé près de la petite rivière de Dommel qui, comme l'Aa, passe à Bois-le-Duc.

(1) Petite ville ouverte, à peu de distance de Bois-le-Duc; mais assez importante, en ce que celui qui l'occupe est maître des écluses et peut inonder le pays.

L'argent passera au gué auprès de..... (1), et partira à la pointe du jour avec sa garde ordinaire, et un bataillon des Gardes Françaises qui ira passer au pont, et se rendra au rendez-vous qui lui sera donné au-delà de l'Aa, pour rejoindre ledit argent.

Les bagages suivront l'argent.

Rochefort enverra de bonne heure garder le gué où je passerai, qui est celui que M. de Bouillon (2) m'a dit qui étoit bon, au bout d'une petit allée qui est entre le pont et ceci.

On renouvellera les défenses à l'ordinaire.

On enverra des partis à droite et à gauche, pour arrêter ce qui sera écarté.

Cinquante chevaux pour des caissons qui retourneront à Grave.

La Feuillade à l'infanterie, Montal au camp, Vitri à l'argent, les autres auprès de moi.

Au camp de Boxtel, juillet.

Gautier (3) avec ses deux cent cinquante chevaux, et six cents chevaux haut le pié de l'ar-

---

(1) On croit lire Genappe dans le manuscrit, mais on ne trouve sur les cartes aucun lieu qui porte ce nom, aux environs d'Heeswick.

(2) Le duc de Bouillon, neveu du maréchal de Turenne.

(3) Commandant d'un équipage d'artillerie.

tillerie, partant le 22 de ce mois, auront pour escorte quatre escadrons de la brigade de Calvo, et deux de celle de des Fourneaux, commandés par Saint-Ruth.

L'artillerie part le 25, va dans la route que je tiendrai, et sera escortée par les fusiliers et par la brigade de des Fourneaux.

Le bagage part le 26, et ira par la route qui lui sera donnée. Il nous attendra à Grevenbrock (1), et sera escorté par le reste de la brigade de Calvo avec les dragons.

La brigade de Konigsmarck ira camper le 22 à Beers (2), et y demeurera jusqu'au jour que je marcherai. On y enverra encore quatre escadrons pour la fortifier. Le reste ira comme le mémoire le porte.

Au camp de Boxtel, le 25 juillet.

La Gendarmerie marchera à trois heures, et prendra le chemin qui est à la tête de la brigade de Konigsmarck.

La cavalerie la suivra, c'est-à-dire les brigades de la Feuillée, Lucinge et Cateux.

Les bagages marcheront après, par le même chemin, et à la pointe du jour par l'autre.

(1) Sur la route de Boxtel à Oirschot.

(2) Entre Boxtel et Oirschot, sur la rivière de Beers.

Il faut faire partir les gardes du camp à la petite pointe du jour, après les trousses de la Gendarmerie et de la cavalerie.

La garde de mon logis, tant cavalerie qu'infanterie, marchera après celle d'infanterie, et sera composée de deux brigades de mousquetaires.

Les quatre brigades d'Hautefeuille, la Feuilée, Cateux et Lucinge, camperont sur une ligne.

Le corps de ma garde à l'ordinaire.

Le comte de Guiche fera marcher les quatre brigades.

Montal ira au logement, et les autres officiers généraux se rendront auprès de moi.

On avertira à l'ordre, que toute l'infanterie qui est ici, et les brigades du comte de Roye et de Konigsmarck, ne marcheront pas demain.

On commandera cent chevaux pour mener M. le duc d'Enghien à Grave, où il prendra une autre escorte.

On pressera les troupes de prendre du pain ce soir.

Lorsque Louis XIV vint camper à Boxtel, il ne pouvoit plus étendre ses progrès dans la province d'Hollande. Leur rapidité ayant consterné le gouver-

nement des Provinces-Unies, il fit les plus grands efforts pour obtenir la paix; mais le monarque imposa des conditions si dures, qu'il ne resta aux Hollandais d'autres ressources que celles qui résultent du désespoir, et elles devinrent efficaces. On imputa la guerre et ses revers à Jean de Witt, grand-pensionnaire d'Hollande, et à Corneille de Witt, son frère. Ils étoient chefs du parti républicain ou patriotique, et par cette raison, odieux au prince d'Orange Guillaume III, dont ils avoient jusqu'alors réprimé l'ambition, en l'empêchant d'obtenir le stathoudérat et les autres dignités de ses ancêtres. La faction d'Orange se prévalut si habilement des malheurs de l'Etat, et intrigua si fortement parmi le peuple, que les frères de Witt perdirent sa confiance, et lui devinrent suspects, parce qu'ils conseilloient la paix. La multitude élut bientôt le prince, stathouder : alors, l'influence des deux de Witt achevant de décliner, ils se démirent de leurs emplois; démarche qui ne put les soustraire à la fureur de la populace de la Haye, par laquelle ils finirent par être massacrés. Cependant les Hollandais, qui avoient perdu leurs places fortes, mais auxquels le marquis de Rochefort, en négligeant Muiden, avoit laissé leurs écluses, en profitèrent pour se créer une nouvelle frontière, en formant des inondations. Si elles gâtèrent une grande étendue de pays, elles eurent l'avantage d'arrêter les Français, et de leur ôter l'espoir de pénétrer plus loin, avant que la gelée glaçât les inondations, et ce fut le plan qu'ils se proposèrent. Le prince d'Orange,

devenu maître du gouvernement, lui rendit de l'ensemble et de l'énergie, et fit renaître dans la nation une confiance et une sécurité qui contribuèrent autant au salut de la république, que les armes de l'Empereur, de l'électeur de Brandebourg et de l'Espagne, qui, alarmés de l'ambition du roi de France, ne tardèrent pas à se déclarer contre lui, et à opérer en faveur des Hollandais une puissante diversion.

Le roi d'Angleterre, que Louis XIV avoit engagé dans cette guerre dès son origine, en lui promettant la province de Zélande, se plaignoit de ce qu'on ne l'avoit pas conquise, pour la lui remettre. D'un autre côté, le parlement britannique, toujours opposé à la grandeur de la France, pressoit Charles II de soutenir les Provinces-Unies; mais il sut éluder ces instances, et resserra même les nœuds de son alliance avec le monarque français, par des ambassadeurs qui, après s'être arrêtés quelques jours à Amsterdam, où l'assemblée des Etats Généraux avoit été transférée de la Haye, se rendirent près de lui, au camp de Boxtel. Il auroit pu se consoler de voir ses succès arrêtés en Hollande, en tombant, avec ce qui lui restoit de forces disponibles, sur les Pays-Bas Espagnols, alors dégarnis de troupes, et se dédommager par cette conquête facile, de n'avoir pas entièrement subjugué les Provinces-Unies; mais on n'avoit pris aucune des mesures nécessaires pour attaquer brusquement l'Espagne; d'ailleurs, il étoit indispensable d'envoyer incessamment au-delà du Rhin, sous les ordres du maréchal de Turenne, une armée suffi-

sante pour contenir celle de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg; ainsi le roi se décida à retourner en France.

On a réuni en un seul tableau, ci-joint, plusieurs listes des places conquises par les Français et leurs alliés, et qui font partie des papiers remis par Louis XIV au duc de Noailles. Ce tableau, auquel on a ajouté plusieurs articles oubliés par le roi, sera suivi d'un autre très-singulier: c'est celui de diverses places, au nombre desquelles il s'en trouve dix-neuf, la plupart de la Flandre hollandaise, dont les Français ne prirent aucune en 1672, ni le plus grand nombre dans les autres guerres de ce règne, et dont Louis XIV avoit cependant nommé dès-lors l'état-major; il paroît prouver qu'il s'étoit d'abord flatté de soumettre en une seule campagne les sept Provinces-Unies, et la partie de leur territoire connue sous le nom de *Pays de la Généralité*. Ce tableau est *la fable de la peau de l'ours*.

PLACES ET FORTERESSES

Occupées ou prises par Louis XIV et ses généraux, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, ses alliés, depuis le 12 mai jusqu'au 22 juillet 1672.

DÉSIGNATION des PLACES.	DATE de leur soumission.	PAR QUI EFFECTUÉE.	OBSERVATIONS.
Tongre, près de Maëstricht...	12 mai	Le mar. de Turenne	On y met 800 fantassins et 100 cavaliers.
Viset, *idem*..	15...	Le marq. de Beauvezé, détaché par le prince de Condé...	——— 500 fantassins.
Bilsen, *idem*..	13...	Le mar. de Turenne	
Stockem, *idem*.	14...	Détac. de Turenne	
Maseick, *idem*.	15...	Le cte de Chamilli.	On la fortifie, et on y met une garnison nombreuse aux ordres du sieur le Roi.
Château de Fauquemont, *id*..	24...	Le mar. de Turenne	On y laisse 100 dragons.
Dalem, *idem*..	25...	Détachement de l'armée du roi.	
Sittard, *idem*.	26...	Le cte de Chamilli.	
Nuitz ou Neuss.	31...	....	On y met 50 cavaliers de l'armée du roi.
Fort de la Lippe, près de Wesel.	2 juin.	Le prince de Condé	
Orsoi	3....	Le roi...........	On y met 700 fantassins, commandés par Cajac.
Burick........	4....	Le mar. de Turenne	On y met 400 fantassins et 50 cavaliers, commandés par Bécon.
Lingen	.....	L'év. de Munster..	Cette ville appartenoit au prince d'Orange.
Brewort......	4....	Le duc de Luxemb.	
Lochèm......	5....	Le duc de Luxemb.	
Wesel........	5....	Le prince de Condé	On y met 2080 fantassins et 450 cavaliers. Le comte d'Estrades gouverneur.
Rhinberg	6....	Le roi...........	On y met 1060 fantassins et 50 cavaliers. Shiedman gouverneur.

DÉSIGNATION des PLACES.	DATE de leur soumission.	PAR QUI EFFECTUÉE.	OBSERVATIONS.
Borkelo.......	.....	Les alliés.........	Les six dernières places dépendent de la province d'Over-Issel.
Otmarsen......	.....		
Almelo........	.....		
Oldenzeel.....	.....		
Delden........	.....		
Goor..........	.....		
Enscheede.....	.....		
Emerick.......	8 juin	Le prince de Condé	
Fort de Reez...	8....	Le mar. de Turenne	
Reez..........	8....	Le mar. de Turenne	
Dotekum......	9....	Le marq. de Beauvezé, détaché par le prince de Condé.	
Château d'Ulst, sur l'Olde-Issel	9....	Détac. envoyé par le prince de Condé	
Château de Keppel, *idem*....	9....	Le comte de Choiseul, détaché par le prince de Condé.	
Grol.........	9....	Les alliés........	L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster avoient joint le duc de Luxembourg.
Passage du Rhin	12...	Le prince de Condé, en présence du roi.	
Château de Tolhuis.........	13...	Détac. de l'armée.	
Huessen.......	13...	Le cte de Guiche, détaché par Turenne	
Fort d'Issel-Ort, près d'Arnheim	15 ..	Détac. de Turenne.	
Arnheim......	15...	Le mar. de Turenne	
Wageningen...	16...	Détac. de Turenne.	
Rhenen.......	16...		
Knotsenbourg, ou fort de Nimègue.......	16...	Le mar. de Turenne	
Fort de Schenck	19..	Le mar. de Turenne	On y met 300 fantassins.
Amersfort.....	19...	Le m. de Rochefort	Le comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon, gouverneur.
Wick-Duerstede	19 ..	Détachem. du marquis de Rochefort.	
Naerden......	20...	Mazel, détaché par Rochefort.	
Isselstein......	20...	Détachement de Rochefort.	
Monfort......	20...		
Oudewater....	20...		

DÉSIGNATION des PLACES.	DATE de leur soumission.	PAR QUI EFFECTUÉE.	OBSERVATIONS.
Elbourg......	20 juin	Le colonel Hautein, détaché par les alliés	
Hardervick....	20...		
Tiel.........	20...	Le marquis d'Apremont, détaché par Turenne.	
Fort de Woorn.	20...		
Fort de Saint-André.......	21...		
Château d'Eem.	21...	Détachement du marq. de Rochefort.	Quoique la ville d'Utrecht eût député le 21 au roi, le marquis de Rochefort n'y entra que le 23. On rassembla ensuite beaucoup de troupes auprès.
Utrecht.......	21...	....	
Vianen.......	.....	Détachement du marq. de Rochefort.	
Leerdam......	.....		
Asperen......	.....		
Hoeckelen.....	.....		
Kulenbourg...	.....		
Buren........	.....		
Deventer.....	21...	Les alliés.	Le roi mit garnison à Hattem, à Campen, Elbourg et Hardewick, promettant de les rendre à l'évêque de Munster à la fin de la campagne.
Hattem.......	22...	Le colonel Nagel, détaché par les alliés.	
Campen et son fort.........	22...		
Doesbourg....	22...	Le roi.	
Woerden......	23...	Détachement du marq. de Rochefort.	Cette place fut possédée en commun, par le roi et l'évêque de Munster, et chacun d'eux fournit la moitié de la garnison.
Zwol.........	23...	Les alliés........	
Ommen.......	24...	Détachemens des alliés.	
Hardenberg...	.....		
Fort d'Ommer..	24...		
Château de Roween.......	.....		
Meppel.......	.....		
Hasselt.......	.....		
Genemuiden...	.....		
Swartesluis....	.....		
Wollenhoven..	.....		
Blockzil......	.....		
Steenwick.....	....		
Kuinder......	.....		
Zutphen......	25...	Monsieur, duc d'Orléans, frère du roi.	
Genep........	5 juill.	Le comte de Chamilli	
Grave........	5....	Le chev. du Plessis, détaché par Turenne	
Ravestein.....	.....	Le comte de Chamilli.	
Megen........	.....		

DÉSIGNATION des PLACES.	DATE de leur soumission.	PAR QUI EFFECTUÉE.	OBSERVATIONS.
Nimègue	9 juill.	Le mar. de Turenne	
Fort de Holle..	.....	Les alliés........	A cette époque, le duc de Luxembourg, destiné à garder les conquêtes du roi après son départ, avoit pris le commandement du camp d'Utrecht le 10 juillet, en quittant l'armée des alliés, où le marquis de Renel le remplaça.
Fort de Walter.	.....	Les alliés	
Winchotersil...	.....	Les alliés	
Wolsterzil	.....	Les alliés	
Langaker	.....	Les alliés	
Dooner.......	....	Les alliés	
Dyler, fort près de la rive gauche de l'Ems..	.....	Les alliés	
Oude-Schantz, ou vieux fort du Dollart....	.....	Les alliés	
Nieuwe-Schantz ou fort neuf..	.....	Les alliés	
Château de Wede..........	.....	Les alliés	Un détachement des alliés attaqua le fort de Bourtang, et fut repoussé. Ils investirent ensuite Groningue le 19 juillet, et en levèrent le siége le 27 août.
Cœvorden.....	12...	....	
Crevecœur	19...	Le mar. de Turenne	
Engelen, ou fort Saint-Ange...	19...	Le c^te de Chamilli.	Le maréchal de Turenne fit démolir Engelen.
Bommel......	22...	Le mar. de Turenne	

LISTE

De dix-neuf places que Louis XIV ne soumit pas en 1672, mais dont il avoit nommé l'Etat-major.

PLACES.	GOUVERN.	LIEUT. DE ROI.	MAJORS.
Maestricht...	D'Estrades.	Du Fai.	
Bois-le-Duc..	Rochefort.	Le Roi....	Maisonville.
Bréda	Genlis....	Vissac.	
Klundert....	Cajac.....	Saint-Just.	
Willemstadt.	Césan.....	Boutillon.	
Steenberg.			
Berg-op-Zoom.	Rubantel..	Vincin.	
Tolen.			
Lillo.........	Magaloti..	Boisse.	
Hulst........	Beauvezé..	Cleran.	
Saint-André..	De Bonnet	....	Morillon.
Sas-de-Gand..	Chazeron.	Villechauve.	
Axel.........	La Feuillée.	Amauri.	
Philippine...	D'Aubigné	....	La Tour.
Biervliet.....	Pierrefitte.		
Issendick	Saint-Mars.	Berné.	
Ardenbourg..	Montclar.		
L'Ecluse.....	Chamilli..	La Plémière.	
Damme	Durban	....	Lompré.

Le 26 juillet, Louis XIV, suivi d'un grand corps de troupes, partit du camp de Boxtel, d'où par Oirschot, Oerle-Vri, Meerfelt et Westerhoven, il arriva à Borkel, grosse abbaye de moines blancs, située sur le chemin de Boxtel à Tongre. Le lendemain 27, il renvoya presque toutes ses troupes au maréchal de Turenne, gardant seulement quelques escadrons, se dirigea sur Beringen, petite ville dépendante de l'évêché de Liége, et passa la nuit à Lummen, village à une lieue au-delà, sur la route de Hennuye ou Hannut. Le 28, le roi renvoya encore à M. de Turenne, la cavalerie qui l'avoit accompagné, rencontra bientôt deux mille chevaux aux ordres du marquis de Vaubrun, chargé de l'escorter dans les Pays-Bas Espagnols, qu'il ne pouvoit se dispenser de traverser, et s'arrêta à Meffle, village à une grande lieue au-delà d'Hennuye. Le 29, Louis s'avança jusqu'à Melai ou Melet, entre Nivelle et Charleroi. Le 30, il prit la route de Binche, d'où il renvoya mille chevaux, et vint coucher à Hauchin, à une lieue de-là, sur le chemin du Quesnoi, où il arriva le 31 avant midi, en partit l'après-dîner, escorté par quelques troupes à cheval de sa maison, et monta pour la première fois en carrosse depuis l'ouverture de la campagne, pendant laquelle il alla toujours à cheval, quelque temps qu'il fît. En quittant le Quesnoi, Louis prit, à travers les bois de Bousies, la route du Cateau-Cambresis, où un second détachement de sa maison releva celui qui l'avoit suivi, et marchant toute la nuit, il arriva le 1er août, à la

pointe du jour, à Saint-Quentin. Des auteurs contemporains ont cru utile d'apprendre à la postérité, (tant les actions les plus indifférentes de Louis XIV, commençoient à prendre d'importance aux yeux de ses sujets,) que ce monarque entendit d'abord la messe dans l'église de Saint-Jacques, prit ensuite, dans la boutique d'une mercière, un bouillon qui lui fut apporté de chez M. de Pradel, gouverneur de la place, remonta aussi-tôt en carrosse pour se rendre à Ham, où il laissa presque tous ses gardes, et que, comme on avoit préparé des relais sur sa route, il arriva le même jour, 1er août, à dix heures du soir, à Saint-Germain-en-Laye.

LE ROI A L'EMPEREUR (1).

A Saint-Germain-en-Laye, le 7 août 1672.

Monsieur mon frère et très-aimé cousin, bien que l'amitié si étroite qui est entre nous, et la juste confiance que je dois prendre dans les liaisons réciproques, sur lesquelles nous avons pris soin de l'affermir, me dussent faire ajouter peu de foi aux bruits qui mêlent le nom de V. M., dans les mesures que l'on suppose se former dans l'Empire contre mes intérêts ou contre ceux de mes alliés (2), j'ai

(1) Léopold 1er.

(2) L'Empereur et l'électeur de Brandebourg commençoient à faire marcher des troupes pour opérer une diversion en faveur des Hollandais.

cru qu'il étoit de mon affection pour vous et de la sincérité si exacte que je garde dans toutes mes actions et dans mes paroles, de faire connoître particulièrement mes sentimens à V. M. dans la conjoncture présente; c'est ce dont je charge le chevalier de Grémonville (1); et je ne doute point que, lorsqu'il aura encore fait connoître à V. M. combien je continue à observer religieusement les traités d'Aix-la-Chapelle et ceux de Westphalie, quelle est toujours mon intention de maintenir le repos de l'Empire, même d'en procurer les avantages dans la guerre que j'ai été obligé d'entreprendre sur ses frontières, sur-tout lorsqu'il lui fera voir ma fidélité inviolable pour tous les concerts qu'il a établis en mon nom avec V. M., il ne dissipe aisément les impressions contraires que l'on se seroit efforcé de lui donner, et que V. M. ne connoisse que ceux qui voudront altérer la bonne intelligence qui est entre nous, se peuvent dire non-seulement nos ennemis communs, mais ennemis du repos et de la tranquillité publics. Me remettant du surplus à ce qui lui sera dit plus amplement sur ce sujet par ledit chevalier de Grémonville, il ne me reste qu'à joindre aux assurances de mon ami-

---

(1) Ambassadeur de France à Vienne.

tié, toujours constante pour la personne de V. M., et de mon affection pour ses intérêts, mes souhaits pour l'accomplissement de tous ses justes desirs.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Versailles, le 12 septembre 1672.

Mon Cousin, les nouvelles que j'ai depuis peu reçues de Vienne et de Berlin, ne me donnent aucune espérance qu'on puisse, par voie de négociation, détourner l'Empereur et l'électeur de Brandebourg, de faire joindre leurs troupes et de les faire avancer sur le Rhin. Je vous fais cette lettre pour vous en donner avis, et vous dire que, ne voulant pas que les princes de l'Empire aient aucun sujet de se plaindre que j'y ai fait le premier aucun acte d'hostilité, mon intention est que vous attendiez que l'électeur de Brandebourg, ou les troupes de l'Empereur, en aient commencé quelqu'un contre mes alliés, auparavant que d'en faire contre les pays qui leur appartiennent; et qu'ainsi, jusqu'à ce que lesdites troupes de l'Empereur et de Brandebourg aient entré hostilement dans le pays de Munster, ou dans l'évêché d'Hildesheim, ou dans le duché de Westphalie, ou qu'elles partent de Lipstat

pour s'approcher du Rhin, je desire que vous conteniez mes troupes de manière, qu'on ne puisse point dire dans l'Empire qu'elles y aient rien entrepris; mais qu'aussitôt que les troupes des susdits princes m'auront, en quelqu'un des cas ci-dessus mentionnés, donné un prétexte ouvert de les attaquer, vous n'oublierez rien pour, avec toutes les forces que vous commandez, les détruire et empêcher qu'ils ne se saisissent d'un poste sur le Rhin; vous laissant cependant la liberté de demeurer à Essen, ou de vous avancer du côté de Werle, si vous le jugez à propos.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Saint-Germain, le 13 octobre 1672.

Mon Cousin, ce que le sieur de la Vauguyon m'a rapporté du nombre et de la qualité des troupes de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg, et les avis qui m'ont été donnés, que lorsque ceux qui les commandent ont été informés du poste que vous occupiez, ils ont pris leur marche du côté de Fulde, se couvrant toujours du Weser, me donnant lieu de croire que, si ces armées s'approchoient de la mienne, il ne vous seroit pas difficile de les défaire, et un bon succès sur elles m'étant, dans la cou-

joncture présente, de la conséquence que vous pouvez vous imaginer, je vous dépêche ce courrier pour vous dire, que sans vous arrêter à ce que je vous ai ci-devant mandé, des cas auxquels vous devez les attaquer, je trouve bon, si par les avis que vous aurez de la force et de l'état de ces troupes, vous croyez pouvoir entreprendre sur elles avec avantage, et qu'elles s'approchent réellement du Rhin, que sans vous en trop détourner vous puissiez marcher à elles, vous fassiez contre ces troupes toutes sortes d'actes d'hostilités, même leur présentiez et donniez la bataille; sur quoi je vous laisse la liberté de faire ce que vous jugerez plus avantageux au bien de mon service.

FRAGMENT DE LOUIS XIV,

SUR LES ÉVÉNEMENS MILITAIRES

DE LA FIN DE 1672.

Les troupes que j'avois laissées en Hollande desiroient ardemment de faire quelqu'action remarquable. Les officiers-généraux qui les commandoient, en avoient encore plus d'envie; mais il falloit que le temps leur fût favorable, et pendant cet hiver il ne gela que peu de jours, et le froid commença fort tard.

Le prince d'Orange voyant qu'on ne pouvoit aller à lui, assembla quelques gens (1), et attaqua Woerden (2). Le duc de Luxembourg en fut averti aussitôt, et marcha d'Utrecht avec tant de promptitude, qu'il trouva que les ennemis n'étoient pas encore bien établis. Il les attaqua en arrivant (3) avec tant de vigueur, qu'il força les postes les plus avancés,

(1) A Muiden et à Wesep. Ce corps étoit de douze mille hommes.

(2) La nuit du 10 au 11 octobre.

(3) Le 12 octobre.

et obligea les ennemis à se retirer en confusion : il les suivit dans leur désordre, et remporta un grand avantage sur eux. Après avoir secouru la place et poussé les ennemis, il ramena les troupes *à Utrecht*. La gelée commença quelques temps après ; les glaces portèrent un peu de jours ; mais le froid dura si peu, qu'il ne donna au duc de Luxembourg, que le loisir d'aller aux ennemis, pour les attaquer dans les postes qu'ils gardoient. Le dégel commençoit quand il partit (1) ; il ne laissa pas cependant de continuer sa marche sur la glace et dans la neige, et quoiqu'il fût périlleux d'avancer, il suivit le dessein qu'il avoit avec une grande diligence. Il trouva les ennemis postés derrière des canaux dont ils avoient rompu les glaces ; ils croyoient qu'il fût impraticable de les passer après cette précaution ; mais les Français ne se rebutèrent, ni ne s'étonnèrent pour tant de difficultés : ils les traversèrent malgré les ennemis qu'ils mirent en désordre, et leur firent prendre la fuite (2) avec une perte assez considérable. Cette action fut heureuse et hardie.

Le vicomte de Turenne avoit hiverné en

(1) A la fin de novembre.

(2) La nuit du 28 novembre.

Allemagne (1); il s'étoit rendu maître de quelques villes pour la commodité des troupes, et il n'y eut qu'Unna (2) qui se défendit, qui dura peu et qui fut brûlée par les bombes. Les partis qui alloient dehors se rencontroient quelquefois, et quoiqu'en apparence on parût en repos, il ne laissoit pas d'y avoir de grands mouvemens en Allemagne.

LE ROI AU DUC DE LUXEMBOURG.

A Saint-Germain-en-Laye, le 21 octobre 1672.

Mon Cousin, toutes les circonstances de l'action de Woerden, me faisant connoître le mérite du service que vous m'avez rendu en cette occasion, je n'ai pas voulu différer davantage à vous témoigner par cette lettre la satisfaction que j'en ai, et même, pour vous en donner une meilleure marque, je vous ai choisi pour remplir la charge de capitaine des gardes

(1) Il y avoit été dans une activité presque continuelle, pour empêcher l'armée de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg, de se rendre maîtresse du cours du Rhin, et de venir au secours des Hollandais. Il conquit ensuite le comté de la Marck appartenant à l'électeur de Brandebourg et le força à la paix.

(2) Unna, attaquée le 4 février 1673, se rendit le lendemain.

de mon corps, qu'exerçoit le sieur de Lauzun (1), et pour vous faciliter les moyens de la récompenser, je vous ai accordé la disposition de celle de maître de ma garde-robe, aux conditions que j'ai commandé au marquis de Louvois de vous expliquer, et comme ce détail dit plus que toutes les louanges que je pourrois ajouter ici de votre valeur et bonne conduite, je finis en priant Dieu, &c.

Signé LOUIS.

Louis XIV ne dit rien de la diversion tentée en novembre et décembre 1672, par le prince d'Orange qui, sûr d'être renforcé au besoin par dix mille Espagnols, résolut de se porter sur la Meuse, de chasser les Français des environs de Maestricht, de s'emparer de Tongre ou de Mazeick, pour couper la communication de l'armée française qui étoit en Hollande, avec l'évêché de Liége et la France, de traverser ensuite la Meuse, et de s'approcher du Rhin, pour en faciliter le passage aux armées de l'Empereur et de Brandebourg, que la savante conduite du maréchal de Turenne retenoit sur la rive droite du fleuve. Ce grand général déconcerta tous les projets des ennemis. Alors le stathouder, ne voulant pas que son ex-

(1) Précédemment favori du roi, disgracié et emprisonné l'année précédente, et assez connu par ses aventures avec mademoiselle d'Orléans-Montpensier.

pédition n'eût produit d'autre effet que la levée de boucliers des Espagnols contre la France, fit investir, le 15 décembre, Charleroi, dans lequel le comte du Montal, sorti de Tongre, réussit à entrer le 18; et quoique les ennemis fussent au nombre de 30,000 hommes, ses vigoureuses sorties les forcèrent de lever le siége le 22 décembre. Guillaume fit alors démolir les fortifications de Binche, dont il s'étoit emparé depuis quelques jours, et retourna en Hollande, où il craignoit que le duc de Luxembourg ne pénétrât à la faveur des glaces. Cette diversion donna de vives inquiétudes à Louis XIV, qui dépêcha sur-le-champ, la nuit du 17 au 18, le marquis de Louvois pour accélérer des rassemblemens de troupes, destinées à secourir Charleroi. Le prince de Condé fut promptement envoyé sur la Moselle et la Sarre, et le roi partit lui-même de Saint-Germain-en-Laye le 21 décembre, pour venir attendre à Compiègne, que les forces à la tête desquelles il se proposoit de se mettre en personne, fussent réunies à Ath. La reine accompagna le roi qui coucha le 21 à Louvre, le 22 à Verberie et le 23 à Compiègne, où il apprit, le 24, la retraite des ennemis. Le 31, il reprit, par Senlis et Louvre, la route de Saint-Germain, et y arriva le 2 janvier 1673. Les pièces suivantes, qui ne font pas partie des papiers remis au duc de Noailles par Louis XIV, rempliront la lacune qu'il a laissée dans ses Mémoires.

LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES

A LA FIN DE LA CAMPAGNE DE 1672.

LETTRE OU MÉMOIRE DU ROI A M. DE LOUVOIS.

A Saint-Germain-en-Laye, le 19 ou 20 décembre 1672.

ESSAYER d'emporter Bruxelles ou quelque place considérable. Cet article est impossible présentement (1).

Répondre à la ruine des troupes, qu'en Flandre je puis faire commodément la guerre, sans fatiguer, même en hiver, celles qui agiroient.

M'établir à Lille; mettre dans Tournai,

---

(1) Il paroît qu'à l'instant où le roi apprit la diversion du prince d'Orange, il se mit à calculer tous les moyens possibles de former des entreprises éclatantes contre ses ennemis.

Ath, Lille, Oudenarde et Courtrai, un grand corps d'infanterie, les nouvelles levées étant arrivées, que je tirerai quand je le jugerai à propos, et cinq ou six mille chevaux logés dans des villes, qu'on pourroit assembler tout-à-coup avec quelqu'équipage d'artillerie, pour tomber où je croirai de pouvoir faire quelque chose. Il me paroît que cela fatigueroit fort les Espagnols, et les empêcheroit d'être en si bon état au printemps.

La Flandre doit être ma principale application, la guerre étant déclarée avec les Espagnols (1).

Il seroit d'éclat d'agir pendant l'hiver.

M. le Prince pourra dans ce temps, demeurer en Lorraine et avoir soin des troupes, pendant que M. de Turenne tiendra tête aux Allemands. A cette heure qu'ils ont rompu leur pont du Rhin (2), l'entreprise de Bourgogne (3) se pourroit exécuter avec facilité.

La Gendarmerie avec moi, et trois mille chevaux.

On peut opposer la nécessité d'être à Saint-

---

(1) Par les troupes et le canon qu'ils avoient fournis au prince d'Orange.

(2) Il étoit en face de Weissenau, entre Oppenheim et Mayence.

(3) L'attaque de la Franche-Comté.

Germain pour les affaires ordinaires, et pour voir tout ce qu'on peut voir. Pour les affaires ordinaires, cela est un peu important; pour les paiemens, ils se feront sûrement par les ordres que j'ai donnés; et au troisième, on pourroit remédier par la présence de MM. le Tellier et Colbert, qui avertiroient de tout; et de plus, Lille n'est pas si éloignée (ou si je voulois être plus près je pourrois demeurer à Arras), que je ne puisse donner les ordres promptement, qu'il faudra nécessairement qui partent de moi.

Pour le côté de Mazeick et de Tongre, je crois que trois mille chevaux et les garnisons en bon état pour l'infanterie, suffiront. De trente-quatre mille chevaux que j'ai sur pié, réduits à-peu-près à vingt-huit mille, j'en voudrois sept mille dans le pays de Liége, Juliers et Clèves, deçà le Rhin et vers Utrecht; et le tout peut être en état de défendre tous les côtés, s'il ne gêle pas, et d'attaquer les ennemis, si les gelées nous favorisent. J'en voudrois dix mille avec M. de Turenne dans le pays de la Marck et partie de Clèves au-delà du Rhin, en joignant, en cas de besoin, partie des sept mille de deçà du Rhin, ou bien les alliés (1), s'ils y étoient nécessaires. Je pourrois

(1) L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster.

en avoir six mille en Flandre, et le surplus resteroit à M. le Prince.

Pour séparer ces troupes en l'état qu'elles sont : du corps de Duras (1), on retireroit trois brigades en Flandre, et l'on renverroit le reste vers Mazeick, pour faire partie des sept mille donnés pour ce canton. La Gendarmerie viendroit me joindre. Il resteroit assez de troupes à M. de Turenne, et M. le Prince assembleroit toutes les nouvelles qui arriveroient dans la Lorraine et dans les Evêchés. Voilà pour la cavalerie.

Il y auroit un régiment de dragons avec moi en Flandre, et un autre vers Utrecht.

Pour l'infanterie : pour former le corps de Flandre, M. le Prince me pourroit envoyer les Gardes Françaises et Suisses qui sont avec lui, et les quatre bataillons que M. de Turenne peut lui avoir laissés, et du reste, on assembleroit ce qu'il y auroit de meilleur en ces quartiers-là. Il faut que celle de M. de Turenne demeure avec lui, et celle de Luxembourg à Utrecht, et que la plus nouvelle aille joindre M. le Prince.

---

(1) Le duc de Duras commandoit aux environs de Maestricht, à la place du comte de Chamilli que sa mauvaise santé avoit mis hors d'état d'agir : il ne servit plus, et mourut en 1673.

Si vous croyez la pensée faisable, et qu'il n'y ait qu'à changer la séparation des troupes, mandez-moi votre sentiment, comme vous croyez qu'elle se puisse faire.

Addition du 24 décembre.

Depuis cette lettre écrite, j'ai reçu des nouvelles qui rendent quelques articles inutiles; étant comme elle est chiffrée, je ne laisse pas de l'envoyer. Vous verrez de plus près l'état des choses, et prendrez les résolutions les plus convenables à mon service.

J'ai reçu une lettre de M. le Prince et une de M. de Turenne, que j'attendrai à vous envoyer par le premier courrier.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Louvre, mardi soir 21 décembre 1672.

Je considère cette conjoncture comme une des plus importantes que je verrai jamais. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner, si je fais sans cesse de sérieuses réflexions sur tout ce qui peut arriver présentement et dans les suites.

Je crois avoir donné tous les ordres nécessaires pour la jonction de mon armée, et pour

ce que l'on doit faire, si Charleroi donne le temps qu'on le secoure. Mais comme je vois, par les lettres d'Avênes, que les attaques vont assez vîte, il me semble qu'il est de la prudence de penser à ce qui peut arriver après. Il se pourra faire que le prince d'Orange et les Espagnols, enflés de bonheur par le peu de résistance qu'ils auront trouvé, croiront qu'ils n'auront qu'à marcher par-tout où ils voudront, étant persuadés que rien ne leur résistera davantage. Ils pourront aller à Philippeville ou bien à Avênes, ou bien prendre le parti de marcher plus avant et venir jusqu'à Saint-Quentin, pour, suivant qu'ils le trouveront à propos, se retirer sans rien faire sous leurs places de Cambrai, Bouchain, Valenciennes et autres sur la Haîne. Dans le premier cas, il me semble qu'il seroit à propos d'avertir les deux mille chevaux qui viennent de M. le Prince, afin qu'il ne leur arrive pas d'accident par quelque marche imprévue.

Si les ennemis vont à Philippeville, il me paroît que l'on pourra prendre une conjoncture favorable pour le secourir, et que, quoiqu'ils aient Charleroi, on peut prendre des postes d'où l'on marchera à eux avec quelque sorte d'avantage, par la surprise qu'ils pourront avoir de la marche d'une armée plus

nombreuse qu'ils ne la pourroient croire.

Avênes, ce me semble, est de même; mais, dans cette saison, je ne saurois croire qu'ils s'embarquent dans ce pays-là avec du canon. Comme ils n'ont pas des places bien voisines, ils n'en pourroient tirer d'aucun côté qui ne leur donnât autant de peine à conduire que celui de Charleroi. Pour la marche du côté de Saint-Quentin, en l'état où il est, il seroit fort à craindre, si on ne les suivoit de près, qu'ils ne pussent hasarder cette entreprise. Je compte que Duras pourra être le 22 ou le 23 au rendez-vous, et que dans ce moment, ils sont hors d'état de ne plus rien entreprendre de considérable. C'est pourquoi l'attaque de Saint-Quentin ou une marche en France, me paroissent difficiles, si l'on veut songer par où se retirer. Je crois donc qu'en ce cas, l'armée doit essayer de donner un combat, ou du moins de se mettre en état d'empêcher le prince d'Orange de pouvoir renvoyer sa cavalerie en Hollande.

Il faudroit être sur les lieux, et près de ce qui se passe, pour raisonner juste; mais voilà ce me semble de loin et informé comme je suis, ce que l'on peut dire en cette saison, où l'on ne se remue pas comme on le voudroit. L'on trouve des difficultés que l'on n'a pu pré-

voir, et quelquefois aussi des endroits faciles qui aident, et qui avancent plus qu'on ne se l'étoit proposé. Leur infanterie ne vole pas et ne vaut pas la mienne, et je crois que ma cavalerie, même plus foible, aura toujours l'avantage sur la leur; c'est pourquoi je trouve qu'avec elle et contre eux, on peut hasarder sans avoir lieu de craindre l'événement, qui toutefois est douteux.

Si les ennemis marchent pour s'avancer, il faut songer que les places ne sont pas bien fournies de garnisons, et que cette foiblesse donne lieu d'appréhender ce qui ne seroit pas à craindre dans un autre temps; c'est pourquoi je crois que, dès qu'ils auront achevé ce qui les attache, et qu'on leur verra la tête tournée de quelque côté, on doit y faire marcher, par le derrière des places, quelque infanterie de celle qui sera à l'armée, gardant toutefois celle qui pourra être utile pour le dessein qu'on aura. S'ils n'entreprennent rien de plus, on peut avoir pour principal objet d'empêcher le prince d'Orange de se retirer, et se mettre en état que si la gelée le pressoit de retourner, pour garantir son pays des efforts que M. de Luxembourg pourroit faire, dans un temps qu'ils doivent autant craindre que celui-là, qu'il ne le pût faire sans combattre, après que

ses troupes seront affoiblies par les inquiétudes de ces lieux fâcheux, où ils auront été obligés de se retirer ensemble.

Donnez-moi avis des moindres mouvemens, et mandez dans toutes les places du canton où vous êtes, que sur les moindres choses on m'en avertisse en droiture. J'attends de vos nouvelles avec grande impatience.

AU DUC DE LUXEMBOURG.

A Verberie, le 22 décembre 1672.

Mon Cousin, en l'absence du sieur le Tellier qui est retourné à Paris, à cause de l'indisposition qui lui est survenue, j'ai reçu la lettre que vous avez écrite au marquis de Louvois le 16 de ce mois, par laquelle j'ai vu ce que vous lui mandez, au sujet de votre négociation avec Fagel (1) et le bailli de Woerden, que je tiens finie. Vous avez vu mes intentions là-dessus, dans une lettre que le sieur le Tellier vous a écrite par mon ordre.

Si la gelée eût continué, je suis bien persuadé que vous eussiez entrepris quelque chose sur les Hollandais; mais ayant cessé tout-a-

(1) Successivement greffier des Etats-Généraux, et grand-pensionnaire de Hollande.

coup, vous ne vous serez pas trouvé en état de rien faire. J'attends de votre affection pour mon service, que vous profiterez de toutes les occasions d'agir utilement qui se présenteront, et sur-tout dans le temps que les choses seront disposées comme elles le sont; mais conduisez-vous de manière que l'envie que vous aurez eue de faire une entreprise, ne vous porte pas à rien faire qui n'ait quelque vraisemblance de succès, pour ne commettre pas la réputation de mon armée.

Les avis qui vous ont été donnés du retour du prince d'Orange à la Haie, ne sont pas bien fondés, puisqu'il est occupé présentement au siége de Charleroi, assisté des troupes d'Espagne. J'espère, avec l'aide de Dieu, qu'encore que la garnison ne soit pas aussi forte qu'il seroit à desirer, néanmoins comme Montal s'est jeté dans la place avec quelque cavalerie, il fera une si vigoureuse défense, que les ennemis, qui s'attendoient à la pouvoir enlever en très-peu de jours, pourront se repentir d'avoir entrepris une action si hardie, au moyen des ordres que j'ai donnés de toutes parts pour secourir la place.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Verberie, le 22 décembre 1672.

Je suis très-fâché que votre père (1) ait été obligé de s'en retourner de Louvre, comme vous verrez par un billet qu'il vous écrit. J'ai ordonné à Carpatri (2) de vous dire l'état où il étoit quand il est reparti; c'est pourquoi je n'en dirai pas davantage. J'en suis doublement fâché; car ayant l'amitié que j'ai pour vous deux, je crains la suite de son mal; et recevant à tout moment des lettres, les réponses qu'il faudra faire m'occuperont un peu, mais rien ne demeurera.

Je viens de recevoir une lettre qui s'adresse à votre père, de Philippeville, qui me donne quelque joie; car Montal est entré dans Charleroi, et les ennemis n'ont pas mené les attaques comme j'avois lieu d'appréhender, vu le peu de monde qui est dedans. J'ai reçu des lettres de M. le Prince et de M. de Turenne, auxquelles je vais faire réponse, par lesquelles vous verrez l'état des choses, vous envoyant les lettres et les réponses. Carpatri vous enverra

(1) M. Le Tellier, dont la santé éprouva un échec.

(2) Commis de M. de Louvois.

des avis que j'ai eus, qui me font croire que le comte de Monterei (1) agit sans ordres, mais qu'il pourroit bien n'être pas désavoué.

J'ai vu aussi une lettre de Gomont, à laquelle je ne ferai point de réponse, me remettant à vous sur cette affaire-là. Je n'ai pas encore reçu de vos nouvelles, et j'en suis en peine; mais je crois qu'il en viendra bientôt. Vu l'accident qui est arrivé à votre père, je ne sais quel parti prendre sur vous; car je vous trouve tout-à-fait nécessaire où vous êtes, cette conjoncture étant très-importante, et je serois fort soulagé que vous fussiez auprès de moi. Je ne vous ordonne rien là-dessus, et me contente de vous dire de faire ce que vous croirez le plus utile pour mon service. Si vous croyez, par ce que vous voyez, et par l'envie que vous savez que j'ai qu'il y ait quelque raison qui puisse m'obliger de m'avancer, le parti sera bientôt pris; car vous pourrez demeurer. Mais si vous n'avez nul doute, et si vous ne voyez rien digne de moi, selon mes intentions accompagnées de quelques raisons, vous vous conduirez de manière qu'en tout cas vous ne fassiez pas de chemin inutile. Cette affaire ne sauroit durer. Je serois bien aise que vous

(1) Gouverneur des Pays-Bas Espagnols.

assistassiez aux résolutions que l'on prendra sur les lieux, et que vous fussiez en état de remédier à ce qui pourroit arriver; mais sur tout cela pensez-y bien, et prenez le parti que vous croirez plus nécessaire et plus utile.

S'il y a apparence de pouvoir faire quelque chose dans la suite, pour me venger du tour que les Espagnols m'ont fait, demeurez et préparez toutes choses, en me rendant compte à tout moment de ce que vous pourrez et connoîtrez, afin que je prenne, s'il se peut, un parti qu'on ne puisse me reprocher (1).

Les lettres que je vous adresse des sieurs de Madaillan et de Nancré, vous feront voir que plusieurs des places des Espagnols sont fort dégarnies de troupes. C'est à vous à juger si l'état où les alliés sont, ne donneroit pas lieu à ce que je vous ai fait savoir par une de mes précédentes lettres sur ce fait-là (2).

On n'a pas eu le temps de mettre en chiffres la lettre de M. le Prince et ma réponse, et on vous l'enverra à la première occasion.

---

(1) Cette phrase prouve à quel point Louis XIV craignoit l'opinion publique.

(2) Probablement la lettre du 19 ou 20 décembre.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Verbérie, le 23 décembre 1672, à une heure après minuit (1).

Si les places des Espagnols sont aussi dégarnies qu'on vous le mande de tout côté, il faut entreprendre sur quelqu'une; car, si on ne réussit pas comme on le desire, on les obligera du moins à faire quelque mouvement qui sauvera Charleroi, en l'abandonnant tout-à-fait pour aller au secours de ce que l'on attaquera, ou bien en partie; et cela, joint à la marche du prince d'Orange, si elle est vraie, dont je doute fort, pour s'opposer à Duras, donnera lieu au maréchal d'Humières de secourir la place, ou du moins d'y faire entrer quelques troupes. Tout ce raisonnement n'est praticable qu'en cas que Duras ne soit pas si près, et que vous n'ayez pas espérance de le joindre sitôt.

J'envoie les ordres que vous proposez au comte de Broglio, pour aller prendre les deux mille chevaux à Charleville, pour les conduire

(1) Rien ne prouve mieux l'extrême agitation que le siége de Charleroi causoit à Louis XIV, que de le voir se relever la nuit, pour écrire à Louvois.

à Philippeville et y faire ce que vous proposez.

Je crois que les raisons que vous avez pour qu'on n'entreprît pas sur les terres d'Espagne, ne sont pas assez fortes pour l'empêcher (1), n'y ayant plus rien à ménager de ce côté-là, après le pas qu'ils ont fait en attaquant Charleroi.

J'approuve l'ordre que vous avez donné au Quesnoi, pour que je sois averti de ce qui se passe au siége de Charleroi. Quand j'aurai le mémoire que vous devez m'envoyer, je vous ferai savoir mes dernières résolutions, ou plutôt ce que je voudrai qu'on fasse.

J'ai déjà résolu d'envoyer en Suède et de parler au comte de Tott (2), comme vous le proposez.

Pour le maréchal d'Humières, je desire qu'il aille à Lille; mais je ne veux pas que vous lui en donniez l'ordre, que quand vous verrez la jonction assurée. Toutes les raisons que vous représentez sont fort prudentes, mais elles ne me font pas changer de pensée. Exécutez donc

---

(1) On voit qu'ici c'étoit Louvois qui retenoit le roi et craignoit sans doute d'augmenter ses embarras. Ce n'est pas l'idée qu'on se fait communément de ce ministre.

(2) Ambassadeur de Suède en France.

ce que je vous ordonne dans le temps que je vous marque.

Nous ne sommes pas de même avis sur les maréchaux de France (1); mais il n'est pas question de cela à cette heure.

Vous trouverez cette lettre en grand désordre; mais elle ne peut pas être autrement, répondant aux articles des vôtres qui demandent réponse, que je fais à mesure qu'elles sont déchiffrées, et qu'on me les apporte pour ne pas perdre de temps, afin que vous soyez pleinement instruit de mes intentions.

J'ai commandé à Pomponne de faire des extraits de toutes les nouvelles que je recevrai, et des résolutions que je prendrai, afin que vous soyez informé de tout ce qui se passera en vous les envoyant, et que vous ayez toujours la suite des affaires dans la tête.

---

(1) Il s'agit des maréchaux de Créqui, d'Humières et de Bellefonds, exilés au commencement de la campagne, pour avoir refusé d'obéir au maréchal de Turenne, leur ancien, et d'ailleurs maréchal-général des armées. Le roi exigea qu'ils se rendissent à l'armée de Turenne, pour prendre une fois l'ordre de lui. Ce ne fut qu'à cette époque et à propos de cette contestation, que Louis XIV décida, qu'à grade égal, le commandement appartiendroit à l'ancienneté.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 23 décembre 1672.

Je suis très-aise de voir le compte que vous me rendez de l'état des troupes qui doivent s'assembler, par votre lettre d'Ath du 21, et des quartiers de la cavalerie d'Espagne et de leurs garnisons. Vous aurez déjà vu le parti que j'ai pris à l'égard de l'Espagne. Mais, quoiqu'il semble que je doive encore attendre une réponse, je ne laisserois pas, s'il étoit possible, d'entreprendre quelque chose contre eux; c'est pourquoi, si vous croyez qu'on puisse enlever leur cavalerie ou surprendre quelques places, les garnisons étant très-foibles, n'hésitez pas à l'entreprendre.

Je crois que Duras arrivera assez à temps, pour que vous n'ayez rien à songer qu'à ce qu'on doit faire pour secourir Charleroi; mais à tout hasard je vous mande mes intentions, pour si vous trouvez quelque chose possible. Je crois qu'une lettre que vous aurez reçue de moi, vous aura déjà fait connoître mes intentions, mais je vous les dis plus clairement, afin qu'il ne vous reste nul doute. S'ils prenoient Charleroi et que la réponse de l'Espagne fût pacifique, je serois quitte pour, en

échange, rendre ce que j'aurois pris; et s'ils ne le prenoient pas, je verrois alors, si je tenois quelque chose, ce que je devrois faire.

J'ai envoyé Briord à M. le Prince, pour lui faire un plan de toutes choses, et lui communiquer une pensée que j'ai eue si les Allemands se retiroient, qui est de marcher dans le comté de Bourgogne, et de se mettre dans Dôle qui n'est pas achevé, et où il n'y a nulle artillerie, ni magasin, pas même peut-être de garnison. Je lui ai expliqué les inconvéniens et les difficultés qui s'y trouvent, et lui mande de me faire savoir ses pensées avant que de rien faire. Je lui recommande la conservation des troupes, et lui fais voir la nécessité qu'elles soient l'année prochaine en bon état. Je vous ferai savoir sa réponse. En attendant, mandez-moi vos pensées là-dessus, si nous ne devons pas sitôt nous voir. Je demande encore à M. le Prince ses avis sur tous les autres inconvéniens, et j'attends sa réponse dans le 27 ou le 28 de ce mois.

Je vois par tous les avis que vous m'envoyez, que Charleroi se défend bien, mais le mineur attaché me fait peine. Ce n'est pas que je n'espère que Montal les mènera loin, et nous donnera le temps de le secourir.

J'ai grand regret aux trois cents hommes de

Binche, et voudrois fort qu'ils fussent à Charleroi. Ceux de Binche se pourront quelques jours repentir d'avoir crié, *vive l'Espagne*. Je suis en repos pour la subsistance des troupes, quand vous êtes en quelque lieu.

S'il n'y a que deux cents hommes dans Condé, et que l'on pût entreprendre quelque chose, il ne faudroit pas hésiter ; car outre les raisons générales, vous savez les particulières que j'ai pour ce lieu-là.

Je ne sais s'ils ne donneront pas au public avec ostentation, que Massiette (1) n'a pas chargé mes troupes quand il les a trouvées, et que par conséquent ils ne me font pas la guerre ; que c'est moi qui suis l'agresseur, si mes troupes font quelque chose. Mais il ne m'importe ce qu'ils diront ; car il est aisé de leur fermer la bouche, en parlant de l'attaque de Charleroi, de la prise de Binche et de la prison du concierge de Marimont, sans m'avoir fait rien dire avant, et de la garnison espagnole qui est dans Binche.

Pour la cavalerie qui vient de Lorraine, vous avez déjà su les ordres que j'ai envoyés, et qu'elle doit venir à Avênes pour exécuter ce

(1) Officier au service d'Espagne.

que le maréchal d'Humières ou Duras leur ordonnera.

J'ai envoyé Castelans de mon côté, qui aura été hier sans faute à Philippeville pour y entrer. Je souhaite que les autres ingénieurs aient réussi, et je suis très-aise que Desbonnets y soit. Par une lettre que le sieur le Roi écrit de Mazeick, je vois que Saint-Clar et Saint-Silvestre y pourroient bien être aussi, dont je serois très-aise ; car avec soixante chevaux, ils pourroient servir dans le fossé de la place.

Les partis que l'on envoie sont très-à-propos. Le canon d'Ath a été très-à-propos, et ce que vous avez fait pour fortifier la garnison de Tournai et de Douai aussi. Les Suisses envoyés de Tournai au Quesnoi, sont très-à-propos ; d'autant plus qu'ils alloient être remplacés par la compagnie de Dumont.

Pomponne que j'ai vu à la dînée, m'a dit de bouche qu'il étoit arrivé un courrier de Mayence qui apporte la nouvelle, que les Allemands ont tous repassé le Mein le 15, et que leur armée est fort délabrée : ils ont pris pour cinq jours de pain, et l'on disoit qu'ils vouloient aller attaquer les retranchemens du pont (1). M. de Turenne marche de ce côté-là

(1) Du maréchal de Turenne, à Andernach.

du 17, à ce que me mande M. le Prince. Les glaces auront obligé à rompre le pont de Mayence. Je ne sais ce qu'on aura fait au mien; mais en tout cas la gelée a été si courte, qu'il aura été en état de laisser passer, si on en a eu besoin. Il ne me paroît pas que ce soit assez, pour marcher du Mein jusqu'à mondit pont, que cinq jours de pain. Peut-être en ont-ils encore préparé plus avant : nous verrons ce qu'ils feront. Tous les ordres nécessaires seront donnés de tous côtés, et j'espère que tout ira bien. Dépêchez-moi à tout moment des courriers, car je suis dans une inquiétude furieuse.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 24 décembre 1672.

J'AI commencé cette nuit d'avoir quelque joie (1), par la lettre que j'ai reçue de vous par le courrier Deseille, quoiqu'elle fût fort incertaine. A cette heure que j'ai reçu celle de onze heures du soir, qui confirme tout ce que vous me mandez de bon par la première, j'en sens une très-grande; et pour faire réponse à ce que vous me demandez, je vous dirai que vous

(1) Une première nouvelle de la levée du siége de Charleroi.

ne sauriez envoyer trop de partis pour avertir Duras de la levée du siége et du lieu où les ennemis se sont retirés. Vous devriez aussi mander à Duras quel parti il doit prendre, s'il est un peu avancé. Les seuls, à mon sens, seroient de s'arrêter quelques jours où il sera, si c'est hors de portée, pour voir ce que les ennemis feront, tant qu'ils seront ensemble, ou bien de s'approcher de Charleroi, pour vivre entre Sambre et Meuse proche de mes places, pour les déterminer à se retirer, et dans ce temps pouvoir prendre quelqu'avantage sur leur arrière-garde. Comme vous voyez de près les choses, vous lui ferez savoir ce que vous jugerez à propos, et me le manderez ensuite.

Je ne sais s'il ne seroit pas bon, de joindre quelque cavalerie au maréchal d'Humières qui en a trop peu avec lui.

Il faut envoyer quelqu'un à Saint-Quentin, car l'état où il est me donne quelqu'inquiétude.

Les ordres que vous proposez pour la cavalerie qui vient de Lorraine, sont très-à-propos et vous les devez envoyer.

L'autre affaire dont Saint-Pouange étoit chargé, doit être exécutée, si vous ne voyez sur les lieux quelque raison contraire, quand le prince d'Orange aura remonté.

A l'égard des Espagnols, j'attends votre mémoire.

Je ne sais si l'on ne devroit pas suivre avec plus de chaleur présentement la pensée sur la Bourgogne : mandez-moi votre avis.

Je ne prendrai aucune résolution sur ce qu'il y a à faire, que je ne voie votre mémoire, à moins qu'elle ne soit tout-à-fait pressée.

A l'égard des Espagnols, l'attaque de Charleroi et la prise de Binche, me donnent lieu d'entreprendre tout, et de fermer la bouche à ceux qui voudroient parler.

Les choses étant changées de face, vous ne devez rien dire au maréchal d'Humières de ce que je vous ai mandé, à moins qu'on ne fût obligé de se joindre; car cela étant, mon intention est toujours la même.

Vous verrez s'il n'y a rien à faire sur Binche, si les ennemis se retirent, car je serois bien aise qu'il ne demeurât rien entre leurs mains; mais il ne faut rien hasarder pour cela.

Je vous renvoie le mémoire que j'ai fait à Saint-Germain (1), sur lequel je veux avoir votre avis avant que de prendre la résolution de retourner à Saint-Germain. Ce que j'ai mis

(1) Le mémoire du 19 ou 20 décembre, qu'on a vu plus haut.

au bas du mémoire regarde cette lettre. Il y auroit bien quelque chose à changer dans ledit mémoire, sur la séparation des troupes; mais cela se fera aisément, si je prends le parti de l'exécuter.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 25 décembre 1672.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite du 23, par laquelle vous me demandez mes ordres sur ce qu'il y a à faire sur Binche. Vous aurez déjà vu mes intentions là-dessus; mais elles sont encore de le reprendre le plutôt qu'on pourra, d'avoir la garnison prisonnière de guerre ou à discrétion, de châtier les Français qui sont dedans, de quelque condition qu'ils soient, et les habitans aussi avec la plus grande sévérité, pour qu'ils se repentent de la faute qu'ils ont commise en criant, *vive l'Espagne*, et que cela fera exemple aux autres habitans des villes qui sont sous mon obéissance.

Je m'étonne que vous songiez à renvoyer les quatre cavaliers qui ont été pris, et que même sachant des troupes espagnoles en état d'être enlevées, vous ne l'ayez pas fait. Il n'y a rien à ménager ici; et quoique la réponse d'Espagne

ne soit pas venue, telle qu'elle puisse être, on sera quitte, si je ne prenois pas le parti de faire la guerre (ce que je ne crois pas), pour dire que tout est fini, que c'est eux qui ont commencé, et qu'il faut remettre les choses en l'état où elles étoient; mais il est bon d'avoir les mains garnies.

Les ordres que vous avez envoyés aux troupes qui viennent, sont très-à-propos, et le parti qu'on devoit envoyer pour savoir des nouvelles certaines de l'armée du prince d'Orange, aussi.

Je suis toujours dans la même pensée sur l'affaire que Saint-Pouange a entre les mains.

Carpatri vous mandera ce que je ferai exécuter vendredi.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 26 décembre 1672.

Je viens de recevoir des mains du sieur de Saint-Pouange, la lettre que vous m'avez écrite du 24 à onze heures du soir, par laquelle je vois votre pensée, sur ce que vous croyez que je dois faire. Je commence assez à être de votre avis, et votre père m'écrivit hier une lettre dont je vous envoie la copie, qui vous fera connoître ses sentimens, qui sont assez

pareils aux vôtres. J'attendrai encore de vos nouvelles; et comme je crois que j'en aurai mardi ou mercredi au plus tard, aussi bien que de M. le Prince, je fais état de partir jeudi, pour me rendre vendredi à Saint-Germain, où je pourrai voir les lettres pour lesquelles j'aurois envoyé Carpatri à Paris. Si vous avez été dans les mêmes sentimens depuis avoir reçu mes lettres, je crois qu'elles ne vous auront rien fait entreprendre sur les troupes d'Espagne (1). Au pis-aller, suivant la réponse d'Espagne et les résolutions que je prendrai ensuite, il sera aisé de réparer ce qui aura été fait. Quoique la marche vers Tournai ne fût pas vraisemblable, on n'a pas laissé de bien faire d'y envoyer deux bataillons et deux cents chevaux.

Saint-Pouange m'a rendu compte de sa négociation. Présentement elle est impraticable. Le contre-temps qui l'a empêché de réussir est bien fâcheux. Si la même occasion se présente, il ne la faudra pas perdre.

Vous avez bien fait d'envoyer à Duras des ordres pour qu'il renvoie à Luxembourg la

---

(1) Toujours Louvois voulant différer d'entrer en guerre contre l'Espagne! *Voyez* ci-dessus une note de la lettre de Verberie, page 275.

cavalerie qui lui doit retourner, et de se tenir dans le pays de Liége tant qu'il y pourroit vivre, jusqu'à tant qu'il reçût des ordres de ce qu'il devroit faire.

Vous ne me marquez pas si c'est la personne seule du prince d'Orange qui repasse par Bruxelles, pour retourner en Hollande, ou bien s'il a des troupes avec lui; car s'il a laissé sa cavalerie, il faudroit avertir Duras de prendre garde à lui, et où elle passeroit; car si elle marche seule pour rentrer en Hollande, il pourroit prendre un temps qu'il la battroit; et si elle est escortée par celle des Espagnols, il est bon qu'il ne s'approche pas tant d'elle, sur-tout s'il renvoie la cavalerie du côté d'Utrecht (1).

Quoiqu'il n'y ait pas d'apparence que l'on entreprenne rien de cet hiver sur aucune de mes places, je ne laisserai pas de vous ordonner de bien mettre les garnisons les plus avancées, quand on séparera le corps qui est à Ath. Si on prend cette résolution en état de n'avoir nulle inquiétude, envoyez à Charleroi jusqu'à mille hommes, et ne songez jamais à les dégarnir, ni à rien tirer desdits mille hommes sans

---

(1) Pour y rejoindre le duc de Luxembourg, ainsi qu'on l'a vu quelques lignes plus haut.

mon ordre exprès, car je veux éviter une pareille inquiétude à celle que je viens d'avoir. Que le reste des troupes loge dans les grandes villes, afin que les têtes étant garnies, je puisse être en repos de tout.

Si le corps de cavalerie qui vient du côté de M. le Prince, est composé de mes Gardes et du reste de la brigade de Chaseron, faites-moi savoir votre pensée sur le logement de mesdits Gardes, et sur la nécessité qu'il y aura de faire demeurer de la cavalerie en Flandre, afin que je vous mande mes intentions sur mes gendarmes, chevaux-légers et mousquetaires. Si c'est de la cavalerie légère, vous la mettrez où vous croirez le devoir faire pour le mieux.

Si on a fait sauter les portes de Binche, et que ce soit un lieu ouvert, vous verrez ce qu'il y aura à faire pour loger dedans des troupes en sûreté, si vous le croyez nécessaire, et ferez aux habitans tel châtiment que vous jugerez à propos.

Je viens de recevoir des lettres de M. l'évêque de Munster, où il me demande du secours, étant ou pensant être attaqué par bien des endroits. Vous verrez la réponse que je lui ai faite par la copie qui vous sera envoyée.

J'ai dépêché un courrier en Angleterre, pour

donner avis de la levée du siége de Charleroi, pour leur donner du courage; car je crois qu'il est bon qu'ils soient avertis de tout ce qui arrive de mal à nos ennemis, afin qu'ils ne les craignent pas trop.

Je dépêcherai aujourd'hui en Espagne celui que vous proposez, approuvant les considérations que vous faites sur cet envoi.

Par le silence du côté de votre père et de vos commis, et les assurances que Colbert me donne que tout ce que j'ai ordonné sera exécuté, je crois que les paiemens se font régulièrement.

Je ne toucherai point aux bénéfices du roi de Pologne (1), que je n'aie réponse de l'envoi de l'homme qui est parti, ou que vous ne soyez auprès de moi.

On m'a averti que l'ambassadeur d'Espagne, (et je ne puis douter de l'avis, venant de bon lieu,) avertissoit, des voitures d'argent qu'on fait partir (de Paris), le comte de Monterei, afin qu'il vît s'il ne pourroit point en enlever quelqu'une. Il est bon d'y prendre garde; et je trouve qu'en passant de Sainte-Ménéhould

(1) Le roi Casimir, après son abdication, s'étoit retiré en France, où Louis XIV lui donna plusieurs abbayes. Il étoit mort à Nevers le 14 décembre 1672.

à Verdun, et de Verdun à Metz, il y a trop peu d'escorte, vu le voisinage de Luxembourg.

Vous verrez par la lettre que m'écrit votre père, qu'il a l'esprit libre, quoiqu'il se croie mal. Cela me fait bien espérer de sa santé, et je vous assure que je la souhaite autant que vous, sachant la perte que je ferois de toute manière.

J'ai ordonné à Pomponne de faire des extraits de tout ce que je reçois, qu'on vous enverra et à votre père aussi. Vous serez aussi averti de mes résolutions.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 26 décembre 1672.

Depuis mon autre lettre écrite, j'ai cru qu'il valoit mieux ne pas envoyer de courrier en Espagne, jugeant que le premier suffisoit, outre que je ne sais pas bien que souhaiter sur la réponse (1). Je suis donc résolu de l'attendre, sans rien dire davantage.

Je viens de recevoir une lettre d'Angleterre, par où je vois que milord Arlington et le roi

(1) Il souhaitoit que l'Espagne ne lui donnât aucune satisfaction sur l'attaque de Charleroi, afin de pouvoir la considérer comme une rupture manifeste.

son maître, ont proposé à M. Colbert (1) de rompre contre l'Espagne, disant : Qu'il vaut mieux savoir à quoi s'en tenir, que de voir des gens à qui l'on ne sauroit nuire, assister ses ennemis; mais il demande ensuite ce qu'on lui voudra donner des conquêtes en Flandre. Le roi (2) a appris la nouvelle du siége de Charleroi, depuis qu'il lui a fait dire qu'il n'y a plus rien à ménager, et même il a témoigné beaucoup de chaleur sur cette nouvelle. Je n'ai pas encore la réponse de mon courrier.

J'ai vu le projet du traité que Verjus a envoyé au duc d'Hanover, qui est assez bon, hormis quelques articles secrets, qui sont impraticables, mais qu'on voit bien qui ne l'arrêteront pas. Le seul qui me fait peine dans le grand traité, est qu'il veut que la Suède se déclare, sans quoi il ne veut rien faire (3). Il m'a paru qu'il seroit à propos de parler là-dessus au comte de Tott, pour lui faire voir que nous ne serons pas seuls, et que les Suédois pourront se déclarer hardiment. Cela se fera dès que je serai à Saint-Germain, parce

(1) Colbert de Croissi, ambassadeur de France.

(2) Charles II.

(3) Ce traité se conclut en effet ; mais cette même clause qui déplaisoit à Louis XIV, fit qu'il n'eut aucune exécution, car la Suède ne se déclara qu'en 1675.

que ledit comte ne viendra pas ici apparemment, à cette heure qu'on parle de retour. Je ferai passer Pomponne à Paris pour cela.

Il y a quelques articles dans ledit traité, dont je lui ai dit de faire des extraits, pour vous les envoyer; mais si vous croyez que je prenne le parti de retourner à Saint-Germain, sur les nouvelles que je recevrai de vous, vous ne sauriez revenir trop tôt, sans toutefois laisser les choses en désordre où vous êtes.

J'ai su, à n'en pouvoir douter, que la reine d'Espagne (1) a envoyé ordre au comte de Monterei, de tirer plutôt tout ce qui est dans Bruxelles, qu'un seul homme de ceux qui sont dans les places des Hollandais.

J'ai été averti de beaucoup d'autres choses, dont j'ai ordonné qu'on vous fît part.

AU COMTE DU MONTAL.

A Compiègne, le 26 décembre 1672.

M. le comte du Montal, vous avez témoigné tant de zèle, de valeur et de bonne conduite, dans tout ce que vous avez fait pour conserver Charleroi en mon obéissance, dans l'occasion de ce dernier siége, que j'ai bien voulu vous

---

(1) Régente pendant la minorité de Charles II, son fils.

assurer moi-même, par cette lettre, de la satisfaction que j'en ai. Elle est telle que ce me sera un motif perpétuel de vous donner, dans les rencontres, des marques de ma bienveillance, et à tous ceux qui vous ont aussi dignement secondé, que j'ai pu remarquer par votre relation. Soyez-en persuadé et eux aussi; et qu'encore que je ne les nomme pas, je n'en suis pas moins informé du mérite des services que chacun d'eux m'a rendus, ni moins disposé à les reconnoître en tout ce qui s'offrira pour leurs avantages.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 27 décembre 1672.

J'AI vu dans la lettre que vous m'écrivez du 26, ce que vous croyez que je dois mander à M. de Turenne, sur l'envie qu'il pourroit avoir de suivre les Allemands, s'ils veulent aller par l'Oost-Frise(1). Il ne m'est pas tombé en pensée qu'il le voulût faire (2); et sur tout

(1) Pour chasser les Français de leurs conquêtes en Hollande.

(2) Si Louvois cherchoit à blâmer Turenne, le roi ne supposoit même pas que ce grand capitaine se trompât; mais malgré l'appui du monarque, le ministre trouvoit moyen de contrarier le général.

ce qu'il m'a mandé, il m'a paru qu'il ne faisoit que discourir sur les partis qu'ils pourroient prendre. Je lui écris suivant votre pensée, la trouvant conforme à mes intentions.

Je vous ai mandé que je serois vendredi à Saint-Germain : cela n'est pas trop sûr.

Je suis résolu d'attendre la réponse d'Espagne, devant que de rien entreprendre; mais après cela, je ne crois pas l'affaire de Dôle (1) si difficile qu'elle vous le paroît; mais nous nous verrons devant que de rien résoudre là-dessus. J'aurai, en attendant, des nouvelles de M. le Prince, et son avis sur cette proposition. Pour ce qui est de la ruine des troupes, il ne me paroît pas qu'elles puissent souffrir, n'y ayant qu'une très-petite marche dans un pays (2) où elles ne manqueront de rien : il n'y aura apparemment aucune résistance. Pour l'artillerie et les munitions, il en faut peu; et si M. de Turenne laisse la moitié de la sienne à M. le Prince, comme il me le paroît jusqu'à cette heure, elle suffira pour ce qu'il y aura à faire. Pour les vivres, je crois qu'à un si petit corps, ils ne sauroient manquer dans un pays où l'on n'a pas mangé.

(1) En Franche-Comté.

(2) La Franche-Comté.

Pour ce que vous dites d'y attirer la guerre, si l'on étoit maître de Dôle, cela remédieroit fort au méchant état de mes places de ce côté-là; et comme je ne voudrois exécuter ce dessein que dans le temps que je voudrois entrer en Flandre, comme vous me le proposez, je ne craindrois pas que la guerre se portât de ce côté-là, les Espagnols étant occupés en Flandre, les Allemands bien éloignés avec M. de Turenne, et les alliés auprès d'eux, et les traités que j'espère conclure avec Bavière et Hanover, les Suédois bien disposés, et les Hollandais hors d'état de sortir de chez eux. J'avoue que je trouverois beau que, dans le temps que l'Empereur, l'Espagne, la Hollande et Brandebourg, essaient d'arrêter mes progrès, on vît Luxembourg entrer en Hollande sur la glace, M. le Prince prendre partie du comté de Bourgogne, et moi en Flandre, chasser toutes leurs troupes de leur pays, et enlever quelques places, s'il étoit possible. Je me mets du côté de la Flandre, parce que vous savez que je ne peux plus être que seul à commander une armée (1). Je ne vous dis ceci

---

(1) Louis XIV sentoit qu'on avoit attribué ses succès militaires aux grands généraux qui commandèrent sous lui en 1672, et ne vouloit plus de cette concurrence.

que pour vous faire voir que mes desseins ne sont pas si visionnaires, et que j'ai des raisons qui me peuvent engager à croire qu'ils pourront être utiles et tout-à-fait glorieux. Les troupes de Flandre ne se ruineront pas, non plus que celles de Bourgogne, car le soin sera grand pour les conserver, et je vois beaucoup d'apparence qu'on pourra réussir. Nous nous verrons, comme je vous ai déjà dit, devant que de rien exécuter.

Je suis en peine que vous n'ayez pas encore des nouvelles de Duras. Si les ennemis n'avoient pas levé le siége de Charleroi, et leurs troupes séparées, j'aurois lieu d'avoir quelqu'inquiétude; mais dans l'état où sont les choses, il ne sauroit y arriver de contre-temps qui me puisse nuire de ce côté-là. Il sera bon que vous me disiez en quel état est Oudenarde.

Vous avez vu, par les lettres qui vous ont été envoyées, la prétention de Chazeron, et ce que j'ai répondu à M. le Prince là-dessus. Si vous le voyez, et qu'il ait à se joindre avec d'autres troupes, vous lui direz que mon intention est, que tous les réglemens faits entre la cavalerie légère et la Gendarmerie soient exécutés, et que je desire que le corps de la Gendarmerie serve ensemble, suivant tous les

réglemens que j'ai faits, à la réserve des gardes ordinaires et des autres détachemens qu'ils feront tous, sans se mêler avec la cavalerie légère. La voilà toute venue, dont je suis très-aise, et j'attends de vos nouvelles sur leurs logemens.

J'ai fait savoir à M. le Prince et à M. de Turenne, que je desirois qu'ils renvoyassent à Metz, les gens de la Gendarmerie qui avoient été commandés au pont (1), et au parti vers Mayence; où ils recevroient ordre de ce qu'ils auroient à faire, lesquels je n'enverrai qu'après avoir reçu de vos nouvelles sur les logemens.

J'approuve le raisonnement que vous faites sur cette conjoncture, qui fera la paix ou la guerre, pour ne laisser aucun prétexte de douter qui sera l'agresseur (2). Vous faites le même raisonnement sur ce qui vient d'arriver, que vous trouverez dans une de mes lettres; ce n'est pas que je croie qu'il ne fallût soutenir l'attaque de Charleroi, quand il n'y auroit pas d'autre raison, comme une infraction au troisième article du traité des Pyrénées.

---

(1) D'Andernach, sur le Rhin.

(2) De la France ou de l'Espagne, qui avoit fourni des troupes aux Hollandais.

Faites donner à Pol une gratification telle que vous la jugerez convenable. Pour Montal, je ne suis pas résolu à ce que je veux faire ; car je trouve quelques difficultés à ce que vous me proposez pour lui. Je lui ai écrit une lettre, et je lui ai marqué la satisfaction que j'ai de ses services, et de tous ceux qui étoient dans Charleroi, qui ont fait tout ce qu'on pouvoit souhaiter.

Vous avez très-bien fait de renvoyer ce paysan, car on ne sauroit être informé par trop d'endroits.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Grémonville, qui écrit toujours du même style, sans qu'on voie aucun changement dans les discours des ministres de Vienne.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 27 décembre 1672, au soir.

Je ne serai pas vendredi à Saint-Germain, comme je vous l'avois mandé, voulant éviter les cérémonies du jour de l'an. Je partirai d'ici vendredi, et serai dimanche à Saint-Germain. Je ferai partir Carpatri pour être vendredi au soir à Paris, et lui ordonnerai de vous envoyer les avis droit où vous êtes, d'abord qu'on les aura. Vous ferez bien de les attendre

où vous êtes; car, quoique je souhaite fort que vous reveniez, je crois qu'il est bon que vous soyez informé de ce qu'on pense, devant que de partir, afin de donner les ordres nécessaires, sur ce que vous saurez à n'en pouvoir douter; mais après que cela sera fait, ne perdez pas un moment de temps pour vous rendre auprès de moi.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Compiègne, le 29 décembre 1672.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du 27, par laquelle vous me rendez compte de la marche des troupes des ennemis, et comme ils ont fait sauter les portes de Binche. Tout ce que vous me mandez sur ledit Binche, est très à propos. Songez à rétablir les deux compagnies (du régiment) de Bretagne qui y étoient; ce qui sera aisé, ayant soixante-quinze hommes, avec l'argent que ceux de Binche donneront pour cela. Pour la compagnie suisse, vous ferez ce que vous jugerez à propos.

J'ai reçu la réponse de M. le Prince, que j'attendois. A votre retour nous parlerons sur bien des choses.

Je ne partirai d'ici que dimanche, la reine

m'ayant prié d'attendre ce jour-là, pour qu'elle fît le matin ses dévotions ici, devant que de partir. Je serai mardi à Saint-Germain. Suivant mon compte, vous y pouvez être mercredi.

Je ne vous dis mot de la santé de votre père, ne doutant pas qu'on ne vous en informe. Je me réjouis seulement avec vous de ce qu'elle soit meilleure.

Si le siége de Charleroi eût duré, la longue marche de Duras m'auroit donné bien du chagrin. Tous les ordres que vous lui avez donnés sont très à propos; et ceux envoyés à Montal, pour faire vivre la brigade de Montclar entre Sambre et Meuse, jusqu'à nouvel ordre.

La quantité de seconds chevaux de mes gardes, me fait quelque peine, devant être logés dans l'Artois ou le pays de Lille. Ne faites rien là-dessus, que je ne vous aie parlé: j'entends pour leur subsistance.

J'attends de vos nouvelles sur mes Gendarmes, Chevaux-légers et Mousquetaires.

Ce que vous proposez pour les gens qui ont traité avec Saint-Pouange, est déjà fait, ou du moins ordonné.

Je suis bien aise que l'on ait renvoyé partie de la garnison de Binche. Cela est civil au comte de Waldeck, et fort impertinent au comte de Marcin, de loger à Marimont des

troupes espagnoles. Il faut marquer cet endroit, pour s'en souvenir en temps et lieu.

Je suis bien aise que vous me mandiez ce que vous ferez ; car on dépêchera les courriers où vous marquez dans vos lettres.

Il sera très-bon que vous ayez vu les fortifications des places.

Ce que je vous avois mandé des cavaliers prisonniers, n'étoit pas pour eux seuls, mais pour tout ce qu'on prendroit. Je suis bien aise que tout se soit tourné comme il a fait.

Depuis ma lettre écrite, j'ai résolu de partir samedi, pour arriver lundi à Saint-Germain, la reine ayant changé de sentiment depuis ce que je vous ai marqué ci-dessus.

AU DUC DE LA FEUILLADE.

A Compiègne, le 30 décembre 1672.

Vous donnez un tour si agréable à la levée du siége de Charleroi, que j'en ai senti augmenter ma joie ; et pourtant ce n'est pas l'esprit que je considère le plus dans votre compliment, c'est le cœur, étant persuadé qu'il n'y en a point qui soit plus touché que le vôtre de ce qui m'est avantageux.

AU DUC DE DURAS.

A Saint-Germain-en-Laye, le 2 janvier 1673.

Vous ne devez pas être en peine de ce que le marquis de Louvois vous a écrit; il est vrai que j'aurois souhaité que vous eussiez pu venir plutôt (1); mais je sais que vous avez fait pour cela tout ce qui dépendoit de vous, et je suis très-persuadé qu'il n'y a point de votre faute.

Quant à ce que vous me dites du maréchal d'Humières, je n'y réponds pas à cette heure; mais lorsque je vous verrai, vous aurez sujet d'être content de ce que je vous dirai là-dessus.

---

(1) Il avoit été chargé de rassembler et d'amener de la cavalerie, pour faire lever le siége de Charleroi; mais la mauvaise saison avoit retardé sa marche.

CAMPAGNE DE LOUIS XIV,

EN 1673.

Je pris un très-grand soin, pendant l'hiver, que mes troupes réparassent les pertes qu'elles avoient faites, par les fatigues qu'elles avoient endurées dans le cours et par la longueur de la campagne (de 1672). Je desirois qu'elles fussent complètes en y entrant, voulant, dès le commencement, faire quelques progrès, et soutenir et augmenter la puissance et la réputation de la France. En travaillant pour elle, je travaillois pour moi; et il m'étoit bien doux de trouver ma gloire dans celle d'un Etat aussi puissant et aussi abondant qu'est ce royaume; mais, pour jouir parfaitement de mon bonheur, il falloit former de grands desseins, et qu'ils pussent réussir de tous côtés.

J'avois affaire aux Allemands et aux Hollandais. Les Espagnols étoient bien mes ennemis, mais ils étoient cachés (1); je dissimulai donc

(1) Cette expression est inexacte. Les Espagnols n'étoient pas les ennemis cachés de Louis XIV, puisqu'ils fournis-

avec eux, car je voulois qu'ils commençassent les premiers à me faire la guerre. J'avois porté mes conquêtes si loin l'année 1672, que j'appréhendois de n'en pouvoir faire, en 1673, qui pussent y répondre; de plus, elles étoient éloignées de mon royaume (1), et je n'avois pas de chemin assuré pour les soutenir. Il n'y avoit que Maestricht qui pût servir à mon dessein; mais comme mes ennemis le voyoient aussi bien que moi, ils avoient le même intérêt de le garder que j'avois de le prendre.

La place étoit pourvue de tout ce qu'il falloit pour soutenir un siége (2), et une entreprise de cette conséquence ne se pouvoit faire, sans avoir une grosse armée et de grands préparatifs.

Mes bonnes troupes étoient en Allemagne et en Hollande; je n'en avois que très-peu en

---

soient ouvertement des troupes aux Hollandais; il devoit donc dire, qu'ils ne s'étoient pas encore déclarés formellement contre lui.

(1) On voit que Louis XIV ne se dissimuloit pas la difficulté de soutenir ou de conserver ses conquêtes en Hollande.

(2) On en avoit d'ailleurs confié le commandement au général Fariaux ou Farjaux, brave, intelligent, et qui avoit fait ses preuves contre les Français, au siége de Valenciennes, en 1656.

Flandre et sur mes frontières : la guerre durant et s'allumant de plus en plus, je fus obligé d'en mettre sur pié. Je ne manquois point de monde ; mais il n'étoit pas de la qualité qu'il faut pour prendre des places qui sont en état de se bien défendre. Je résolus néanmoins d'attaquer Maestricht, malgré les difficultés que j'y voyois.

La guerre étoit échauffée de tous côtés ; plusieurs princes paroissoient avoir envie de me la déclarer ; je devois prendre de grandes précautions pour réussir dans les projets, ou plutôt dans le seul auquel je pouvois penser, au commencement de cette campagne. Il falloit diviser mes forces dans les lieux où je les croyois nécessaires. Je composai trois armées, l'une que je commanderois, l'autre sous le prince de Condé, et la troisième étoit conduite par le vicomte de Turenne. Il étoit du côté d'Allemagne, pour observer ce qui pouvoit venir des troupes de l'Empereur et de ses alliés. J'envoyai (1) le prince de Condé en Hollande, afin qu'il n'y arrivât rien qui pût donner courage à mes ennemis, et je résolus d'agir avec mon armée, quoiqu'elle ne fût composée en partie que de nouvelles troupes. J'en envoyai le

(1) Au mois d'avril 1673.

reste en Roussillon, Lorraine, Flandre et dans les places du royaume. L'armée que je commandai n'étoit que de vingt mille hommes de pié et de douze mille chevaux. Quoiqu'elle fût si foible, je résolus d'attaquer Maëstricht, et de tromper les Espagnols pour les empêcher, par la crainte de perdre quelqu'une de leurs places, de jeter un secours considérable dans celles (qu'ils jugeroient) que je voulois assiéger (1).

Connoissant l'importance de mon entreprise, j'avois fait des magasins de vivres et de munitions de guerre à Liége, qui faisoient juger que mes desseins pouvoient tourner de ce côté-là, quoique par des contre-ordres rendus publics, et donnés de manière à ne pouvoir être exécutés, je détournai pendant quelque temps les soupçons qu'on pouvoit avoir. On prépara un équipage d'artillerie en Flandre : son rendez-vous étoit à Tournai; je le fis marcher à Oudenarde, lieu duquel les Espagnols pouvoient croire que je le tirerois, pour aller à quelqu'une de leurs grandes places.

J'assemblai en même temps l'armée sous

(1) C'est-à-dire qu'on vouloit leur faire négliger Maestricht qui, appartenant aux Provinces-Unies, intéressoit moins les Espagnols que les places des Pays-Bas.

Courtrai (1), pour leur ôter l'idée que je pusse songer à Maestricht, n'y ayant de bon chemin pour y aller, que la grande chaussée qui passe auprès de Charleroi, d'où je ne pouvois partir, qu'on ne connût d'abord le dessein que j'avois. Toutes choses étant prêtes, il ne me restoit plus pour commencer mon entreprise, que d'obliger les Espagnols à jeter dans leurs villes toutes leurs troupes. L'assemblée de mon armée les forçoit de mettre du monde dans Ipres, Aire, Saint-Omer, Nieuport, Ostende, Bruges et Gand.

Voyant que ma première feinte avoit réussi de ce côté-là, je marchai avec mon armée, et j'allai camper à la porte de Gand (2). Je m'avan-

(1) Elle fut réunie vers le milieu de mai à Harlebeck, entre Courtrai et Deinse. Le roi, accompagné de la reine, étoit parti de Saint-Germain-en-Laye le premier mai, et voyageant à petites journées, il vint à Louvre, le 2 à Pont-Sainte-Maxence, le 3 à Mouchi suivant les uns, et à Gournai suivant les autres, le 4 à Roye, le 5 à Péronne, le 6 à Bapaume, le 7 à Arras, le 8 à Douai, le 12 à la Bassée, le 13 à Lille et le 15 à Courtrai, d'où la reine se rendit le 23 à Tournai, pour y attendre le résultat des opérations de la campagne qui alloit commencer.

(2) Le 23 mai, l'armée marcha à Deinse, y passa la Lys le 24, et campa à Landeghem, sur la rive gauche de la rivière et très-près de Gand.

On joint ici la disposition de Louis XIV pour le 23 mai

çai aussitôt sur le canal de Bruges, où j'avois fait marcher devant moi un corps de quinze

---

1673, confondue mal-à-propos par les copistes avec les ordres de 1672. Les noms propres sont si peu lisibles dans l'original, qu'il a fallu y suppléer par les seules lumières du bon sens. Pour comprendre les arrangemens du roi, il faut savoir, que comme, en 1673, Deinse où il projetoit de camper, étoit un lieu fermé où les ennemis pouvoient avoir mis des troupes, il lui importoit de les faire d'abord masquer par six escadrons, et attaquer ensuite par huit cents mousquetaires et deux gros canons, en même temps que quatre escadrons s'empareroient de Saint-Hubrecht, poste avancé de Deinse, du côté de Courtrai.

« *Du 22 mai 1673.*

» L'armée partira le 23, et sera le 24 à Baerle (ou » Landeghem,) près de Gand.

» Le détachement ira le même jour à Winderhoute sur » le canal. On y demeurera jusqu'au 29, qu'on viendra » sur l'Escaut.

» Détacher six escadrons, pour aller se poster jusqu'au » soir devant Deinse.

» Détacher huit cents mousquetaires qui marcheront » (le 23,) après les gardes du camp; ils mèneront deux » pièces de 24 et ce qui sera nécessaire pour les servir, et » quatre escadrons qui marcheront avec cela droit à Saint- » Hubrecht, pour s'en rendre maîtres.

» Mettre des mousquetaires dans les châteaux et clo- » chers, pour couvrir nos fourrageurs.

» Avancer des corps-de-garde de cavalerie sur les che- » mins, par où on peut venir de Deinse hors de la por- » tée du canon ».

cents chevaux commandés par la Feuillade (1), afin qu'il parût que c'étoit la tête de l'armée. Je lui avois même commandé de passer le canal à la nage, d'entrer dans l'île de Cassandria (2) par des endroits qu'on m'avoit assuré qui étoient guéables, quand la mer étoit retirée, pour tailler en pièces quelques troupes qui y étoient logées, et pour donner l'alarme à toute cette contrée.

Il ne fut pas possible de faire passer ce parti à la nage, comme je l'avois ordonné : ceux qui se mirent dans l'eau pensèrent périr. La Feuillade s'y jeta lui-même, et passa avec les principaux officiers qui étoient avec lui ; mais il crut, par la peine qu'il y trouva, qu'il valoit mieux se hasarder pour repasser et rejoindre les troupes qu'il commandoit que de les faire avancer suivant mes ordres ; croyant bien que je serois fâché de perdre la quantité de gens qui y seroient demeurés.

Je le trouvai sur le bord du canal ; et pour persuader à tout le monde, même à ceux de mon armée, que mon dessein étoit de passer

(1) Ce corps parti la nuit du 22 au 23 mai, passa la Lys à Deinse, et se dirigea sur Bellem, où il arriva le 23 vers midi.

(2) Ile appartenant à la république des Provinces-Unies.

et d'entreprendre quelque chose de considérable de ce côté-là, je résolus de faire construire deux ponts sur ledit canal. Je fis avancer le lendemain, 25 mai, des bateaux de cuivre, mais lentement, afin que les ponts ne fussent achevés que sur le soir, pour gagner le temps nécessaire aux troupes que j'avois mandé au vicomte de Turenne d'envoyer d'Allemagne, pour investir Maestricht du côté de Wick (1).

Je laissai la Feuillade sur le bord du canal, et je lui ordonnai de faire achever les ponts (2), de manière qu'on ne pût s'en servir que vers le soir. Je lui dis que mon intention n'étoit que de passer le jour d'après, 26; mais je ne voulois pas qu'on le connût, et je desirois qu'il parût que j'avois impatience d'avancer. Après que je lui eus donné tous les ordres que je crus nécessaires, je retournai à mon camp qui étoit fort près de Gand. Je posai mes gardes à la vue de cette ville, et j'obligeai par-là le comte de Monterei qui étoit à Dendermonde avec un corps, d'y jeter plus de troupes (3), et par conséquent d'éloigner ses forces du lieu où j'avois résolu de marcher. Je voyois tous ces mouvemens avec plaisir, et les Espagnols donnè-

(1) A la droite de la Meuse.

(2) Près de Winderhoute.

(3) Dans Gand.

rent aussitôt dans le panneau que je leur préparois. On travailla en même temps à des ponts sur la Lys (1). J'envoyai ordre à mon artillerie (à Oudenarde) de me venir joindre : elle passa sur les ponts, et arriva près de Gand le 26, deux jours après moi.

Pendant que je fus en ces quartiers, je visitois tous les postes, et m'approchois si près de Gand, qu'on avoit lieu de croire que j'avois quelques desseins sur cette ville, la reconnoissant avec tant d'application. Après que les ponts du canal furent achevés, la Feuillade passa ; et comme le temps s'avançoit, je lui commandai de ne s'éloigner que de quatre lieues dudit canal. Je lui dis que je ne pensois plus à l'île de Cassandria, et qu'après qu'il seroit au poste que je lui avois marqué, il détachât deux partis, l'un du côté du Sas-de-Gand, l'autre du côté d'Ardenbourg ; qu'ils poussassent et prissent tout ce qu'ils trouveroient, pour donner l'épouvante. Celui qui alla vers le Sas (2) trouva les ennemis, mais ils étoient en si petit nombre (3), qu'ils se retirèrent

(1) A Deurle, au-dessous de Deinse.

(2) Il étoit commandé par le marquis d'Hautefeuille, brigadier de cavalerie.

(3) Il y avoit quatre cents chevaux espagnols qui se retirèrent, les uns au Sas-de-Gand, les autres à Hulst.

d'abord, et on ne prit que ceux qui n'étoient pas assez bien montés pour se sauver. En faisant marcher la Feuillade, j'avois fait mon compte du temps qu'il pouvoit demeurer, et je lui avois donné ordre de se retirer un tel jour (1) (et même l'heure lui fut marquée), avec le butin que j'avois permis aux troupes de faire où elles iroient, et qu'après qu'il seroit passé, il fît retirer ses ponts et les ramenât avec lui.

Je voulois faire encore davantage pour empêcher qu'on ne connût ma pensée. La marche de l'artillerie avoit déjà persuadé que je voulois agir en ces quartiers; mes ponts étoient à la vue de Gand; et comme je n'avois pas de rupture ouverte avec l'Espagne, ils envoyoient tous les jours voir de plus près l'état des choses. Je fis marcher une brigade d'infanterie et deux de cavalerie avec leurs bagages, afin qu'on ne doutât pas que ce ne fût l'armée. J'envoyai même mon frère (2) pour commander ce corps; et comme j'étois entre les ponts du canal et ceux de la Lys, j'allois à tout moment

(1) Le 29.

(2) Monsieur partit le 26 mai, pour aller joindre le duc de la Feuillade qui étoit à Kapricke, vers le Sas-de-Gand.

où je croyois ma présence la plus nécessaire, pour fortifier les soupçons.

Quelques jours se passèrent de cette sorte, qui firent croire avec beaucoup d'apparence, que j'en voulois à Gand ou à quelque place des Hollandais, ou bien à celles que j'avois derrière moi. J'avois observé de ne détacher pas un homme des brigades que je destinois à ce que je dirai dans la suite.

Le temps étant arrivé de quitter les lieux où j'étois, je commandai à Rochefort de marcher le 27 avec plus de cinq mille chevaux, mes mousquetaires et des dragons, pour passer encore le canal de Bruges. Je menai ce corps jusqu'à une croisée des chemins, dont l'un alloit au canal, et l'autre à la Lys. Quand j'y fus arrivé avec la tête, je lui commandai d'exécuter ce que je lui avois ordonné en particulier. C'étoit de passer les ponts que j'avois sur la Lys (1), sous prétexte d'y faire passer mes vivres, d'aller à Oudenarde, d'y passer l'Escaut, de marcher à Alost, d'y traverser la Dender, et de s'aller poster devant Dendermonde, où le comte de Monterei étoit avec un corps, pour observer ce que je ferois. J'avois donné ordre à Rochefort, de ne laisser sortir

(1) A Deurle.

personne de ladite place, et que si quelqu'un vouloit passer par force, de l'en empêcher. Je fis partir aussitôt après un parti de deux cents chevaux, que j'envoyai à la porte de Gand, entre la Lys et l'Escaut, pour empêcher qu'il n'y entrât personne ce jour-là, et que l'on n'eût pas avis du détachement que Rochefort conduisoit. Il réussit à merveille, et fit tant de diligence, que le comte de Monterei ne sut sa marche qu'en le voyant paroître : elle lui donna une si grande alarme, qu'elle l'obligea de se retirer précipitamment à Anvers (1). En même temps, je fis repasser, le 28, mon frère avec infanterie, cavalerie et bagages qui étoient avec lui : je lui ordonnai de traverser le même

---

(1) On place ici un état des postes avancés, qui s'est trouvé mêlé avec les ordres de la campagne de 1672.

Sur le canal de Gand.

Un bataillon de fusiliers.

Montclar	2,450 chevaux.
Sur le canal avancé.............	1,000 commandés.

Devant Dendermonde.

La Feuillée........................	2,500 chevaux.
Saint-Clar	2,450
Mousquetaires..................	400
Dragons.........................	600
Total........	5,950 chevaux.

jour le canal et la Lys. Je fis partir aussi l'artillerie, et je l'envoyai droit à Oudenarde.

La Feuillade me vint rejoindre le soir (du 29) (1), et me ramena les pontons qui étoient sur le canal. Tout fut exécuté jusque-là avec la plus grande justesse du monde. Ce n'étoit pas assez d'avoir fait croire que je voulois aller du côté de la mer, il falloit empêcher qu'on ne pensât à Maestricht, et faire craindre que mon dessein ne se portât sur quelque place du Brabant. Je fus bien aise que l'on crût que j'en voulois à Bruxelles : la marche de Rochefort donnoit lieu de le penser.

Je marchai avec l'armée le 29, je passai la Lys et l'Escaut le même jour, je rejoignis mon frère, et je campai auprès d'Oudenarde (2). Je fis avancer une brigade de cavalerie, commandée par la Trousse, auprès de Gand, avec le même ordre que j'avois donné à Rochefort,

---

A Moortseele, entre Gand et Alost.

Chaseron .... 1,270 chevaux.

Entre la Lys et l'Escaut.

Hautefeuille .... 600 chevaux.

(1) Ce jour-là, l'armée étoit partie de Landeghem, avoit passé la Lys à Deurle, et l'Escaut à Gavre où elle campa.

(2) C'est-à-dire, à Gavre.

de ne laisser passer personne; et je m'avançai après avec l'armée dans le droit chemin de Bruxelles (1). Comme le pays est fort incommode pour mener des armées, de l'artillerie, des vivres et des bagages, je fus obligé de séjourner sur la Dender (2); mais afin de tenir toujours le monde en inquiétude, je fis passer Rochefort avec le corps qu'il commandoit, le canal de Vilvorden (3), et j'envoyai la Trousse pour occuper son poste devant Dendermonde. Toutes ces démarches faisoient croire que j'allois attaquer Bruxelles, et ôtoient au comte de Monterei le moyen de le secourir, ayant la plus grande partie de ses troupes sur le grand Escaut. Rochefort s'avança entre Malines et Vilvorden, et vint camper sur le canal, à la porte de Bruxelles, le jour que je lui avois marqué.

J'arrivai aussi avec l'armée (le 2 juin) sur la rivière de Senne (4). Je fis marcher Fourille avec quelques troupes: la Trousse le joignit, et il campa du côté de Vilvorden, et moi

(1) Le 30, Louis campa à Borst auprès de Bortsbeck, et le 31 à Likerke, sur la Dender, entre Alost et Ninove.

(2) Le premier juin.

(3) Ce canal abrège et facilite la navigation entre Bruxelles et Anvers.

(4) A la vue de Bruxelles, près d'Anderlecht.

du côté de Dendermonde (1). Les Espagnols avoient des troupes dans Mons, dans Louvain et dans quelques autres lieux qui étoient à portée de Maestricht. Je n'envoyai personne de ce côté-là ; je voulus leur laisser le moyen de venir à Bruxelles, pour les éloigner davantage de Maestricht, étant bien aise qu'il n'y entrât rien de plus. Je comptois que la garnison étoit de six ou sept mille hommes, cavalerie ou infanterie, et je desirois qu'il n'y en eût pas davantage. J'envoyai passer mon artillerie et mes gros bagages par Halle, pour traverser les bois de Soigne avec plus de facilité.

J'arrivai devant Bruxelles à sept heures du matin. Le chevalier de Lorraine qui étoit de jour, avoit posé mes gardes ainsi que je le lui avois ordonné, et fait le camp dans le même lieu que je lui avois marqué. Comme il étoit arrivé devant moi avec les maréchaux des logis et fourriers de l'armée, il voulut passer un pont qui est fort près de Bruxelles, pour poser une garde dans le village d'Anderlecht, il en trouva une des Espagnols qui étoit sur le pont ; il envoya dire à l'officier qu'il avoit ordre de passer,

(1) Cette indication est à la fois vague et inexacte ; car Dendermonde étoit à plus de cinq grandes lieues sur les derrières de l'armée française.

qu'il lui conseilloit de se retirer et de lui céder le poste qu'il avoit, parce que je lui avois commandé d'avancer cette garde, et que rien ne l'en pouvoit empêcher. Après quelques discours, les troupes d'Espagne se retirèrent, et laissèrent tous les chemins libres aux miennes, qui se mirent aussitôt aux lieux qu'on leur avoit marqués. Voyant mes gardes postées, les Espagnols en mirent hors de la ville de ce côté-là. Il vint un officier demander à parler à celui qui commandoit : le chevalier de Lorraine envoya savoir ce qu'il vouloit ; il dit, de la part du gouverneur de la ville, que si on s'avançoit jusqu'à la portée du canon, il prendroit cela pour une rupture. Mes gardes étoient pour lors à la demi-portée, et elles y demeurèrent. Après avoir vu toutes choses, je trouvai que la carte m'avoit trompé, et que le camp n'étoit pas marqué comme je me l'étois proposé. Je résolus de le changer, et cela fit peu d'embarras, car j'avois mis les troupes en bataille, pendant que j'allois voir la situation de mon camp. J'avois résolu de demeurer à la vue de Bruxelles, pour augmenter le soupçon des Espagnols, et pour faire reposer ma cavalerie, afin qu'elle eût assez de force pour arriver devant Maestricht, dans le peu de temps que je croyois nécessaire qu'elle y fût pour investir

la place. Après avoir bien vu tous les postes que je pouvois prendre, je me campai sur une hauteur qui est fort près de Bruxelles. L'armée étoit sur deux lignes, faisant front à la ville, ma droite alloit jusqu'à la Senne, et ma gauche sur un ruisseau qui tombe dans cette rivière. J'étois vu des remparts, et de mes tentes on voyoit toute la ville comme un amphithéâtre.

On travailla le même jour (2 juin) à des ponts qui étoient nécessaires pour passer la Senne. On pouvoit croire aussi qu'ils se faisoient pour la communication de mes quartiers. Rochefort étoit campé de son côté, et Fourille avoit pris le poste que je lui avoit marqué; de manière que la comtesse de Monterei, qui étoit demeurée dans la ville, fut assez surprise de se voir investie de tous côtés par les troupes de France. Elle m'envoya faire un compliment assez galant sur ce qui la regardoit et les dames qui étoient dans Bruxelles. Celui qu'elle avoit envoyé (1) me dit en même temps, que le gouverneur (2) auroit été bien aise de savoir si je ne faisois que passer, ou si je me voulois arrêter. Je répondis à la comtesse et aux dames

(1) Don Emmanuel de Lira.

(2) Le prince de Montmorenci-Robecq.

avec beaucoup de civilité, et pour le gouverneur, je le laissai très-incertain du parti que je voulois prendre. Je fis un présent à l'envoyé et je le renvoyai. Le reste du jour se passa dans les occupations ordinaires d'un camp.

Je séjournai un jour (1), et j'en employai une bonne partie à reconnoître les chemins que je devois tenir le lendemain. Après avoir vu avec beaucoup d'exactitude et de soin les lieux où l'on pouvoit passer, les ponts étant achevés sur la rivière, j'envoyai ordre à Rochefort de marcher à la pointe du jour (2), et de me venir joindre auprès de Tervueren, où je devois aller camper. Je lui mandai de faire passer une brigade de cavalerie, mes mousquetaires et les dragons jusque sur le ruisseau de Vossen (3), avec ordre de faire ce que de Lorges, qui se trouveroit au même rendez-vous, leur diroit. Je mandai à Fourille qui étoit le plus reculé, de marcher toute la nuit, de me venir joindre, de faire mon arrière-garde, et de rester après avoir passé les ponts qui étoient sur la rivière de Senne.

(1) Le 3 juin.

(2) Le 4.

(3) Ou Vossum, au-delà de Tervueren.

Je fis partir de Lorges avec un corps de cavalerie une heure devant le jour (1), pour aller investir Maestricht. Il prit les troupes que Rochefort avoit détachées et celles qui étoient à Tongre, et il arriva devant la place en deux jours et demi (2). J'avois envoyé en même temps ordre à l'artillerie et aux bagages qui étoient campés à Halle, de passer la Senne, et de suivre un chemin que je leur marquai, qu'on m'avoit assuré qui étoit le plus beau et le plus droit, pour me rejoindre dans la marche. J'allai camper avec toute l'armée auprès de Tervueren : j'y séjournai deux jours (3), ce qui parut un peu extraordinaire ; et en effet, on n'a guère accoutumé de pratiquer ce que je fis en cette rencontre ; car après qu'on a détaché des troupes pour investir une place, l'armée suit à grandes journées pour y arriver. On ne savoit où j'allois, mais on voyoit bien que la cavalerie que j'avois détachée marchoit pour investir la place que je devois attaquer.

Je ne craignois de secours pour Maestricht que des troupes d'Espagne qui étoient en Gueldre et à Namur ; ils avoient peu de monde de

(1) Le 4.

(2) Le 6.

(3) Le 5 et le 6.

ces côtés-là. Je raisonnai assez juste, car croyant que ce qui étoit aux environs de Maestricht étoit suffisant pour empêcher les secours qui pouvoient y entrer devant que j'y fusse, les troupes que j'avois demandées au vicomte de Turenne étant arrivées en même temps que celles que menoit de Lorges (1), le côté de Wick étoit aussi gardé. Je crus que mon séjour entre Bruxelles, Malines et Louvain retiendroit toutes les troupes que les Espagnols avoient de ce côté-là; car je pouvois tomber en un jour, avec toute mon infanterie et partie de ma cavalerie, sur quelqu'une de ces places. Ils ne pouvoient savoir que Maestricht fût investi, ils ne voyoient aucune ville de leur pays que je ne

(1) Le comte de Lorges arriva le 5 juin au soir à Tongre, où il joignit le comte du Montal qui, la nuit suivante, commença l'investissement de Maestricht avec huit escadrons. Le lendemain 6, M. de Lorges acheva de resserrer la place à la gauche de la Meuse. Le jour suivant 7, une partie des troupes détachées de l'armée d'Allemagne, par le maréchal de Turenne, aux ordres de M. de Pilloi, brigadier de cavalerie, compléta l'investissement sur la rive droite de la Meuse, du côté de Wick. Ce corps ne consistoit qu'en trois mille chevaux et quatre bataillons, quoique M. de Turenne eût envoyé, outre la cavalerie, quatre mille hommes d'infanterie. Pilloi avoit pris les devants, et Réveillon, brigadier d'infanterie, arriva ensuite avec le reste du détachement.

pusse attaquer, et ils m'avoient assez donné de raisons de le faire sans être blâmé.

Après avoir séjourné deux jours avec toute l'armée, je marchai vers Maestricht. J'avois quelque inquiétude, n'ayant point eu de nouvelles de de Lorges, et ne sachant ce qui s'étoit passé à son approche, ni même précisément ce qu'il y avoit de gens dans la place. Je ne pouvois aller si vîte que j'aurois voulu, car je marchois avec mon infanterie, et je côtoyois mon canon, mon équipage des vivres et tout mon bagage, que je ne voulois pas quitter dans un pays comme celui où nous étions. Dans toute la marche que je fis, qui fut assez grande et très-difficile, je portois avec moi mes vivres en pain, en farines, et des fours (1) faits d'une manière qu'en un jour de séjour je faisois cuire ce qui m'étoit nécessaire pour plusieurs : ils étoient montés en six heures, et si on s'étoit avisé plutôt de cette invention, j'aurois fait des choses, l'année précédente en Hollande, que le manque de pain, qui ne pouvoit aller aussi vîte que moi, m'empêcha d'entreprendre.

J'arrivai, après quelques jours de marche, auprès de Saint-Tron (2), où je reçus des nou-

(1) De tôle.

(2) L'armée partit de Vossem le 7 juin, campa à Ne-

velles de de Lorges, par lesquelles il me parut qu'il avoit trop peu de monde pour bien in-

---

thène, entre Wavre et Louvain, le 8 à Hougarde, entre Judoigne et Tirlemont, le 9 à Kerckem ou Kerkum, au-dessus de Saint-Tron. Le roi en partit le 10 à minuit avec un corps de cavalerie, précédé d'un détachement d'infanterie d'élite, et se porta en une seule marche, d'environ dix lieues, devant Maestricht. Le reste de l'armée s'avança le même jour à Tongre, et arriva, le lendemain 11, au camp du monarque. Il n'existe parmi ses Mémoires, d'autre ordre de marche que celui du 9 juin, trouvé parmi ceux de 1672, et qu'on place ici.

« *Ordre pour aller camper à Kerkum, le 9 juin 1673.*

» Quatre colonnes.

» A la droite, l'aile droite : cavalerie, le colonel général des dragons; à la tête, Gendarmerie, Sourdis, Moreuil, Lançon. La brigade de Normandie, celle des Gardes, celle du Roi. La brigade d'Auger à la queue de l'infanterie.

» A la gauche, les Gardes du Corps, Mousquetaires, La Feuillée, Tilladet, Revel. Saint-Août, Navarre, Stoppa, Rosen. A la tête de cette colonne, les Dragons bleus.

» Les bagages, l'artillerie et les vivres sur deux colonnes.

» A celle de l'artillerie, les fusiliers; deux escadrons de l'aile gauche à la tête; deux escadrons de la gauche à la queue.

» A celle des bagages, deux escadrons de l'aile droite à la tête, et deux à la queue. Six cents mousquetaires mêlés dans les bagages ».

vestir la place, et que les ennemis se montroient librement devant nos troupes. Ils avoient fait (le 6 juin) une sortie assez vigoureuse : ils étoient venus jusqu'au camp, et il paroissoit qu'ils avoient envie d'entreprendre quelqu'action hardie. Mes Mousquetaires les repoussèrent fort rudement à une autre qu'ils voulurent faire ; mais cela ne les empêcha pas de tenir des gardes assez éloignées de la place.

Je résolus sur ces nouvelles de m'avancer avec trois mille chevaux et deux mille mousquetaires (1) commandés, de faire une grande marche pour arriver en un jour devant la place, en laissant ordre au reste de l'armée d'y venir en deux, dans les camps que j'aurois destinés. Je marchai donc à minuit (le 10), et j'arrivai sur le midi devant Maestricht avec la Gendarmerie qui étoit au nombre de trois mille chevaux. Je la laissai assez loin de la place, et je m'avançai pour voir le véritable état des choses. Comme le siége de Maestricht étoit la principale action que je voulois entreprendre, et celle qui m'avoit obligé à me con-

(1) C'est ainsi qu'on désignoit l'infanterie, à cause du mousquet ou fusil à mèche dont la plus grande partie étoit alors armée. Il ne faut donc pas confondre les mousquetaires dont il est question ici, avec les deux compagnies de Mousquetaires de la Garde du Roi.

duire comme j'avois fait, je le veux rapporter en détail, pour faire connoître l'importance de cette place, et ce qui se passa de considérable dans sa prise. Sa situation fait assez voir son utilité. Je trouvai la cavalerie très-bien postée pour empêcher de petits secours, mais trop foible pour résister aux grands. Nos gardes contre la ville étoient fortes, mais éloignées, et celles des ennemis un peu trop hors de la place : leurs vedettes étoient sur la hauteur. Il est bon de faire voir ici la situation de cette ville, qui a fait tant de bruit par les différens siéges qu'elle a soutenus.

Maestricht est située sur la Meuse et environnée de prairies, de coteaux, de plaines et de bois. On ne sauroit en faire le siége sans en entreprendre deux, car la rivière sépare Maestricht de Wick, qui est en son particulier une place revêtue avec des bastions, demi-lunes et contrescarpe ; il n'y a qu'une courtine qui n'est pas revêtue, mais qui est très-escarpée, avec une haie vive sur sa berme, un fossé plein d'eau, une palissade au pié du talus, et une fraise en haut; de manière que le défaut de revêtement de cette courtine ne rend pas la place plus foible : elle est couverte d'une demilune et d'une contrescarpe en bon état et très-bien palissadée. Du reste la place est petite, et

quoiqu'elle soit vis-à-vis de Maestricht, elle tient un bien moindre front. Il y a une île entre deux, au-dessous de la ville, où il y avoit un assez méchant travail, pour essayer de voir à revers une attaque qu'on pouvoit conduire le long de la rivière.

Maestricht est beaucoup plus grand et beaucoup plus considérable; il paroît dans un fond, quoiqu'il soit dans une plaine, petite à la vérité; il y a des hauteurs qui en approchent assez, et qui voient même quelques dehors à revers. La ville n'est fermée que de vieilles murailles avec peu de terre derrière, en de certains endroits mal flanquées par des tours d'espace en espace, et quelques petits bastions. Le fossé en est fort profond, et en quelque endroit plein d'eau, mais les dehors réparent bien les défauts du corps de la place. La possession de ce poste, qui est au milieu du pays de Liége et du Brabant, donne un passage assuré pour aller dans la Gueldre, les pays de Clèves, Limbourg, Juliers, l'électorat de Cologne; il mène sans difficulté jusqu'au Rhin. Tous ceux qui ont été dedans (1), connoissant son importance, y ont travaillé avec application à mettre les dehors dans le meilleur état

(1) C'est-à-dire qui ont possédé Maestricht.

qui leur a été possible, et l'on peut dire qu'outre les ouvrages à cornes, les demi-lunes qui sont toutes contreminées dans les contrescarpes et travaux avancés, on y a fait toutes les chicanes dont on s'est pu aviser. Tous les dehors sont en très-bon état, et ils avoient dans la place plus que ce qui leur étoit nécessaire pour la bien défendre. Ils se préparoient à soutenir un siége, même devant que la guerre fût déclarée; de sorte qu'ils avoient toutes choses à souhait. Tous les dehors étoient pleins de fourneaux, et ils avoient des galeries à tous les angles saillans des contrescarpes, qui les mettoient en état, avec peu de travail, de faire sauter tous les logemens qu'on y pouvoit établir. Il y avoit cinq mille hommes de pié effectifs et onze cents chevaux, des mineurs plus qu'il n'en falloit, une compagnie nombreuse de cent vingt grenadiers, et beaucoup d'officiers. Le gouverneur souhaitoit d'être assiégé.

Les environs sont très-beaux. Depuis la Meuse qui passe sous un château nommé Lichtenberg (1) jusqu'à la rivière de Jaar, il y a une assez belle plaine sur la hauteur qui tombe dans une prairie où le Jaar serpente. Cette

---

(1) Au-dessus de Maëstricht.

plaine est toute environnée de rochers, tant le long de la Meuse que du côté de la ville, qui nous servirent comme on verra dans la suite. Cette montagne est pleine de carrières qui ont des issues de tous côtés. De celui de la Meuse, on n'y sauroit passer plus de deux de front; de sorte que par-là, les secours sont peu à craindre. Celui de la prairie tombe avec assez de rapidité, mais toutefois on peut descendre quasi partout. La prairie est fort humide, et si je n'avois eu soin d'y faire accommoder des chemins, il y a eu des temps où l'on n'y auroit quasi pu passer, quelques soins que l'on prît. L'on a été obligé d'y faire passer le canon, pour les battre du côté de la hauteur, par les ponts qui sont à des villages qui étoient hors du camp. Le Jaar coule jusqu'à Maestricht toujours dans la prairie : il en entre une partie dans la ville, et l'autre forme une espèce de marais, quand on la retient par une digue, qui rend la place inattaquable par cet endroit, parce que les eaux et la boue occupent tout le terrein qui est entre le Jaar et la Meuse, la montagne et la ville, et qu'on ne sauroit avancer que par des digues enfilées et fort étroites. Après qu'on a passé le Jaar, il y a un reste de prairie d'où l'on monte à une côte assez grande, qui mène au fort que le prince d'Orange avoit

fait (1), quand il attaqua Maestricht. Cette hauteur a peu de largeur, va en finissant et devenant à rien du côté de la ville. Le terrein, depuis cette hauteur, est assez égal jusqu'à une autre éminence qui faisoit comme l'angle de la circonvallation : elle servoit aussi de cavalier, d'où l'on voyoit des deux côtés les plaines qui étoient devant nos lignes. J'avois mis mon artillerie sur cette hauteur, et je l'avois fait pour trois raisons : la première, que j'aurois pu y mettre toutes les pièces qui n'auroient point été aux batteries, si un ennemi se fût approché de moi, et qu'elles auroient vu quasi tous les endroits par où il pouvoit marcher ; la seconde, que le terrein étoit très-beau pour y établir le parc, qu'il étoit sec, et qu'il n'y avoit rien à craindre pour les poudres qui étoient en quantité ; la troisième, qu'il étoit à une égale distance de toutes les attaques qu'on pouvoit faire. Depuis cette hauteur jusqu'à la Meuse, il n'y a qu'une plaine fort unie qui va jusqu'à un rideau, d'où l'on voit la Meuse ; mais néanmoins il y a une

(1) Frédéric-Henri, prince d'Orange, stathouder des Provinces-Unies, enleva Maestricht aux Espagnols en 1632. Louis XIV veut parler du fort de Saint-Pierre, construit sur la hauteur nommée Pétersberg.

très-petite prairie jusqu'au bord de la rivière, où l'on ne peut venir, du côté du dehors, que par un village qui est dans le lieu le plus étroit, entre la montagne et la Meuse. J'avois mes dragons dans ce poste-là, qui étoient assez forts pour le garder. Depuis la rivière jusqu'à la hauteur du côté de mon quartier, il y a beaucoup de ravines et de chemins creux qui sont très-incommodes à passer. Je parlerai ensuite des environs de Maestricht.

J'arrivai, comme j'ai dit, sur le midi, et après avoir vu la situation d'une partie des environs de la place, et m'être promené à nos gardes et aux lieux que je crus nécessaires de voir, j'allai sur le terrein que je croyois devoir occuper avec mes troupes. Je fis le tour avec assez de diligence, et je remarquai si juste le camp que je voulois faire, que je ne changeai rien depuis à la première destination de la ligne et des camps, depuis le quartier des dragons qui est au-dessus de la Meuse (1) jusqu'à Lichtenberg qui est au-dessous. Après avoir marqué en gros tout ce qu'il y avoit à faire, je fis resserrer la cavalerie du côté des dragons; je fis avancer la Gendarmerie que j'avois amenée avec moi, pour remplir les postes que j'avois

(1) C'est-à-dire au-dessous de la place.

fait dégarnir, en faisant serrer les troupes; je mis une brigade du côté de la ville, derrière mon quartier (1), pour opposer aux forces des ennemis du dedans de la place. Je postai tout le monde de manière, qu'il fut impossible aux assiégés de rien faire, que de nous observer de leurs dehors et de leurs gardes qui étoient d'infanterie. Ils tirèrent peu de canon dans le commencement, et cela faisoit dire qu'ils manquoient de poudre. Après que j'eus posé toutes mes gardes et posté mes escadrons, je pris mon quartier à un lieu qui s'appelle Wilre. Deux mille mousquetaires arrivèrent (2), et je les mis aux deux têtes de mon quartier, du côté du dehors et du côté de la ville. Toutes choses demeurèrent en cet état, de mon côté, jusqu'à l'entrée de la nuit. Je ne pus passer ce jour-là la Meuse : je me contentai (attendu qu'il n'y avoit pas à craindre qu'il y vînt un grand secours), de me faire rendre compte par de

(1) C'est-à-dire couvrant le village de Wilre. Le roi n'y occupa aucune maison, et s'établit dans une chambre ou cabane portative, faite en bois, à laquelle on ajouta une espèce de portique à grandes arcades fermées par des rideaux.

(2) C'est la même brigade d'infanterie dont le roi vient de parler.

Lorges, de l'état où il l'avoit laissé, et je lui ordonnai d'y passer la nuit.

J'envoyai au-devant de l'armée que Fourille conduisoit, les ordres de ce que chacun devoit faire, la distribution des troupes, et les lieux par où elles devoient marcher, pour arriver juste à leur camp, sans se mêler n'y s'embarrasser les unes avec les autres. Le soleil étant couché, je fis monter le bivac et travailler l'infanterie au-dehors, à un simple fossé, pour arrêter la cavalerie qui voudroit entrer par mon quartier, et à la contrevallation du côté de la ville. La nuit (du 10 au 11 juin) se passa sans nulle alarme. Les ennemis retirèrent leurs gardes dans leurs contrescarpes, et j'avançai les miennes à la faveur de deux petites redoutes où j'avois fait travailler de l'infanterie, que je mis dans les blés. Je partageai mes officiers-généraux : je retins à mon quartier la Feuillade et Rochefort, lieutenans-généraux, et Fourille, maréchal de camp et mestre de camp général de la cavalerie qu'il commandoit. Je donnai un quartier à commander au duc de Montmouth qui étoit lieutenant-général, et j'envoyai Fourille pour passer les nuits auprès de lui. Je laissai Montal, maréchal de camp, au quartier où je l'avois trouvé du côté de Lichtenberg, et je fis passer le lendemain 11, avec mon frère, du

côté de Wick, de Lorges, lieutenant-général, Vaubrun et le chevalier de Lorraine, tous deux maréchaux de camp. Mon frère ne garda à son quartier que le chevalier, et mit Vaubrun vers le haut de la Meuse, et de Lorges vers Maseick (1).

Les assiégés voulant mettre leurs gardes, à la pointe du jour, le 11, où ils les avoient la veille, ils en furent empêchés par le feu qu'on leur fit à coups de mousquets, et ils prirent le parti de répandre quelqu'infanterie dans des chemins creux et des ravins qui étoient hors de leurs dehors, pour escarmoucher avec les postes que j'avois avancés. Cela dura toute la journée, et les vedettes de part et d'autre furent assez inquiétées. L'armée arriva sur les dix heures, dans l'ordre que j'avois marqué. Mon frère étoit passé, dès le matin, de l'autre côté de la rivière. Je le chargeai de prendre bien soin qu'il n'entrât personne dans la place de son côté. Je fis passer les troupes que je lui destinois, aussitôt qu'elles furent arrivées, et que les ponts furent achevés sur la Meuse. L'un étoit au bout d'une île qui étoit sous le château de Lichtenberg, qui fut fait en arrivant, et

(1) C'est-à-dire dans la direction de cette ville, située, comme l'on sait, au-dessous de Maestricht.

l'autre au quartier des dragons, vis-à-vis du château de Haren. J'en fis faire encore un auprès, entre celui-là et la ville. Je m'appliquai une partie de cette journée, à voir si les troupes se campoient comme je l'avois ordonné. Je fis tracer la ligne de circonvallation, et je fis commencer dès le soir à y travailler. Je ne lui donnai d'abord que six piés de largeur, pour empêcher que quelque secours n'entrât à toute bride : elle fut finie le lendemain 12. Je l'avois placée de manière qu'elle voyoit tous les fonds qui pouvoient conduire vers nous ; elle étoit assez éloignée de nos camps, et il y avoit un grand espace à pouvoir faire agir les troupes, si les ennemis avoient voulu ou pu tenter de nous attaquer. Je pris de grandes précautions en arrivant, pour qu'il n'approchât aucunes troupes sans en être averti.

Je remis le 11 des gardes de cavalerie sur les passages d'un ruisseau qui couvroit une partie du camp. J'avois laissé des troupes à Tongre, pour en mettre une à une justice qui est sur une hauteur, d'où l'on voit tous les lieux par où l'on peut passer facilement. J'envoyai la nuit du 11 au 12 des partis fort loin, pour avoir des nouvelles. Mes gardes détachoient des batteurs d'estrade qui marchoient et se croisoient à tout moment; outre cela, je faisois

tirer de tous les escadrons, une troupe de huit à dix maîtres qui se postoient à mille pas du camp : ils détachoient sans cesse des cavaliers d'une troupe à l'autre. Tout ce que je croyois nécessaire et utile pour empêcher les secours, je le faisois. Voilà pourquoi je faisois travailler à la contrevallation, en même temps qu'on achevoit la circonvallation, et je ne la fis que de six piés de largeur, craignant peu les sorties que les assiégés pouvoient faire ; mais je ne voulois pas qu'ils pussent venir dans le derrière de nos camps : ils n'étoient pas fort près, car j'avois observé de les mettre dans des lieux où le canon ne les pût incommoder, et d'où ils fussent à une bonne distance des lignes de circonvallation et de contrevallation. J'avois mis cette dernière sur le commencement de la pente qui va vers la ville, hormis du côté de la tranchée, qu'elle étoit plus éloignée ; elle m'étoit aussi utile pour empêcher les secours ; car quand même il en seroit entré dans la circonvallation, il eût été impossible qu'ils n'eussent pas été battus, sans pouvoir entrer dans la ville, prenant un lieu qui les auroit arrêtés, et qu'on ne pouvoit passer promptement que par les barrières. En dehors des lignes, on faisoit le bivac avec la dernière régularité ; tous les dedans étoient garnis d'infan-

terie et toutes les barrières. L'on mettoit des sentinelles sur la ligne qui se voyoient, et dans des lieux où elles n'étoient pas assez près les unes des autres, il y avoit des vedettes. J'avois campé mes troupes de manière, que j'avois de la cavalerie et de l'infanterie partout. Entre deux escadrons, il y avoit un bataillon, hormis quelques endroits où cela ne pouvoit pas être si juste. J'avois pris mon quartier sur l'avenue où l'on pouvoit venir plus facilement, afin de me trouver plus porté pour remédier aux accidens qui pouvoient arriver. Pendant les deux premiers jours (1) que je fus devant la place, je reconnus le mieux qu'il me fut possible les lieux par où l'on pouvoit l'attaquer, les commodités qu'on trouveroit par les rideaux et chemins creux, pour avancer plus promptement; j'envoyois des ingénieurs à toute heure du jour et de la nuit, pour bien voir ce que je ne pouvois reconnoître moi-même, qui me rendoient compte de ce qu'ils avoient remarqué. Cela dura jusqu'à tant que j'eusse résolu par où l'on attaqueroit. Comme les ennemis n'étoient pas encore resserrés, ils empêchoient qu'on ne vît le jour d'aussi près, ce que j'aurois bien voulu savoir avant que de me déterminer.

(1) Les 10 et 11 juin.

Les avis des officiers-généraux et des ingénieurs furent d'abord fort partagés; mais après qu'on eut resserré les ennemis, et qu'on eut vu commodément toutes choses, Vauban (1) me proposa ce que j'avois cru le meilleur.

Il faut parler présentement du quartier de l'autre côté de la Meuse, que j'allai visiter le 12, et que je trouvai dans un état qui m'auroit donné de l'inquiétude, si je n'avois su qu'il n'y pouvoit rien venir de considérable que je n'en fusse averti. Il étoit d'une grande étendue, et il y avoit peu de troupes, quoique j'y eusse laissé la cavalerie et l'infanterie qui étoient venues de l'armée de M. de Turenne, que j'y eusse fait passer une brigade de cavalerie et une d'infanterie, de celles que j'avois amenées avec moi. Le terrein aux environs de Wick est assez plat, plein de prés, de villages, de ruisseaux et de bois. Les terres labourées s'éloignent de la ville, et après qu'on a trouvé une plaine d'assez peu d'étendue, on monte des coteaux qui sont fort près

(1) C'est le même qui fut depuis maréchal de France, qui passa pour le plus habile ingénieur de son temps, qui déploya tous ses talens pour l'attaque des places à ce siége de Maestricht, qu'il accéléra par conséquent, et dont Louis XIV parle cependant à peine; ne le présentant même que comme un simple approbateur de ses idées.

du lieu où l'on peut faire la circonvallation, et où étoit la mienne. Après avoir passé partout où je pouvois voir ce qu'il y avoit à faire, je montrai à mon frère comment je desirois qu'on fît les camps, les lieux où je croyois qu'il devoit y avoir plus de monde, et ceux par où on pouvoit se soutenir les uns les autres, qui étoient assez commodes. Quand on auroit vu un quartier attaqué, les autres pouvoient marcher derrière ces camps, par la prairie, pour couper ceux qui auroient passé. La circonvallation fut tracée; mais elle se fit avec assez de lenteur, y ayant peu de troupes pour travailler dans un si grand espace : la contrevallation avoit été commencée le matin du 12. Je n'eus pas le temps de m'arrêter davantage de ce côté-là, le gros des affaires étant de celui de mon quartier.

ÉTAT DES TROUPES DEVANT MAESTRICHT.

Quartier du Roi.

Gendarmes du Roi....................	
Chevaux-légers du Roi................	
Gendarmes Ecossais..................	
Gardes Françaises.........	2e bataillon.
Mousquetaires (gris).......	1re compagnie.
Mousquetaires (noirs).....	2e compagnie.

Gendarmes Anglais. ...... 1.
Navarre.................. 1 bataillon.
Rouvrai.................. 2 escadrons.
Rosen.................... 2 escadrons.
Tilladet................. 3 escadrons.
Gardes Suisses........... 1 bataillon.
Gardes-du-Corps.......... 1re compagnie.
Gardes Françaises........ 1er bataillon.
Rochefort.................................
Du Roi................... 1er bataillon.
Duras.....................................
Du Roi................... 2e bataillon.
Luxembourg................................
Gardes d'Angleterre.......................
Du Roi................... 3e bataillon.
Chevaux-légers de la Reine. 2 escadrons.
Chevaux-légers de Bourgogne.................... 2 escadrons.
Du Roi................... 4e bataillon.
Gendarmes Dauphin.........................
Régiment Dauphin. .... 1er bataillon.
Chevaux-légers Dauphin....................
Gendarmes d'Anjou.........................
Régiment Dauphin......... 2e bataillon.
Dauphin.................. 2 escadrons.
Artillerie et Fusiliers...... 2e bataillon.

Quartier de Montmouth.

Artillerie et Fusiliers......	1er bataillon.
Régiment Royal...........	3 escadrons.
Coaslin..................	2 escadrons.
Alsace...................	1er bataillon.
Bartillac................	2 escadrons.
Alsace...................	2e bataillon.
Saint-Clar...............	1 escadron.
Bouillon.................	2 escadrons.
Auvergne.................	2 escadrons.
Bretagne.................	1 bataillon.
Montmouth	2 escadrons.
Vermandois...............	1 bataillon.
Montmouth	2 escadrons.
Rohan....................	1 escadron.
La Couronne.	1 bataillon.
Saint-Aignan.............	3 escadrons.
Bandeville...............	1 bataillon.
Sourdis..................	3 escadrons.
La Marine................	1 bataillon.
Royal-Roussillon.........	3 escadrons.
Régiment Colonel.........................	

La Meuse séparoit ici les troupes.

Quartier de Lorges.

Erlach.................... 1er bataillon.
La Rablière...............................
Arnolfini................. 2 escadrons.
Erlach.................... 2e bataillon.
Enghien................... 2 escadrons.
Cateux.................... 2 escadrons.
Béthune................... 2 escadrons.
De Roye................... 3 escadrons.
Erlach.................... 3e bataillon.
Saint-Loup................ 3 escadrons.

Quartier de Monsieur.

Suisses, Compagnies franches.................... 2e bataillon.
Verdelin.................. 2 escadrons.
Doucet.................... 2 escadrons.
Suisses, Compagnies franches.................... 1er bataillon.
Bulonde................... 2 escadrons.
Pilloi.................... 2 escadrons.
Cuirassiers............... 3e escadron.
Les Vaisseaux............. 1er bataillon.
Cuirassiers............... 2e escadron.
Paulmi.................... 1 escadron.
D'Estrades................ 2 escadrons.

Montauban............... 2 escadrons.
Condé.................... 2 escadrons.
Harcourt................. 2 bataillons.
Gardes de Monsieur.....................

Quartier de Vauban.

Condé..................... 2e escadron.
Les Vaisseaux............. 2e bataillon.
Vivans.................... 2 escadrons.
Anjou..................... 1 bataillon.
Montferrier............... 2 escadrons.
Sommièvre................. 2 escadrons.
Anjou..................... 2e bataillon.
La Feuillée............... 2 escadrons.
Royal-Etranger............ 3 escadrons.
Royal..................... 2e bataillon.
Mestre-de-Camp-Général.... 3 escadrons.
Royal..................... 1er bataillon.

La Meuse séparoit ici les troupes.

Quartier de Montal.

Commissaire-Général...... 3 escadrons.
Picardie.............................
Saint-Ruth............... 3 escadrons.
Piémont et Royal......... 1 bataillon.
Muret.................... 2 escadrons.

L'artillerie que j'avois menée avec moi,

étoit arrivée en même temps que les troupes, et les vivres aussi. Plus je reconnoissois la place, et plus j'avois envie de l'attaquer par où je l'ai prise; mais je voulois voir tous les endroits où je pouvois mener des attaques, devant que de me résoudre. Dans le temps de ces incertitudes, je faisois venir dans mon camp tout ce que j'avois fait préparer à Liége et autres lieux, tant de munitions de guerre que de vivres. J'envoyai querir du canon à Wesel et à Charleroi, ne voulant pas commencer un siége de cette conséquence, que je n'eusse toutes les choses nécessaires en abondance et de bonne heure, ne sachant pas si les ennemis ne se mettroient point en lieu de pouvoir incommoder mes convois. J'avois mené avec moi vingt pièces de batterie et six de campagne : j'en fis venir de Maseick six de seize, qui battent aussi en une nécessité; il en vint encore vingt de 24 de Wesel, et six de Charleroi; de sorte que j'en eus dans les batteries ou dans le parc, jusqu'à cinquante-huit. Je n'attendois pas qu'elles fussent toutes arrivées pour commencer l'attaque. Je faisois venir des munitions à proportion; de manière qu'il y a eu cinq cents milliers de poudre, plus de quarante mille boulets, autant de grenades, de la mêche, du plomb et des outils

en abondance, et tout ce qui pouvoit être utile. Je fis conduire dans mes magasins, des vivres pour deux mois. M'étant si bien précautionné sur tout ce qui pouvoit m'être nécessaire, et ne voyant rien à craindre du dehors, je m'appliquai à ce qui regardoit l'attaque de la place; et pour avancer toujours et resserrer les ennemis, je fis pendant quelques nuits établir des postes de tous côtés, qui les empêchoient de paroître, comme ils avoient fait jusqu'alors. Ils témoignoient quelquefois d'avoir envie de venir, mais ils n'osoient avancer. Ils reconnurent un jour, qu'une vingtaine de soldats que j'avois dans un chemin creux, manquoient de poudre, ne les voyant plus tirer, nos gens ayant été négligens pour n'en pas envoyer querir où ils savoient que j'avois fait avancer des munitions de toutes sortes. Les ennemis sortirent sur eux et les obligèrent de se retirer. J'entendis plus de bruit qu'à l'ordinaire, j'envoyai savoir ce que c'étoit, on m'en rendit compte: je commandai à Rochefort qui étoit de jour, de prendre quelques soldats de mes Gardes et de mon régiment, et de chasser avec eux les ennemis du poste que nos gens avoient quitté.

Je montai à cheval pour voir ce qui se passoit, mais aussitôt qu'on eut été à eux l'épée à la

main, ils plièrent sans attendre qu'on fût jusqu'à eux; on tira quelques coups de part et d'autre, et il y eut quelques gens blessés. Plusieurs personnes de qualité avoient poussé au bruit quand j'avois fait avancer mes gardes; de sorte que les ennemis voyant assez de cavalerie, tirèrent du canon, mais tuèrent et blessèrent peu d'hommes et quelques chevaux; car le poste étant regagné, et même ayant du monde logé plus avant que n'étoient ceux qui s'étoient retirés, je ne voulus pas faire retirer mes gardes de cavalerie, afin qu'elles les pussent soutenir plus aisément, si les ennemis revenoient. On y demeura jusqu'à la nuit, et il y eut quelques cavaliers emportés du canon, car ils étoient tout à découvert (1). J'avois demandé quatre cent mille fascines au pays de Liége, et j'en faisois faire tous les jours quarante mille, qu'on portoit au parc de l'artillerie. J'avois demandé vingt mille paysans dans le pays de Liége et aux environs, pour venir perfectionner les lignes; mais ils aimèrent mieux se racheter de cette corvée, et payer les troupes qui y travailleroient. Je les fis donc achever par des soldats,

(1) Evénement très-mince, raconté avec une importance, une emphase et surtout une prolixité vraiment étranges.

et en peu de jours elles furent achevées de tous côtés, comme je les avois ordonnées. Toutes choses étant prêtes pour commencer l'attaque, je me résolus enfin d'ouvrir la tranchée, la nuit du 17 au 18 juin, le long du Jaar, en le laissant à ma droite, parce que les lieux étoient commodes pour établir des batteries. Celles que je pouvois placer de l'autre côté de la rivière, les chemins que je trouvai qui pouvoient faciliter les approches, et tout ce que j'avois pu voir et savoir des fortifications de ce côté-là, des ingénieurs qui y avoient été, et des rendus (1) qui disoient des nouvelles, me firent résoudre à choisir cette attaque; et pour commencer par quelque chose qui étonnât les ennemis, je voulus faire tirer mon canon la première nuit que la tranchée fut ouverte.

Je fis pendant deux jours travailler à des batteries et à des épaulemens; je fis accommoder des chemins et faire des traverses, pour qu'ils ne fussent pas enfilés; je fis voiturer une grande quantité de fascines, et avancer le canon dans des lieux proches, où il ne pouvoit être vu de la place. J'avois, pendant les nuits qu'on ne faisoit que préparer, fait mettre deux batteries en état de tirer à la pointe du jour du côté de

(1) C'est-à-dire des déserteurs sortis de Maestricht.

l'attaque, l'une de douze pièces, l'autre de six, et une du côté de Saint-Pierre, de huit pièces. Je n'en pus pas mettre davantage pour la première nuit, les autres que j'avois envoyé chercher n'étant pas encore arrivées. La garde de tranchée parut assez fièrement, et monta d'une manière qu'il est bon qu'on sache. Elle étoit composée de six bataillons et de huit escadrons. J'observai de prendre toujours des troupes des différens quartiers, afin que la ligne ne fût jamais dégarnie, et on envoyoit tous les soirs, des bataillons qui n'étoient pas de garde, deux cents hommes faire le bivac à la place de ceux qui étoient à la tranchée : cela se prenoit des plus voisins. Pour les escadrons, il y en avoit assez pour que leur absence ne parût quasi pas le long des lignes. Toute la garde s'assembloit auprès de mon quartier qui étoit derrière la tranchée, et après que les détachemens étoient faits et la prière, on marchoit tambour battant, avec les drapeaux et les bataillons formés, jusque sur une hauteur qui étoit à la queue de la tranchée. Les travailleurs, qui étoient au nombre de deux mille, prenoient là les fascines que la cavalerie y voituroit sans cesse, et les chariots qui étoient destinés pour cela, les prenoient en passant. On observoit de tirer les travailleurs

des bataillons qui étoient de garde, et d'en avoir tous les jours cinq ou six cents de frais d'autres régimens, pour perfectionner le travail de la nuit, qui se fait d'ordinaire dans une grande confusion. Ces travailleurs des bataillons de garde marchoient d'ordinaire avec leurs armes, et les laissoient à la queue de la tranchée : ils avoient pris des outils au lieu du rendez-vous, et les bataillons et gens commandés, toutes les munitions qui leur étoient nécessaires. En même temps que l'infanterie paroissoit sur la hauteur, la cavalerie ne marchoit pas avec moins de fierté (1), avec les trompettes, timbales et étendards ; de manière que cette garde paroissoit quasi une armée. Cette manière dont on se faisoit voir à la place, ôtoit aux assiégés toutes les espérances qu'ils avoient dans leurs sorties ; et la façon dont la tranchée étoit conduite, les empêchoit encore de rien tenter ; car on alloit vers la place quasi en bataille, avec de grandes lignes parallèles, qui étoient larges et spacieuses : de sorte que par le moyen des banquettes qu'il y avoit, on pouvoit aller aux ennemis avec un fort grand front. Le gouver-

(1) Le caractère, c'est-à-dire l'orgueil ou plutôt la vanité de Louis XIV perce jusque dans les moindres choses.

neur et les officiers qui étoient dedans, n'avoient encore jamais rien vu de semblable, quoique Fariaux (1) se fût trouvé en cinq ou six places assiégées, mais où l'on n'avoit été que par des boyaux si étroits, qu'il n'étoit pas possible de tenir dedans à la moindre sortie. Les ennemis étonnés de nous voir aller à eux avec tant de troupes et une telle disposition, prirent le parti de ne rien tenter, tant que nous avancerions avec tant de précautions (2).

On avoit fait une ligne sur la droite de la tranchée, le long du Jaar, où je fis loger deux cents Mousquetaires, qui firent, le 18 juin, feu à la pointe du jour. Nos batteries tirèrent en même temps d'une furie qui surprit ceux qui étoient dans les dehors. La tranchée fut toute en feu pendant deux heures. La batterie du côté de Saint-Pierre voyoit à revers quel-

---

(1) On a vu, dans une note précédente, que c'étoit le gouverneur de Maestricht.

(2) On est d'autant plus surpris de voir Louis tenter de s'attribuer le mérite de la nouvelle disposition des travaux de ce siége, qu'on sait que c'étoit l'ouvrage de M. de Vauban. Au surplus, Louis rapportoit tout à lui; il raconte ces minces détails, du même ton qu'un écolier qui balbutie sa leçon; mais s'il cherchoit à se parer de la gloire de Vauban, d'un autre côté il le récompensoit; car après le siége, il lui donna quarante mille francs.

ques-uns des travaux des assiégés, de manière qu'ils ne pouvoient venir aux nôtres qu'en prenant des précautions qui fatiguent fort à la longue. Le feu du canon dura tout le jour, et ne laissa pas long-temps celui des ennemis en état de l'incommoder. Ils tirèrent de huit ou dix pièces, qui furent quasi toutes démontées devant moi (1); il n'y en eut qu'une des miennes qui fut un peu incommodée, et qui ne put tirer de ce jour-là. Le feu fut si grand et si continuel, que l'on tira des vingt-six pièces qui étoient en batteries, tout compte fait, trois mille cinq cents coups, et jusqu'au lendemain midi cela alla à cinq mille. Je fus obligé de défendre que l'on tirât comme l'on faisoit, et de régler qu'on ne tireroit que quinze cents coups par jour. L'effort que l'on fit faire aux pièces le premier jour, en fit crever quelques-unes; de manière qu'on fut obligé, jusqu'au temps que celles que j'avois envoyé querir fussent arrivées, de ne tirer que de celles qui n'étoient point incommodées (2). Le premier jour se passa assez tranquillement; il y

(1) Et certainement devant beaucoup d'autres. Ce *devant moi* est précieux aux yeux de quiconque se plaît à analyser le cœur humain.

(2) Ces détails sont bien oiseux.

eut peu de gens blessés, les ennemis avoient fait peu de feu pendant la nuit, quoiqu'ils eussent vu le soir ouvrir la tranchée.

J'étois toujours attentif pour le dehors, et je faisois tout ce qui étoit nécessaire pour être averti des mouvemens des Espagnols, aussi bien que des Hollandais (1). J'envoyois des partis de tous côtés, j'en faisois sans cesse sortir du camp pour assurer les chemins, afin que l'abondance fût toujours grande dans le camp, et que les paysans y vinssent en toute sûreté. Il en venoit un si grand nombre, qu'il y avoit des marchés de tous côtés, qui étoient très-commodes aux soldats, et même à tout le monde. J'étois toujours occupé à faire que tout fût exécuté comme je l'ordonnois, et pour cela, voulant voir tout moi-même, je prenois assez de peine. J'étois toutes les nuits quasi dehors; tantôt du côté de la tranchée, et tantôt aux lignes et dans les lieux où je voyois ma présence nécessaire; observant (à moins qu'il n'arrivât quelque chose que je ne pusse prévoir, où il falloit que j'allasse,) de ne faire

(1) Louis XIV auroit pu s'épargner ces sollicitudes ; il n'y avoit aucune armée ennemie en mesure de venir dégager la place, et avec un peu de vigilance, on étoit sûr de lui couper les secours partiels.

jamais les mêmes choses aux heures que je les avois faites les jours précédens. Il y avoit un épaulement du côté de la tranchée, à un autre lieu du côté de Saint-Pierre, auprès des batteries, où j'allois pour voir, ordonner et tenir la main que tout allât le mieux qu'il étoit possible. Je n'avois point d'heures réglées pour rien, hormis pour relever la garde de la tranchée, pour monter le bivac et pour le descendre; toutes les autres choses se faisoient dans le temps qu'elles me paroissoient nécessaires. Je savois d'abord tout ce qui se passoit, ou quand je le voyois, ou qu'on me le mandoit, ou que j'envoyois des aides-de-camp à tous momens de tous côtés, pour me rendre compte de tout. J'entrois dans les moindres détails (1), et je voulois être informé des moindres choses, afin de les bien faire.

La Feuillade fut de garde la première nuit de tranchée, et Vaubrun. Hautefeuille commandoit la cavalerie, comme brigadier de gendarmerie, et Rubantel, comme brigadier d'infanterie. La garde se releva le 18 juin, à l'heure ordinaire. Navarre, un bataillon du Roi et la Couronne entrèrent du côté des Gardes, et Piémont avec Dauphin du côté de

(1) Cette évidence n'est que trop grande.

Maestricht. Rochefort et le chevalier de Lorraine étoient de jour, avec Erlach et Chaseron, comme brigadiers. La garde se releva comme on l'avoit montée. Cette nuit-là (du 18 au 19), on avança le travail assez considérablement, et nos deux attaques se joignirent par une place d'armes, d'une grandeur qui parut nouvelle aux plus anciens officiers. Les ennemis firent le plus grand feu du monde toute cette nuit, et il y eut plus de gens tués et blessés que le premier jour, mais peu d'officiers et personne de bien remarquable. Le jour étant venu, on mit le travail dans sa perfection, et nos batteries continuoient à tirer; mais comme il falloit qu'elles passassent sur nos tranchées (1), il échappoit quelques coups qui donnoient dedans, et il y avoit aussi des boulets qui se séparèrent et qui tuèrent quelques gens. Il arriva ce jour-là un accident dans une batterie, qui ne fut pas bien considérable pour rien retarder, mais qui me fit grande peine. La mêche d'un boute-feu sauta, en mettant le feu à une pièce, dans une caque de poudre qu'on avoit manqué de couvrir, la fit sauter et une autre qui étoit auprès d'elle, et elles emportèrent quelques gens. Outre ceux qui

---

(1) C'est-à-dire les boulets.

furent mis en pièces et qui sautèrent, il y en eut quantité de brûlés. Cela n'empêcha pas nos batteries de tirer, et le feu continua à l'ordinaire. Mon frère venoit souvent de son quartier, visiter les attaques. Je reçus avis, à-peu-près dans ce temps-là, que les Espagnols faisoient faire quelques mouvemens à leurs troupes. Cela me fit redoubler mes soins, et me fit prendre la résolution de faire marcher deux brigades de cavalerie de l'armée de M. le Prince, pour me venir joindre et renforcer les lieux que je trouvois trop dégarnis. Je lui donnai les ordres pour me les envoyer (1), et elles arrivèrent en fort peu de temps, vu la marche qu'elles avoient à faire. Les convois arrivoient de tous côtés. Le canon étant venu de Charleroi, je commençai à avancer quelques batteries nouvelles, et je résolus d'en faire encore une du côté de Saint-Pierre, de dix pièces : on y travailla la troisième nuit qui fut le 19. Je faisois monter un bataillon et deux escadrons de garde à ces batteries, pour les assurer tout-à-fait. Quoiqu'étant maître du

(1) Le roi reçut presqu'en même temps un autre renfort, venant de l'armée du maréchal de Turenne, et qui arriva devant Maestricht le 24 juin : il étoit composé de la brigade de cavalerie de Cateux et du régiment d'infanterie de Vermandois.

faubourg, je tenois le seul endroit par où on y pouvoit venir. De Lorges et Fourille entrèrent le 19 à la tranchée, avec Montberon, brigadier d'infanterie et la Trousse, de gendarmerie. Le régiment de la Marine et celui d'Anjou montèrent à l'attaque de la droite, et trois bataillons du Roi à celle de la gauche : la cavalerie à l'ordinaire. Il fit un temps enragé toute la nuit, mais on ne laissa pas d'avancer le travail assez considérablement. On tira deux lignes, l'une pour aller à (droite vers le Jaar)(1), et l'autre à une corne qui est à la gauche de nos deux attaques. L'eau étoit par-tout en si grande abondance, qu'il y eut des gens qui se pensèrent noyer dans la tranchée. Cela obligea tous ceux qui y alloient, de passer tout à découvert, et j'y perdis quelques gens.

Les ennemis avoient abandonné et rasé un travail, qu'ils avoient dans l'inondation; ce qui me fit résoudre en partie à cette attaque; car nous n'aurions pas pu conduire notre tranchée de ce côté-là, sans qu'elle fût enfilée; nous fûmes même obligés de faire quelques traverses, pour empêcher qu'un feu fort éloigné ne vînt dans la ligne qu'on avoit avancée

(1) Il manque ici quelques mots auxquels on a tâché de suppléer par ceux qu'on voit entre deux parenthèses.

de ce côté-là. La garde se releva à découvert, et je perdis beaucoup de gens du régiment d'Alsace, qui souffrit assez long-temps un grand feu tout à découvert. Le duc de Montmouth et Montal entrèrent la quatrième nuit (du 19 au 20) à la tranchée, avec Réveillon, brigadier d'infanterie et Montclar, brigadier de cavalerie. Notre travail alla assez bien : nous avançâmes quelque chose, mais peu, et nous fîmes une place d'armes qui se joignoit des deux côtés à une batterie, que je fis commencer ce jour-là, pour battre du côté d'un cavalier, où les ennemis avoient quelques pièces au pié, qui incommodoient beaucoup la queue de la tranchée et même nos batteries, et pour ruiner les défenses de la batterie que je voulois attaquer, et rompre les palissades de la contrescarpe. Le régiment des Vaisseaux et un bataillon suisse des Compagnies franches, étoient à l'attaque des gardes, et le régiment de Bandeville et celui d'Alsace, à celle de Picardie. Il y eut........... tués ou blessés. Nous continuïons toujours nos travaux, et ils se passoient à l'ordinaire.

On m'amenoit de temps en temps des femmes à qui l'on prenoit des lettres, qui entroient ou qui vouloient sortir de nos lignes; et par tout ce que je voyois dedans, j'avois lieu de juger

qu'il ne manquoit rien aux assiégés, mais ils craignoient. Le commerce étoit si grand dans le camp, de toutes sortes de gens qui y apportoient des vivres, qu'il étoit impossible, quoique la garde se fît très-exactement, d'empêcher qu'il n'entrât quelqu'un dans la ville. Cela me fit résoudre à défendre à tout étranger d'entrer dans mes lignes, et l'on établit des marchés aux barrières de la circonvallation.

La troisième nuit se passa comme les autres, et cette batterie qui avoit été commencée, ne put être achevée. Du côté des Gardes, la Feuillade avança jusqu'à la rivière, et tira une ligne, sur la gauche, pour nous approcher du glacis de la contrescarpe à la pointe d'un angle saillant. On continua le travail, tout ce jour-là à la demi-sape. Il avoit de son côté le régiment de Bretagne, un bataillon des fusiliers et un Suisse des Compagnies franches. Vaubrun, du côté de Picardie (1), fit un travail au pié du glacis, où nous commençâmes des galeries pour découvrir les fourneaux qui étoient sous les contrescarpes, ou pour les faire sauter. Le régiment d'Erlach étoit de ce côté-là. Desbonnets, comme brigadier d'in-

(1) C'étoit le régiment d'Erlach, et non celui de Picardie, qui étoit de ce côté le 21, ainsi qu'on le voit plus bas.

fanterie, et la Feuillée, de cavalerie, étoient de garde. On eut avis dans ce temps par les rendus, que les ennemis travailloient à une galerie pour aller sous notre batterie, et qu'ils la vouloient faire sauter. Ceux qui travailloient sous terre de mon côté, n'entendoient rien d'abord, et l'on eut peine à croire que cela fût vrai; mais quelques jours après mes gens entendirent, et après que nous fûmes maîtres de leurs mines, on trouva le travail qu'ils avoient avancé pour cela, lequel ils pouvoient mettre en deux jours à sa perfection. On ne perdit cette nuit-là que...... tués ou blessés. Tous les officiers étoient au désespoir que je ne voulusse pas qu'ils avançassent davantage; mais je voulois aller sûrement, et me mettre en état que les ennemis ne me pussent incommoder par leurs sorties. Ils ne songeoient pas à en faire, mais je voulois être en état de ne rien appréhender; et s'ils avoient été assez imprudens pour le faire, la cavalerie et l'infanterie étoient bien disposées pour qu'ils ne retournassent pas comme ils seroient sortis; mais jusque-là ils n'y pensèrent pas. Rochefort et le chevalier de Lorraine rentrèrent à la tranchée, le 22 juin, avec les Gardes Françaises d'un côte, et Picardie et un bataillon de Royal, Rubantel et Pilloi, brigadiers, de l'autre. Mes

gens étoient assez fatigués, car ils travailloient beaucoup à tout ce qu'il y avoit à faire, et j'avois assez peu d'infanterie pour un si grand siége que celui que je faisois. Je ne fis donc entrer, de ce jour-là, que deux bataillons à chaque attaque. On avança, mais peu, en approchant de la contrescarpe, et on travailla à bien établir tout ce qui étoit demeuré imparfait de la nuit précédente. Du côté de Picardie, on s'étendit un peu sur la gauche, et on élargit la place d'armes, qui devoit servir à tout ce qu'on voudroit entreprendre. La batterie avancée tira, et fit tout ce qu'on pouvoit desirer aux deux endroits qu'elle voyoit. La batterie de Saint-Pierre faisoit toujours très-bien, et donnoit quelque terreur aux soldats ennemis qui étoient dans les dehors. Je faisois tirer toutes les nuits, et de temps en temps on brûloit des amorces qui faisoient craindre aux assiégés que ce ne fût le canon. Cette finesse quoique grossière, servoit à quelque chose; car tout le temps qu'on voyoit la vraie ou la feinte fumée de l'amorce, le feu cessoit pour un temps, et c'est toujours gagner que de gagner un moment où l'on ne tire pas (1). Cela est bon en effet, et en outre cela fait plaisir

(1) Cette dissertation est assez oiseuse.

aux soldats. Le canon que j'avois envoyé querir étoit tout-à-fait arrivé (1), et les munitions que j'avois envoyé chercher aussi. On chargeoit à force des grenades, et on eut un tel soin de faire les fusées bonnes, qu'il n'en est pas crevé une seule dans la main des soldats pendant tout le siége. On commença pendant la sixième nuit à en jeter, mais de loin et très-peu.

La septième nuit (du 23 au 24 juin), de Lorges et Fourille avec les Gardes Suisses et un bataillon Suisse des Compagnies franches, entrèrent à la tranchée. Navarre et un bataillon de Royal furent à la gauche, avec Erlach et Saint-Clar, brigadiers. Je fus tenté de faire entreprendre quelque chose, mais nous étions encore trop loin, et je me contentai de faire tout préparer pour que la nuit suivante (du 24 au 25), on pût faire un grand effort. Je commandai au comte d'Ayen et à d'Arsi, tous deux mes aides-de-camp, de faire porter à la tête du travail, chacun à une attaque, toutes les munitions et matériaux qui pouvoient être nécessaires. Je leur donnai un mémoire de ce que je voulois de grenades, sacs à terre, panniers, fascines, haches, tonneaux et autres choses que je crus nécessaires.

(1) Le canon demandé à Wesel arriva le 23 juin.

Il sortit des dehors, sur les quatre heures, devant qu'on ne levât la garde, cinquante hommes tout à découvert, qui vinrent escarmoucher contre la tête du travail. D'abord on crut qu'ils vouloient faire une véritable sortie, et qu'ils seroient bientôt suivis d'autres gens; mais ils se contentèrent d'escarmoucher, et de se faire assommer assez inutilement, car chacun se divertissoit à tirer sur eux. A mesure qu'on en blessoit, ils les emportoient et revenoient toujours à leur bizarre poste. Cela dura une heure, et tout d'un coup ils prirent tous leur course, et se jetèrent avec une manière de terreur dans leur contrescarpe. On n'a pu comprendre ce qu'ils vouloient faire. Des cinquante, il y en eut dix-sept ou dix-huit tués ou blessés qu'ils emportèrent.

Je commandai des travailleurs, et je dis à d'Ayen et à d'Arsi de ne rien épargner, pour faire que tout ce que j'avois mis dans mon mémoire fût porté dans le lieu où je l'avois ordonné. Je leur dis de porter de l'argent, qui sert fort à avancer toutes choses. Les régimens qui devoient monter la garde à la tranchée étant nommés, je me servis de mon autorité pour faire changer les rangs, et je commandai à deux bataillons de mon régiment du Roi de se tenir prêts pour le 24, et aux deux du régi-

ment Dauphin. Je fis tout ce que je crus nécessaire pour faire réussir ce que je voulois entreprendre. Je fis tirer en salve tout le jour nos batteries, pour tâcher d'ébouler la terre des parapets et rompre les palissades de la contrescarpe. Il ne se passa rien de nouveau au-dehors qui mérite la peine d'être dit.

L'heure étant venue, je fis monter la huitième garde de la tranchée. Le duc de Montmouth et Montal étoient de garde avec Montberon et Hautefeuille, brigadiers. Je fis marcher à l'attaque des Gardes avec les deux bataillons de mon régiment, cent Mousquetaires de ma première compagnie, et à celle de la gauche autant de la seconde. J'envoyai des compagnies de grenadiers de mon régiment à la droite, et une autre avec celle du Dauphin à la gauche. J'avois commandé six cents travailleurs de plus qu'à l'ordinaire de plusieurs autres régimens. La garde se monta à l'ordinaire; et comme la nuit approchoit, il me prit un scrupule qu'il n'y eût pas assez de gens à l'attaque de la droite où devoit être l'effort; car celle de la gauche ne devoit, suivant mon ordre, que tenter peu de chose pour donner facilité à l'autre de réussir, et pour faire un logement sur la contrescarpe, si on y trouvoit facilité. Je fis marcher dès le soir (du 24), un troisième

bataillon de mon régiment, pour garnir les postes que je croyois trop foibles. Dans le temps de l'attaque, mon intention étoit de me loger sur la première contrescarpe, depuis l'angle saillant de la demi-lune avancée jusqu'à la rivière, suivant les retours de la contrescarpe et la palissade; observant de ne rien mettre à la pointe, parce que je croyois qu'il y auroit un fourneau que j'étois bien aise de faire sauter inutilement; d'entrer dans la contrescarpe, et de m'en rendre maître; de prendre la demi-lune par la tête et par la gorge, pour l'emporter, et de m'y loger s'il étoit possible: voilà pour l'attaque de la droite. Tous les détachemens furent faits pour cela, et il y eut un corps destiné pour entrer entre la demi-lune et la seconde contrescarpe, pour empêcher les ennemis d'y pouvoir revenir, quand ils en auroient été chassés. A la gauche, j'aurois été bien aise de me loger sur la contrescarpe de la pointe de la corne, mais je ne le voulois pas tenter, à moins qu'on n'y eût trouvé de grandes facilités, et l'ordre que j'avois donné à Montal étoit, d'y envoyer d'abord très-peu de gens pour essayer de faire jouer les fourneaux que je savois qu'il y avoit, et après de se servir de l'effet qu'ils feroient pour nous loger sur la contrescarpe, s'ils nous donnoient plus de faci-

lité que je n'y en voyois. Le canon tira jusqu'à la nuit, et fit un très-grand fracas. Le jour baissant, la nuit étant presque fermée, on demeura en repos, attendant le signal que j'avois donné, auquel il y eut du mal-entendu qui ne nuisit à rien. J'oubliois à dire que la garde fût montée de fort bonne heure, afin qu'on eût le temps de se bien préparer. Je m'étois mis en un lieu, auprès des batteries de Saint-Pierre, où je voyois tout ce qui se passoit. Le silence fut très-grand de part et d'autre, dont je fus très-fâché, voyant bien que les ennemis s'attendoient à être attaqués. Il est impossible qu'on ne voie pas plus de mouvement dans une tranchée, quand on fait des préparatifs comme ceux-là. Les assiégés étoient doux et tranquilles, aussi bien que mes gens qui attendoient le signal. Cela me fit attendre quelque temps plus que je n'aurois fait, pour voir si la nuit avançant davantage, ils ne s'impatienteroient pas. J'attendois que mon frère eût fait commencer une fausse attaque, que je lui avois ordonné de faire du côté de Wick, qui devoit commencer une demi-heure devant l'autre, comme le jour baisseroit, afin d'attirer là quelques gens, et de trouver moins de résistance de mon côté, qui étoit le bon. Les ennemis voyant la nuit s'avancer, commencèrent

à faire feu. Après que je les eus laissé tirer quelque temps, et que je vis que mon frère ne commençoit pas, je crus qu'il ne falloit pas perdre plus de temps, les nuits étant fort courtes. Je fis tirer sept coups de canon qui étoient le signal pour donner. Après qu'il fut fini, tous mes gens sortirent de la tête du travail, qu'on avoit préparé en faisant des sorties et des banquettes, et marchèrent droit à la contrescarpe. Les grenades furent jetées en abondance, et les ennemis répondirent à tous les endroits qu'on attaquoit avec une aussi grande profusion de feu qu'on peut s'imaginer. Cette furie dura environ une demi-heure a la droite, sans que personne fît reculer son ennemi; mais après, notre feu l'emporta sur le leur, et on vit nos grenadiers avancer, pendant que les leurs ne jetoient plus de grenades qu'en se retirant. Tous les officiers firent ce qu'on leur avoit commandé. On entra dans le chemin couvert, et tout ce qu'on y trouva fut tué à coups d'épée. Les ennemis firent plus de résistance à la pointe de la demi-lune qui regarde le marais; nous étions maîtres de la contrescarpe, depuis l'angle saillant jusqu'au rentrant, qu'ils firent encore un grand feu de grenades et de mousqueterie, jusqu'au moment que Montberon commanda à quelques officiers de

mon régiment et à des Mousquetaires, de se jeter dans la palissade : ils le firent si vigoureusement et si à propos, que les ennemis ne purent se retirer, et y furent tous tués à coups d'épée. On poussoit dans ce temps-là l'ennemi avec tant de vigueur à toute l'attaque de la droite, qu'on força la demi-lune avancée, et qu'on poussa les ennemis si avant, qu'il s'en jèta une partie pour entrer dans la ville, et l'autre se retira du côté de la corne, où le régiment Dauphin devoit agir, suivant les momens favorables qu'on trouveroit. Le gouverneur étoit sous la porte de la ville, qui empêchoit les soldats d'y rentrer ; il envoya un officier pour savoir en quel état étoient les choses, qui pensant demander à ses gens ce qui se passoit, trouva que les nôtres occupoient le poste où il les croyoit : ils le prirent et me l'amenèrent ; c'est lui-même qui m'a conté ce détail là. J'étois en grande inquiétude, mais toutefois je voyois que du côté de la droite l'attaque alloit à souhait. Les ennemis firent jouer un grand fourneau dans le temps qu'on se logeoit dans la demi-lune, mais il ne fit pas reculer un pas, et il y eut peu de gens qui en fussent incommodés. On travailla le reste de la nuit à faire les logemens de la demi-lune (1) et de la con-

(1) Louis XIV revient si souvent sur cette demi-lune,

trescarpe, et les communications qui étoient nécessaires. A la gauche, les choses se passèrent d'une autre manière. On fit plus que je n'avois commandé; car nonobstant le feu et la grande résistance des ennemis, on s'opiniâtra à faire quelque chose, et après avoir perdu une furieuse quantité de gens, on fut obligé de quitter le travail qui avoit été fait très-imparfaitement. Ce fut une chose étonnante que le feu que le régiment Dauphin soutint : il y eut plus de trois cents soldats et quarante officiers tués ou blessés, sans que personne se retirât, que quand ils en eurent l'ordre. A l'attaque de mon régiment, il y eut bien jusqu'au jour deux cents soldats tués et trois cent trente de blessés, et cinquante-trois officiers tués ou blessés. Comme on m'eut rendu compte de l'état des choses, et après avoir vu ce qui me fut possible à la pointe du jour, j'envoyai ordre au quatrième bataillon de mon régiment de marcher à l'attaque des Gardes, où étoit mon régiment, et à celui de Bretagne d'aller à la tranchée du côté de Picardie (1) où étoit Dauphin. Mes gens étoient

---

et paroît y attacher tant d'importance, qu'on croit qu'il s'en est peu fallu qu'il n'assurât, comme le marquis de Marscarille des *Précieuses ridicules*, que *c'étoit une lune toute entière*.

(1) Il est bon d'observer que Louis continue à désigner

fort fatigués, et j'appréhendois l'effort que les ennemis pourroient faire, le jour étant tout-à-fait venu. Nos logemens étoient faits, mais ils n'étoient pas bien assurés, et nos communications n'étoient pas bien libres. La quantité de grenades qu'on avoit jetées me fit croire qu'on en pourroit manquer : j'envoyai au parc de l'artillerie querir toutes celles qui seroient chargées, et voyant que la consommation en étoit fort grande, j'en envoyai querir à Maseick, qui étoient toutes chargées, afin de donner le temps de préparer celles que j'avois dans le parc : on ne s'attendoit pas qu'elles allassent si vîte, et pour moi, qui crois que c'est la chose la plus utile qu'on puisse avoir à un siége considérable, je n'étois pas en repos que je ne susse qu'il y en avoit toujours quatre mille dans la tranchée à la tête du travail, ou à une batterie où j'avois fait avancer mon petit parc; car au commencement il étoit à la queue de la tranchée. J'ai fait à ce siége ce qu'on n'avoit pas vu à ceux que j'avois faits auparavant; j'avois tous les jours, depuis que nous avons été avancés, trois cents grenadiers dans

les attaques, par le nom des corps qui ouvrirent primitivement la tranchée : ce furent les Gardes Françaises et Picardie.

la tranchée et à la tête du travail, qui m'ont paru faire des merveilles, et être très-utiles quand l'occasion s'en est présentée. Les compagnies de grenadiers des régimens ne suffisoient pas, mais j'en trouvois tant que je voulois, en leur donnant plus qu'on n'a accoutumé de leur donner; mon seul régiment en fournit jusqu'à cinq cents, et j'envoyois toujours des officiers avec ceux que je commandois pour les attaques. Après avoir vu l'état des choses du côté des lignes, et le bivac étant levé, j'allai encore vers la tranchée, où je demeurai jusqu'à huit heures du matin.

En même temps que nous emportâmes la demi-lune, la fausse attaque de Wick réussit mieux qu'on n'osoit espérer. Mon frère ayant commandé qu'on attaquât, suivant que je l'avois ordonné, le régiment d'Anjou qui étoit commandé pour cela, s'avança à l'entrée de la nuit. Les gens détachés entrèrent dans la contrescarpe, passèrent le fossé de la demi-lune, montèrent et s'en rendirent maîtres. Nous y perdîmes peu de gens, et on y tua ou prit tout ce que les ennemis avoient dans les dehors. De Lorges, Vaubrun et le chevalier de Lorraine, se trouvèrent à tout ce que l'on fit de ce coté-là. Mon frère donna très-bien les ordres nécessaires. Le jour étant venu, il com-

manda, suivant ce que je lui avois dit, que l'on se retirât : cela finit de la sorte de ce côté-là, et il ne resta de cette attaque que le plaisir qu'eurent ceux qui y avoient bien fait leur devoir.

Les choses étoient tranquilles du côté de la tranchée, et je mis ordre à tout le mieux que je pus. On travailla cependant à mettre les logemens et les communications en bon état. J'avois commandé le soir que, si celle du logement de la contrescarpe vers l'eau, n'étoit pas achevée, qu'on la quittât : cela fut fait et les ennemis y revinrent. Cet officier qu'on m'avoit amené pendant l'attaque, m'assura qu'il y avoit une batterie de huit pièces (qui tireroient à la pointe du jour), derrière un cavalier qui verroit nos batteries du côté de Saint-Pierre. Je mandai aux officiers d'artillerie ce que je savois, et leur ordonnai d'essayer de faire taire cette batterie. En peu de temps ils m'obéirent très-bien; car le jour étant venu, les ennemis commencèrent à faire paroître cette batterie; mais ils n'en tirèrent que trois coups de chaque pièce, et mes deux batteries la firent cesser en un moment. J'avois dix-huit pièces qui la voyoient, et il n'y en avoit que huit pour leur répondre. Toutes leurs autres pièces étoient toujours hors d'état

de tirer, hormis quatre qui étoient en un lieu où on ne les pouvoit quasi pas voir. Ils avoient une autre batterie à la gauche qui tiroit, mais qui incommodoit peu; pour la batterie de quatre canons, elle nous incommodoit assez; car lorsqu'elle manquoit la batterie ou la tranchée, elle donnoit dans le camp de la brigade d'Hautefeuille, qui étoit campée à la tête de mon quartier du côté de la ville, et il y avoit même quelques coups qui venoient jusqu'à mon quartier. Après avoir laissé toutes choses en abondance à la tranchée, et avoir prévu ce qu'on peut penser par avance, je m'allai reposer (1).

Quelques heures s'étant passées assez tranquillement, les ennemis firent jouer un fourneau, qui fit sauter quelques-uns de mes gens. Quand ils virent le mouvement que cela avoit fait dans la demi-lune, ils sortirent et renversèrent le peu d'officiers et de soldats qui restoient : ils n'en furent maîtres qu'un moment; car il y eut des officiers de mon régiment, de mes Mousquetaires et quelques soldats, qui remontèrent dans la demi-lune et en chassèrent les ennemis. La Feuillade se trouva là par hasard, qui y fut très-utile pour

(1) Fait historique très-important.

y remettre l'ordre. Le duc de Montmouth marcha en même temps à la tête de mes Mousquetaires, pour couper les ennemis : cela acheva de les renverser, et en très-peu de temps nous reprîmes tout ce que nous tenions, et encore le logement qu'on avoit abandonné à la pointe du jour du côté de la rivière, et il y eut beaucoup de soldats et d'officiers tués ou blessés, et entre autres d'Artagnan, qui étoit capitaine-lieutenant de ma première compagnie de Mousquetaires. Dès que je fus averti de ce qui s'étoit passé, je me levai aussitôt et m'en allai vers la tranchée, pour voir l'état de toutes choses. Je commandai en même temps quatre cents hommes du régiment de mes Gardes Françaises, et quatre cents travailleurs de mes Gardes Françaises et Suisses, que je fis marcher à la tranchée, pour rafraîchir ceux qui n'en pouvoient plus. J'envoyai querir quatre cents travailleurs d'autres régimens, pour m'en pouvoir servir en cas que j'en eusse besoin. J'ordonnai que trois cents hommes de mes Gardes Suisses se tinssent prêts à marcher, et quatre cents hommes du régiment des Vaisseaux, que je fis tenir prêts pour m'en servir à ce que j'aurois jugé à propos. Je fis marcher cent de mes Gardes et de ceux du roi d'Angleterre avec des hallebardes,

pour soutenir la demi-lune, en cas que les ennemis l'eussent encore attaquée. Je voyois qu'il étoit de la dernière importance de soutenir ce que nous avions fait; c'est pourquoi je pris tant de précautions, dont une partie furent inutiles; car voyant l'état des choses, je me contentai de faire entrer les gens détachés des Gardes et les travailleurs dans la tranchée, et de faire porter mes Gardes du Corps dans la demi-lune; je fis rafraîchir la tête de nos logemens de grenadiers nouveaux; et laissant toutes choses en état de bien recevoir les ennemis s'ils y étoient revenus, je fis relever (le 25 juin) la garde de tranchée de meilleure heure qu'à l'ordinaire, parce que mes gens étoient fort fatigués de leur travail et du mauvais temps qu'il faisoit; car il ne s'est pas passé un jour pendant le siége, qu'il n'ait plu en abondance. Je tins tous ceux que j'avois préparés quelque temps sous les armes, à la tête de leur camp ou de mon quartier, pour les prendre en cas de besoin et les mener où ils auroient été nécessaires; mais les ennemis ne firent plus nul effort, le calme revint à la tranchée, et ne fut troublé de trois jours, que par quelques cris, qui faisoient juger que les assiégés avoient envie de tenter quelque chose de nouveau. Je laissai avec la Feuillade qui

montoit de garde à la tranchée, les gens commandés de mon régiment des Gardes qui firent bien leur devoir le lendemain (26), comme je le dirai ci-après. Je mis aussi cent de mes Gardes du côté de Picardie : Vaubrun y fut cette nuit-là; Réveillon et Chaseron, brigadiers y étoient aussi. Ce furent les régimens de Piémont, Bandeville et un bataillon de compagnies franches suisses, qui montèrent la garde avec eux. Du côté de Picardie, la Marine, la Couronne et un bataillon du régiment d'Erlach, et la cavalerie à l'ordinaire. Je retirai le soir le reste de ma première compagnie de Mousquetaires, et je fis revenir aussi le détachement de la seconde qui étoit à la gauche. Il y avoit beaucoup plus de Mousquetaires de la première que je n'en avois commandé, parce qu'Artagnan en voyant beaucoup de blessés, envoya au camp sans ordre, querir la meilleure partie de ceux qui y restoient dans la nuit; et à ce qui se passa le jour ils y firent des merveilles. Le duc de Montmouth s'acquit à leur tête une grande réputation. Tous les jours on venoit prendre les soldats à la queue de la tranchée, pour les mener à l'hôpital, où l'on en prenoit un soin fort grand. C'étoit si bien établi, et toutes choses y étoient en si grande abondance, que

tous les officiers qui furent blessés s'y firent porter. J'envoyois tous les jours savoir en quel état étoient ceux qui avoient été blessés, et voir si on avoit le soin des soldats que j'avois commandé. Il y eut de cette garde de tranchée (du 24 au 25 juin), neuf cents officiers ou soldats tués ou blessés ; et des neuf cents, il y avoit plus de cent vingt officiers et quatre-vingts mousquetaires.

La nuit suivante de l'attaque (du 25 au 26) ne servit qu'à bien accommoder ce qui avoit été fait dans la précipitation d'une attaque, et le désordre d'une grande sortie. On assura les logemens, on fit des communications, et on se mit en état de ne rien appréhender de côté ni d'autre. A la gauche, on ne fit qu'accommoder et faire des banquettes au travail qui avoit été fait, et on avança peu de ce côté-là. Les mineurs travaillèrent toujours au lieu où ils avoient commencé à chercher, dans la demi-lune (1), l'entrée des fourneaux qui y étoient, ou bien à les éventer. Dans le temps qu'ils travailloient, et que l'on faisoit de tous côtés ce que l'on jugeoit nécessaire pour perfectionner notre travail, les ennemis firent

(1) Il est à craindre que le lecteur ne partage pas l'intérêt que cette demi-lune inspirait au roi.

jouer un autre fourneau, qui ne fit de mal qu'à quelques gens qui furent ensevelis dans l'effet qu'il fit; mais les officiers et soldats de mon régiment des Gardes et mes Gardes du Corps firent si bonne mine, que les ennemis n'osèrent sortir quoiqu'ils y fussent préparés. Il se passa, dans ces attaques, plusieurs actions particulières, qui furent très-belles, mais qui me tiendroient trop long-temps à raconter. En général, je suis bien aise de dire que tout le monde y fit tout ce que je pouvois souhaiter. L'on continuoit, aux lignes, de faire le bivac avec autant de soin que le premier jour. J'y fis mettre quatre-vingts maîtres par escadron au lieu de soixante. Plus je voyois que le siége avançoit, plus je me voulois assurer la prise de la place; cela fit que je redoublai mes soins pour que tout allât comme je le desirois. Trois ou quatre jours devant sa reddition, je fis décamper la brigade d'Hautefeuille et un bataillon des Gardes Françaises, qui étoient à la tête de mon quartier, parce que les coups échappés tuoient beaucoup d'hommes et de chevaux. Je fis retirer les Gardes et quelques escadrons dans les fonds, et mis le reste de la brigade à quelques places que je trouvai trop dégarnies, du côté du parc de l'artillerie.

La garde de tranchée fut relevée le 26 juin. Rochefort et le chevalier de Lorraine y entrèrent, ainsi que Desbonnets et la Trousse, brigadiers, avec le régiment d'Anjou et le premier bataillon d'Alsace à la droite et Vermandois avec le second et le troisième bataillons d'Erlach à la gauche. Quoiqu'ils eussent bien envie d'avancer et de faire quelque chose d'éclat, je ne leur commandai que de bien accommoder ce qui n'étoit pas achevé, et de préparer ce qui m'étoit nécessaire pour l'attaque, que j'avois résolu de faire le lendemain, qu'ils avoient bien envie de tenter dès cette nuit (du 26 au 27), qu'ils étoient de garde; mais je ne le jugeai pas à propos. Toute la nuit et le jour d'après se passèrent à travailler, et à faire voiturer tout ce qui étoit nécessaire, pour attaquer l'ouvrage à corne et la seconde contrescarpe. Je chargeai Cavoye et le chevalier de Nogent, de faire assembler ce que je croyois nécessaire pour faire ce que j'avois envie d'entreprendre; mais je n'osois quasi espérer qu'il réussît. Le travail fut mis dans sa perfection, nos fourneaux s'achevèrent, et furent mis en état d'être chargés: on continua tout le jour d'avancer toutes choses.

La garde se releva le 27 à quatre heures. Je fis monter les Gardes Françaises et Suisses à

la gauche avec de Lorges et Rubantel, et Fourille à la droite avec le régiment des Vaisseaux et un bataillon d'Alsace. J'avois continué, depuis l'attaque de la demi-lune, de faire monter de mes Gardes du Corps aux deux attaques. Cette nuit (du 27 au 28), il y en eut à l'ordinaire, et je fis monter la seconde compagnie de mes Mousquetaires du côté où je voulois faire le grand effort, qui étoit celui de l'ouvrage à corne. La Trousse commandoit la garde de cavalerie qui monta ce jour-là à l'ordinaire. Tout n'étoit pas prêt à l'entrée de la nuit, comme je le commandai; cela me fit résoudre à retarder le signal, jusqu'au temps à-peu-près que je vis qu'il ne manquoit plus rien. J'avois fait tous les détachemens ce jour-là; car mon dessein étoit, qu'après que le fourneau auroit joué (qu'on m'assuroit qu'il devoit renverser la contrescarpe), de me loger dans l'effet qu'il feroit (1), de me rendre maître du chemin couvert, de descendre dans le fossé de l'ouvrage à corne, de couper la palissade qui étoit dans le fossé, de monter à l'ouvrage, de rompre la fraise, d'entrer dedans, de couler le long des deux branches, pour gagner un re-

---

(1) C'est-à-dire dans l'entonnoir et les éboulemens de terre que le fourneau devoit produire.

tranchement que les ennemis avoient dedans, et s'il étoit possible de me rendre maître, par une vigueur et une attaque si extraordinaires, de tous les ouvrages de l'ennemi de ce côté-là, et de l'entrée des galeries conduisant aux fourneaux que les ennemis avoient dans les ouvrages que je voulois attaquer. A la gauche, je voulois qu'on se rendît maître de la deuxième contrescarpe : à la droite, le dessein étoit grand, beau et difficile. Je choisis les Gardes Françaises et Suisses, de mes Gardes du Corps et une compagnie de mes Mousquetaires pour l'exécuter. A la droite, ce furent les régimens que j'ai dit ci-dessus avec cent de mes gardes. Je fis faire double détachement, tant de gens commandés que de travailleurs, pour être assuré que les efforts des ennemis et les fourneaux qu'ils feroient jouer, n'empêchassent pas que mon dessein réussît. Il étoit difficile à exécuter, et je le voyois tel ; c'est pourquoi je prenois toutes les précautions dont je pouvois m'aviser ; mes gens pouvoient être repoussés, la résistance des ennemis les pouvoit étonner ; et quoique j'eusse choisi les troupes en qui je me fiois le plus, il arrive quelquefois des choses qui rebutent les meilleurs soldats. Les derniers détachemens m'auroient servi, s'il en eût été besoin. Quand les choses vont bien, on

en renforce les postes, et l'on trouve dans la tranchée le même nombre de gens qu'il y auroit autrement; mais il y en a davantage qui sont en état d'exécuter sur-le-champ ce que l'on peut commander. Toutes choses étant ainsi réglées, je commandai à tous les officiers de bien reconnoître tous les postes qu'ils devoient attaquer, et les chemins par où chacun devoit passer, afin d'éviter l'embarras qui est inséparable de l'obscurité et du désordre que fait naître une attaque de nuit. J'avois commandé au régiment de mes Gardes Françaises d'attaquer la tête de l'ouvrage à corne, et d'embrasser tout le travail; à ma seconde compagnie de Mousquetaires, de couler le long de la gauche (à notre égard) de l'ouvrage, pour prendre le derrière du retranchement, et s'ils ne le pouvoient, d'attaquer par la pointe du demi-bastion du même côté, et de couler le long du parapet, pour essayer de même de prendre le flanc ou les derrières des ennemis. J'avois destiné mes Gardes Suisses pour faire comme une fausse attaque à la contrescarpe, sur notre gauche, pour détourner une partie du feu des ennemis, et les empêcher de pouvoir, par ce côté-là, venir à l'ouvrage que je voulois emporter. J'avois destiné mes Gardes du Corps, pour soutenir ceux qui fai-

soient l'attaque à main droite. Les régimens des Vaisseaux et d'Alsace ne devoient que se loger sur la seconde contrescarpe, s'y bien établir, et joindre des logemens que nous avions, que je voulois qu'on assurât davantage.

Toutes choses étant prêtes, de Lorges et Fourille me le firent savoir. Je fis faire le signal à environ dix heures et demie du soir, après que les deux batteries de Saint-Pierre eurent fait une salve, qui marquoit qu'il falloit faire sauter le fourneau, et ensuite donner. On mit le feu au fourneau, et un demi-quart d'heure après il fit son effet, qui fut médiocre et tout inutile : il ne laissa pas d'étonner les ennemis. On donna dans le moment, et l'on exécuta si bien ce que j'avois ordonné, que l'on vint à la palissade de la contrescarpe pour entrer dans le chemin couvert, que la palissade du fond du fossé fut coupée, et les fraises arrachées. On entra dans l'ouvrage partout en même temps, on poussa les ennemis dans leurs retranchemens, on y entra avec eux, on se rendit maître de l'entrée des mines, on prit les mineurs, et on poussa les ennemis qui s'étoient retirés de bonne heure, jusqu'à la barrière de la demi-lune qui couvre la porte de Tongre. Dans le temps qu'on faisoit cette attaque, les ennemis firent jouer leurs four-

neaux sur leur contrescarpe, qui firent peu de mal, les troupes les ayant déjà laissés derrière elles. Ils jetèrent aussi dans ce temps des bombes et des grenades qui firent un feu surprenant, plus beau et plus grand qu'un feu qu'on auroit fait à plaisir. Il n'y eut personne de blessé, et ces fourneaux ne firent que faire horreur par leur grand bruit, à ceux qui n'étoient pas assez près pour connoître dans le moment, qu'ils n'avoient pas tué et grillé tous ceux qui étoient à cette attaque. Les gardes et les Mousquetaires firent des merveilles, et plus que je n'osois espérer. Les Suisses firent très-bien leur devoir, et amusèrent très-longtemps les ennemis, en soutenant un très-grand feu, et en faisant feu de leur côté toute la nuit. A la droite, le logement fut fait le plus beau du monde. Cette nuit se passa à merveille. Quelques momens avant le jour, de Lorge me manda le bon état des choses, et me pria de lui envoyer de l'infanterie, pour garnir la tranchée qui étoit abandonnée, par le grand nombre de gens qu'il falloit pour garnir tous les postes qu'on avoit pris. Je fis aussitôt marcher tous les bivacs de mon régiment, je fis prendre les armes à mondit régiment, à Picardie et à la Couronne, que je fis marcher droit à la tranchée ; et afin que le bivac ne fût

pas dégarni, je fis monter à cheval le reste de la cavalerie, qui occupa les postes que l'infanterie avoit quittés pour aller à la tranchée.

Le jour avançant, on fit retirer les Suisses de leur faux logement, et on les mit dans les logemens qui avoient été faits dans le chemin couvert, et le reste dans le fossé et sur la berme de la corne. On s'étoit encore logé dans toute la face de l'ouvrage, dans le retranchement des ennemis, et on avoit commencé un logement dans le parapet de la corne, pour aller joindre le logement que le régiment des Vaisseaux avoit fait sur la contrescarpe. Les mineurs ennemis étant pris, on leur dit que s'ils ne montroient tous les fourneaux, qu'il n'y avoit point de quartier pour eux; de sorte que les ayant tous fait voir, on y alla et on ôta des mèches qui en auroient pu faire sauter une partie dans peu de temps : on en trouva dix-huit qui étoient tous chargés. Après qu'on se fut établi, le feu prit dans un camp qui étoit dans l'ouvrage : la flamme fut si grande, que l'on courut pour voir ce que c'étoit. Le jour augmenta, et fit voir ce qu'on avoit fait en trois heures de nuit qui étoit surprenant. Les postes furent bien garnis à toutes les attaques, les bataillons dans la tranchée, mes gens fort fiers et mes ennemis abattus. J'oubliois à dire que je fis porter des

fascines par la cavalerie qui étoit de garde, à la tranchée et à la batterie, appréhendant que ce que j'en avois fait avancer, ne fût pas suffisant. Voyant toutes choses en sûreté du côté de la tranchée, je m'en allai aux lignes que je trouvai bien garnies. L'heure de lever le bivac étant venue, les troupes rentrèrent dans le camp. J'envoyai des travailleurs frais à la tranchée, qui eurent de l'occupation tout le jour. Mes batteries commencèrent à tirer, et tout le jour tout se passa à l'ordinaire. Je faisois sans cesse voiturer des grenades, et tout ce qui étoit nécessaire. J'oubliois de dire, qu'il y eut des ennemis qui rentrèrent dans la ville par une brèche que mon canon y avoit faite. On mena l'attaque si brusquement, que les ennemis ne se servirent de rien de ce qu'ils avoient préparé pour se défendre. Leurs fourneaux et leurs fougasses furent inutiles, ainsi que leurs caponnières et leurs retranchemens.

L'heure de relever la tranchée étant venue le 28 juin, le duc de Montmouth et Montal y entrèrent, avec les régimens de Picardie et Royal, dans la corne, et Navarre avec le Dauphin. Erlach et Monclar étoient les brigadiers. La nuit du 28 au 29, on avança un travail dans la corne, qui fut assez près du vieux chemin couvert, et l'on perça des trous, pour

aller à la rencontre des travaux sous terre, que les ennemis pouvoient faire, car quoiqu'on eût pris de leurs mineurs, il leur en restoit encore un grand nombre. On assura les logemens de la droite et des deux côtés ; on fit tout ce que l'on vouloit le plus aisément du monde, car on ne tira quasi pas, et les assiégés ne faisoient que jeter quelques grenades de dessus le rempart dans le fossé, où nous n'avions personne. Ils avoient allumé des feux sur leurs murailles, mais ils étoient dans un abattement extraordinaire. Le soir, environ à une heure de nuit, ils firent jouer deux fourneaux, à leur contrescarpe à notre gauche, sans qu'il y eût personne auprès. Ils paroissoient troublés, et la dernière attaque avoit achevé de les démonter. On avança cette nuit, du côté des gardes, un logement sur la deuxième contrescarpe qui est devant la demi-lune, qui couvre un angle que fait le rempart. Je fis avancer en même temps une batterie sur la première contrescarpe, pour essayer de démonter des pièces qui nous incommodoient; elle ne put être achevée à la pointe du jour, et on l'avança le plus que l'on put, pour qu'elle tirât le lendemain sans faute. Le jour se passa, sans qu'on vît rien de ce qu'on pouvoit juger que les ennemis feroient.

Le soir du 29 juin on releva la garde. La

Feuillade reprit l'attaque des gardes avec mon régiment. Montberon étoit de jour. Vaubrun fut à la corne avec les régimens de Piémont, Bandeville et la Couronne. Il y avoit toujours de mes Gardes du Corps de chaque côté. J'avois ordonné à la Feuillade de se rendre maître de la petite demi-lune que nous avions à notre droite, et de faire un logement sur la contrescarpe de la face droite de la demi-lune de Tongre. Vaubrun devoit se loger sur la contrescarpe de la même demi-lune, à gauche, et faire une belle communication avec la corne, et dans la corne (1) tirer une ligne sur le bord du fossé, d'où on pût commencer trois descentes dans ledit fossé, qui n'est pas mauvais en cet endroit là. Après que j'eus bien expliqué mes intentions, je me retirai à un lieu où je voyois assez bien ce qui se passoit. La Feuillade devoit essayer de faire passer deux sergens et quelques soldats, par deux ponts qui étoient à la gorge de la petite demi-lune, pour communiquer avec les autres dehors. Ceux qui y devoient aller, avoient ordre d'entrer s'ils ne trouvoient point de résistance; car on se doutoit qu'elle étoit abandonnée, les ennemis ne tirant et ne jetant des grenades que du rempart. Ils

(1) Voilà bien des cornes.

avoient donné ordre de lever les ponts sur eux, ou d'ôter des planches. On devoit travailler en même temps à combler le fossé, et l'on avoit percé nos logemens pour faire des passages aisés pour nos matériaux et pour que les fascines passassent plus facilement. Le fossé de cette demi-lune avoit sept ou huit piés d'eau.

La nuit du 29 au 30 étant venue, on commença à faire ce que j'avois ordonné. Les gens qui allèrent aux ponts ne purent passer, parce qu'ils étoient rompus; mais on entra dans la demi-lune par la pointe, et le fossé fut comblé en peu de temps. Les logemens des deux côtés de la contrescarpe furent faits de bonne heure, et la communication et la ligne sur le bord du fossé. Les ennemis ne tiroient que du rempart, et ils en jetoient beaucoup de grenades qui ne faisoient de mal à personne, car il n'alla dans toute la nuit dans le fossé, que quelques gens que Vaubrun envoya dans celui qui est vis-à-vis de la corne. Ils faisoient un grand feu de grenades de la demi-lune de Tongre, pendant qu'on se logeoit sur la contrescarpe; mais elles tomboient dans le fossé et ne faisoient mal à personne. J'avois dit à la Feuillade de me mander à tout moment ce qui se passoit. Mes aides-de-camp alloient sans cesse aux attaques pour m'en apporter des nouvelles. Voyant qu'à

minuit ce que j'avois commandé étoit fait, je mandai à la Feuillade de faire un logement dans le chemin couvert de la demi-lune de Tongre, et de me mander promptement ce qu'il y auroit fait. Il mit si peu de temps à exécuter ce que je lui avois mandé, que je crus que l'on devoit, dès cette nuit-là, attacher le mineur à la demi-lune. Je le mandai à la Feuillade, et j'envoyai querir aussitôt les mineurs. En les attendant, la Feuillade voulut voir lui-même seul, ce qui pouvoit se faire, et pour cela il descendit dans le fossé, et essuya le plus grand feu de grenades qu'on puisse s'imaginer. Les ennemis ne tiroient point de mousquet de ce côté-là, mais les grenades tomboient en abondance. Il me manda qu'on pouvoit attacher les mineurs : ils arrivèrent, et je mandai qu'on ne perdît pas de temps pour qu'ils fussent logés au jour. Les descentes furent faites, deux galeries bien avancées dans le fossé, et les deux mineurs à couvert en très-peu de temps. La batterie qu'on avoit commencée s'acheva, et on y ajouta quelques embrâsures qui voyoient sur la gauche, parce qu'on avoit cru que les ennemis faisoient une batterie qui auroit battu la mienne en écharpe. Le jour étant venu, la mienne commença à tirer. Toute la nuit j'avois fait tirer en salve de toutes les autres batteries

dans la ville, où on entendoit un fracas épouvantable dans les toits des maisons, avec des cris qu'on faisoit de temps en temps. Les logemens s'assurèrent, et on travailla avec tant de diligence, qu'à deux heures de jour nous étions en toute sûreté à la tête du travail.

Après avoir laissé toutes choses à souhait, je m'en allai reposer; mais ce ne fut pas pour long-temps, car une heure après, le 30 juin à six heures et demie du matin, les ennemis battirent une chamade, et dirent qu'ils se vouloient rendre. Le comte de Marsan, qui étoit mon aide-de-camp, et qui étoit de jour à la tranchée, me vint éveiller pour m'apprendre cette nouvelle qui me donna un plaisir sensible. On m'amena aussitôt un officier de la part du gouverneur, pour savoir si je voulois qu'on me donnât des otages; je commandai qu'on en fît passer de part et d'autre, et on me proposa une capitulation, de laquelle je passai beaucoup d'articles et en refusai quelques-uns. Elle fut conclue en peu de temps, et il n'y eut rien qui ne fût dans celles qu'on fait d'ordinaire. Je fis prendre deux portes dès le même jour, l'une à Maestricht et l'autre du côté de Wick. Je donnai à la garnison un jour entier pour se préparer à sortir. Dans le temps même que j'étois maître des portes, je ne lais-

sai pas de faire continuer le bivac aux lignes, et de les garder comme on avoit fait pendant le siége.

Je vis sortir la garnison le 2 juillet, jour qui avoit été marqué. Je la fis conduire à Bois-le-Duc : elle étoit composée de trois mille hommes de pié et mille hommes de cavalerie, sans les blessés qui demeurèrent dans la ville et ceux qui étoient à leurs bagages. Le tout pouvoit aller à six mille hommes de pié; car on a vu des lettres par lesquelles il paroît, qu'ils ont eu dans la place cent quatre-vingts officiers tués ou blessés, et dix-neuf cents soldats. Il n'y en a pas eu tant dans mon armée; car je crois que le nombre des morts ou des blessés ne va qu'à quinze ou seize cents hommes en tout. Le jour que la garnison sortit, les gardes prirent les postes à l'ordinaire; et dans le temps que la garnison ennemie sortoit par une porte, je fis entrer par une autre celle que j'y voulois mettre, qui étoit composée de dix bataillons et de six escadrons (1). On a trouvé les magasins de munitions de guerre et les magasins de vivres garnis en abondance, de tout ce qui

---

(1) Le comte d'Estrades, alors gouverneur de Wesel, fut nommé gouverneur de Maestricht, où il arriva le 5 juillet.

pouvoit servir à la défense de la place. Dans le temps que la garnison sortit, je mis quatre mille chevaux en bataille, et dans le même temps, je fis travailler à raser les lignes de contrevallation et de circonvallation. Je fis cesser toutes les gardes, hormis les ordinaires du camp, et je commandai à tous les officiers d'avoir un soin tout particulier de leurs soldats, qui sont, à ce que je crois, les meilleurs qu'il y ait dans le monde.

GARDES DE LA TRANCHÉE DEVANT MAESTRICHT.

PREMIER TOUR.

A gauche.		A droite.	
Le 17 juin.	bataillons.	*Le 17 juin.*	bataillons.
Picardie...........	1	Gardes Françaises..	2
Royal.............	2	Gardes Suisses.....	1
Le 18.		*Le 18.*	
Piémont..........	1	Navarre...........	1
Dauphin..........	2	Du Roi, 3e bataillon.	1
		La Couronne......	2
Le 19.		*Le 19.*	
Du Roi, 1er, 2e et 4e bataillons......	3	La Marine.........	1
		Anjou.............	2

Le 20.

bataillons.

Les Vaisseaux..... 2

Suisses, Compagn. franches, 1er bat. 1

Le 21.

Erlach............ 3

Le 20.

bataillons.

Bandeville......... 1

Alsace............ 2

Le 21.

Bretagne.......... 1

Fusiliers, 1er bat... 1

Suisses, Compagn. franches, 2e bat. 1

SECOND TOUR.

A gauche.

Le 22 juin.

Picardie........... 1

Royal, 1er bataillon. 1

Le 23.

Navarre........... 1

Royal, 2e bataillon. 1

Le 24.

Dauphin.......... 2

Il fut fourni à Dauphin trois cents travailleurs par Bandeville, la Couronne,

A droite.

Le 22 juin.

Gardes Françaises.. 2

Le 23.

Gardes Suisses.... 1

Suisses, Compagn. franches, 1er bat. 1

Le 24.

Du Roi........... 4

Les trois premiers bataillons montèrent ensemble à la tranchée, et le

et Bretagne; et après la garde montée, Bretagne fut commandé pour aller soutenir.

	bataillons.
Bretagne.........	1

Le 25.

La Marine........	1
La Couronne	1
Erlach, 1er bataillon.	1

Le 26.

Vermandois.......	1
Erlach, 2e et 3e bat.	2

quatrième eut ordre la nuit pour marcher à l'attaque.

	bataillons.

Le 25.

Piémont..........	1
Bandeville........	1
Suisses, Compagn. franches, 2e bat.	1

Le 26.

Anjou.............	2
Alsace, 1er bataillon.	1

TROISIÈME TOUR.

A gauche.

Le 27 juin.

Gardes Françaises..	2
Gardes Suisses.....	1

Picardie et quatre cents hommes du Roi, qui étoient au bivac à la tête des camps, marchèrent au point du jour pour soutenir, et Picardie resta à la tranchée pour continuer sa garde.

A droite.

Le 27 juin.

Les Vaisseaux.....	2
Alsace, 2e bataillon.	1

Le 28.	bataillons	*Le 28.*	bataillons.
Picardie	1	Navarre	1
Royal	2	Dauphin	2
Le 29.		*Le 29.*	
Piémont	1	Du Roi	3
Bandeville	1		
La Couronne	1		

Je résolus de demeurer quelques jours dans le camp (devant Maestricht), pour achever de raser les lignes et la tranchée : je commandai beaucoup de monde pour cela. Je fis voiturer de l'artillerie et des munitions dans la place, et réparer ce que nous avions gâté dans les travaux, en les prenant. J'entrai dans ce temps-là dans la ville. Je visitai les fortifications de Maestricht et de Wick par-dedans et par-dehors, et trouvai que les ennemis pouvoient encore tenir quelque temps, et faire des retranchemens qui m'auroient arrêté quelques jours. Ils en avoient commencé, mais qui étoient mal entendus, et dans des lieux où ils ne pouvoient pas servir à grand'chose. La plus grande faute qu'ils firent, ce fut de ne pas rester à Wick ; car en brûlant une arche du pont, qui est fait de bois exprès, ils m'auroient obligé à faire encore un siége qui auroit été assez considérable ; car auparavant que j'eusse

passé la rivière, avec mes troupes et l'artillerie nécessaire pour les attaques, il se seroit passé assez de temps.

Après que tout fut rasé et que j'eus donné ordre à toutes choses, je marchai avec toutes les troupes qui me restoient sur la Meuse, auprès de Viset (1), pour donner du repos à l'armée qui en avoit besoin, car les fatigues avoient été assez grandes et les travaux assez continuels. Je renvoyai à M. de Turenne une partie des troupes qu'il m'avoit envoyées, et je fis marcher mon frère avec ce qui étoit à son quartier, pour me venir joindre au camp où j'allois et pour passer la rivière. Je fis aussi marcher à Tongre de la cavalerie, de l'infanterie et du canon, que je crus qu'il étoit bon d'envoyer en Flandre. Il ne me restoit dans l'armée, après tous les détachemens, que dix-huit bataillons, la Gendarmerie, et les brigades de cavalerie de Monclar, la Feuillée, Saint-Clar, Montauban et Cateux : ces deux dernières étoient venues de l'armée que commandoit M. le Prince. Je les fis marcher deux jours après, avec celle de Saint-Clar et les dragons, du côté du Brabant. Je lui mandai de venir

(1) Le 5 juillet le roi campa sur la rive gauche de la Meuse à Naye, petit village entre Viset et Maestricht.

avec une autre brigade de la cavalerie de son armée. Après avoir demeuré quelques jours dans le même poste (1), je marchai suivant le projet que j'avois fait pour me rendre sur la Moselle, dans l'électorat de Trèves, où j'avois résolu de loger ma cavalerie, dans le temps que je pourrois connoître le parti que prendroit l'Empereur qui disoit partout, qu'il devoit marcher avec une armée considérable jusqu'à Egra, pour après l'envoyer dans l'Empire. J'avois pourvu à tout ce qui pouvoit arriver : je ne craignois rien en Hollande, ayant assuré toutes choses par les troupes que j'y laissois. Je me mettois en état, en Flandre, par celles que j'y envoyois, de ne rien appréhender, et je donnois jalousie par la marche de M. le Prince du côté du Brabant. Je donnai en même temps pouvoir à M. le maréchal d'Humières, d'assembler un corps en Flandre, des troupes que je marquai qu'on pouvoit sortir des garnisons.

Cette disposition étant faite, je marchai par

(1) Au camp de Naye. Le roi en partit le 12 juillet et campa à Warem, le 13 à Neuville, sur la Mehaigne et le 14 à Chatele, près de Charleroi, après avoir traversé la Sambre. Le 15 Louis XIV alla à Rocroi, le 16 à Rétel, le 19 à Grandpré, terre appartenant à la maison de Joyeuse, le 20 à Verdun, le 21 à Malatour ou Mars-la-Tour, et le 22 à Thionville.

deux endroits, à cause de la difficulté que ceux que j'avois envoyé reconnoître les chemins, m'avoient rapporté que je trouverois dans le pays où je voulois passer. Je pris le chemin de la chaussée avec la Gendarmerie, l'artillerie et les troupes qui devoient aller en Flandre, et je fis marcher l'infanterie, les deux brigades de cavalerie qui me restoient et les bagages de l'armée par le pays de Limbourg et par le Luxembourg, pour se rendre aux environs de Trèves, où ils recevroient ordre de ce qu'il y auroit à faire. Après avoir conduit les troupes de Flandre jusqu'auprès de Charleroi, je m'avançai avec la Gendarmerie et la laissai à Marienbourg, et je pris cinq cents chevaux pour venir avec moi jusqu'à Thionville. Je passai par la Champagne, et je fis marcher le gros de la Gendarmerie par Mezières et puis par le Luxembourg, pour rejoindre l'armée; elle arriva à Grewenmackeren (1), quelques jours après que je fus à Thionville. J'envoyai des ordres à Rochefort qui la commandoit, de faire descendre par la Moselle, dans des bateaux, un bataillon pour l'envoyer garder un pont que j'avois sur le Rhin à Andernach, pour avoir communication avec M. de Turenne.

---

(1) Près de Trèves.

J'avois donné ordre qu'on fît un autre pont à Philisbourg, pour avoir la liberté d'aller ou d'envoyer de tous côtés, où je croirois qu'il seroit nécessaire. Je logeai une partie de ma cavalerie dans le pays de Trèves du côté de la Moselle, et l'autre je la fis passer pour loger de l'autre côté de la rivière. Je fis marcher l'infanterie avec mille chevaux pour me joindre, et après je marchai à Nanci (1), où je fis travailler les troupes aux fortifications que j'ai jugé nécessaire de refaire à cette importante place (2). Après avoir fait travailler mes troupes à ces fortifications, je résolus de les employer à quelque chose de plus utile. Je fis un détachement sous le commandement de Rochefort, que j'envoyai attaquer Trèves (3), et

(1) Le roi partit de Thionville le 30 juillet, pour venir à Metz, d'où il se rendit le 31 à Nanci. Les amateurs d'anecdotes apprendront avec plaisir, que ce fut dans cette ville que Louis XIV, (devenu chauve de bonne heure puisqu'il n'avait que trente-cinq ans,) prit perruque dans les premiers jours d'août. Quelques recherches qu'on ait faites sur un événement aussi important à leurs yeux, on n'a pu en trouver la date précise. *Voyez* les lettres historiques de Pellisson, tome 1, page 395.

(2) Le duc de Lorraine, Charles IV, ayant été forcé d'abandonner ses Etats, Louis XIV y agit en maître.

(3) Trèves investi le 26 août par M. de Fourille, attaqué le 31 suivant, se rendit le 8 septembre.

moi je marchai avec le reste du côté de l'Alsace (1), pour me délivrer de quelques contraintes, que des villes qui se disoient indépendantes et impériales, me donnoient, et du préjudice qu'elles m'auroient pu faire dans la suite.

Je fis passer les montagnes à mes troupes, et je les suivis. Comme j'avois, sans difficulté, le droit de protection sur lesdites villes, je pouvois y mettre des troupes toutes les fois que je voulois : il y en avoit qui n'étoient pas bien obéissantes, sur-tout Colmar qui se croyoit considérable, et paroissoit trop fière pour avoir affaire à un homme comme moi. Je crus qu'il falloit se servir d'un stratagême, pour sauver la vie à quelques-uns de mes officiers et soldats. J'envoyai lui dire (2), que je

---

(1) Le roi partit de Nanci le 24 août pour Lunéville, d'où il alla le 25 à Raon, le 26 à Saint-Diey, le 27 à Sainte-Marie-aux-Mines, le 29 à Rappoltsweiler, le 30 à Brisach.

(2) Ce fut le marquis de Louvois qui alla en personne arranger la soumission des dix villes libres et impériales d'Alsace qui, depuis ce moment, firent réellement partie du territoire français, par l'abrogation des priviléges que leur avoit conservés le traité de Westphalie en 1648. Parmi ces places Colmar et Schelestat avoient seules de l'importance ; les autres ne sont que des bicoques. Le

voulois y aller, et j'y fis entrer mon régiment des Gardes Françaises et Suisses, le 28 août: ils se mirent en bataille dans les places; on déclara aux habitans, que je voulois faire raser leurs murailles et conduire leurs canons à Brisach (1). Ils furent fort surpris, et tout ce que j'avois ordonné fut exécuté. Schélestat s'étoit soumis aussi, et pendant quelques jours que je fus à Brisach (2), toutes les autres villes en firent de même. Après que j'eus mis toutes les choses en Alsace, en l'état où je les voulois, je revins à Nanci (3), où je reçus la nouvelle de la prise de Trèves, qui étoit fort utile dans cette conjoncture.

Je me mis ensuite en marche (4), et traver-

---

roi ne daigna pas entrer dans ces villes, dont il fit démolir en partie les fortifications, notamment celles de Colmar.

(1) Il est question du Vieux-Brisach, situé à la droite du Rhin et qui appartenait à la France. Ce n'est que depuis qu'on fit fortifier le Nouveau-Brisach sur la rive gauche du fleuve.

(2) Du 30 août qu'il y arriva, au 2 Septembre qu'il en partit.

(3) Le 2 septembre le roi alla du Vieux-Brisach à Rappoltsweiler, le 30 à Sainte-Marie-aux-Mines, le 4 à Saint-Diey, le 6 à Raon, le 7 à Lunéville et le 8 à Nanci.

(4) Le 30 septembre Louis alla de Nanci à Toul, le 1er octobre à Saint-Mihel, le 2 à Beauzée, le 3 à Sainte-Ménéhould, le 4 à Notre-Dame de l'Épine, le 5 à Silleri, le 7 à Cormici et le 8 à Laon.

sai la Champagne avec mes troupes, pour aller en Flandre; mais comme la saison étoit avancée, et que les Espagnols n'avoient pas encore déclaré la guerre ouvertement, je me contentai de les envoyer au prince de Condé qui commandoit en Flandre; et moi, je revins à Saint-Germain (1), pour être en état de travailler avec plus d'application à tout ce que je croyois d'avantageux pour l'Etat, en faisant des traités d'alliance, excitant des princes, et préparant les choses pour recommencer une campagne heureuse en 1674. Mon armée d'Allemagne étoit pour lors sur la rive gauche du Mein, vers Aschaffembourg et Rotenbourg; et celle de Flandre vers Oudenarde et Ath. Le prince d'Orange vint sur le Rhin, attaqua Bonn (2), et comme cette place n'étoit pas fortifiée, il l'emporta. Il avoit ramassé pour ce siége le plus de troupes qu'il avoit pu, et quoique ce fût peu de chose, mes ennemis

(1) Le 10 octobre Louis alla de Laon à Soissons, le 11 à Villers-Cotterets, le 12 à Dammartin et le 13 à Saint-Germain.

(2) Cette place investie le 3 novembre, attaquée la nuit suivante, capitula le 12. Le prince d'Orange s'étoit réuni pour attaquer Bonn à l'armée de l'Empereur, commandée par le comte de Montecuculi, qui étoit échappé au maréchal de Turenne.

furent très-contens d'avoir terminé heureusement cette expédition. Les Espagnols me déclarèrent la guerre dans ce temps-là (1), et je songeai à faire sur eux des progrès qui seroient plus avantageux à l'Etat, que ceux que j'avois faits jusqu'à ce temps-là. Je finis donc cette année, ne me reprochant rien, et ne croyant avoir manqué aucune occasion de celles qui s'étoient présentées favorables, pour assurer et étendre les limites de mon royaume, et avec grande envie de surpasser à l'avenir tout ce que j'avois fait de beau par le passé.

---

(1) Le 15 octobre 1673 : la France la leur déclara elle-même le 19.

PIÈCES ET LETTRES DE LOUIS XIV,

RELATIVES A LA CAMPAGNE DE 1673.

PROJET d'arrangemens pour le siége de Maestricht en 1673 (1), et pour donner le change aux ennemis (2).

FORMER trois corps de troupes.

Premier corps.

Bataillons, 28, dont huit de garnisons.

Escadrons, 50, de l'armée et des dragons des places.

(1) Ce projet ne souffrit guère d'autre changement, que du retard dans les époques d'abord fixées pour son exécution.

(2) Louis XIV avoit joint ici divers états nominatifs de troupes, très longs, et qu'on a supprimés comme inutiles, mais dont voici le résultat:

Second corps.

Bataillons, 15, de l'armée.
Escadrons, 30, de l'armée.
Dragons, deux régimens de l'armée.

Troisième corps.

Bataillons, 10, de l'armée.
Escadrons, 40, de l'armée.
Dragons, un régiment de l'armée.

Flandre.

Infanterie, 48 bataillons......... 39,300 hommes.
Cavalerie, 123 escadrons, dont 12 de dragons.

Allemagne.

Infanterie, 20 bataillons......... 16,400
Cavalerie, 101 escadrons, dont 8 de dragons.

Meuse et Moselle.

Infanterie, 16 bataillons......... 13,180
Cavalerie, 48 escadrons, dont 9 de dragons.

Pour les garnisons, sans les compagnies franches et les dragons des officiers majors des places.

Bataillons, 31.

Roussillon.

Cavalerie, 30 escadrons, dont 2 de dragons.

Les troupes du premier corps doivent être prêtes dans les places de Flandre, le 5 d'avril. Il faudra avec ce corps, vingt pièces de campagne, 50 boulets pour chacune, 40 milliers de poudre, 20 milliers de mèches, autant de plomb, et 30 mille outils, avec dix mille grenades. Les vivres qui seront nécessaires, seront menés en même temps. On fera descendre sur la rivière (1) le reste des munitions de guerre et de bouche, dans le temps que le reste des troupes arrivera. On pourra, s'il est possible, joindre les deux derniers corps à la réserve, et quatre mille chevaux ou dragons qui passeront avec moi, et les faire marcher droit à Valenciennes, se camper au-dessus de la ville, où il séjournera un jour, et on fera des ponts entre Valenciennes et Bouchain pour passer l'Escaut. La Scarpe se passera aussi aisément à Saint-Amant. Il faudra faire assembler ce corps vers Péronne et Saint-Quentin, s'il est possible, et en même temps que le premier arrivera devant la place qu'on voudra attaquer. Il faudra quelques munitions et du pain pour ce corps. Les quatre mille chevaux m'attendront sur la frontière, et je passerai par le plus court chemin, pour arriver en même

(1) Sans doute la Meuse.

temps, peu après, ou peut-être devant ce second corps.

Le premier sera donc le 12 ou le 15 avril devant la place.

Le second sera le même jour sur la Somme, et les quatre mille chevaux seront à Péronne le 15, où ils séjourneront le 16. J'y arriverai ce jour-là et je marcherai le 17, pour arriver en même temps que le deuxième corps devant la place.

Si on voyoit des dispositions qui fissent changer de dessein, les derniers deviendront les premiers, et on marchera où on jugera à propos. Il faut remarquer qu'il sera bon de ne pas avancer toutes les munitions, jusqu'à temps qu'on se soit tout-à-fait déterminé, surtout des outils qui pourroient être nécessaires, si on changeoit de dessein. Il faudra avoir le plus de bateaux qu'il sera possible, pour mettre sur le grand Escaut ou sur les canaux; car, pour la Lys et l'Escaut au-dessus de la ville (1), on se servira de belandres pour faire des ponts. Il sera nécessaire que cela puisse aller avec le premier corps.

Avancer dans le mois de février, en Flandre, six bataillons; dans mars, huit; et dans

---

(1) On croit qu'il s'agit de Gand.

le 6 avril, six, qui feront vingt bataillons de l'armée. On pourra tirer huit bataillons des places, pour faire en tout vingt-huit bataillons, qui seront en état de marcher à Gand.

Il y a en Flandre trente-quatre escadrons de l'armée : on en pourra tirer huit des places : il en faudra cinquante en tout, pour être en état de marcher avec les vingt-huit bataillons pour Gand.

Il restera de l'armée vingt-cinq bataillons, qu'il faudra faire rendre, le 12 d'avril, sur la Somme. Il faudra aussi que le reste de la cavalerie et dragons de l'armée y arrive le même jour, pour être en état d'arriver le 14 ou le 15 devant Cambrai, à la réserve de vingt-quatre escadrons et un régiment de dragons qui m'attendront à Péronne. Il faudra qu'ils y soient le 15, qu'ils y séjournent le 16, pour être en état de marcher avec moi le 17.

L'armée de la Somme ira en deux jours devant Cambrai et y arrivera le 14. Elle y demeurera les 15, 16, 17, 18 et 19; le 20, elle marchera pour aller joindre celle de Flandre.

Celle de Flandre s'assemblera le 15. On fera marcher le 13 ou le 14, les troupes de Courtrai et d'Oudenarde vers Tournai. Le 17, elle marchera et s'ira poster devant la place, où

elle arrivera le 19. J'arriverai le 16 à Péronne et j'irai en cinq jours devant la place : j'y arriverai le 21.

L'armée de Cambrai y arrivera en huit jours, et y sera le 27.

LE ROI AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Versailles, le 17 mars 1673.

Quoique j'aie ordonné au marquis de Louvois, de vous témoigner de ma part la satisfaction que j'ai de ce que vous avez fait pour la gloire de mes armes, je suis bien aise de vous dire moi-même ce qui en est, et que je suis très-satisfait de toute la conduite que vous avez tenue en cette rencontre. Le succès heureux que nous avons eu depuis quelque temps, vous doit aussi donner beaucoup de joie. Sachant l'amitié que j'ai pour vous, vous croirez aisément que nous la partageons ensemble. Soyez assuré qu'elle durera toujours, et que vous en recevrez des marques, en continuant à me servir comme vous faites.

AU COMTE DE MONTEREI (1).

A Courtrai, le 20 mai 1673.

Mon Cousin, j'ai eu fort agréable le soin que vous avez pris de m'envoyer, au nom de la reine régente (d'Espagne,) Madame ma sœur et cousine, le sergent-général de bataille et lieutenant-général de cavalerie, Don Francisco-Antonio de Agusto, exprès pour me complimenter sur mon arrivée en ce pays; il s'est si bien acquitté de sa commission, que ne doutant point qu'il ne vous rapporte la manière dont j'ai reçu cet officier, et les sentimens que j'ai pour vous en votre particulier, beaucoup mieux que je ne pourrois les exprimer par cette lettre, je m'en remets entièrement à lui.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Du camp de Tervueren, le 6 juin 1673.

Je vous écris ce mot de ma main, pour vous dire, qu'il est de la dernière importance pour le bien de mon service, que vous conteniez les troupes de l'armée que vous commandez,

(1) Gouverneur-général des Pays-Bas Espagnols.

dans une règle très-exacte. Plus vous irez en avant, plus cela est nécessaire; et pour peu que vous y pensiez, vous en verrez la raison aussi bien que moi. Vous ne sauriez donc rien faire qui me soit si agréable, que de donner tous vos soins pour faire exécuter ce que je desire.

Je marche demain à Maestricht, où j'espère qu'il n'y entrera pas plus de troupes qu'il n'y en a. De Lorges est déjà devant avec neuf ou dix mille hommes. Le marquis de Louvois vous écrira plus au long; c'est pourquoi je finis en vous assurant que mon amitié est toujours pour vous, telle que vous l'avez vu et que vous le pouvez desirer.

A M. COLBERT.

Au camp devant Maestricht, le 11 juin 1673.

J'AI dit à votre fils (1) de vous mander d'envoyer un peintre, car je crois qu'il y aura quelque chose de beau à voir (2). Tout va très-bien.

---

(1) Le marquis de Seignelai.

(2) Le roi vouloit faire faire un tableau représentant le siége de Maestricht.

AU ROI D'ANGLETERRE.

Au camp devant Maestricht, le 11 juin 1673.

MONSIEUR MON FRÈRE, je n'ai rien fait pour mon cousin le duc de Montmouth (1) qu'il ne mérite de lui-même; et je ne lui rendrois pas justice, si je ne vous faisois savoir qu'étant de jour à la tranchée, lorsque je fis emporter la contrescarpe de cette place et une demi-lune à notre droite, il fit tout ce qui se pouvoit pour signaler davantage sa conduite et sa valeur. Je ne dois pas même oublier, que le lendemain les assiégés étant sortis sur la demi-lune, à la faveur d'un fourneau, il fut à eux l'épée à la main au premier bruit de la sortie, et leur fit quitter le logement. Je ne vous dis rien que les éloges de toute l'armée ne confirment, et cette lettre est bien plus un témoignage de la vérité que de l'amitié, quoique très-parfaite, avec laquelle je suis, &c.

M. COLBERT AU ROI.

Paris, le 4 juillet 1673.

TOUTES les campagnes de Votre Majesté ont un caractère de surprise et d'étonnement, qui saisit les

(1) Fils naturel du roi d'Angleterre Charles II, et qui servoit dans l'armée française.

esprits, et leur donne seulement la liberté d'admirer, sans jouir du plaisir de pouvoir trouver quelque exemple.

La première, de 1667, douze ou quinze places fortes, avec une bonne partie de trois provinces.

En douze jours de l'hiver de 1668, une province entière.

En 1672, trois provinces et quarante-cinq places fortes.

Mais, Sire, toutes ces grandes et extraordinaires actions cèdent à ce que V. M. vient de faire. Forcer six mille hommes dans (Maestricht) une des meilleures places de l'Europe, avec vingt mille hommes de pié, les attaquer par un seul endroit, et ne pas employer toutes ses forces pour donner plus de matière à la vertu de V. M., il faut avouer qu'un moyen aussi extraordinaire d'acquérir de la gloire, n'a jamais été pensé que par V. M. Nous n'avons qu'à prier Dieu pour la conservation de V. M. Pour le surplus, sa volonté sera la seule règle de son pouvoir.

Jamais Paris n'a témoigné tant de joie. Dès dimanche au soir, les bourgeois, de leur propre mouvement, sans ordre, ont fait par-tout des feux de joie, qui seront recommencés ce soir après le *Te Deum* (1).

---

(1) Cette lettre prouve à quel point les ministres de Louis XIV s'attachoient à le louer. En exaltant sans cesse sa gloire, il étoit difficile qu'ils ne finissent pas par lui exalter l'imagination.

LE ROI AU PRINCE DE CONDÉ.

Au camp près de Viset, le 8 juillet 1673.

Mon Cousin, la confiance que j'ai en votre amitié, m'avoit expliqué votre joie pour la prise de Maestricht, avant que j'eusse vu votre lettre; mais j'avoue qu'en la lisant, j'ai été sensiblement touché du plaisir de recevoir des complimens de cette nature d'une personne comme vous; il ne seroit pas facile de m'en faire de plus agréables : je vous en remercie.

AU MARÉCHAL DUC DE VILLEROI (1).

Au camp près de Viset-sur-Meuse,
le 8 juillet 1673.

Mon Cousin, j'ai de trop anciennes et de trop bonnes preuves de l'affection que vous avez pour moi, pour douter de votre joie dans l'heureux succès de mon entreprise de Maestricht : j'en ai reçu les témoignages avec beaucoup de plaisir et d'estime. Mais vous voulez bien que, suivant les sages maximes que vous m'avez données dans ma jeunesse, je ne me glorifie pas de la prospérité de mes armes et que je la réfère à Dieu.

(1) Il avoit été gouverneur de Louis XIV.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Grandpré, le 19 juillet 1673.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite de Nanci, par où je vois que vous avez trouvé toutes choses en bon état, dont je suis très-aise. J'ai vu aussi les nouvelles que vous me mandez, et ce que vous proposez pour l'Angleterre et Cologne, que je ferai exécuter incessamment. Je vous envoie un mémoire par où vous verrez de quoi seront composés les douze cents chevaux qui marcheront à Nanci. Comme je pourrai me servir du reste de ces compagnies, si je vais à Brisach, on pourroit mettre leurs bagages les plus près de la Lorraine, et les cavaliers qui resteront, pourront servir à assurer les bagages de l'infanterie, là où vous me proposez de les mettre. Je crois qu'ils seront fort bien dans l'électorat de Trèves, de l'autre côté de la Moselle, c'est-à-dire, de celui que vous proposez avec ceux de l'infanterie. J'approuve votre pensée pour le régiment de la Couronne, hormis pour le sien, que je ne saurois déterminer n'étant pas assez instruit; mais il est certain que les bateaux ne sauroient être trop près de Trèves. Il faut envoyer quelqu'autre que Genlis, pour

reconnoître le poste, ne le croyant pas fort expérimenté pour le bien choisir. Il faudra aussi mettre un escadron avec le régiment de la Couronne, pour l'assurer tout-à-fait. Si vous trouvez que les bagages de l'infanterie et ceux de la Gendarmerie qui sera à Nanci, ne puissent pas loger où je crois qu'ils seroient bien, vous me le ferez savoir, et manderez à Rochefort ce que vous croirez possible. Je voudrois, comme je vous l'ai déjà dit, que les cavaliers restant aux bagages les gardassent, comme feroient les quatre escadrons que vous proposez. Travaillez à faire tout préparer à Nanci, pour que le travail commence bientôt, et pour que tout ce qui doit y être puisse subsister.

La reine se porte bien, et j'espère que je serai samedi sans faute à Thionville.

Mémoire des troupes de la maison du roi, que S. M. fait marcher à Nanci.

	homm.
Gardes du corps, 200 de chaque compagnie	800
Gendarmes de la garde	120
Chevaux-légers	120
Mousquetaires, 80 de chaque compagnie	160
TOTAL	1200

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Nanci, le 3 août 1673.

Mon Cousin, je n'ai pas attendu ce que vous m'avez écrit sur la prise de Maestricht, pour être assuré de la joie que vous en ressentiez, et pour ma gloire personnelle, et pour les conséquences d'état; mais j'avoue que votre billet m'a fait un fort grand plaisir, étant persuadé, comme je le suis, que toutes ses expressions ont un fidèle rapport avec les sentimens de votre cœur. Croyez aussi que les miennes ne sont pas moins véritables, quand je vous confirme, par cette lettre, qu'il n'y a personne pour qui j'aie plus d'estime, plus de confiance et plus d'affection, que pour vous. Je me remets du surplus aux dépêches du marquis de Louvois.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Saint-Diey, le 6 septembre 1673.

Il n'y a qu'un point de votre lettre qui mérite réponse, qui est sur le rasement de Trèves après qu'il sera pris. Je suis tout-à-fait de votre avis, et trouve plus utile de le garder, pour ce qui pourra arriver dans les suites. Tout ce qui me fait peine, c'est la grandeur de la ville

et le nombre des habitans. Il faut mander à Rochefort qu'il voie ce qu'il y aura à faire, pour assurer la garnison qui ne sera pas trop forte et me mettre en repos, mes gens étant en sûreté de ce côté-là. On pourra châtier les habitans d'une autre manière (que par le rasement de leurs murailles), dont je vous parlerai quand je vous verrai.

AU MÊME.

A Lunéville, le 7 septembre 1673.

J'AI vu, par les lettres de Rochefort et de Saint-Pouange, l'état du siége de Trèves qui n'est pas à souhait et me donne beaucoup d'inquiétude. Il n'y a rien à faire de plus que ce que l'on a fait jusqu'à cette heure, pour y faire aller un commandant, des officiers d'artillerie, des canons, des munitions, de l'argent et de l'infanterie.

J'approuve les ordres que vous avez donnés à Nanci, pour faire marcher cent cinquante hommes de la Gendarmerie. Je voudrois bien que les cinq bataillons que je mène avec moi fussent en leur place, mais il est impossible. Dans la suite, je verrai ce qui se pourra faire, étant averti à toute heure de tout ce qui se passera. Je ne veux pas avoir le démenti de

cette affaire, et je veux faire tout ce qui sera nécessaire pour prendre Trèves; mais je crois qu'il sera bien à propos de châtier les habitans (1), quand la ville sera prise, pour ne pas donner un aussi méchant exemple à celles que j'attaquerai dans la suite. Mandez-moi votre pensée là-dessus, et ce que vous croyez que l'on puisse faire. Il faudra envoyer encore de l'artillerie, et je crois que vous en préparez à Metz, pour la faire descendre avec les cent cinquante hommes de Nanci.

La Feuillade vous aura vu à l'heure qu'il est, et je crois qu'il sera demain de bonne heure au camp. Les commissaires (d'artillerie) vont en diligence. J'en ai mandé encore deux autres, que j'enverrai à Metz, pour faire ce que vous leur direz.

J'ai fait partir Chaseron avec un officier de chaque compagnie de la Gendarmerie qui est devant Trèves, jugeant à propos qu'il pourvoie à ce qui pourroit arriver, et qu'on les commandât avec les autres escadrons. J'ai dit à la

(1) Louis XIV étoit d'autant plus irrité contre eux, que du moment où ses troupes parurent devant la ville jusqu'à celui où le siége commença, ils ne cessèrent de vomir des injures contre les Français qui les leur rendirent, en attendant que le canon fût en batterie et la tranchée ouverte.

Feuillade de se servir de mes Gardes et de mes Mousquetaires, comme si j'y étois, à toutes choses où il les croira nécessaires. J'ai fait partir de Bret, pour servir d'ingénieur, si on a besoin de lui.

Je ne vous ai pas répondu plutôt, voulant attendre encore de vos nouvelles. Je ne sais s'il ne seroit pas à propos d'avoir un pont au-dessus de la ville (de Trèves), pour la communication des quartiers, et empêcher aussi ce qui pourroit descendre sur la rivière, pour entrer dans la place. Voyez là-dessus ce qui se pourra faire, et si vous avez des bateaux, mandez à la Feuillade ma pensée.

Je reçois un paquet de vous dans ce moment. Je m'en vais mander à Sainte-Catherine d'aller en poste droit à Trèves; et pour ce que vous me proposez sur Metz, à votre arrivée à Nanci nous en discourrons; aussi bien il n'y aura pas de temps à perdre, l'infanterie n'y pouvant être qu'après demain. Ce que vous me mandez de Luxembourg est assez considérable. Trèves pris, ils ne sauroient trop tôt commencer. Je suis bien aise que les dix escadrons viennent. Je serai demain sur les quatre heures à Nanci. Je crois qu'il sera bon que vous y soyez en même temps. Si les Espagnols avoient des troupes dans le Luxembourg, je serois en quelqu'inquié-

tude; mais y en ayant aussi peu qu'ils en ont, je ne vois rien à craindre de ce côté-là. Je ne saurois être averti trop promptement de tout ce qui arrivera de tous côtés.

AU MÊME.

29 septembre 1673.

J'AI vu la lettre de M. le Prince; il me paroît que la réponse que vous me proposez est fort à propos. Il marque par avance qu'il fera beaucoup de choses de ce que je lui ai mandé. Je n'ai rien à ajouter à ce que vous proposez de répondre. Il est bien à propos de faire partir promptement (le courrier) Pacolet.

J'espère que les troupes marcheront mieux demain. Il faut tenir la main à ce que ce que j'ai ordonné soit exécuté.

Il faut approuver ce que M. le Prince propose, en cas que les Espagnols, sous le nom d'Hollandais, entrent sur mes terres. Il est vrai qu'on y a répondu dans la lettre, en disant d'envoyer déclarer à Monterei, qu'on prendra cela pour la rupture; mais comme il paroît utile que cela ne se fasse pas sitôt, je ne sais si le tempérament que M. le Prince propose, ne seroit pas à propos, qui est d'en user sur leurs terres, par représailles, comme ils feront sur

les miennes, sans parler de rupture. Je me remets à vous d'expliquer dans votre lettre, ce qui vous paroîtra plus utile dans la conjoncture présente.

AU MÊME.

A Silleri, le 6 octobre 1673.

J'AI reçu tout ce que vous m'avez envoyé, et je n'ai pas encore eu le temps de tout lire; mais ce que vous me mandez touchant le pont, m'oblige à vous renvoyer aussitôt le courrier, pour que vous sachiez ma résolution : elle est d'aller coucher demain à Commerci, où je prendrai mon parti, qui sera selon ce qui arrivera des ordres que je vous donnerai ci-après. Mon intention est qu'aussitôt que vous aurez reçu ce billet, vous envoyiez ordre à la Forest, de construire le pont au bac à Berri, pour l'y faire, s'il se peut, dans la nuit ou du moins à la pointe du jour, afin que j'y puisse passer à neuf heures du matin. Que vous envoyiez ordre à d'Alinville, d'assembler audit bac à Berri, le plus de bacs qu'il pourra, pour passer la rivière dedans, si le pont n'arrive pas, et je desire que vous me fassiez savoir demain au soir, le lieu où sera le pont et ce qu'il y aura de bacs, afin que je prenne le lendemain mon

parti pour la marche que je prendrai. De quelque côté que je tourne, je n'embarrasserai point les troupes, et je serai dimanche à Laon.

J'approuve la marche que vous prendrez avec lesdites troupes. C'est là tout ce que j'ai à vous faire savoir pour le présent.

AU MÊME.

A Commerci, le 7 octobre 1673.

Je passerai demain sur le pont de cuivre au bac à Berri. Je ne trouve point à redire, que M. de Turenne mette l'homme dont il parle, enseigne de ses Gardes.

J'ai vu toutes les nouvelles d'Allemagne, sur lesquelles je n'ai rien à dire présentement. J'ai vu aussi celle de M. le Prince, et la réponse de Monterei qui est extraordinaire (1). Il me semble qu'il n'y a qu'à s'en moquer présente-

---

(1) Le prince de Condé ayant eu ordre de faire demander au comte de Monterei, si l'Espagne entendoit ou non déclarer la guerre à la France, aux ennemis de laquelle il fournissoit sans cesse des troupes, celui-ci répondit : Que comme comte de Monterei, il respectoit infiniment le Prince ; mais qu'en qualité de vice-roi des Pays-Bas Espagnols, il ne pouvoit répondre catégoriquement, à moins qu'on ne lui remît une lettre ou un pouvoir par lequel Louis XIV autorisât à lui faire la demande ci-dessus. Cette réponse étoit réellement étrange.

ment, et attendre les lettres que nous verrons à Laon, devant que de rien mander à M. le Prince, sa lettre ne desirant pas une réponse pressée.

LE MARÉCHAL DE TURENNE AU ROI.

Versailles, janvier 1674.

Sire, afin de faire connoître à V. M., que ce n'est pas à Paris, où je vais aujourd'hui faire mes dévotions et où je demeurerai peu, que l'on m'a donné des impressions, je lui dirai que M. le marquis de Louvois vint me voir hier, que j'irai chez lui dès que je serai de retour, et que j'en userai fort civilement avec lui. Il m'a avoué que l'on avoit eu beaucoup de temps pour sauver Bonn (1), avec quatre ou cinq mille hommes, et par-là toutes les affaires (2). Nous

(1) M. de Louvois, ennemi caché du vicomte de Turenne, et jaloux de son influence auprès du roi, le contraria pendant toute la campagne, et tenta de lui imputer la perte de la ville de Bonn, à laquelle il n'avoit aucune part, et qui n'étoit que le résultat des mauvaises mesures du ministre, quant à la distribution des troupes et à d'autres détails du plan de campagne. A son retour de l'armée, le maréchal se plaignit au roi de M. de Louvois, à qui le monarque prescrivit, d'aller faire des excuses à M. de Turenne.

(2) Le maréchal entend ici qu'on pouvoit mettre quatre ou cinq mille hommes de plus dans Bonn, ou en renforcer son armée, afin de la rendre assez nombreuse pour qu'elle pût risquer un combat contre celle des ennemis.

sommes entrés dans de grands détails avec beaucoup d'honnêteté, et de dissimulation de sa part. Je savois parfaitement, il y a deux jours, comme s'étoit passé l'accommodement de M. le Prince avec M. le Tellier (1), et comme M. le marquis de Louvois y est entré, et les raisons que l'on lui a dites pour cela. J'ai été bien confirmé de la chose, dans le temps que j'eus l'honneur d'être hier au soir avec V. M., et par le gros de l'affaire qui la marquoit clairement avec beaucoup de circonstances, et parce que je sais bien que M. de Louvois, parlant du peu d'inconvénient de rompre avec M. l'électeur-palatin; disant que l'on leveroit beaucoup de contributions dans son pays, M. le Prince dit, que l'on pourroit avoir des vaches pour la subsistance de l'infanterie; il connoît parfaitement la situation de Philisbourg, c'est assez dire.

Comme j'aurai l'honneur de pouvoir parler à V. M. ici, et de lui écrire quand elle sera éloignée, je lui dirai ou lui ferai savoir, les pas que M. de Louvois continuera à faire pour entrer dans les sentimens de son père, lequel n'a jamais pardonné (2); et cela joint avec la hauteur et l'ambition du fils, V. M. peut bien juger du danger où est un homme éloigné, et quel est le précipice qu'il voit à chaque pas devant soi; puisqu'étant près, il a remarqué quantité de petits endroits qui ne l'assurent que trop de cette vérité-là.

---

(1) Il existoit entre eux d'anciennes brouilleries.

(2) Cette phrase donne une bien fâcheuse idée du caractère de M. le Tellier.

PROJETS

Formés par Louis XIV, à la fin de 1673 ou au commencement de 1674, et exécutés dans les campagnes suivantes (1).

NAMUR (2).

ASSEMBLER la première armée sous Tournai, marcher sur la Senne auprès de Bruxelles.

La seconde armée à Oudenarde.

Un corps entre la Sambre et la Meuse qui s'y trouvera naturellement, en y faisant hiverner des troupes.

L'armée se pourroit assembler vers Thionville, sur les terres du Luxembourg.

Il faut avoir des vivres à Charleroi et à Philippeville pour les trois armées, pendant que le siége pourra durer.

---

(1) Ces projets, fort bien raisonnés, paroissent ce que Louis XIV a imaginé de mieux pour la direction de ses armées, et en sortant de l'étroite sphère des détails des opérations ou du service journalier, dans lesquels il se renfermoit ordinairement.

(2) Louis XIV ne prit cette place qu'en 1692.

Il faut en avoir à Ath pour la première armée, pendant qu'elle sera auprès de Bruxelles.

A Oudenarde pour la seconde armée, et à Metz et Thionville pour celle qui s'assemblera sur la Moselle.

Il faudra avoir de l'artillerie et des munitions à Charleroi, et deux équipages qui suivront les deux armées de Flandre, l'une qui partira de Tournai et l'autre d'Oudenarde:

L'armée qui viendra de Thionville, aura un équipage léger.

Il faut à la suite de la première armée dix pièces de batterie, six à la deuxième, vingt à Charleroi et douze à Philippeville, faisant en tout quarante-huit, et que chaque armée ait un pont à sa suite, outre les bateaux qui pourront être à Charleroi.

Le corps d'entre Sambre et Meuse, investira la place depuis la Meuse jusqu'à la Sambre.

L'armée de la Moselle détacheroit un corps pour investir de la Meuse à la Meuse, et se tiendroit dans le Luxembourg, pour marcher au siége ou ailleurs, s'il étoit nécessaire.

La première armée occupera depuis la Sambre jusqu'à la Meuse du côté du Brabant, et la deuxième campera sur la Meuse ou sur la Sambre, pour être en état d'entrer dans les lignes, ou de marcher aux ennemis qui pour-

roient approcher, étant fortifiée des autres armées qui feront le siége. Si les ennemis attaquoient une place, elle marcheroit aussi au secours.

On pourra mettre dans le camp, en trois jours, tout ce qui sera nécessaire pour le siége, tant de vivres que de ce qui concerne l'artillerie.

Tous les équipages y étant, cela se voiturera avec facilité. Si l'on peut mettre du monde dans Hui, Dinant et Bouvigne, cela sera d'une grande commodité pour voir venir l'ennemi de loin, et pour ne pouvoir avoir de jalousie précipitée, qui incommode par les incertitudes où l'on est d'ordinaire de l'endroit où l'on veut attaquer, pour secourir la place.

Si l'on croit que l'armée d'Allemagne puisse être nécessaire ailleurs, un corps très-médiocre assemblé à Sedan, des troupes logées en Champagne et les Evêchés, destiné pour aller en Flandre, pourra suffire à remplir le poste de la Meuse à la Meuse, les Espagnols n'ayant pas un grand corps en Luxembourg et pays de Limbourg.

Les Espagnols apparemment garniront leurs places qui seront les plus menacées, et par l'assemblée des armées croiront qu'on pourra tourner vers Bruxelles, Dendermonde, Vilvor-

den, Gand et Ipres, et mettront un corps sur le canal de Bruges, l'autre derrière celui de Bruxelles, et les troupes qu'on peut attendre des Hollandais se tiendront, si l'on appréhende fort, vers Anvers et Lier, pour être en état de marcher au premier ordre. Nul de ces corps ne sauroit devancer les armées, et par conséquent jeter un grand secours dans Namur. Les armées étant postées, il seroit difficile qu'il y entrât rien qui pût empêcher qu'on ne prenne la place. L'utilité qu'on en tireroit est assez grande pour donner de grandes sensations de faire ce siége.

MONS ET CONDÉ (1).

Il faut avoir des magasins de vivres et de munitions au Quesnoi, Ath et Tournai. La première armée doit marcher vers Bruxelles par Tournai. Il ne faut pas faire joindre le corps d'entre Sambre et Meuse, et il sera bon qu'il soit assez fort.

La deuxième armée s'assemblera vers Oudenarde. Il faudra qu'elles aient leur équipage d'artillerie et de vivres avec elles, et le même nombre de pièces de batterie qui est déjà mar-

(1) Louis XIV prit Condé en 1676, et Mons seulement en 1691.

qué. Il faudra qu'il y en ait au Quesnoi, Ath et Tournai jusqu'à cinquante avec celles des armées.

Les ennemis se posteront apparemment comme il a été dit, et au jour qui sera marqué, toutes les armées tomberont sur Mons. La première investira du côté de Bruxelles, le corps d'entre Sambre et Meuse du côté du Quesnoi, et la seconde armée viendra avec la première, jusqu'à tant que les lignes soient faites. On mettra diligemment dans le camp ce qui y sera nécessaire.

Les lignes étant achevées, la deuxième armée se campera sur la Haine, prête à marcher où il sera nécessaire. Si le siége finit heureusement, et que les ennemis n'entreprennent rien qui pût obliger à se séparer, la deuxième armée pourra investir Condé dans l'île de Saint-Amant et vers Quiévrain, et la première depuis l'Escaut jusqu'à la Haine, et elle fera le siége. S'il réussit, la seconde armée attaquera Bouchain, et la première fera tête à l'ennemi.

Je ne destine pas, pendant le siége de Condé, une armée pour s'opposer à l'ennemi, parce que je crois qu'il durera si peu, qu'on n'aura pas le temps d'entreprendre rien de considérable.

Le reste de la campagne se passera à conserver les troupes, à les faire vivre dans le pays ennemi, et s'il n'arrive rien sur la fin de la campagne qui empêche d'entreprendre, on pourra prendre Ipres et Bruges, ou bien Louvain et Malines. Le poste de Sainte-Marguerite, à l'embouchure du canal de Bruxelles dans l'Escaut, seroit très-utile si on le pouvoit prendre.

Si on jugeoit le siége de Mons trop difficile, on se pourroit contenter de Condé, Bouchain, et de ce qui suit.

Si l'on ne va qu'à Condé, on pourroit assembler une des armées à Harlebeck (1) et l'autre à Lessines ou Gramont. Celle de Gramont qui seroit la première, investiroit depuis l'Escaut jusqu'à la Haine. Celle d'Harlebeck, qui seroit la deuxième, viendroit passer à Saint-Amant ou Mortagne, et investir dans l'île et presqu'à Quiévrain, et le corps d'entre Sambre et Meuse occuperoit depuis le ruisseau de Quiévrain jusqu'à la Haine.

On pourroit aussi assembler la première armée à Charleroi, si on est obligé d'aller au-devant de quelques troupes qui viennent de Maestricht. Je crois que, pour le siége de Condé, cela sera aussi bon, et qu'en ce cas, l'autre

(1) Près de Courtrai.

armée pourroit s'assembler sous Oudenarde, et venir passer de même à Saint-Amant ou Mortagne, pour investir, comme il est dit, pendant que la première marcheroit, comme si je voulois aller à Mons, et investiroit Condé au lieu marqué.

CAMBRAI ET BOUCHAIN (1).

On pourra faire des magasins de munitions et de vivres à Péronne, Douai, Bapaume et Saint-Quentin, et avoir dans ces lieux-là ou à la suite des armées, l'artillerie nécessaire pour le siége.

La première armée se pourra assembler à Laon, et la seconde à Charleroi. Celle-ci passera auprès de Mons, et fera mine de l'investir; après, elle fera le plus de diligence qu'on pourra pour se rendre devant Cambrai, afin de l'investir à-peu-près dans le temps que l'autre arrivera. On détachera un corps de cavalerie devant assez considérable, qui investira d'un côté la place, pendant que le gros de l'armée s'approchera, en marchant, de Valenciennes pour donner assez de jalousie pour qu'il n'en sorte rien, et qu'il n'entre rien de cette garnison dans Cambrai.

---

(1) Bouchain fut pris en 1676, et Cambrai en 1677.

Les lignes étant faites, la seconde armée se tiendra en état de marcher où elle sera nécessaire. On pourra après aller à Condé et ensuite à Bouchain : le reste de la campagne comme il est dit. Il faut des magasins pour les siéges de Condé et de Bouchain, au Quesnoi, Tournai et Ath.

On pourroit après les siéges de Condé et de Bouchain, si on n'assiége que ces deux places, fortifier Alost, prendre le fort de Sainte-Marguerite à l'embouchure de la Ruppel dans l'Escaut, le bien accommoder, fortifier encore le poste de Villebroeck où le canal de Bruxelles tombe dans la Ruppel. Ces trois postes étant accommodés, on pourroit aller à Malines, Louvain et Vilvorden, pour attendre après, la fin de la campagne commodément et avec tranquillité, conservant les troupes et les faisant rafraîchir, pour qu'elles soient en état d'agir vers le mois de septembre ou d'octobre, s'il en étoit besoin.

Si on ne pousse pas l'attaque de Condé et de Bouchain, on pourroit assembler les armées vers la Lys, la première à Armentière et la seconde vers Liller ou Perne (1). La première marcheroit pour passer l'Escaut entre Epierres et

(1) Entre Béthune et Aire.

Tournai, pour aller droit vers Lessines, et de-là on feroit voir une tête de cavalerie plus avancée, et on tourneroit tout d'un coup pour investir Condé, entre l'Escaut et la Haine. L'infanterie auroit beaucoup moins de marche à faire, car elle ne seroit pas si avancée que la cavalerie.

L'autre armée marcheroit quelques jours après, pour venir passer à Saint-Amant, pour investir la place dans l'île et depuis l'Escaut jusqu'au ruisseau de Quiévrain. Dans le temps que les armées feroient ces marches de concert, pour arriver devant la place en même temps, il se trouveroit un corps composé des troupes qui viendroient de Lorraine, Champagne et d'entre Sambre et Meuse, qui auroient toujours leurs ordres pour venir joindre les armées au rendez-vous, qui trouveroient un officier-général qui les arrêteroit, et investiroit Condé du côté du Quesnoi, et la seconde armée étant arrivée, il n'occuperoit plus que depuis le ruisseau de Quiévrain à la Haine. Après, on feroit pour le siége de Bouchain et le reste de la campagne, ce qui a été déjà dit.

DIVERSES VUES.

On pourroit encore penser à nettoyer la Meuse, et à se rendre maître de toutes les

places et postes que les Espagnols ont depuis Liége jusqu'à Grave. Pour cela, il faut assembler les deux armées de Flandre, l'une à Charlemont et l'autre sous Charleroi. La première qui seroit la plus avancée, prendroit sa marche droit pour aller à Stephenswert (1), et la deuxième se pourroit avancer vers Nivelle, pour faire croire à l'ennemi qu'on pourroit aussi entreprendre du côté de Bruxelles et des autres places qu'il a en ce quartier-là. Elle suivroit peu de jours après la première, et se viendroit camper vers Tongre, d'où, avec quelques gens qu'on tireroit de Maestricht, on feroit attaquer Navagne et Argenteau (2). La première feroit le siége de Stephenswert, et selon qu'il iroit, on enverroit la seconde devant la prise de la place, attaquer Ruremonde, ou bien après (la prise de Navagne et d'Argenteau) (3), elle marcheroit toute entière pour faire encore ce siége, le même jour que la première armée arriveroit à Stephenswert. Celui qui commandera en Hollande, marchera

(1) Sur la Meuse, entre Maseick et Ruremonde.

(2) Sur la rive droite de la Meuse, entre Liége et Maestricht.

(3) Il manquoit ici quelques mots, ou bien le sens étoit si obscur, qu'il falloit l'éclaircir par ce qui est entre deux parenthèses.

avec quatre cents chevaux et six cents hommes de pié pour attaquer Venlo. La seconde armée, après que les deux postes qu'elle attaquera seront pris et rasés, marchera en avant, pour ôter l'espérance aux ennemis de pouvoir sécourir ces places.

L'armée d'Allemagne pourra s'avancer jusqu'à Malmedi, pour être à portée de s'opposer à ce que les troupes de l'Empereur pourroient faire ; et si elles ne viennent pas, en les attendant, elle pourroit prendre Limbourg. On présuppose à ce projet de nettoyer la Meuse, qu'il n'y aura rien entre le Rhin et elle qui puisse embarrasser ; ce qui étant d'ordinaire en Gueldre, n'étant pas assez fort pour rien faire qui puisse nuire, les ennemis (1) ne prendront pas apparemment le parti d'attaquer quelques places ; car ils ne le pourront faire, sans que les Espagnols et les Hollandais se joignent, et elles seront toutes en état de soutenir un siége.

L'armée qui sera libre, donnera de la jalousie du côté de Breda et de Bois-le-Duc, et apparemment les Hollandais ne s'avanceront pas en Flandre, ou s'ils le faisoient, cette armée qui n'aura rien qui l'arrête pourra marcher, renforcée de quelques parties de l'autre,

(1) Louis XIV entend les Allemands.

pour empêcher que l'entreprise qu'on pourroit avoir faite ne reussît. Il n'y a nulle apparence que les Espagnols entreprennent rien tout seuls, ayant apparemment pour objet de ne pas dégarnir leurs places. Il faudroit pour cela avoir des munitions de guerre et des vivres à Maestricht, Maseick et Grave, et de l'artillerie en assez grand nombre, pour faire les siéges ci-dessus proposés sur la Meuse.

On pourroit former ces entreprises d'une autre manière. Pour cela, il faudroit que la première armée s'assemblât à Epierres (1), et qu'elle fût fortifiée de quelque partie de la cavalerie ou de l'infantèrie de l'autre, afin qu'elle fût en état à cette tête et en marchant ensuite, de combattre seule les troupes d'Espagne et de Hollande jointes ensemble, pendant que la seconde s'assembleroit vers Péronne, pour donner jalousie de tous côtés aux ennemis. La première marcheroit après, pour prendre le chemin de la chaussée, la seconde la suivroit aussitôt, et prendroit par le Quesnoi et Binche. La première se porteroit sur la rivière de Tongre, et attaqueroit Navagne et Argenteau (2); la seconde passeroit dans ce temps-

(1) Près de Courtrai.

(2) Il est sous-entendu, *après avoir passé la Meuse*.

là renforcée d'infanterie, et iroit vers Maseick. Dans le temps qu'on prendroit ces deux forts(1), l'armée d'Allemagne pourroit attaquer Limbourg et le prendre. Ces siéges étant finis, la seconde armée marcheroit à Stephenswert, et l'attaqueroit; en même temps la seconde s'avanceroit par-delà Maseick, pour couvrir le siége. L'armée d'Allemagne couvriroit de l'autre côté de la Meuse. Dans le même temps, on pourroit assembler six mille hommes de pié et trois mille chevaux des troupes qui sont en Hollande, qui pourroient attaquer Venlo. Stephenswert étant pris, il faudroit que la même armée prît Ruremonde, et après, on garderoit ou raseroit les places qu'on jugeroit à propos, et l'on marcheroit suivant les pensées qu'on auroit.

Il semble qu'il seroit bien à propos d'avoir un corps d'infanterie tiré des armées, pour garnir les places au commencement de la campagne, qui renforceroit les armées dans l'arrière-saison.

Je crois que la première armée se pourroit assembler à Maseick, et que la seconde devroit attaquer les places de la Meuse. Après on prendroit Navagne et Argenteau en se jouant, quoique l'ennemi y eût mis du monde, ces lieux

(1) Navagne et Argenteau.

n'en pouvant pas assez contenir pour faire une grande résistance. Ces deux forts pris, il les faudroit bien raser, et après on se conduiroit suivant les mouvemens des ennemis et l'état des choses.

On pourroit encore assembler la première armée à Epierres, fortifiée de quelques brigades de cavalerie de l'autre, pendant que la seconde s'assembleroit à Péronne ou Saint-Quentin, ou bien à Charleroi ; et après que la première auroit fait voir sa tête tournée vers Bruxelles, elle marcheroit droit à Gembloux ou Pervis, et la seconde marcheroit aussitôt pour la joindre ou camper une lieue derrière. Elles marcheroient toutes deux ensemble jusqu'à Lonaken (1), où la première demeureroit dans le temps que la seconde passeroit (la Meuse), pour aller attaquer Navagne et Argenteau pour les raser. Dans le même temps, l'armée d'Al-

(1) Ce nom est indéchiffrable dans l'original, qui paroît porter *Onnatem*, ou un autre nom à-peu-près semblable, et qui ne se trouve pas sur la carte ; mais la simple inspection de celle-ci et le coup d'œil militaire, suffisent pour faire voir qu'on doit lire Lonaken, à gauche au-dessous de Maestricht, ou Montenaken, au-dessus de cette place, ou enfin Mulcken près de Tongre ; ces différentes positions convenant également dans la supposition admise par Louis XIV.

lemagne pourroit attaquer Limbourg, si rien ne l'en empêchoit; et après elle détacheroit quatre mille chevaux, pour venir joindre les armées de Flandre qui marcheroient droit à Mons. Si elles avoient gagné le devant sur les ennemis, et qu'ils eussent tiré la garnison de Cambrai, on y marcheroit avec le plus de diligence qu'il seroit possible. S'il y avoit du monde en état d'y entrer, à Valenciennes ou autres lieux voisins, on feroit ce que l'on pourroit, pour faire croire que l'on en veut à Mons et puis à Valenciennes, afin que la cavalerie qui investiroit Cambrai, pût être postée devant qu'il se présentât quelques secours pour y entrer. Si cela réussit, après le siége de Cambrai on pourra prendre ceux de Condé et de Bouchain, et finir la campagne, suivant ce qui arrivera, comme il a déjà été dit. Il y aura dans mes places qu'on peut le plus aisément attaquer, des bataillons des armées, qui les mettront apparemment en toute assurance. On en tirera quelques-uns, si on le juge à propos, pour venir au siége; ou si les ennemis entreprennent quelque chose, on se pourra servir de ceux qui ne seront point dans la place assiégée, pour fortifier l'armée qui marchera au secours de ladite place. L'armée d'Allemagne se retirera, après le siége de Limbourg, der-

rière la Moselle. De cette sorte, on ôtera deux postes qui incommodent fort Maestricht, et on le laissera avec tout ce qui lui sera nécessaire pour un an. Limbourg sera d'une très-grande utilité pour nous, et très-incommode aux ennemis. On sera en état, du côté de la Moselle et du Rhin, de les empêcher de rien faire. On assurera la Lorraine, on prendra en Flandre des places, on empêchera qu'ils n'en prennent aucune, et après cela on sera en état de prendre tel parti qu'on voudra et qu'on jugera le plus utile pour nous, et le plus nuisible à nos ennemis.

La cavalerie des garnisons étant en grand nombre, on se pourroit servir de trois mille chevaux pour investir Cambrai, leur donnant rendez-vous devant la place le même jour qu'on y arriveroit.

NOTES DE LOUIS XIV,

SUR LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS

DE LA CAMPAGNE DE 1674 (1).

Les troupes retirées de Hollande (2) à la fin de l'année 1673, logées dans le pays de Liége.

Envoi de M. le prince de Condé, pour leur ouvrir le passage (3).

Le prince d'Orange en campagne avec les Espagnols, pour les empêcher de passer (4).

(1) Louis XIV n'avoit probablement fait ces notes, que pour se rappeler ce qu'il projetoit d'insérer dans une relation suivie de la campagne de 1674, qu'il n'a écrite que jusqu'au moment de l'ouverture de la tranchée devant Dôle.

(2) Le duc de Luxembourg les commandoit.

(3) On desiroit les faire arriver à Philippeville. Le prince de Condé partit le 10 janvier, n'alla que jusqu'à Vervins, et retourna à Chantilli sur la nouvelle que ces troupes avaient passé sans obstacles.

(4) Les Espagnols et les Hollandais s'étoient réunis pour cela vers Diest et Saint-Tron, dans les premiers jours de janvier.

Le comte de Schomberg joignit le duc de Luxembourg, et ils passèrent (1).

Passage de l'Ognon (2).

Prise de Daelheim (3), et de quelques châteaux devers Liége.

Siége de Grai par le duc de Navailles (4).

Le maréchal d'Humières revint avec toute la cavalerie de Hollande (5).

Germersheim occupé par mes troupes (6), sachant que l'électeur palatin le vouloit mettre entre les mains de l'Empereur.

M. de Turenne alla en Allemagne pour obser-

---

(1) La jonction se fit à Warem le 11 janvier. Le comte de Schomberg étoit parti de Charleroi avec un corps de troupes, pour aller au-devant du duc de Luxembourg qui étoit à Maestricht.

(2) En Franche-Comté, le 12 février, par le duc de Navailles.

(3) On croit lire Douesme ou Douelme dans le manuscrit de Louis XIV; mais comme on ne connoît à portée de Liége aucun lieu de ce nom, on pense qu'il s'agit de Daelheim, petite ville sur la droite de la Meuse, entre Liége et Givet, et que la garnison de Maestricht put être chargée d'occuper ainsi que d'autres postes voisins.

(4) La ville se rendit le 28 février.

(5) Il arriva à Maestricht le premier mars.

(6) Germersheim, à l'extrémité de la Basse-Alsace, investi le 27 février par les marquis de Rochefort et de Vaubrun, capitula le premier mars.

ver ce que les Impériaux vouloient faire (1).

Envoi de Bellefonds pour commander en Hollande (2).

Traité fait avec Brandebourg (3).

Remis sept places (4).

Le maréchal de Bellefonds reçut ordre (5) d'abandonner toutes les places à la réserve de Grave, et de venir sur la Meuse avec toute l'armée.

Dessein d'attaquer la Franche-Comté (6).

---

(1) M. de Turenne reçut contre-ordre, et ne partit pas alors.

(2) Le maréchal arriva le 6 avril à Nimègue.

(3) Il s'agit vraisemblablement du traité conclu avec l'électeur de Brandebourg à Vossem, en Brabant, le 16 juin 1673. La France lui avoit promis la restitution de ses places dans la principauté de Minden, le duché de Clèves et les comtés de la Marck et de Ravensberg.

(4) Il est question des places conquises en 1672 et que les Hollandais retenoient à titre de séquestre, à l'électeur de Brandebourg, auquel Louis XIV les rendit, notamment Wesel.

(5) En daté du 24 mars. Il osa prendre sur lui d'en retarder et d'en modifier l'exécution; et peu de temps après, il en fut puni par l'exil. On lui enjoignit d'être le 10 mai à Maestricht avec les troupes, il n'arriva que le 12 à Fauquemont.

(6) On a vu que Louis XIV projeta cette attaque dès la fin de 1672.

Trève proposée aux Suisses (1).

Retraite des troupes pour ôter toutes jalousies (2).

Envoi de M. de Turenne en Alsace (3).

Voyage de Bourgogne (4).

Besançon investi par le duc d'Enghein, le 25 avril.

Siége de la ville et de la citadelle (5).

Leur prise (6). Détail du siége.

Détachement de M. de Luxembourg (le 5 mai), pour aller prendre Pontarlier (7) et tous les postes qui étoient de ce côté-là.

M. de Turenne, après avoir pourvu à ce que les ennemis pouvoient faire dans la Basse-Alsace, par un corps qu'il y laissa, marcha pour s'opposer au duc de Lorraine, qui vou-

---

(1) Ils la desiroient pour la Franche-Comté, dont ils sont voisins. Louis XIV feignit d'y consentir; mais l'Empereur et l'Espagne la refusèrent.

(2) Les Suisses avoient fourni quelques troupes aux Francs-Comtois, pour garnir leurs places.

(3) Il arriva le 7 avril à Saverne. Son armée étoit rassemblée en partie près de cette ville.

(4) C'est-à-dire de la Franche-Comté. Louis XIV partit de Versailles le 19 avril.

(5) La tranchée fut ouverte devant la ville la nuit du 6 au 7 mai.

(6) Besançon capitula le 15 mai, et la citadelle le 22.

(7) Il s'en empara le 8.

loit jeter du secours dans la Franche-Comté (1).

Remise des places par Bellefonds (2).

Prise d'Argenteau (3) et de Navagne par le maréchal de Bellefonds (4).

M. le Prince marcha vers Navagne, et s'avança sur l'avis qu'un corps de l'armée impériale marchoit au maréchal de Bellefonds, qui prit ce fort quasi en leur présence. M. le Prince arriva sur la hauteur (5) en même temps, et passa la Meuse avec quatre mille chevaux, pour, après avoir joint les troupes du maréchal de Bellefonds, marcher aux ennemis; mais ils se retirèrent sur l'avis qu'ils en reçurent.

Navagne pris, l'armée de M. le maréchal

(1) Ce fut pour remplir cet objet, que le maréchal de Turenne occupa, le 10 mai, le camp de Hetsingen, près de Bâle.

(2) Il s'agit des conquêtes de Hollande, remises à leurs légitimes propriétaires dans les derniers jours d'avril et les premiers jours de mai.

(3) Argenteau, attaqué le 15 mai, capitula la nuit du 17 au 18.

(4) Navagne, investi le 17 mai, attaqué le 19, se rendit le 22.

(5) Le 22 mai, à Lichtenberg, sur la rive gauche de la Meuse, au dessus de Maestricht, vis-à-vis de Viset et de Navagne.

de Bellefonds passa la Meuse le 23 mai, et se joignit à celle de M. le Prince.

M. le Prince revint avec l'armée vers Mons, pour prendre son parti sur celui qu'il verroit que le comte de Souches, avec l'armée de l'Empereur, et le prince d'Orange qui sembloit vouloir le joindre, prendroient, étant avec les Espagnols plus forts que lui.

Siége de Dôle. Le détail et sa prise (1).

Siége de Salins par la Feuillade (2).

Conquête entière de la Bourgogne par la prise de Salins, de Sainte-Anne et de plusieurs petits postes qui restoient (3).

Récit en détail de cette campagne de Bourgogne.

Retour en France (4).

Détachement des troupes pour aller en Flandre (5).

---

(1) Dôle investi le 26 mai, attaqué le 28, capitula le 6 juin et ouvrit ses portes le 7.

(2) Il fit ouvrir la tranchée le 13 juin, et la ville capitula le 22.

(3) Ils se rendirent à la fin de juin, et au commencement de juillet.

(4) Le roi n'attendit pas la fin du siége de Salins, dont il chargea le duc de la Feuillade, et prit, le 19 juin, la route de Fontainebleau.

(5) La Franche-Comté conquise, Louis XIV en détacha des troupes pour aller renforcer le prince de Condé.

Bataille gagnée par le vicomte de Turenne contre le duc de Lorraine, à Sintzheim le 16 juin.

Prise de Bellegarde par les Espagnols (1).

Envoi de Schomberg en Roussillon (2).

La flotte hollandaise vint pour assiéger Belle-Ile et se retira assez promptement (3).

Combat donné par le comte de Schomberg en Roussillon (4).

Descente des Hollandais dans l'île de Noirmoutier (5).

M. de Turenne a poussé les ennemis et battu leur arrière-garde, ayant passé le Necker (6).

---

(1) Ils l'investirent le 28 mai, et on la leur rendit le 3 juin, après une foible résistance : elle pouvoit tenir vingt jours et le commandant fut puni.

(2) Il arriva le 22 mai à Perpignan.

(3) Les Hollandais débarquèrent le 27 juin, menacèrent la ville de Belle-Ile le 29, et se rembarquèrent le 30, sans l'avoir attaquée.

(4) Le 27 juin. Il fut au désavantage des Français, par la faute du lieutenant-général Le Bret, qui commandoit sous le comte de Schomberg.

(5) Le 4 juillet. Ils en ruinèrent le château, et se rembarquèrent le 23.

(6) Le maréchal de Turenne commença cette belle expédition le 3 juillet, en passant le Rhin. Le 5, il traversa le Necker; l'arrière-garde des ennemis fut battue le même

Souches passe à Namur, et vient joindre le prince d'Orange vers Nivelle.

M. le Prince campe dans l'anse que fait le ruisseau de Piéton, le 23 juillet.

Les troupes que j'avois envoyées de Bourgogne joignirent à-peu-près dans ce temps là le prince de Condé.

Combat de Senef avec ses circonstances, le 11 août.

Les ennemis marchèrent vers Mons et M. le Prince à la Bussière, le 23 août.

Siége de Grave avec toutes ses circonstances (1).

Rasement de Navagne par la garnison de Maestricht (2).

Descentes des Hollandais dans les îles (de l'Amérique). Attaque des forts, d'où ils se sont retirés sans rien faire (3).

---

jour, et ils se retirèrent précipitamment à la droite du Mein, par Francfort.

(1) La défense de Grave couvrit de gloire le marquis de Chamilli, depuis maréchal de France. La tranchée fut ouverte le 29 juillet, et il ne capitula par ordre du roi que le 27 octobre.

(2) En juin.

(3) L'amiral Ruiter qui avoit attaqué le fort royal de la Martinique le 20 juillet, fut obligé le 21 de se rembarquer avec perte.

Siége d'Oudenarde par les ennemis (1).

Marche de M. le Prince (2) pour faire lever le siége, et qui réussit.

Retraite des ennemis (3), après avoir été en présence dans un lieu où on ne pouvoit aller à eux.

Envoi du chevalier de Valbelle à Messine pour fomenter et soutenir la révolte (4).

Envoi et réussite de Valavoir avec quelques troupes (5).

Combat d'Entzheim donné par M. de Turenne le 4 octobre (6).

Retraite des Allemands à Strasbourg la nuit du 4 au 5 octobre. Secours de Brandebourg et de Zell, qui les vint joindre le 13 octobre.

---

(1) Ils investirent la place la nuit du 14 au 15 septembre, ouvrirent la tranchée le 17, et levèrent le siége le 21.

(2) Le 20 septembre, d'Epierre sur Oudenarde.

(3) Le 22 septembre, à Gand.

(4) Il partit de Marseille avec plusieurs vaisseaux le 18 septembre, et arriva à Messine le 27.

(5) Ce nouveau secours pour Messine avoit été préparé à Toulon : il arriva à Messine le 3 janvier 1675.

(6) Ce ne fut pas un combat, mais une grande bataille qu'il gagna. On n'oublia pas de mettre dans les relations, que *la Pie*, cheval fameux que tout le monde connoissoit, le seul bon qu'eût le maréchal et sa monture favorite, avoit été blessé sous lui dans l'action.

M. de Turenne campe long-temps en présence des ennemis (1), quoique fort inférieur. La noblesse et plusieurs troupes le joignirent. Il se retira devant eux sans qu'ils osassent rien entreprendre.

Marche des ennemis dans la Haute-Alsace pour y prendre des quartiers d'hiver.

Grave rendu par mon ordre le 27 octobre.

En Flandre, les Allemands se retirèrent et vinrent passer la Meuse, pour se loger dans ces quartiers là (2).

Marche de M. de Turenne par la Lorraine, dans la neige et dans le plus fâcheux temps du monde, pour chasser les Allemands d'Alsace: il les attaqua et les força de se retirer (3).

Rencontre heureuse de Genlis, marchant

---

(1) Du 13 octobre au 20 novembre.

(2) Le 10 novembre, les Allemands s'approchèrent de Liége et de Hui. Cette dernière ville leur ouvrit ses portes le lendemain 11. Le 12, ils passèrent la Meuse et remontèrent à la droite de cette rivière vers Dinant, y arrivèrent le 15, l'attaquèrent, et le prirent le 21 par capitulation, ainsi que le château. Ils y mirent garnison et retournèrent à Hui.

(3) Cette admirable expédition commença le 29 novembre. Turenne battit les Allemands à Mulhausen le 29 décembre, à Turckheim ou Colmar, le 5 janvier 1675, enfin, le 30, la Haute et la Basse-Alsace se trouvèrent entièrement délivrées des armées allemandes.

le long de la Meuse, en octobre, pour aller joindre M. de Turenne. Il battit Mézière (1), qui venoit pour brûler les lieux qui ne vouloient pas contribuer.

---

(1) Partisan ennemi. Au reste, on croit ce nom corrompu, et qu'il faut lire Massiette, officier au service d'Espagne, fameux dans ce temps-là, et qui avoit défendu Grai contre le duc de Navailles.

FRAGMENT
SUR
LA CAMPAGNE DE 1674.

Le commencement de cette année ne fut pas si tranquille que la précédente. Mes troupes et celles des ennemis se donnèrent plus de mouvement, et il pensa arriver des actions remarquables, et qui auroient attiré dans les suites des événemens considérables. La plupart des Princes de l'Europe s'étoient ligués et mis contre moi : de mes alliés ils étoient devenus mes ennemis (1), et ils vouloient tous agir de

(1) Le roi d'Angleterre, pressé par son parlement, fit la paix avec les Hollandais à Westminster le 19 février 1674. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne prirent bientôt le même parti pour éviter leur ruine, et traîtèrent avec les Provinces-Unies, à Cologne, le premier le 22 avril, et le second le 11 mai. Le roi d'Angleterre évita adroitement d'être forcé à se déclarer contre Louis XIV; mais l'évêque fournit des troupes aux ennemis de ce monarque.

concert, pour traverser mes desseins ou pour empêcher qu'ils ne réussissent. Tant d'ennemis puissans m'obligèrent à prendre plus garde à moi, et à penser ce que je devois faire, pour soutenir la réputation de mes armes, l'avantage de l'Etat et ma gloire personnelle. Pour y parvenir, je devois éviter les accidens qui d'ordinaire ont des suites fâcheuses, et me mettre en état par ma diligence de ne rien craindre. Pour y réussir, il falloit que mes résolutions fussent promptes, secrètes, mes ordres envoyés et exécutés ponctuellement, et que rien ne troublât l'harmonie d'un semblable concert.

J'avois mes troupes divisées en Allemagne, en Hollande, en Flandre, sur mes frontières et peu dans mon royaume. Mes ennemis étoient postés de manière, qu'ils pouvoient traverser les retraites et les jonctions que je voudrois faire, et empêcher ce que chaque partie séparée pourroit entreprendre. Il falloit pourtant me mettre en un autre état, et gagner sur eux l'avantage qu'ils avoient sur moi. Cela n'étoit pas aisé, mais je fus heureux, et ma diligence empêcha qu'il n'arrivât aucun accident dans la suite.

J'étois maître d'une partie de la Hollande; j'avois des troupes logées en Allemagne, éloi-

gnées de moi, des ennemis voisins, des places en méchant état, des frontières entièrement ouvertes, des ennemis puissans sur mer, et sujet d'avoir de l'inquiétude de tous côtés. Il me falloit résoudre à perdre quasi toutes mes conquêtes éloignées, et à penser à en faire dans les endroits par où je pourrois attaquer, et me défendre. J'avois, à la fin de l'année 1673, retiré une partie des troupes que j'avois en Hollande, sous le commandement du duc de Luxembourg. J'avois envoyé M. le maréchal d'Humières commander à sa place, et je lui ordonnai de ramener dans le pays de Liége, le corps que j'avois destiné pour repasser en France; mais le prince d'Orange et les Espagnols voyant mon dessein, ils crurent qu'il falloit empêcher le passage au duc de Luxembourg, et pour cela ils assemblèrent ce qu'ils purent de troupes, pour venir au-devant de lui. Je fus averti de leur pensée, et j'envoyai ordre au duc de Luxembourg de se reposer vers Maestricht, jusqu'à ce qu'il eût de mes nouvelles. Je fis assembler aussitôt les troupes que j'avois sur ma frontière, et j'envoyai le prince de Condé et le vicomte de Turenne (1),

(1) On a vu dans les notes précédentes, que le prince de Condé n'alla que jusqu'à Vervins, et que le maréchal

pour marcher au-devant de lui, avec ordre de combattre ceux qui voudroient s'opposer à son passage.

Le comte de Schomberg commandoit sur ma frontière de Flandre : je le fis avancer aussitôt, sans attendre que tout fût assemblé, ni l'arrivée de mes généraux. Il joignit le duc de Luxembourg, et ils repassèrent ensemble, sans qu'il arrivât aucun accident, les ennemis s'étant retirés sur le bruit des préparatifs que je faisois. Ils ont témoigné toujours envie de me troubler, mais l'exécution n'a pas suivi leurs projets. Cela fait voir que l'union est bien difficile à des gens qui ont des intérêts séparés, quoiqu'ils paroissent n'avoir que le même à soutenir. L'autorité partagée n'est jamais si forte, que lorsqu'elle est réunie dans une seule personne. C'est un avantage que j'ai eu contre mes ennemis pendant toute cette guerre, et qui a fort contribué aux grands succès qui me sont arrivés.

Incertain de ce que je pourrois entreprendre, j'avois envoyé le duc de Navailles dans

---

de Turenne ne partit pas. La manière dont Louis XIV s'exprime ici, prouve qu'il composa ce fragment au moment même où il avoit ordonné à ces deux généraux de se rendre sur la frontière, et qu'il ne le corrigea pas dans la suite.

la Franche-Comté, avec ordre de se saisir de quelques postes qui pouvoient empêcher qu'on entrât dans mon royaume de ce côté-là. Il mit de mes troupes en plusieurs endroits, il attaqua Grai et le prit, et me mit en état de pouvoir penser à quelqu'entreprise en Bourgogne. L'Espagne voyant mes troupes en Franche-Comté, eut recours aux Suisses. L'Empereur leur fit parler, et leur jalousie naturelle pour ce pays, leur donnoit une grande agitation, qu'il falloit endormir pour un temps et calmer ensuite. Je n'oubliai rien pour y parvenir, et j'employai l'adresse, l'argent, et, en un mot, tout ce qui me fut praticable pour qu'ils n'empechassent pas les pensées que je pouvois avoir de ce côté-là.

Dans ce temps, l'électeur Palatin offrit à l'Empereur de lui mettre Germersheim entre les mains. Il étoit trop près de Philisbourg pour le souffrir : je m'en saisis ; il cria, il appela à son secours, et fit en sorte que tout le fort de la guerre qui se faisoit en Allemagne, tombât dans son pays. Je me déterminai dans ce temps-là, voyant que la guerre s'approchoit de chez moi, de retirer ce que j'avois en Hollande, vers le Bas-Rhin, et de rejoindre mes forces qui étoient si divisées. J'envoyai le maréchal de Bellefonds pour commander en

Hollande, et je fis revenir le maréchal d'Humières avec la meilleure partie de la cavalerie que j'avois en Hollande. Comme je tenois beaucoup de places qui étoient à l'électeur de Brandebourg, quoique je les eusse prises aux Hollandais, j'estimai plus à propos de les lui remettre : je fis un traité avec lui pour cela (1).

Je me déterminai enfin d'attaquer la Franche-Comté, et d'essayer de la mettre toute sous mon obéissance, devant que les ennemis pussent rien faire pour m'en empêcher. Pour cela, j'envoyai le vicomte de Turenne du côté d'Allemagne, pour observer les mouvemens des Impériaux. Après avoir pourvu à ce que les ennemis pourroient faire dans la Basse-Alsace, par un corps qu'il y laissa, il marcha pour s'opposer au duc de Lorraine qui vouloit jeter du secours dans la Franche-Comté. Les Suisses firent des propositions de neutralité pour la Bourgogne, que j'acceptai d'abord, et je témoignai la desirer ardemment. L'Empereur n'en avoit pas d'envie, croyant que,

(1) Ce traité n'étoit sans doute qu'une convention qui ne fut pas rendue publique, et qui n'avoit d'autre but que d'anticiper l'exécution du traité de Vossem, par lequel la restitution des places de l'électeur étoit formellement stipulée.

par cet endroit, il pourroit me faire du mal; mais voyant la saison s'avancer, je finis la négociation, et je partis brusquement pour aller en Bourgogne. J'assurai les Suisses que mon voisinage leur seroit avantageux, je leur promis de les traiter mieux que les Espagnols ne le faisoient; et je répandis quelqu'argent dans leur pays.

SIÉGE DE BESANÇON.

J'AVOIS des troupes logées et en état d'entrer (dans le comté de) Bourgogne en très-peu de temps. J'avois envoyé le duc d'Enghien, sous prétexte de tenir les états du duché de Bourgogne, avec ordre d'assembler les troupes, de préparer toutes choses et d'investir Besançon. En partant, j'ordonnai au prince de Condé d'aller en Flandre, et j'envoyai le comte de Schomberg commander en Roussillon. Je fis assez de diligence pour me rendre à Grai, où une partie de mes troupes avoit rendez-vous. J'y arrivai peu de temps après que le duc d'Enghien eût investi Besançon. Le vicomte de Turenne s'avança en même temps sur les frontières des Suisses, dans la Haute-Alsace.

J'envoyai mes ordres au maréchal de Bellefonds, d'abandonner toutes les places des Hollandais à la réserve de Grave, celles de Brandebourg ; d'en remettre quelques-unes à l'évêque de Münster, et de revenir avec toutes les troupes sur la Meuse. Il se passa quelque temps devant qu'il pût exécuter ce que je lui ordonnai.

Dans ce même temps qui fut assez considérable, je l'employai à prendre la ville et la citadelle de Besançon. La situation de ces places est si extraordinaire, les environs si difficiles à occuper, tout le pays si inégal et les chemins si fâcheux, qu'il fallut une furieuse application pour surmonter les obstacles qui se trouvoient naturellement augmentés, par les pluies continuelles et le temps fâcheux qu'il fit pendant le siége. La ville est assez grande : elle est séparée en deux par la rivière du Doubs ; il fait le tour d'une partie en passant au pié d'un rocher fort haut où est la citadelle ; il ferme entièrement les deux côtés, et ne laisse dehors que la partie de la ville que l'on appelle Battan. Tout le reste est enfermé entre le Doubs et la citadelle, à laquelle on ne sauroit venir par le dehors, que sur des rochers quasi inaccessibles. Il y a deux montagnes qui commandent la ville, et qui paroissent à la même hauteur

que la citadelle. Une partie des troupes qui étoient dans la province, s'étoit jetée dans (Besançon) sur le bruit de la marche des miennes. Elles étoient en petit nombre, mais très-bonnes et bien en état, comme on verra dans la suite. Je n'avois que douze bataillons et cinq ou six mille chevaux. Je n'avois pas voulu trop affoiblir mes autres armées, et j'avois composé celle-là de ce que j'avois tiré des autres. J'arrivai devant la place, que je trouvai investie par le duc d'Enghien. J'avois la montagne sous moi. Je voulois voir la situation, que je trouvai fort extraordinaire. Je me fis rendre compte des endroits où je ne pus aller ce jour là, et après je séparai mes quartiers, je fis faire des ponts, et je songeai aux moyens de faire venir tout ce qui étoit nécessaire. Je ne fis point faire de lignes, n'y ayant point d'ennemis à craindre du dehors, et je m'appliquai à soulager le plus qu'il me fut possible les troupes, qui souffroient beaucoup par le temps, par le terrein, et par le manque de ce qui est nécessaire pour vivre. Le pays est plein de rochers, de bois, de vignes. La saison étant peu avancée et très-fâcheuse, les blés et les herbes n'étoient pas encore en état que les chevaux en pussent manger; de sorte que l'on ne vivoit que de ce qu'on apportoit

du duché de Bourgogne. J'avois des équipages de vivres et d'artillerie, mais ils n'étoient pas suffisans; de sorte que l'on fut obligé de faire venir tous les charrois qu'on avoit pu rassembler en Bourgogne.

Le pays est haut et bas, et les voies plus étroites que les nôtres, et souvent l'on est obligé de passer entre des rochers très-fâcheux. Dôle n'étoit pas pris, et l'on étoit forcé à lui montrer le flanc : cela obligeoit d'avoir de grosses escortes qui nous fatiguoient. Après les premiers jours, la cavalerie ne mangeoit plus que ce que l'on distribuoit, et il n'y avoit rien que l'on pût paître. Je me suis vu souvent pendant le siége, n'avoir que pour deux jours de vivres. A mesure qu'il en venoit, on les distribuoit aux troupes. J'avois renvoyé, voyant tant de peines, les bagages inutiles et ce qui n'étoit pas absolument nécessaire. Je donnai l'exemple aux autres, ne gardant que très-peu de chevaux. Après que les premiers jours furent passés dans des occupations nécessaires, et sans quoi je ne pouvois agir, je m'appliquai à ce qui pouvoit regarder le siége. La place fut très-bien reconnue, et l'on jugea qu'il étoit plus aisé de s'approcher de Battan, que de passer le Doubs, ou d'attaquer par le dehors de la citadelle. On hasardoit de faire deux siéges

pour la ville, sans celui de la citadelle; car si les assiégés avoient rompu le pont qui est entre les deux villes, il auroit fallu passer la rivière, et cela n'étoit pas aisé. Nous prîmes tous les avantages que la situation put permettre. Nous avions des batteries sur des montagnes qui commandent Besançon, dont l'une s'appelle Chaudanne et l'autre Brégille. Elles tiroient tantôt dans la ville, tantôt aux murailles qui étoient le long de la rivière, et tantôt à la citadelle, pour essayer de démonter leurs pièces, et de combler leurs citernes, ou de brûler leurs magasins. La citadelle ne faisoit que d'être achevée, et il n'y avoit rien de parfait, ni pas un pouce de terre : tout étoit de roc ou de murailles sèches; de sorte que les éclats du canon y faisoient un grand désordre. On avoit ouvert la tranchée dans des vignes fort fâcheuses, la terre étoit pétrie d'eau, et les échalas couchés et liés embarrassoient fort et retardoient le travail; il alla d'abord assez lentement, mais on avançoit toujours, et les ennemis ne le voyant pas comme ils auroient pu, quand on approcha de leur contrescarpe, ils firent une sortie assez vigoureuse, et vinrent jusqu'à la tête du travail, mais ils ne firent pas plier ceux qui y étoient. Comme j'avois peu d'infanterie, et

qu'elle étoit séparée, je ne commandois pas tant de travailleurs qu'à mon ordinaire; cela faisoit qu'on avançoit moins et que je ne pressois pas tant l'attaque.

Je détachai le duc de Luxembourg avec mille hommes de pié, des dragons et de la cavalerie, pour s'aller rendre maître de Pontarlier, de tous les postes qui étoient de ce côté-là, et du château de Joux même, s'il pouvoit. Je lui donnai deux pièces de petit canon et des munitions sur des chevaux de bât. La marche qu'il devoit faire étoit très-difficile. En arrivant avec ce petit corps, il prit ce que je lui avois ordonné, et se rendit maître des lieux où il passoit.

Les pluies continuelles et les vents mettoient tout le monde au désespoir. Je soutenois les soldats le plus que je pouvois, par l'argent et par les rafraîchissemens que je leur donnois, et à la fin cela étoit inutile, et ils ne demandoient que du soleil et du beau temps. Il est vrai qu'on en avoit besoin, car ils étoient à bout.

Comme l'on voyoit de nos batteries le dedans de la ville, je crus que, pour abréger le siége, on pouvoit passer la rivière dans des bateaux, et entrer dans Besançon du côté du Charmont, où ils avoient fait une inondation. Je résolus de tenter le passage, sans rien

changer à mon autre attaque. Pour cela, je fis rompre un de mes ponts de bateaux de cuivre, et je les fis amener dans un lieu près de la rivière, où les ennemis ne pouvoient les voir. Je n'en laissai sur la rivière que ce qui étoit nécessaire, pour passer les troupes qui venoient des autres quartiers monter la garde à la tranchée. Il y avoit à passer par ce côté-là le Doubs, une méchante contrescarpe et une muraille que mon canon avoit un peu ruinée : derrière c'étoit de l'eau qu'ils avoient répandue dans des prés, au milieu desquels passe un bras de la rivière. Le lieu où je prétendois faire le passage, n'étoit vu que du canon de la citadelle et de Saint-Etienne qui en faisoit partie, mais de fort loin ; j'avois l'avantage de la hauteur où je pouvois loger tant de mousquetaires que je voudrois, qui auroient vu ceux qui auroient voulu s'opposer au passage. Je me déterminai à cette attaque, et pendant que j'avançois la première, je préparai ce qui étoit nécessaire pour la seconde.

Les munitions venoient avec peine, et il en falloit en beaucoup d'endroits. Les chevaux mangeoient peu et travailloient beaucoup. Cela n'alloit pas comme je le desirois ; ils commençoient à manger le bourgeon des vignes et les feuilles qui venoient dans les bois : cela

les soutenoit, mais ne leur donnoit pas grand'force. Il falloit fournir aux batteries qui étoient sur des montagnes cruelles à monter. Le mauvais temps duroit toujours.

M'étant préparé pendant quelques jours, je crus que le temps étoit venu de faire la nouvelle attaque. Je commandai pour cela mes Mousquetaires et le régiment des Gardes. Je fis détacher cinq cents mousquetaires pour mettre dans le bois, et je m'en allai passer la nuit sur la hauteur de Chaudanne, pour faire commencer dès la pointe du jour. L'on voyoit à merveille pour donner tous les ordres à propos. On devoit à l'instant attaquer la contrescarpe à l'autre attaque. J'envoyai la nuit reconnoître encore mieux; mais il fit un si terrible temps toute cette nuit, que je ne crus pas devoir rien entreprendre. Le matin je fis retirer tout le monde, je changeai de dessein, et trouvant cette entreprise trop hasardeuse, je ne pensai plus qu'à pousser mon attaque à Battan. Le lendemain, on attaqua la contrescarpe, on s'y logea, on s'y établit, et l'on travailla pour se préparer à attaquer une demi-lune qui tenoit en quelque façon à la muraille. On auroit pu aussi attacher un mineur à un bastion qui en est fort près, dont le fossé n'étoit pas achevé. Dans ce

temps là la ville se rendit, on m'envoya des otages, et toute la garnison se retira à Saint-Etienne et à la citadelle. Les bourgeois firent la capitulation pour les deux villes.

Je fis entrer mes troupes le lendemain, et j'ordonnai à la Feuillade qui étoit de jour, de prendre les postes les plus avancés qu'il pourroit, du côté de Saint-Etienne et de la citadelle. En exécutant mes ordres, il s'avança jusqu'à la grande église, et voulant loger quelques mousquetaires dans des maisons qui étoient plus avancées, il y trouva les ennemis, les en chassa et les fit rentrer dans leur premier chemin couvert qui étoit quasi à demi-côte. La montagne étoit rapide, ils avoient fait des logemens d'espace en espace, qu'ils avoient joints et qui étoient devenus des chemins couverts palissadés. On se prépara pendant deux jours pour attaquer la citadelle. Les ennemis employèrent ce même temps à faire tout ce qui pouvoit servir à sa défense. Les batteries qui étoient sur la montagne, étoient fort utiles : on en fit une seconde du côté de Brégille, pour voir de plus près les dehors, en rasant l'esplanade qui est devant la citadelle. Les choses étant prêtes pour l'attaque, je fis poster le régiment des Gardes et mes Mousquetaires dans des maisons et derrière des

murailles que l'on sapa par le pié, pour les jeter en bas dans un moment, afin que l'on marchât en bataille pour attaquer la première contrescarpe. Je fis porter aux batteries ce qui étoit nécessaire; et comme le temps étoit fâcheux et les chemins mauvais, je fus obligé d'envoyer jusqu'à des boulets par de la cavalerie. Tout étant bien disposé, je résolus que l'attaque se feroit à dix heures du matin. Les batteries voyoient une partie des dehors les plus bas à revers : il n'y avoit que quelques redans où l'on pouvoit demeurer.

J'ordonnai que, deux heures devant l'attaque, on tirât beaucoup aux endroits que l'on vouloit attaquer. J'envoyai aux batteries des gens à qui j'expliquai bien mes intentions, et je me mis en lieu d'où je pouvois voir tout et donner les ordres nécessaires. Je dis à la Feuillade qui étoit de jour, de marcher après le signal dont nous étions convenus. Le chevalier de Lorraine étoit aussi de jour, comme maréchal de camp. Mes batteries commencèrent à tirer sur les neuf heures; elles obligèrent bientôt les ennemis à quitter les postes avancés, et à se mettre tous dans les redans où ils paroissoient en sûreté; mais on s'attacha à les chasser et on y réussit. Voyant la première contrescarpe abandonnée et la deuxième peu

garnie, l'heure étant venue, je fis faire le signal pour l'attaque. Les murailles tombèrent d'abord ; mes troupes marchèrent toutes de front avec leurs drapeaux, et le canon redoubla de force à tirer dans les lieux où les ennemis étoient encore. Mes troupes montèrent de bonne grace, mais lentement, sans grand péril, jusqu'à la première contrescarpe que le canon avoit fait quitter aux ennemis. J'avois ordonné qu'après être entré dans cette première, on fît un moment de halte pour se remettre en bataille, devant que de marcher à la seconde où étoient les ennemis. Ils commencèrent alors à tirer, et nous blessèrent quelques gens : le canon les incommodoit et commençoit à les ébranler. Dans ce temps-là, la Feuillade fit marcher mes troupes avec tant d'ordre et de diligence, que tout entra dans la seconde ; il en restoit une troisième que les ennemis épouvantés quittèrent. Ils se retirèrent dans l'église où on les suivit de si près, qu'ils ne firent aucune résistance, et prirent tous la fuite pour se retirer en confusion dans le dehors de la citadelle. En passant l'esplanade, le canon de mes batteries qui se croisoient, en tua beaucoup et les effraya de telle manière, que la foule étoit fort grande à l'entrée de la citadelle. On entra dans l'église

que l'on trouva toute en feu : les ennemis l'y avoient mis en se retirant. Il y avoit quarante milliers de poudre au milieu des flammes ; mais on les fit sortir avec tant d'ordre, qu'il n'arriva aucun accident. On se logea derrière un rideau qui est au pié du glacis de la citadelle, plus avant que l'église ; il y eut même des gens qui furent, en suivant les ennemis, jusque dans un creux qui est plus près de la place, et qu'on ne put retirer que la nuit. L'on travailla diligemment à se loger, à faire sortir les poudres de l'église, à assurer la communication, et à mettre les choses en état de pouvoir avancer sans rien craindre. Le reste du jour se passa dans ces occupations. Les batteries tiroient toujours au-dehors de la citadelle et dans le corps de la place, où le canon faisoit grand fracas. Il restoit toujours du feu dans le clocher. Le soir étant venu, on relevoit la garde et on se préparoit à travailler pour perfectionner mieux le travail, lorsqu'on entendit un grand bruit et l'on vit un grand fracas au clocher, qui tombant sur notre logement avancé tua et blessa assez de gens : on ne s'étoit pas apperçu qu'il y avoit quelques caques de poudre dans le clocher, qui firent tout ce fracas. Cet accident nous retarda quelques heures ; mais on ne laissa pas de tra-

vailler à une batterie qui paroissoit nécessaire. On fit avancer les pièces au bas de la montagne, pour qu'elles fussent prêtes le lendemain. La nuit et le jour se passèrent comme dans les siéges ordinaires. Le soir, après que la garde fut relevée, comme on alloit mener le canon aux batteries, les ennemis battirent la chamade et dirent qu'ils se vouloient rendre. La capitulation fut faite et ils sortirent le lendemain : ils avoient tué la veille tous leurs chevaux.

Je pensai aussitôt à marcher à Dôle (1) : il fallut quelques jours pour se préparer ; je les employai à voir ce qu'il y avoit à faire pour mettre Besançon en bon état ; je donnai tous les ordres qui étoient nécessaires pour cela : rien ne pressoit, il n'y avoit pas d'ennemis à portée de pouvoir venir. Le duc de Luxembourg prenoit dans ce temps-là les postes que je lui avois ordonnés, et pourquoi je l'avois envoyé. Quelques jours se passèrent de la sorte. Mes troupes étant reposées, je marchai à Dôle où j'arrivai en deux jours. Je pris les quartiers ; mais pensant plus à la commodité des troupes qu'à bien investir la place, j'avois envoyé une partie de ma cavalerie, après le

(1) Il partit effectivement de Besançon le 25 mai.

siége de Besançon, pour fortifier mes armées, de sorte qu'il m'en restoit peu. Le temps étoit aussi beau qu'il avoit été fâcheux au commencement du siége de Besançon, et les fourrages aussi abondans qu'ils étoient rares au début de la campagne. Je mis un quartier de cavalerie au bout du pont de Dôle, et toute l'infanterie où je voulois faire l'attaque. Le reste de la cavalerie étoit en deux camps séparés. J'avois reconnu la place en arrivant, devant que de faire camper les troupes. L'artillerie vint le lendemain, je préparai tout et je fis ouvrir la tranchée. . . . . (1).

(1) La suite manque dans les manuscrits de Louis XIV qui, probablement, n'acheva pas cette relation.

PRÉCIS
DE
LA CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ, EN 1674,

Pour servir de supplément à ce que Louis XIV en a écrit.

LES notes et fragmens composés par ce monarque, sur les événemens arrivés en 1674, sont trop abrégés ou trop incomplets, pour donner une juste idée de cette campagne, notamment de la conquête de la Franche-Comté; c'est pourquoi il est à propos d'y suppléer par un précis de cette expédition, exécutée à deux reprises.

Le prince de Condé fut envoyé à Dijon, sous prétexte d'y tenir les Etats de Bourgogne, et le duc de Luxembourg dans sa terre de Ligni en Lorraine, afin de recueillir les connoissances nécessaires pour régler l'entreprise. D'après les renseignemens qu'ils fournirent, le duc de Navailles, commandant en Bourgogne, eut ordre de pénétrer en Franche-Comté et d'y occuper différens postes, en attendant le roi, qui se réservoit personnellement la conduite des principales opérations. M. de Navailles partit de Dijon le

11 février, passa la Saône le 12, à Pontallier d'où il s'avança sur la rivière d'Oignon. Quoiqu'elle fût considérablement débordée, il réussit à la traverser, s'empara presque sans résistance de Pesme, de Marnai et de plusieurs autres châteaux, tourna ensuite vers Grai et parut le 23 devant la place, dont les fortifications, démolies par les Français en 1668, venoient d'être réparées, à quelques égards, et augmentées à d'autres. Le colonel Massiette, partisan d'une réputation distinguée dans les armées espagnoles, commandoit dans la place. Le duc de Navailles fit ouvrir la tranchée, la nuit du 25 au 26. Les assiégeans s'emparèrent des ouvrages extérieurs le 28; et les assiégés n'osant courir les risques d'un assaut en prolongeant leur résistance, souscrivirent le même jour à la condition d'être envoyés désarmés à Luxembourg. Vesoul, Lons-le-Saunier, ainsi que plusieurs petites villes et châteaux, se rendirent sans résistance. Il y eut à Orgelet et à Arbois, de petits combats peu importans, mais où les Français remportèrent l'avantage. Leurs succès alarmèrent le gouvernement helvétique, que les agens des cours de Madrid et de Vienne excitoient d'ailleurs contre Louis XIV qui, pour se donner le temps de tranquilliser et de gagner les Suisses, fit suspendre les opérations en Franche-Comté, gardant provisoirement ce que ses armes venoient de soumettre; et pour mieux cacher ses intentions, par l'éloignement d'un général dont il étoit satisfait, il envoya le duc de Navailles servir en Flandre, sans lui donner de successeur.

Il restoit à prendre Besançon, Dôle et Salins, places les plus importantes de la province, mieux fortifiées qu'en 1668 époque de la première conquête, et occupées par de bonnes garnisons quoique très-peu nombreuses. Le duc d'Enghien destiné à commander sous le roi en Franche-Comté, s'y étoit rendu vers le milieu d'avril avec des renforts de troupes : il fit investir Besançon le 25. Louis XIV partit de Versailles le 19, avec la reine qu'il laissa à Dijon, et poursuivant sa route, il arriva le 2 mai devant Besançon (1), défendu par quinze cents hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie, aux ordres du prince de Vaudemont. On ouvrit la tranchée la nuit du 6 au 7, et on poussa les attaques avec vigueur malgré les pluies continuelles. Les assiégés résistèrent valeureusement, tentèrent des sorties pour reprendre les dehors qu'ils avoient perdus, et néanmoins désespérèrent trop tôt

(1) Plusieurs écrivains racontent, que Louis XIV desirant faire débuter le Dauphin son fils, (enfant de treize ans et demi, étant né le premier novembre 1661,) dans la carrière des armes, le mena au siége de Besançon, le conduisit ensuite devant Dôle, et voulut que les clés de cette place fussent présentées au Dauphin, comme si c'étoit lui qui l'eût soumise. Ces faits sont en partie démentis par une lettre du roi, écrite du camp devant Dôle le 27 mai, au duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, à qui il répond, relativement à ce prince, évidemment resté à Dijon avec la reine, qui n'arriva que le 5 juin devant Dôle, où elle amena son fils. La lettre de Louis XIV est à son ordre de date, dans la 3me partie de cette collection de ses OEuvres.

du salut de la ville qui pouvoit résister encore quelques jours: elle capitula le 15 mai, en même temps que le prince de Vaudemont se retiroit dans la citadelle avec six cents hommes: le surplus de la garnison fut prisonnier de guerre. Environ quatre cents hommes qui tentèrent de s'échapper et de se soustraire à cette clause de la capitulation, furent repris ou sabrés par le marquis de Rénel-Clermont-d'Amboise. Le duc d'Enghien partit le 18 mai, pour aller joindre son père dans les Pays-Bas.

A l'embarras de combattre la résistance des garnisons francomtoises, et un temps détestable qui faisoit souffrir cruellement les troupes, Louis XIV joignoit la crainte de voir arrêter ses conquêtes par une armée de Lorrains et d'Autrichiens, aux ordres du vieux duc de Lorraine Charles IV qui se disposoit à entrer d'Allemagne en Franche-Comté; mais l'habileté du maréchal de Turenne délivra le roi de cette inquiétude, en arrêtant la marche du duc de Lorraine vers les villes forestières. Le monarque poursuivit donc son entreprise avec plus de sécurité. La citadelle de Besançon fut attaquée encore plus vigoureusement que la ville. Le fort de Saint-Etienne qui couvre la place, fut emporté en plein jour, et on y établit sans délai des batteries qui foudroyèrent les assiégés au point de les décider à se rendre le 22 mai: ils obtinrent les honneurs de la guerre. On marcha ensuite à Dôle, investi le 26 et attaqué le 28 dans les formes. On en prit et on en perdit deux fois le chemin couvert; il fallut recourir à des mines qui ouvrirent les rem-

parts; d'autres alloient les renverser le 6, lorsque le gouverneur capitula. Il sortit le 7 juin, avec les honneurs de la guerre.

Pendant le siége de Besançon, le marquis de Genlis s'étoit rendu maître du château de Vaux, le 3 mai. Le duc de Luxembourg, détaché le 5 mai avec trois ou quatre mille hommes, pour observer le gouverneur espagnol de la province, nommé d'Alveida, qui rassembloit des milices dans l'espoir de retarder les progrès des Français, fit échouer ses desseins, l'obligea bientôt à quitter le pays, marcha le 5 à Ornans, s'en empara, mit le même jour garnison dans le château de Scey, à peu de distance d'Ornans, prit le 7 Château-Vieux, Pontarlier le 8, et en partit le 12 pour revenir au camp devant Besançon. Détaché de nouveau le 18, pour aller soumettre le pays du côté de Lanan et de Vercel, il revint ensuite au camp de Dôle, d'où il partit le 9 juin avec un corps de troupes, pour aller servir en Flandre sous le prince de Condé (1). Il restoit encore à prendre Salins et plusieurs postes très-forts. Le duc de la Feuillade, chargé du siége de la place, fit ouvrir la tranchée le 14, s'empara le 21 de deux forts qui couvroient la ville, laquelle capitula le 22, après une trop foible résistance. Le roi étoit parti le 19 pour Fontainebleau, où il arriva le 25. La nouvelle de la prise de Salins lui parvint dans sa route, qu'il avoit

(1) Le duc de Luxembourg arriva le 16 juin au camp de Ville-sur-Haine.

dirigée par Dôle, Dijon, Montbard, Tonnerre, Joigni et Sens.

Le duc de Duras, nommé gouverneur de Franche-Comté le 16 juin, se rendit maître du château de Joux, et fit bloquer celui de Sainte-Anne, situé sur des rochers presque inaccessibles. La famine obligea la garnison d'en sortir.

Le marquis de Rénel, qu'on envoyoit en Lorraine avec quelques troupes, avoit eu ordre d'attaquer chemin faisant, les villes et châteaux de Lure, Luxeuil et Faucognei. Lure fut occupé le 1er juillet: le château ne se rendit que le 2. Luxeuil ouvrit sur-le-champ ses portes. Faucognei, défendu par sa situation, fut attaqué le 3, emporté d'assaut le 4, pillé et brûlé. Le château capitula ensuite, et la soumission de cette forteresse termina celle de la province, qui fut cédée et resta à la France par le traité de Nimègue.

Le roi avoit résolu, après l'expédition de Franche-Comté, d'aller en Flandre pour attaquer celle des places que les Espagnols auroient le plus dégarnies; mais sur les renseignemens que lui donna le prince de Condé, il changea d'avis, et satisfait de l'acquisition de la Franche-Comté, il ne reparut pas à la tête de ses troupes pendant le reste de la campagne. Le maréchal de Turenne l'avoit fortement excité à l'attaque de cette province. L'importance du conseil et celle de la conquête, sont parfaitement démontrées dans l'extrait suivant d'une lettre historique de Pellisson, du 12 février 1675 (1). « Il ne faudra pas

(1) Tome II, pages 242 et 243.

manquer de marquer quelque jour dans l'histoire, l'arrivée de M. de Turenne (à Saint-Germain-en-Laye,) le 9 janvier, et l'effet que ses dernières actions avoient produit sur toute la multitude, qui ne pouvoit se lasser de le regarder et de l'admirer. Il n'y eut pas jusqu'aux porteurs de chaises de la cour, qui ne quittassent leur travail avec joie, pour se présenter à lui en foule, et lui aller faire leurs complimens à leur manière. Sa modestie a relevé sa gloire; tout le monde a trouvé qu'il étoit un peu plus honteux qu'il n'avoit accoutumé de l'être. On ne peut pas parler plus simplement de tout ce qu'il a fait: en récompense, il a fait remarquer à tout le monde, que si le roi n'eût pris la Franche-Comté au commencement de la campagne (de 1674,) les ennemis au lieu de repasser le Rhin, se seroient maintenus dans le cœur de l'Etat, sans qu'il eût été possible de les en empêcher; de sorte que ç'a été le fondement de toutes nos autres prospérités pendant cette campagne ». Les lettres de Louis XIV et les pièces qui suivent, en éclairciront plusieurs faits.

LETTRES DE LOUIS XIV,

ET

PIÈCES RELATIVES A LA CAMPAGNE DE 1674.

Détails sur le maréchal de Bellefonds, et sur l'évacuation des places conquises en 1672 sur les Hollandais.

Le maréchal de Bellefonds étoit spirituel, loyal et brave; admirateur des solitaires de Port-Royal, il avoit adopté leur genre de dévotion et la rigidité de leur morale. Etroitement lié avec la duchesse de la Vallière, quand il la vit abandonnée par le roi, il la pressa fortement de se retirer aux Carmélites de la rue Saint-Jacques; proposition qu'elle combattit d'abord, et à laquelle elle ne se résigna que le 19 avril 1674. La franchise militaire du maréchal ne lui permettant ni de modifier ses principes, ni même de dissimuler ses opinions quelconques, il n'approuvoit pas toujours les mesures de la cour et le disoit hautement. Louis XIV avoit certainement un grand fonds d'estime pour le maréchal, puisqu'il toléroit de sa part ce qu'il n'auroit souffert de celle d'aucun autre, qu'il l'employoit dans ses armées, et entretenoit avec lui

une correspondance, dans laquelle M. de Bellefonds s'exprimoit avec une liberté qui n'étoit certainement imitée par aucun autre courtisan. Le roi, abandonné, par force majeure, de l'Angleterre, de l'électeur de Cologne, de l'évêque de Munster, et au moment de se compter presque autant d'ennemis qu'il y avoit de souverains en Europe, craignit avec raison d'avoir de trop nombreuses armées à combattre, et prit la sage résolution de diminuer ses points de défensive, en évacuant toutes les places qu'il avoit conquises en 1672, sur les Provinces-Unies, à l'exception de Grave et de Maestricht. Dès que le maréchal de Bellefonds apprit cette détermination, soit qu'il en ignorât les vrais motifs, soit qu'il ne les jugeât pas suffisans, il écrivit au marquis de Louvois la lettre suivante :

A Douai, le 10 février 1674.

APRÈS avoir relu votre lettre, il ne m'est pas possible de contenir ni d'arrêter ce zèle indiscret, dont je donne des marques si souvent. Vous allez en voir une dans cette rencontre, puisque je vais vous parler de ce qui ne me regarde point. Vous me faites l'honneur de me dire dans vos lettres, que les alliés sont gens si extraordinaires, que l'on ne sauroit répondre de ce qu'ils feront. J'ose vous représenter que les plus puissans et les plus sages sont obligés de souffrir des autres : il n'y a guère de matière plus délicate, et sur laquelle la réputation souffre davantage que sur celle-là. Je vous remettrai devant les yeux, combien déjà l'on nous reproche d'avoir, en abandonnant

Utrecht, sacrifié les intérêts de la religion. Il seroit bien dangereux ensuite d'abandonner les alliés. Rien ne pourroit justifier cette conduite, que le méchant état des affaires et vous m'assurez que l'on en est bien éloigné. De tout temps, les Français ont fait des conquêtes, et quasi jamais ils ne les ont soutenues. Je suis convaincu que le roi ne s'accommodera point du tout des éloges que l'on a donnés à Charles VIII (1), et qu'il ne lui suffiroit pas d'avoir acquis la réputation de bien faire un siége. Ce qui feroit la gloire d'un de ses sujets, n'est pas assez pour la sienne. Il est entré dans de grandes affaires; si elles ne finissent pas bien, l'on n'examinera pas qui en est la cause, et jusqu'à présent il ne se peut pas plaindre d'aucun de ses généraux. Il en a de si renommés, que ce lui seroit un reproche, s'il ne les faisoit pas agir. La première partie du maître, est celle de tirer des particuliers tous les services qu'ils sont capables de rendre, et de leur donner lieu de faire valoir leurs talens. Vous savez, Monsieur, mieux que personne, qu'il n'y a guère de difficultés que l'on ne lève avec l'application, ni guère d'obstacles que l'on ne surmonte; ainsi, je ne me lasserai point de réveiller la vôtre, pour vous obliger à conserver et défendre vos alliés, par quelque voie que ce puisse être. Vous trouverez des expédiens, si vous convenez de l'importance de la chose. Ce sont gens qui sont ruinés, pour être entrés dans les intérêts

(1) On avoit dit de lui, à propos de ses succès dans le royaume de Naples et en Italie, qu'il savoit faire des conquêtes et non les garder.

du roi. Que peut-on penser ? Ne vous paroît-il point qu'une armée entre Juliers et Limbourg, et seulement un petit corps sous Trèves, feroient tous les effets que vous en devez attendre, si un homme seul avoit l'autorité sur le tout ? Pour moi, je crois que les choses étant disposées de cette manière, les Allemands ne sauroient vous embarrasser, parce que s'ils marchoient ou en Alsace ou à Metz, on les suivroit d'assez près pour empêcher qu'ils ne pussent rien entreprendre. L'on seroit à portée de soutenir les alliés et les conquêtes, et de s'opposer au passage de la Meuse et à la jonction avec les Hollandais; l'on attendroit dans un bon pays, pour voir le parti qu'ils prendroient, sur lequel on ne sauroit être surpris; l'on assureroit Liége, l'on feroit valoir les négociations de Cologne (1); enfin, je vous écrirois un volume, si je n'étois honteux d'abuser si long-temps de votre patience. Je finirai en vous assurant, que très-volontiers je ne ferai aucune figure, ou que je la ferai aussi petite que vous le voudrez; ce qui me seroit inévitable, si vous preniez la résolution de donner à M. le prince de Condé la direction de tout cela; ce qui, mon intérêt dehors, me sembleroit fort avantageux.

Peu de temps après, le maréchal de Bellefonds crut devoir adresser au roi la lettre suivante :

A Lille, le 2 mars 1674.

Je crois, Sire, que V. M. n'aura pas oublié les

(1) Il s'y tenoit alors un congrès, qui fut ensuite transféré à Nimègue.

reproches respectueux que j'ai souvent pris la liberté de lui faire, du peu de soin qu'elle prend de faire connoître sa bonté ; c'est une chose étrange, que ceux qui ont l'honneur d'être dans sa familiarité, en soient les seuls persuadés, et qu'elle ne veuille pas faire éclater cette qualité, si nécessaire à un grand roi, et qu'elle a reçue du Seigneur à un degré si éminent. V. M. pardonnera, s'il lui plaît, à mon zèle, si j'ose réveiller son attention sur un sujet si important. Je la supplie très-humblement de me permettre de donner toute mon application et tous mes soins, pour ouvrir les yeux des peuples qui lui sont si nouvellement soumis, et de trouver bon que, n'ayant pas été assez heureux pour lui aider à les conquérir par la force des armes, je tâche de gagner leur cœur, en leur donnant des marques de cette bonté. Je demande donc, Sire, cette permission ; et je demande aussi qu'il plaise à V. M. de m'en faciliter les moyens. Ce ne sera guère aux dépens de ses finances : je sais le besoin qu'elle en a, pour soutenir une guerre si étendue ; je les ménagerai autant qu'il me sera possible, et quelque peu de soulagement que l'on donnera, joint avec une conduite uniforme et des manières douces, fera sans doute plus d'effet que tous les moyens dont on s'est servi jusqu'à présent. J'espère que V. M. voudra bien prendre quelque confiance en moi, et de ne point résoudre les affaires du pays où je vais (1),

(1) Les conquêtes faites en 1672 sur les Provinces-Unies, qu'on vouloit évacuer ; opération dont on avoit chargé le maréchal de Bellefonds.

sans m'avoir fait la grace de m'entendre. Il me semble qu'elle doit croire, que la conservation de ce qui lui reste de places est assez importante, pour ne rien négliger de ce qui lui sera proposé. J'espère que je ne lui serai point à charge, et que je ne mettrai point d'obstacles aux conquêtes qu'elle va entreprendre. J'espère aussi qu'elles ne lui feront pas oublier celles qui lui ont acquis tant de gloire, et qu'elle verra bien que cette gloire souffriroit, si elle ne pouvoit gagner d'un côté sans perdre de l'autre. Je me trouverai fort heureux, si je puis désabuser toute l'Europe de l'opinion que l'on a conçue de la suite de la campagne dernière, et si je puis faire voir que V. M. est en état de soutenir ses amis les plus éloignés, aussi bien que d'accabler ses ennemis les plus proches. Je me flatterai de la pensée de la servir plus utilement, que ceux qui la servent avec plus d'éclat. Je souhaite qu'elle fasse justice à mes bonnes intentions, et qu'elle soit bien convaincue qu'elles peuvent suppléer à ce qui me manque de talens, pour m'acquitter des emplois qu'elle me fait l'honneur de me confier, avec tout le succès qu'elle mérite. Je puis l'assurer au moins que ce sera avec toute la fidélité, tout le zèle, et toute la reconnoissance où je suis engagé par ma naissance, par mon inclination et par ses bienfaits.

Le roi n'ayant pas jugé à propos de répondre au maréchal, celui-ci espéra le faire expliquer, en écrivant dans ces termes à M. de Louvois :

A Tournai, le 10 mars 1674.

...... Comme le roi m'honore toujours de ses réponses aux lettres que je prends la liberté de lui écrire, pardonnez-moi, Monsieur, si je vous supplie de solliciter celle de ma dernière, en l'obligeant de parler sur sa bonté, sur son humanité et sur sa justice. Peut-être qu'il voudra bien m'assurer qu'il n'est point changé, et me permettre aussi de ne point changer les éloges que j'ai accoutumé de lui donner.

Enfin, Louis écrivit au maréchal le billet suivant, qu'il dut trouver évasif.

Versailles, le 12 avril 1674.

Mon Cousin, je ne répondis pas par moi-même à votre lettre, parce que je ne le pouvois faire en la manière que vous desiriez, et que j'eus bien souhaité; c'est l'unique raison qui me porta à charger de cette réponse le marquis de Louvois, et comme je n'ai rien à ajouter à ce qu'il vous a mandé par mon ordre, je ne puis que vous assurer de la continuation de ma bienveillance.

M. de Bellefonds s'étoit expliqué si catégoriquement sur l'évacuation des conquêtes en Hollande, que ce devoit être une raison déterminante pour ne pas le charger de cette opération; cependant, soit

qu'on n'imaginât pas qu'il osât désobéir, soit qu'on voulût qu'il tombât en faute, pour avoir le prétexte de punir sa trop ardente franchise, il reçut, sous la date du 24 mars, l'ordre de se rendre dans les Provinces-Unies, de retirer les troupes françaises dispersées dans les places, et de régler leur marche de manière qu'elles fussent rendues sous Maestricht le 30 avril, époque combinée avec le rassemblement de l'armée du prince de Condé, dont ces troupes devoient faire partie. On avoit mandé précédemment au maréchal d'Humières qui étoit à Nimègue, d'en partir au commencement de mars, de ramener, par Maestricht, sur la Sambre la plus grande partie de la cavalerie qui se trouvoit à ses ordres, et de prendre ensuite le commandement de Flandre à la place du maréchal de Bellefonds, destiné à lui succéder dans les Provinces-Unies. Le premier obéit ponctuellement, mais le second, sous divers prétextes, n'arriva que le 6 avril à Nimègue; et au lieu de remplir les intentions du roi, frappé de l'avantage de lui conserver au moins un allié et des moyens de diversion sur le Bas-Rhin, il proposa de son chef au prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg, un traité par lequel il s'engageoit à lui remettre Nimègue, Arnheim et d'autres postes, avec l'artillerie et les munitions de guerre et de bouche qui s'y trouvoient. L'évêque, ami et ministre de l'électeur de Cologne, auroit alors gardé pour lui-même les troupes que l'électeur étoit forcé de licencier, et se fût trouvé en mesure de jouer un rôle, plus facile à commencer qu'à soutenir; mais

cette considération ne l'arrêta pas. Le marquis de Louvois avoit adressé à M. Robert, intendant de l'armée, un double des instructions du maréchal, en lui prescrivant de procéder sans délai aux moyens d'exécution. Comme l'un vouloit obéir, et que l'autre ne le vouloit pas, la mésintelligence fut bientôt au point, que l'intendant se vit dans la nécessité d'informer la cour de ce qui s'étoit passé. Cet avis étonna d'autant plus le roi et son ministre, que le maréchal n'avoit rendu compte que fort superficiellement de quelques motifs de ses délais, sans détailler les partis qu'il avoit osé décider contradictoirement aux ordres de Louis. On sent combien cette conduite étoit propre à irriter à-la-fois le caractère absolu du monarque et de Louvois, non moins altier dans sa sphère. Ils prirent cependant un parti très-modéré, qui fut d'adresser à l'intendant Robert les trois pièces suivantes, avec injonction de remettre simplement la première, qui n'étoit qu'une lettre de réprimandes, ou de faire usage des deux dernières, selon la situation où se trouveroient les choses à l'arrivée du courrier.

LE ROI AU MARÉCHAL DE BELLEFONDS.

Versailles, le 12 avril 1674.

Mon Cousin, j'ai été bien surpris de voir par votre lettre du 7 de ce mois, que vous ayez sursis l'exécution de mes ordres, portés par ma dépêche du 24 du mois passé; et comme

le bien de mon service veut que ce qui y est contenu soit promptement et ponctuellement exécuté, je vous fais cette lettre, pour vous dire que je desire que, vous conformant à ce que vous y aurez vu de mes intentions, vous l'exécutiez avec l'exactitude et la soumission que vous devez; mais parce qu'il seroit difficile que vous pussiez y réussir, et vous rendre avec toutes mes troupes sous Maseick ou sous Maestricht le dernier de ce mois, je trouve bon que vous ne vous y rendiez que le 10 du mois prochain, que j'entends que vous y soyez absolument avec toutes mes troupes qui sont présentement sous votre commandement, à la réserve de ce que vous aurez laissé à Grave, en exécution de mes ordres.

AU MÊME.

Versailles, le 12 avril 1674.

Mon Cousin, étant mal satisfait de votre conduite, je vous fais cette lettre pour vous dire que, mon intention est qu'aussitôt que vous l'aurez reçue, vous remettiez au comte de Lorges, et en son absence aux sieurs de Magalotti et de Montauban, le commandement que je vous ai donné sur mes troupes et dans les places que j'ai conquises en 1672 sur les

Hollandais, et que vous repassiez en France à la première occasion qui se présentera, où je vous donnerai les ordres de ce que vous aurez à faire; et ne doutant pas que vous ne satisfassiez à ce qui est en cela de mes intentions, je ne vous ferai la présente plus longue.

Ordre pour interdire M. le maréchal de Bellefonds du commandement que S. M. lui a donné sur les pays conquis en Hollande, et pour le remettre à M. le comte de Lorges.

DE PAR LE ROI.

Sa Majesté ayant, pour bonnes considérations, interdit le maréchal de Bellefonds du commandement qu'elle lui avoit donné sur ses troupes et dans les places qu'elle a conquises en Hollande, et donné le même commandement au sieur comte de Lorges, S. M. défend très-expressément aux chefs et officiers de ses troupes étant audit pays, comme aussi aux gouverneurs ou commandans pour elle dans lesdites places, de plus reconnoître le maréchal de Bellefonds, ni d'obéir à ses ordres, et au contraire leur ordonne et enjoint très-expressément de reconnoître ledit sieur comte de Lorges, et en son absence et sous son autorité, les maréchaux de camp servant sous lui

dans ledit pays, et de leur obéir et entendre en toutes choses qu'ils leur commanderont et ordonneront, sans difficulté, sur peine de désobéissance. Fait à Versailles, le 12 avril 1674.

Signé LOUIS, *et plus bas* LE TELLIER.

L'intendant prépara l'évacuation des places, malgré les ordres du général, en attendant ceux de la Cour; et quand il les eut reçus, il se conduisit avec sagesse. Il se rend le 23 avril à Wesel où étoit le maréchal, ne néglige aucunes raisons pour l'engager à obéir au roi; mais ne pouvant l'y déterminer, il communique l'interdiction au comte de Lorges, qui va supplier le maréchal de le préserver du désagrément d'exécuter l'ordre dont il est porteur, et qu'il lui exhibe. Cet argument paroît plus persuasif à M. de Bellefonds, que la harangue de M. Robert: il court chez l'évêque de Strasbourg, retire le traité qu'il avoit signé la veille, accélère le rassemblement des troupes, au nombre de quinze à dix-huit mille hommes, se met en marche, force la ville d'Erkelens le 9 mai, et arrive enfin à Fauquemont près Maestricht le 12. Louis l'exila ensuite à Bourgueil. Il prit son parti très-philosophiquement, car il manda, le 23 mai, au marquis de Louvois: « Nous passons » aujourd'hui sur notre pont (près de Maestricht). Je » sors d'intrigue à mon ordinaire. Je me remets en » souliers et en carrosse pour suivre la chaise de M. le » prince de Condé, jusqu'à Charleroi; de-là, je » prendrai le chemin de Bourgueil. Je serai obligé de

» rester quelques jours à Paris, pour réformer l'équi-» page. Je vous supplie, Monsieur, de me conserver » toujours l'honneur de vos bonnes graces ». Il conserva du moins en partie celles du roi, et plus certainement encore son estime. Cet exil dura peu, et il conserva sa charge de premier maître-d'hôtel, qu'il exerçoit depuis 1666, et que le seul dérangement de ses affaires l'obligea de vendre en 1676. Nommé, en janvier 1680, premier écuyer de la Dauphine; en mars 1684, commandant en chef de l'armée de Roussillon, où il remporta des avantages sur les Espagnols; chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1688; commandant d'une armée sur les côtes de Normandie, en avril 1692; il finit par se retirer au château de Vincennes, où il mourut dans une haute dévotion, le 4 décembre 1694, âgé de soixante-quatre ans.

LE ROI AU DUC DE NAVAILLES.

A Versailles, le 6 mars 1674.

J'AI reçu avec d'autant plus de joie la nouvelle de la prise de Grai (1), que je connois par expérience la qualité du poste et du climat en cette saison; et comme l'une et l'autre font assez comprendre le mérite du service que vous m'avez rendu dans la conduite de cette entreprise, j'ai bien voulu vous assurer par cette

(1) En Franche-Comté.

lettre de ma main, de la satisfaction que j'en ai, réservant à vous en donner des marques plus particulières aux occasions qui s'offriront.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Joigni, le 23 avril 1674.

Mon Cousin, j'ai vu par la lettre que vous avez écrite au marquis de Louvois, le dessein que vous avez pris, en laissant la tête d'Haguenau bien garnie, de vous en aller vous-même du côté de Béfort, pour vous opposer au passage des troupes du duc de Lorraine en Comté, et cependant de retenir les six compagnies de gendarmerie et le régiment de Tilladet, que je vous avois donné ordre d'envoyer en Flandre; sur quoi, n'ayant qu'à approuver cette résolution, je vous fais seulement cette lettre pour vous dire que, comme j'arriverai devant Besançon le 2 du mois prochain, et que j'y serai avec tant de troupes, que le duc de Lorraine n'osera penser à entrer en Comté, ou que s'il le fait, je serai en état de le battre, auparavant qu'il puisse gagner ni Salins ni Dôle; mon intention est que ce jour-là, vous vous en retourniez en toute diligence du côté d'Haguenau, ne laissant du côté de Béfort que les troupes nécessaires pour la

sûreté du pays, et qu'aussitôt que vous serez arrivé audit Haguenau, vous fassiez remarcher du côté de Flandre, les troupes que je vous ai donné ordre d'envoyer à mon cousin le prince de Condé.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

A Noyers (1), le 25 avril 1674.

J'ai changé la résolution que j'avois prise d'envoyer la reine et mon fils (2) à Auxerre, sur ce que j'ai appris d'une lettre de Bouchu (3), qu'il y avoit quelque maladie contagieuse. Cela m'a fait prendre le parti de les envoyer droit à Dijon, et d'aller loger à Issurtille, comme j'avois résolu d'abord. J'ai fait écrire à Bouchu de faire trouver à Issurtille les chariots qui mèneront les bagages de la reine, afin de mener avec moi les chevaux de son équipage, qui mèneront des munitions. Je vais faire changer l'ordre des Mousquetaires, afin qu'ils aillent à Tillechâtel. Je serai toujours lundi à Grai, c'est pourquoi tous les changemens ne changent rien à ce que j'ai résolu.

---

(1) Sur la route de Paris à Dijon.

(2) Ceci prouve que le Dauphin resta avec la reine, et ne vint pas au siége de Besançon.

(3) Intendant en Bourgogne.

On dit qu'il vient des députés de Dôle au-devant de moi. Je ne sais encore ce qui en est.

Je n'enverrai avec la reine que quatre-vingt de mes gardes, et je mènerai les quartiers.

AU MÊME.

A Chanceaux, le 27 avril 1674.

J'AI reçu aujourd'hui deux courriers que vous m'avez dépêchés depuis que vous êtes arrivé à Grai. J'ai vu tous les papiers que vous m'avez envoyés, et je vais répondre à ce que je crois nécessaire que vous fassiez promptement, remettant à lundi de vous parler d'autre chose.

Je vais mander à Colbert de faire donner de l'argent à Berthelot, pour la levée de trois cents chevaux des vivres. Je ferai passer demain les chevaux de la reine plus loin que Issurtille, afin qu'ils soient sans faute dimanche de bonne heure à Grai.

Pour la place de Grai, je la verrai en arrivant lundi, car j'y serai d'assez bonne heure pour cela, et après je prendrai ma résolution sur ce qu'il y aura à faire.

Il paroît, sur ce que me mande M. le duc d'Enghien, qu'on ne sauroit avoir trop d'avoine à porter avec moi, et même d'en envoyer demain s'il est possible.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp devant Besançon, le 3 mai 1674.

Mon Cousin, j'ai vu ce que vous mandez au marquis de Louvois, par votre lettre du premier de ce mois, et j'ai été fort aise d'apprendre que le duc de Lorraine n'ayant pas pu passer par le pays de Wirtemberg, prenoit sa marche le laissant sur sa droite, puisqu'il ne pourra pas arriver sur le Rhin devant le 18 ou 20 de ce mois, auquel temps j'espère m'être rendu maître, tant de Besançon que de sa citadelle.

Je trouve bon que vous fassiez arrêter à Vick les deux escadrons de Saint-Août, le régiment de Tilladet, et les six compagnies de Gendarmerie jusqu'au 20 de ce mois, que je desire absolument que vous les envoyiez en Flandre, à moins que l'armée de l'Empereur ne marchât contre vous. Il se peut faire que les troupes de l'Empereur qui sont repassées de-là le Rhin, aient intention de donner jalousie pour Philisbourg; mais suivant les avis que j'ai, ce n'est que le manque de fourrage et l'appréhension des troupes qui sont sous votre commandement, qui les a obligés à faire cette démarche. Si le comte de Roye se pouvoit saisir du pont de

Vaite et de quelques châteaux voisins, comme pourroit être Clerval, il seroit en état de donner la main au corps de troupes que j'envoie présentement à Ornans et à Pontarlier, et de fermer entièrement le passage de Rhinfeldt en Franche-Comté; vous lui donnerez néanmoins sur cela les ordres que vous estimerez à propos.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp devant Besançon, le 15 mai 1674.

Mon Cousin, j'ai eu avis que le marquis de Grana étoit arrivé en poste à Bruxelles, pour venir concerter avec le comte de Monterei et un député du prince d'Orange, ce qu'il y avoit à faire à l'ouverture de cette campagne, et qu'il y avoit été resolu, que la plus grande partie de l'armée de l'Empereur passeroit incessamment le Rhin à Bonn et à Coblentz, pour marcher du côté d'Aix-la-Chapelle, et empêcher, en se joignant à l'armée des Espagnols et des Hollandais, que celle que commande mon cousin le prince de Condé, ne puisse rien entreprendre contre les places de Flandre; et que cela y a été résolu, quoique l'électeur Palatin sollicitât fort qu'on attaquât Philisbourg, et que les agens du duc de Lorraine aient fort représenté que leur maître ne

pourroit entrer en Franche-Comté, si on ne lui envoyoit un renfort de troupes considérable; et comme il est fort important à mon service que l'armée commandée par mondit cousin le prince de Condé, soit en état de tenir la campagne devant toutes ces armées jointes, je vous fais cette lettre pour vous dire, que mon intention est, que vous envoyiez incessamment le régiment de Tilladet, ce que vous avez de Saint-Août et la Gendarmerie droit à Charleroi, où ils trouveront les ordres de mon cousin le prince de Condé de ce qu'ils auront à faire; ce qui me paroît que vous pouvez faire d'autant plus sûrement, que je viens de recevoir avis, que les régimens de Montgeorge et de Cornàs ont passé depuis trois jours à Nanci pour vous aller joindre.

AU PRINCE DE CONDÉ.

Au camp près de Besançon, le 21 mai 1674.

Mon Cousin, je suis si content de la manière d'agir de mon cousin le duc d'Enghien, avant et depuis mon arrivée en ces quartiers, que je ne puis vous exprimer la satisfaction que j'en ai. Il s'est porté de bonne grace à vous aller soulager dans les fatigues de cette cam-

pagne (1), quand je lui ai témoigné que je le souhaitois. Conservez-vous l'un et l'autre avec la confiance, que les marques de mon amitié vous donnent tout sujet de perdre les scrupules qui vous peuvent rester de mes sentimens pour vous.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp de Saint-Vit, le 25 mai 1674.

Mon Cousin, le sieur marquis de Louvois m'a lu les lettres que vous lui avez écrites les 15 et 19 de ce mois. J'ai appris avec plaisir par la première, qu'il étoit encore arrivé un convoi à Philisbourg, avec le reste des officiers et soldats du régiment de la Ferté qui étoient demeurés en Alsace. Je trouve bon que l'on nomme le régiment de cavalerie de milice d'Alsace, *le nouveau régiment d'Alsace*. Vous aurez su par le courrier que je vous ai fait dépêcher mardi dernier, la réduction de la citadelle de Besançon en mon obéissance, et par ce que le marquis de Louvois vous aura mandé par mon ordre, la résolution que j'ai prise d'aller attaquer Dôle, en laissant sous le com-

---

(1) Le prince de Condé jugeoit que les ennemis feroient de grands efforts en Flandre.

mandement de mon cousin le duc de Luxembourg trois mille chevaux et mille dragons, entre Ornans et Pontarlier, pour empêcher qu'il n'entre personne dans Salins. Il y a apparence que Dôle ne tiendra pas long-temps; mais comme je ne pourrai arriver en Flandre que dans la fin du mois prochain, et que cependant je desire que mon cousin le prince de Condé soit en état d'attaquer une des places des plus considérables des Pays-Bas, mon intention est, qu'aussitôt cette lettre reçue et sans en différer l'exécution, sous quelque prétexte que ce puisse être, vous fassiez marcher incessamment en Flandre la cavalerie légère, et la gendarmerie qui y est destinée; c'est-à-dire, ce que vous avez retenu des régimens de Saint-Août et Tilladet, la compagnie du mestre-de-camp du régiment Dauphin-Étranger et la gendarmerie; ce que vous pouvez faire d'autant plus aisément, que par le résultat que je vous envoie de la conférence qui a été tenue entre les généraux des armées ennemies, il y a été résolu, que l'armée de l'Empereur ne seroit employée qu'à inquiéter celle de M. de Bellefonds, ou à assiéger Trèves, à moins que dans une pressante nécessité, elle ne fût obligée de passer dans les Pays-Bas; dont vous jugerez de quelle importance il est de tenir

Trèves bien muni d'infanterie, et d'avancer même quelque cavalerie à portée d'y pouvoir entrer, si l'ennemi pensoit à l'attaquer. Et comme, après la réduction de Dôle, je juge votre plus long séjour entièrement inutile du côté de Bâle, je prendrai soin de vous faire informer avec toute la diligence possible, du jour de sa réduction ; afin que vous puissiez marcher ou sur la Sarre ou du côté de Saverne, suivant les nouvelles que vous aurez de l'ennemi ; laissant seulement du côté de Béfort ce que vous jugerez nécessaire, pour la conservation de cette frontière contre les courses de la garnison de Rhinfeldt. Il est encore bien important dans l'état où est Metz, d'avoir toujours de l'infanterie à portée de s'y jeter, la citadelle et la ville étant dans le plus méchant état qui se puisse imaginer.

AU COMTE DE SCHOMBERG.

Au camp de Saint-Vit, le 25 mai 1674.

Mon Cousin (1), j'ai été informé que les Hollandais ont résolu de proposer à la reine d'Espagne, de faire attaquer Bayonne par les

---

(1) Il étoit Grand de Portugal, et c'est en cette qualité que le roi le cousinoit.

troupes qu'ils ont embarquées sur leur flotte, pourvu que la reine d'Espagne fît détacher de l'armée de Catalogne deux mille hommes de pié et mille chevaux pour s'y rendre en diligence ; et comme en cas que ce détachement se fît de l'armée de Catalogne, il seroit d'une extrême importance à mon service, que vous envoyassiez en même temps six cents chevaux et le régiment de dragons de Fimarcon droit à Dax, aux ordres de mon cousin le maréchal d'Albret ; je vous dépêche ce courrier, pour vous dire, que mon intention est, qu'aussitôt que vous aurez avis du susdit détachement, vous fassiez partir ce nombre de cavalerie et le susdit régiment de dragons, pour se rendre avec toute la diligence possible audit Dax, dépêchant en même temps un courrier à mon cousin le maréchal d'Albret, pour lui donner avis du chemin que devra tenir ce corps de troupes.

Je lui ai recommandé de faire remarcher ce corps de troupes vers le Roussillon, aussitôt qu'il aura avis que le détachement fait par les Espagnols de leur armée en Catalogne y retournera.

M. COLBERT AU ROI.

Paris, 26 mai 1674.

Dans le moment, Sire, que nous tremblions ici pour l'attaque de la citadelle de Besançon, nous avons reçu l'heureuse et agréable nouvelle de sa prise. César prit la ville, et s'en glorifia dans ses ouvrages. Votre majesté la prit de même en 1668 (1). Depuis ce temps-là, la puissance de toute la maison d'Autriche s'est appliquée, pendant sept années, à la rendre imprenable, favorisée d'une situation sur un roc vif, et V. M. prend cette citadelle en vingt-quatre heures. Il faut, Sire, se taire, admirer, remercier Dieu tous les jours, de nous avoir fait naître sous le règne d'un roi tel que V. M., qui n'aura d'autres bornes de sa puissance que celles de sa volonté. J'ai expédié des ordres pour le *Te Deum*, qui sera chanté aujourd'hui, et je puis assurer V. M. que toute cette ville est en joie et en rejouissance. Je travaille à trouver les fonds nécessaires pour remettre à Hambourg, pour la Suède.

RÉPONSE DU ROI.

Je ne doute nullement que vous n'ayez beaucoup de joie de l'heureux succès que j'ai eu à

(1) Pas tout-à-fait, puisqu'elle se rendit sans résistance au prince de Condé, tandis que le roi étoit encore sur la route de Paris à Dijon.

Besançon. Je suis très-aise de la joie publique. Bonjour.

LE ROI AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp devant Dôle, le 30 mai 1674.

Mon Cousin, j'ai appris par la lettre que vous avez écrite à Saint-Romain (1) le 24 de ce mois, et par celles que le marquis de Louvois a reçues de votre part des 25 et 26 ensuivant, la retraite du duc de Lorraine et la résolution que vous avez prise de marcher incessamment vers Saverne; laquelle j'ai fort approuvée, ne doutant point que vous n'ayez pris les mesures nécessaires pour être informé si le duc de Lorraine retournoit du côté des villes forestières. J'ai vu aussi par les susdites lettres, quelle seroit votre pensée sur l'action de l'armée que vous commandez, sur laquelle vous me demandez mes ordres. Comme mon cousin le prince de Condé doit investir au premier jour celle des plus considérables places des Pays-Bas qu'il aura trouvée dégarnie, et pour cela s'être éloigné de la Meuse, quand je vous pourrois envoyer la plus grande partie des troupes qui sont ici avec moi, la marche que

(1) Ambassadeur de France en Suisse.

vous proposez vers Limbourg ne seroit d'aucune utilité, par la facilité qu'auroient les ennemis de se joindre tous pour marcher contre vous, et parce que, comme vous le remarquez fort bien, vous laisseriez entièrement le côté d'Alsace et de Metz exposé à ce que l'armée impériale y pourroit vouloir entreprendre. Les dernières lettres que le marquis de Louvois vous a écrites par mon ordre, vous auront informé de ce que les correspondans les plus sûrs que j'entretiens auprès de mes ennemis, m'ont fait savoir de leurs intentions et de leurs projets. J'en attends dans quatre ou cinq jours des nouvelles encore plus fraîches, desquelles je vous ferai donner part avec toute la diligence possible. Cependant, comme jusqu'à présent leur projet est de faire attaquer Trèves par l'armée ennemie, vous ne sauriez manquer d'y faire entrer assez d'infanterie, pour leur ôter entièrement cette pensée, et de vous tenir à portée de pouvoir marcher à Metz, si contre toute apparence, ils venoient à s'en approcher, laissant du côté d'Haguenau, sous le marquis de Vaubrun, le nombre de troupes que vous estimerez nécessaire pour faire la guerre à l'électeur Palatin, et lui faire de plus en plus connoître le méchant parti qu'il a pris. Cependant nous verrons dans peu de jours celui que pren-

dra l'armée impériale, après que mon cousin le prince de Condé se sera attaché à quelque place considérable; ma pensée étant, que si elle demeure toute entière ou la plus grande partie entre la Meuse et le Rhin, vous y demeuriez pour l'observer, et empêcher qu'elle n'entreprenne rien avec succès contre mes places; et que si elle passoit toute entière ou la plus grande partie en-deçà de la Meuse, vous marchassiez avec quatre ou cinq mille chevaux et les dragons pour me venir joindre en Flandre, où j'espère de me rendre dans le 25 du mois prochain. Mais comme l'exécution de tout ce que dessus doit dépendre des nouvelles que j'aurai des correspondans que j'ai chez mes ennemis, et des démarches que vous verrez faire à l'armée impériale, vous ne vous assujétirez à ce que je vous mande ci-dessus de mes intentions, qu'autant que vous jugerez que le bien de mon service vous le pourra permettre, et me donnerez de vos nouvelles tout le plus souvent qu'il vous sera possible.

Je ferai partir aussitôt après la réduction de Salins, dix escadrons de cavalerie et le régiment de Royal-Dragons, pour vous aller joindre. Vous leur ferez savoir à Mirecourt ce qu'ils auront à faire.

AU PRINCE DE CONDE.

Au camp de Chavans, près Dôle, le 7 juin 1674.

Mon Cousin, je n'ai pas de peine à croire ce que vous m'écrivez de votre joie pour la prise de Besançon, sachant combien ma gloire vous touche. J'espère que nous ne serons plus long-temps sans avoir de votre côté des succès qui ne contribueront pas moins à la réputation de mes armes. J'attends avec impatience des nouvelles de l'entreprise que vous aurez formée pour cet effet. Cependant vous devez toujours être assuré de mon amitié.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Au camp de Chavans, le 8 juin 1674.

Mon Cousin, j'ai reçu vos lettres des 4 et 5 de ce mois, par lesquelles vous me donnez votre avis sur ce que vous croyez que je dois faire, après que le comté de Bourgogne sera entièrement réduit à mon obéissance, sur quoi j'ai résolu qu'aussitôt après que Salins sera pris (que j'envoie assiéger après-demain), de marcher en Flandre avec les deux bataillons du régiment de mes Gardes et ma Gendarmerie seulement, et d'envoyer le marquis de

Rochefort avec les régimens Royal, Dauphin, Crussol et la Couronne, et le régiment des Cuirassiers droit à Verdun, où, après avoir laissé reposer cette infanterie pendant quelques jours, qui en a un extrême besoin, je lui donnerai ordre de s'avancer du côté de Thionville, pour être en état de jeter du monde dans Trèves, si les ennemis veulent l'attaquer, et d'en mettre à Metz, Thionville et Verdun, s'ils tournoient de ce côté-là, ma pensée étant que vous lui envoyiez quatre escadrons de cavalerie, et un escadron du régiment des dragons de la Reine, afin qu'il soit en état de couvrir cette frontière et que, fortifié des bataillons d'Orléans et la Marine, des trois français et de l'anglais que mon cousin le prince de Condé a envoyé à Verdun, vous puissiez vous opposer à ce que l'armée impériale voudra entreprendre en Alsace; et si elle marchoit toute entière du côté de Trèves, Metz ou Verdun, que le corps qui seroit sous le commandement du marquis de Rochefort, se joignant à l'armée que vous commandez, vous mît en état de laisser assez de troupes au marquis de Vaubrun, pour résister à celles que le duc de Bournonville commandera du côté du Palatinat. Cependant je trouve bon, que vous fassiez faire à Haguenau les répa-

rations que vous jugerez nécessaires, pour le mettre en sûreté; mais je ne juge pas à propos que l'on y jette la milice d'infanterie d'Alsace, qui n'y pourroit faire qu'une très-misérable défense. Je crois au contraire que, présentement que la moisson approche, il est à propos de la licencier. A l'égard de la milice de cavalerie, je veux bien l'entretenir, et qu'elle serve à fortifier le corps que vous laisserez au marquis de Vaubrun.

Les nouvelles que je viens de recevoir de Trèves, du 3 de ce mois, me confirment ce qui m'avoit déjà été demandé de Liége, que l'armée impériale remarchoit du côté du Rhin ou de la Moselle. Comme il y a peu de monde présentement dans Metz, j'envoie ordre en toute diligence à Verdun, que l'on fasse passer audit Metz deux bataillons d'infanterie, de ceux que mon cousin le prince de Condé a envoyés à Verdun. Le corps que le marquis de Louvois vous a mandé par mon ordre, que je faisois marcher à Mirecourt, est parti ce matin et il y arrivera assurément le 13 ou 14 de ce mois. Je lui ai donné ordre de répandre par-tout, que je le suis avec toute mon armée, afin que cette nouvelle se publiant dans le pays, le général de Souches soit retenu pendant quelques jours, qu'il sera à être éclairci

de la vérité, de se hasarder à entreprendre rien de considérable.

J'attends avec impatience vos premières lettres, pour connoître quelle aura été l'intention de Caprara, dans la marche qu'il a faite du côté de Strasbourg; et si ç'a été pour entreprendre quelque chose, ou seulement pour, en déchargeant les terres de l'électeur Palatin, vous empêcher de marcher du côté de la Moselle.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Tonnerre, le 22 juin 1674.

Mon Cousin, j'ai appris avec la satisfaction que vous pouvez vous imaginer, par votre lettre du 17 de ce mois, et par ce que Ruvigni m'a dit de bouche, le grand et heureux succès qu'avoit eu, le jour précédent, celle de mes armées que vous commandez (1). J'ai appris aussi avec beaucoup de plaisir la manière dont tous les officiers se sont comportés dans le combat, et la valeur avec laquelle ils ont exécuté tous les ordres que vous leur avez donnés pour mon service; de quoi je desire que vous leur témoigniez la satisfaction qui m'en reste,

(1) Il s'agit du gain de la bataille de Sintzheim.

et la disposition où je suis de leur en donner des marques dans les occasions qui se présenteront pour leur avancement. J'ai bien du déplaisir du mauvais état des blessures de Saint-Abre et de Beauvezé (1). Je veux pourtant espérer que les premières nouvelles que j'en aurai seront meilleures. J'attends avec impatience la relation que vous me promettez du combat, et le mémoire des officiers de mes troupes qui ont péri en cette occasion, et de ceux qui ont été blessés. Je serai bien aise aussi que vous m'informiez de ceux qui, s'étant plus distingués, méritent d'être élevés aux charges qui se trouveront vacantes. J'approuve la résolution que vous avez prise, de passer en-deçà du Rhin pour essayer de profiter de l'étonnement des ennemis, en ce que mon service le pourra requérir, et d'épargner les blés et farines de Philisbourg, et les fourrages qui sont aux environs. J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles de la résolution que le comte de Souches (2) aura prise,

(1) Officiers généraux, qui moururent l'un et l'autre. Le premier, qui avoit vu périr son fils sous ses yeux, écrivit à Louis XIV la lettre qui suit celle-ci, peu d'instans avant d'expirer.

(2) Commandant celle des armées de l'Empereur, destinée à seconder les Espagnols et les Hollandais.

après avoir reçu la nouvelle de cette défaite. Je ne manquerai pas de vous en faire informer avec toute la diligence possible dans le même temps que je les aurai.

LE MARQUIS DE LA CROPTE (SAINT-ABRE) AU ROI.

A Philisbourg, le 24 juin 1674.

SIRE, mon fils et moi perdons la vie dans le même combat : c'est finir dans les formes, et je crois que V. M. sera contente de l'un et de l'autre. Ma mémoire attend de recevoir les récompenses que ceux qui servent depuis moi ont déjà obtenues. J'ai toute ma vie vécu comme une personne de grands biens; mais cela n'a été qu'aux dépens de la bourse de mes amis. Il me reste six enfans qui ont les mêmes sentimens que l'autre; j'espère que V. M. aura la bonté de ne les pas abandonner au méchant état de mes affaires. Je puis assurer V. M., que jusqu'au dernier moment de ma vie, qui sera apparemment demain, je mourrai de V. M.

Le très-humble, etc.

LE ROI AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Versailles, le premier juillet 1674.

MON COUSIN, je ne vous puis mieux informer des avis que j'ai eus de mes ennemis, et des

mesures que je prends pour prévenir leurs desseins, qu'en vous envoyant les copies qui seront ci-jointes, tant de la lettre que j'écris à mon cousin le prince de Condé, que de celle que le marquis de Louvois écrit par mon ordre au marquis de Rochefort; à quoi je n'ai rien à ajouter que pour vous dire, que mon intention est que vous envoyiez incessamment à Metz, aux ordres dudit marquis de Rochefort, le régiment de Dragons de la Reine. Toutes les nouvelles que j'ai des ennemis portent, que l'alarme est grande dans le Palatinat, et que, quoiqu'ils assurent n'avoir perdu dans le combat de Sintzheim, que douze cents hommes cavalerie et infanterie, tant tués que prisonniers, la plupart conviennent qu'il leur en coûtera plus de trois mille hommes; en sorte qu'il ne doit pas rester au Palatinat, y compris ce que le duc de Bournonville y a amené, quatre mille chevaux et quinze cents hommes de pié. Ainsi, quand le détachement que l'on m'a mandé de Maestricht, que le comte de Souches a fait de trois mille chevaux pour le Palatinat, seroit bien complet, j'ai sujet de croire que vous serez toujours en état de subsister dans le Palatinat, et d'y être le maître de la campagne; que si l'armée du comte de Souches y passoit toute entière, j'aurai soin,

soit de Franche-Comté, soit du corps du marquis de Rochefort, de vous faire renforcer de manière, que vous n'ayez rien à appréhender, et que vous demeuriez en état de conserver la réputation que mes armes ont acquise depuis peu sous votre commandement.

AU DUC DE CHAULNES.

A Versailles, le 7 juillet 1674.

Mon Cousin, vous ne pouviez me donner une plus agréable nouvelle que celle de la levée du siége que les Hollandais avoient mis devant le château de Bellîle. J'en ai vu le détail dans votre lettre avec grande satisfaction, et du succès en soi et de ce que le marquis de Coëtlogon et le sieur de la Logerie y ont contribué. Vous leur témoignerez de ma part le gré que je leur en sais, et continuerez à pourvoir avec la même activité et la même vigilance à la sûreté de votre gouvernement (1); à quoi étant persuadé qu'il n'est pas besoin de vous exciter, il ne me reste qu'à prier Dieu, &c.

---

(1) De Bretagne.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

Versailles, 22 juillet 1674.

Mon Cousin, vous aurez connu par ce que le marquis de Louvois vous a écrit par mon ordre les deux derniers ordinaires, la peine où j'étois de n'être point informé de ce que vous voulez faire dans le Palatinat, et les réflexions que je desirois que vous fissiez, sur ce que votre plus long séjour dans ledit pays, pouvoit exciter les princes d'Allemagne à envoyer plus promptement au secours de l'électeur Palatin; que lorsque l'armée de Brandebourg joindra celle du duc de Bournonville, vous seriez sans doute obligé de repasser endeçà du Rhin, et que je croyois qu'il étoit de mon service et de la réputation de mes armes en Allemagne, de le faire auparavant que votre retour pût être attribué à la marche d'une armée ennemie. Vous aurez vu que je faisois encore beaucoup de réflexions sur la diminution du magasin de Philisbourg, la ruine des fourrages qui en étoient proches, et la cessation entière des travaux de cette place; et que, par-dessus tout cela, le mauvais état de mes places de la Meuse et de la Moselle me faisoit voir avec beaucoup de peine que vous

en fussiez si éloigné. Toutes ces raisons, jointes aux avis que je viens de recevoir, que toutes les armées des ennemis vont se mettre en campagne, c'est-à-dire celles des Espagnols et des Hollandais, en intention d'occuper celle que commande mon cousin le prince de Condé, pendant que l'armée allemande entrera en France par les Évêchés, ou de faire quelqu'entreprise, si l'armée de mon cousin le prince de Condé marche toute entière ou en partie pour s'opposer à celle que commande Souches, m'ont fait résoudre de vous envoyer cette lettre par un courrier exprès, pour vous faire savoir que mon intention est que, laissant à Philisbourg le comte de Maulevrier avec l'infanterie et la cavalerie que vous en avez tirées, vous repassiez en-deçà du Rhin avec l'armée que vous commandez, et vous postiez en tel lieu du Palatinat que vous estimerez plus à propos, pour empêcher que le corps commandé par Bournonville n'entre en Alsace, et que l'armée du comte de Souches ait lieu d'appréhender, que si elle attaquoit quelqu'une de mes places ou qu'elle s'engageât à entrer en France, les laissant derrière vous puissiez arriver assez à temps pour la combattre; et la présente n'étant pour autre fin, je ne vous la ferai plus longue que pour vous assurer, que

vous me rendrez un service fort agréable, en exécutant promptement et ponctuellement ce que je vous viens d'expliquer de mes intentions.

AU MÊME.

Versailles, le 27 juillet 1674.

Mon Cousin, la copie qui sera ci-jointe de la lettre que le marquis de Louvois a écrite ce matin à mon cousin le prince de Condé, et de celle qu'il a écrite par mon ordre, cette après-midi, au marquis de Rochefort, vous informeront si amplement de l'état de toutes choses, et de combien la nécessité que vous vous rapprochiez de la Moselle est pressante, que je n'ai rien à y ajouter que pour dire, que vous ne me sauriez rendre un service plus considérable, que de faire approcher de Metz une tête de troupes qui puisse non-seulement le mettre en sûreté, mais même obliger le prince d'Orange et le comte de Souches à lever le siége de Mézières et de Charleville, s'ils l'avoient formé. Je me remets à vous de laisser au marquis de Vaubrun le nombre de troupes que vous croirez nécessaire, pour couvrir Haguenau et l'Alsace; et je desire toujours que vous laissiez à Philisbourg le comte de Maulevrier, avec les troupes portées par ma dernière.

AU MARQUIS DE LOUVOIS.

Du 3 août 1674.

J'APPROUVE votre pensée sur Rochefort. Il y a si peu de chemin de la Meuse à Guise, qu'on lui peut ordonner de faire cette marche avec les précautions que vous prenez, c'est-à-dire, de ne marcher qu'en cas que les ennemis s'éloignent de la Meuse, et d'y retourner s'ils faisoient une contre-marche. Comme je ne doute pas que M. le Prince ne le tienne averti de tout, il n'y a rien à craindre. Pour ce qui est des compagnies de Mousquetaires, quoique je ne croie pas que les ennemis se viennent engager si avant, en laissant une armée et tant de places derrière, je ne laisse pas de les vouloir faire marcher, quand j'aurai encore des nouvelles qui puissent faire croire, que les ennemis ont quelque dessein sur les places de la frontière. C'est pourquoi vous ferez dire à Forbin (1) de me venir trouver demain matin, pour que je lui donne ordre de marcher dès dimanche, si je le juge à propos. Pour les gardes, ils n'y arriveroient pas assez à temps. Je verrai dans la suite si on les

(1) Commandant des Mousquetaires Gris.

fera marcher. Luxembourg écrit au comte d'Ayen, que les officiers de mes Gardes auroient besoin de leurs bagages. Rochefort pourroit les leur mener; au pis-aller, s'ils remarchoient du côté où ils sont à cette heure, ils y retourneront sans eux. Faites là-dessus ce que vous croirez qui sera le mieux.

AU PRINCE DE CONDÉ.

A Versailles, le 16 août 1674.

Mon Cousin, bien que le sieur de Briord soit sur le point de s'en retourner auprès de vous, je ne puis remettre jusqu'à son départ ces marques de ma joie, pour le mémorable avantage que vous avez remporté sur les ennemis, au combat de Seneff. Je ne m'en réjouis pas seulement par la considération de la gloire de mes armes et du bien de mon service; le nouvel éclat que cet important succès ajoute à votre réputation, n'est pas moins sensible à l'amitié que j'ai pour votre personne. L'unique chose qui me fait peine, est la grandeur des périls où vous et mon cousin le duc d'Enghien avez été continuellement exposés durant une si longue et si meurtrière occasion; mais je me promets qu'à l'avenir vous aurez plus d'égard, l'un et l'autre, à un sang qui m'est

si cher, et qui fait partie du mien. Cependant vous me ferez plaisir de témoigner à tous les officiers généraux et particuliers qui vous ont si bien secondé, qu'il ne se peut rien ajouter à la satisfaction que j'ai de leurs services, en ayant appris le détail, et par le récit du sieur de Briord et par les relations écrites, avec une estime qui ne me permettra jamais de les oublier, ni de perdre la moindre occasion d'en récompenser le mérite.

AU DUC D'ENGHIEN.

A Versailles, le 16 août 1674.

Mon Cousin, je n'ai point reçu de vos lettres sur le combat de Seneff, mais je veux bien vous écrire le premier, pour me réjouir avec vous de cet important succès, et même pour vous féliciter de la gloire que vous y avez acquise. Croyez qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis, de tant de différentes louanges que vous avez méritées, et sur-tout plus persuadé que l'amitié que vous avez pour moi, n'est pas le moindre motif qui vous ait porté à faire les choses extraordinaires que vous avez faites en cette occasion.

AU DUC DE LUXEMBOURG.

A Versailles, le 23 août 1674.

Mon Cousin, j'ai été bien aise de trouver dans votre lettre la confirmation des louanges que chacun donne à mes Gardes, pour avoir signalé leur valeur au combat de Seneff; vous aurez vu mes ordres pour les remettre en état de servir : je vous en recommande l'exécution; et pour ce qui est de l'estime que vous me demandez, vous l'avez trop bien méritée en plusieurs occasions, et même en cette dernière action, pour vous la pouvoir refuser.

AU COMTE D'ESTRADES.

Du 23 août 1674.

Monsieur le comte d'Estrades, il y a déjà long-temps que l'on m'a donné avis des engagemens dans lesquels mes ennemis essayoient de faire entrer mon frère l'électeur de Brandebourg, contre mes intérêts; mais le dernier traité que j'ai fait avec lui, en conséquence duquel je lui ai rendu presque la moitié de ses Etats, et depuis, sans aucun intérêt, les villes de Réez, de Wesel, et le fort de Schenck, m'avoit fait croire qu'ils ne réus-

siroient pas dans leur projet ; cependant, apprenant de tous côtés que les troupes de mondit frère, commandées par le général Spann, ont joint le sieur de Rabenhaupt (1) devant Grave, je vous fais cette lettre pour vous dire, que mon intention est que vous vérifiiez ce qui en est ; qu'en cas que ces bruits-là soient faux, vous continuiez à traiter le pays de Clèves avec toute la considération que je vous ai ordonné d'avoir, pour ce qui appartenoit à mondit frère ; que, si effectivement aucunes de ses troupes avoient joint ledit sieur de Rabenhaupt, je desire que vous mettiez tout le susdit pays de Clèves à contribution, et traitiez les troupes et sujets de mondit frère l'électeur de Brandebourg, comme ennemis.

LE MARQUIS DE LOUVOIS AU ROI.

A Paris, le 6 octobre 1674.

J'AI été à la Bastille, comme j'ai eu l'honneur de le mander à V. M. ce matin. Van den Enden convient d'avoir eu cette instruction (2), mais il dit qu'il l'a laissée à Anvers entre les mains de son gendre.

(1) Général hollandais.

(2) Il s'agit ici d'un complot tendant à faire soulever une partie de la Normandie, et à livrer Quillebeuf et d'autres postes à la flotte hollandaise, commandée par

J'ai informé MM. de Besons et de Pommereux, qui sortoient de la Bastille au même instant que moi, de la voie par laquelle on pourroit la tirer des mains de celui auquel il jure qu'il l'a remise. Ils en rendront compte demain à V. M. Ledit Van den Enden ajoute,

---

l'amiral Tromp, qui croisa long-temps sur les côtes de cette province. Cette trame fut ourdie, en avril 1674, par le chevalier de Rohan-Guémené, perdu de dettes et de débauches; par un nommé la Truaumont, petit gentilhomme normand, encore plus mal dans ses affaires que le chevalier, mais plus audacieux, même capable de tout entreprendre; et par le chevalier de Préau, neveu de la Truaumont, écuyer du chevalier de Rohan, et amant d'une veuve, appelée la marquise de Villars-d'Edreville, qu'il rendit sinon sa complice du moins sa confidente. Leur agent principal étoit un certain Van den Enden, né dans les Pays-Bas, d'abord maître d'école à Rotterdam, où il compta parmi ses disciples le fameux Spinosa. Comme il professoit assez ouvertement l'athéisme, il s'attira des dégoûts assez graves pour l'obliger de quitter cette ville. Il vint alors à Paris, et y établit, du moins à Picpuce, un pensionnat, au-dessus de la porte duquel il avoit mis pour inscription : *Hôtel des Muses*. Il ne manquoit pas de connoissances, passoit même pour enseigner le latin avec beaucoup de succès, d'après une méthode qui lui étoit particulière, composoit les écrits séditieux que le chevalier de Rohan et la Truaumont répandoient en Normandie pour y échauffer les esprits; enfin ce fut lui qui alla concerter à Bruxelles, avec le comte de Monterei, gouverneur général des Pays-Bas Espagnols, les conditions et les mesures relatives au complot, pour l'exécution duquel on

que M. de Rohan lui disant, qu'il avoit beaucoup de gens en France en la même disposition que lui, l'avoit assuré que M. de Louvigni étoit du nombre, et lui avoit dit plusieurs fois que, si quelqu'un remuoit en France, il ne seroit pas le troisième. Je l'ai dit à

---

demanda de grosses sommes d'argent et des armes. Le crédit des conspirateurs étoit si mince, et leur réputation si mauvaise, même chez les usuriers, qu'ils eurent beaucoup de peine à trouver à emprunter deux mille écus, dont ils remirent mille livres à Van den Enden pour son voyage.

M. Pelot, premier président du parlement de Rouen, informé qu'on avoit affiché dans cette ville et aux environs des placards tendant à soulever le peuple, fit des perquisitions qui le conduisirent à soupçonner la Truaumont. Il lui détache alors un agent adroit qui se lie avec lui, et qui feignant d'entrer dans ses vues, lui tire assez facilement une partie de ses secrets, dont M. Pelot vient informer la cour vers le 10 septembre. Louis XIV envoya des Gardes du Corps pour se saisir de la Truaumont; il se défendit avec courage, blessa mortellement un Garde, fut blessé aussi dangereusement par un autre, et mourut le lendemain. Pendant ce temps, le roi faisoit arrêter et conduire à la Bastille le chevalier de Rohan. A cette nouvelle, un des écoliers de Van den Enden, âgé de trente-quatre ans, qui, estropié à la guerre, s'étoit mis en tête d'apprendre le latin pour entrer dans l'état ecclésiastique, va trouver le marquis de Louvois, pour lui dire qu'il croiroit manquer à la fidélité qu'il devoit à son souverain, s'il ne l'avertissoit pas que, si MM. de Rohan et la Truaumont étoient entrés dans quelques conspirations contre l'Etat, Van den Enden

MM. de Besons et de Pommereux, et je leur ai en même temps témoigné, qu'il étoit de la dernière conséquence que cela fût tenu secret, jusqu'à ce que V. M., ayant eu de plus grandes preuves par l'aveu de M. le chevalier de Rohan, ou de quelqu'un des

---

en étoit aussi, parce qu'il les a vus diverses fois s'enfermer mystérieusement ensemble, et y rester plusieurs heures. Sur cette déclaration, on se met à la poursuite du pédagogue qui, voulant probablement sortir de France, s'étoit allé cacher au Bourget, afin de prendre de-là ses mesures. Une confrontation avec son élève suffit pour le convaincre de complicité avec les deux accusés. L'adresse de MM. de Besons et de Pommereux, chargés de les interroger, éclaircit la part que le chevalier de Préau et madame de Villars avoient dans cette trame. Une commission les condamna à mort, ainsi que le chevalier de Rohan, dont la famille ne put obtenir de Louis XIV, ni sa grace, ni une commutation de peine. On envoya le fameux Père Bourdaloue, jésuite, pour tâcher de le convertir, du moins à sa dernière heure. Il eut la tête tranchée le 27 novembre 1674, sur la place de la Bastille : les uns disent qu'il témoigna de l'indifférence pour la vie, et d'autres, un extrême regret de la quitter. Le chevalier de Préau et madame de Villars furent ensuite décapités : le premier montra assez de fermeté et la dernière beaucoup de calme. On assure qu'avant son exécution, elle s'avoua coupable d'avoir empoisonné ses deux maris. Quant à Van den Enden, il fut pendu ; et pour ne pas déroger à ses principes, il mourut en reniant Dieu. Plusieurs autres individus, accusés ou soupçonnés d'avoir part à la conspiration, ne purent être convaincus et on les relâcha successivement.

complices, puisse prendre la résolution qu'elle estimera convenable, ne croyant pas que sur une seule déposition d'un homme comme Van den Enden, qu'il a fallu que j'aie aidé pour lui faire trouver le nom de M. de Louvigni, V. M. voulût faire arrêter mondit sieur de Louvigni.

V. M. verra par la lettre ci-jointe de M. le duc d'Enghien, que M. le Prince n'a point encore fait partir les vingt escadrons. Je la supplie de me mander, si elle ne trouve pas bon que je mande à M. le maréchal de Créqui, que son intention est qu'il se mette avec les gentilshommes de l'arrière-ban où il estimera à propos, pour faciliter la voiture des blés et farines nécessaires pour la subsistance de l'armée commandée par M. de Turenne; et en cas que M. de Brandebourg joignît M. de Bournonville, si elle desire que M. le maréchal de Créqui joigne M. de Turenne, comme aussi qu'il marche en Bourgogne (1), si la marche de M. de Brandebourg vers Rhinfeld le faisoit juger à propos à M. de Turenne.

J'ai écrit à M. le Duc, datant ma lettre de Versailles, que V. M. desiroit qu'il fît incessamment marcher les vingt escadrons, que V. M. me donna ordre, mardi dernier, de lui mander d'envoyer à M. de Turenne; et ce que V. M. pense sur la séparation des troupes, pour leur donner le couvert dans les places avancées, lui marquant d'envoyer trente escadrons entre Sambre et Meuse, qui seront tout

(1) En Franche-Comté.

prêts pour marcher à M. de Turenne, lorsqu'il plaira à V. M. de le commander.

J'oubliois de dire à V. M. que les lettres de la dame de Villars ont fait tout le bon effet que l'on pouvoit desirer, le chevalier de Préaux ayant tout avoué; de manière que voilà présentement deux témoins bien contextes contre M. le chevalier de Rohan.

RÉPONSE DU ROI.

Versailles, 6 octobre 1674, au soir.

Tout ce que vous proposez est très-bon pour le maréchal de Créqui. Ajoutez seulement qu'il joigne M. de Turenne, ou qu'il lui envoie l'arrière-ban quand M. de Turenne le demandera.

Pressez encore M. le Prince, et lui donnez un ordre positif par une lettre contre-signée, de faire partir aussitôt les troupes qu'on lui a déjà demandées.

Je suis bien en peine de la fièvre que vous avez. J'espère qu'elle ne durera pas.

L'homme que Van den Enden vous a nommé me surprend. Le parti que vous avez pris là-dessus est très-bon. J'espère que je vous verrai demain.

La lettre que vous avez écrite à M. le Duc est très à propos.

LE ROI AU MARQUIS DE CHAMILLI.

Versailles, le 12 octobre 1674.

MONSIEUR DE CHAMILLI, la vigoureuse défense que vous et les officiers de mes troupes qui sont en garnison dans Grave avez faite jusques ici, et la valeur avec laquelle vous avez soutenu les efforts des ennemis, me donnent tant de satisfaction, que ne pouvant me résoudre à la perte de tant de braves gens, et préférant leur conservation aux avantages que je pourrois tirer d'une plus longue résistance, je vous écris cette lettre pour vous dire, que si, suivant le bruit qui court, le prince d'Orange se rend au camp devant Grave pour y commander, je trouve bon que vous lui fassiez savoir, que vous n'attendiez que sa venue pour lui remettre la place, en cas qu'il la veuille recevoir à des conditions raisonnables; et que s'il vous accorde la liberté d'en sortir avec toute la garnison, y compris les malades, armes et bagages et tout le canon qui s'y trouvera aux armes ou marques de France, et de faire rendre le tout en sûreté à Charleroi, vous fournissant pour cela l'escorte nécessaire, et en outre les passeports des généraux des armées de l'Empereur,

et du Roi Catholique, vous lui livriez la place; que si ledit prince d'Orange n'étant point au camp lorsque vous recevrez la présente, vous vous vissiez pressé, je veux et desire que vous traitiez avec celui qui commandera en chef audit camp de Grave, aux mêmes conditions; que si néanmoins ledit prince d'Orange ou ledit commandant, en son absence, ne vouloient point consentir à laisser sortir tout le canon, ou quelque partie d'icelui, vous vous contentiez d'en retirer la garnison comme dit est, tous les malades avec armes et bagages, de quoi vous ne vous relâcherez en aucune manière; entendant que, si l'on ne vouloit point vous accorder cette dernière condition, vous vous défendiez autant que vous le pourrez, et portiez les choses à l'extrémité; vous assurant que les témoignages que j'attends de votre zèle et affection à mon service, ainsi que de tous les autres officiers qui sont dans la place, me seront en toute la considération qu'ils pourront mériter.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Versailles, le 16 octobre 1674.

J'AUROIS peine à vous exprimer la satisfaction que j'ai de votre dernière victoire (1); il suffit de vous dire que je sais tout ce qui s'est fait à Molsheim (2), et que je connois mieux que personne le mérite d'une action si glorieuse à mes armes, si avantageuse à mes affaires, et de si bon augure pour le reste de votre campagne. Au surplus, soyez assuré de la continuation de mon amitié.

A M. LE TELLIER.

1er novembre 1674.

LES deux bataillons qui entreront dans Trèves, ne feront au plus que mille hommes. Il me paroît que la garnison n'étant composée, suivant ce que dit Vignori (3), que de deux

(1) La bataille d'Entzheim, gagnée par M. de Turenne le 4 octobre.

(2) Entzheim est peu éloigné de cette petite ville. Il paroît que le roi croyoit que la bataille en prendroit le nom.

(3) Le comte des Landes de Vignori, gouverneur de Trèves.

mille six cents hommes en état de servir, il seroit bon d'y en faire marcher encore un troisième. Nous sommes encore à temps, car je crois que toute l'infanterie n'aura pas encore passé. Mandez-moi votre avis là-dessus, et si vous croyez qu'il fût à propos d'y faire entrer encore un bataillon. Cela me paroît nécessaire après ce que M. le Prince nous dit hier.

AU MARÉCHAL DE TURENNE.

A Saint-Germain-en-Laye, le 13 janvier 1675.

Mon Cousin, ayant fait expédier mes ordres pour le quartier d'hiver des troupes de mon armée que vous commandez, je vous fais cette lettre pour vous dire que je me remets entièrement à vous, de les y faire aller lorsque vous l'estimerez à propos, et que le bien de mon service vous le pourra permettre. En même temps que vous ferez séparer mes troupes pour suivre mes ordres et les routes que je leur ai données, je desire que vous licenciiez les équipages d'artillerie et des vivres, et que vous permettiez aux officiers généraux de madite armée, d'aller où bon leur semblera, et qu'ensuite vous reveniez près de moi, où j'ai bien de l'impatience de vous voir, pour vous témoigner de vive voix la satisfaction que me

donnent les services considérables et importans que vous m'avez rendus pendant toute la campagne, et de la dernière victoire que vous venez de remporter sur mes ennemis (1).

(1) A Turckheim, près de Colmar, le 5 janvier 1675.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DU CONTENU DE CE VOLUME.

MÉMOIRES ET PIÈCES MILITAIRES DE LOUIS XIV.

ANNÉE 1667.

ANNÉE 1668.

ANNÉE 1672.

ANNÉE 1673.

ANNÉE 1674.

FIN DE LA TABLE.

